

U d/of OTTAWA



39003002240447

DES FORGES MAILLARD

—
ŒUVRES NOUVELLES

—
I



Les ŒUVRES NOUVELLES DE P. DES FORGES MAILLARD
ont été tirées à 350 exemplaires in-4° vergé, pour les
membres de la *Société des Bibliophiles Bretons*, et 150
in-8°, même papier, pour être mis en vente.

N° 342

EXEMPLAIRE

DE

M. le docteur PLANTARD.





OEUVRES NOUVELLES
DE
DES FORGES MAILLARD

PUBLIÉES

AVEC NOTES, ÉTUDE BIOGRAPHIQUE, ET BIBLIOGRAPHIE

PAR

ARTHUR DE LA BORDERIE

ET

RENÉ KERVILER

TOME I

POÉSIES NOUVELLES



NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—
M.DCCC.XXC.VIII

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

1
2
3



AVERTISSEMENT



AUCUNE des pièces publiées dans le présent volume sous le titre de *Poésies nouvelles de Des Forges Maillard* ne figure dans aucune des éditions des *Œuvres* de ce poète imprimées jusqu'à présent. Les unes sont prises sur des manuscrits, les autres (comme nous l'avons dit, il y a six ans, pour les *Lettres nouvelles*) « les autres — et c'est le plus grand nombre — ont été exhumées de divers journaux littéraires du dernier siècle dont les collections sont aujourd'hui fort rares, certains même presque inconnus, tous d'ailleurs dépourvus de tables, et où ces pièces de *Des Forges* gisaient absolument ignorées, perdues dans la fosse commune. Nous avons eu de plus la chance d'y pouvoir introduire çà et là d'heureuses variantes, fournies par des sources manuscrites, lettres ou copies anciennes, qui nous ont été communiquées. »

Ces *Poésies nouvelles* ne forment guère qu'un tiers du présent volume. Le reste est consacré à l'histoire de notre auteur, à la bibliographie de ses œuvres et de ses travaux lit-

téraires. Nous avons cru à la fois intéressant et indispensable de faire connaître à fond, comme homme, comme écrivain et comme poète, ce personnage qui est resté le héros d'un des plus curieux et des plus amusants épisodes de l'histoire littéraire du dernier siècle — l'aventure de Mademoiselle de Malcrais.

Nous avons déjà ailleurs¹ touché à cet épisode, mais l'étude que nous y consacrons ici est composée à neuf d'un bout à l'autre sur des sources et des documents que nous ne connaissions pas quand nous avons autrefois traité ce sujet. Les informations nouvelles, les faits, les textes et les renseignements nouveaux que nous produisons, renouvellent vraiment — on peut le dire — la couleur et la physionomie du tableau.

Outre les sources imprimées, que nous avons explorées avec le plus grand soin (et dont l'une des plus fécondes est le recueil des Lettres nouvelles de Des Forges Maillard publié en 1882 par notre Société), nous nous sommes servi pour cette étude d'un recueil manuscrit dont il convient de dire quelques mots.

C'est une collection de quarante-sept lettres inédites de Des Forges Maillard, récemment acquise à frais communs par la Société des Bibliophiles Bretons et par M. René Kerviler, collection qui pourra être publiée plus tard et qui a reçu dès maintenant un classement définitif. Elle se compose de deux séries : 1^o vingt-sept lettres de Des Forges à Titon du Tillet, du 11 août 1735 au 21 août 1759,

1. Dans le volume intitulé : Galerie Bretonne historique et littéraire, Rennes, Plihon, 1881, in-12.

— 2° vingt lettres du même à l'abbé Philippe (Philippe de Prétot), du 26 août 1738 au 3 octobre 1743. Les vingt-sept lettres à Titon occupent dans le classement les nos 1 à XXVII; les vingt autres les nos XXVIII à XLVII, et nous désignons cette collection, quand nous avons à nous en servir, sous le nom de « Lettres de Des Forges Maillard, Supplément inédit », en ajoutant le n° de la lettre à laquelle nous renvoyons.

Une lettre de cette collection (le n° IX), est donnée en fac-similé dans le présent volume qui, de plus, est orné d'un portrait de Des Forges Maillard, reproduction directe d'une peinture conservée dans la famille et qui est une copie ancienne du portrait exécuté par Largillière dont on voit la gravure en tête de l'édition des Œuvres de notre poète de 1759.

Sur le titre du présent volume sont nommés ensemble deux éditeurs; il est nécessaire d'indiquer la part, c'est-à-dire la responsabilité de chacun d'eux. Le concours donné à cette édition par notre grand bibliographe breton, M. René Kerviler, a été fort important: il a très utilement, très largement contribué à exhumer, à fournir et à choisir les pièces de Des Forges publiées par notre Société, tant dans le présent volume que dans celui des Lettres nouvelles. En un mot, il a pour une grande part fourni le poisson (c'est le principal); quant à la sauge — Introduction, Appendice, notes, éclaircissements, etc. — j'ai été malheureusement réduit à la fabriquer tout seul; si elle n'est pas au goût du lecteur, il ne devra s'en prendre qu'à moi.

Il y a six ans, lors de la publication des Lettres nouvelles de notre auteur, un critique autorisé, érudit habile et fin

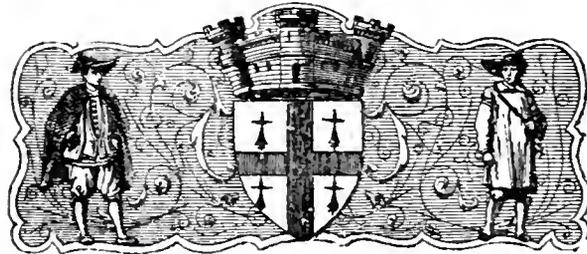
lettré, M. Tamizey de Laroque, voulut bien apprécier favorablement ce volume : « Ce tome, dit-il est fort agréable à lire.... Les lettres de Des Forges Maillard sont fort spirituelles, et il eût été dommage qu'elles n'eussent pas été recueillies et publiées avec autant de soin. A chaque page on trouve des traits ingénieux et, ce qui vaut mieux encore, des particularités intéressantes ¹. » — Puisse le présent volume n'être pas jugé indigne de figurer près du précédent.

Il nous reste à exprimer toute notre reconnaissance à M. Augustin Maillard, conseiller général, maire du Croisic, pour les nombreuses et excellentes communications qu'il a bien voulu nous faire, ainsi qu'à M. Bronkhorst, qui nous a permis de reproduire ici le portrait de Des Forges Maillard dont il est possesseur.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

1. Revue critique, n° du 9 octobre 1882, p. 292-295.





INTRODUCTION



DES FORGES MAILLARD a eu, comme poète, une double existence. De ses deux vies littéraires celle qui a illuminé l'autre, qui a donné au personnage la notoriété, on peut même dire la célébrité dont il jouit encore dans le monde des lettres, est celle qu'il se donna fictivement pendant quatre ans (de 1730 à 1734) en publiant dans le *Mercure de France* quantité de prose et de vers sous le nom de Mademoiselle de Malcras de la Vigne.

Ce travestissement, dans l'idée de Des Forges, n'était autre chose qu'un pseudonyme littéraire ; mais le jupon dont il s'était affublé, se trouvant joint à un talent réel, tourna la tête à tous les « Parnassiens » de l'époque. Non

seulement les poétereaux et poétilions, mais avec eux les poètes d'un grand nom, d'un vrai talent, tous vinrent comme à l'envi se prendre d'eux-mêmes à la glu de cette mystification qui n'était nullement (on le verra) dirigée contre eux. Le plus illustre, Voltaire, y donna tête baissée comme les autres, plus que les autres. Il fut le seul à s'en fâcher, non sur l'heure, ce qui eût encore été pardonnable, mais à la réflexion, plus de vingt ans après, ce qui est ridicule, et avec des procédés assez vilains.

Cette curieuse histoire, digne d'être connue en détail, forme la première partie de notre Introduction ; on y trouvera beaucoup de traits nouveaux, ignorés jusqu'ici, et même (ce qui est assez piquant) plus d'une rectification au récit publié par Des Forges lui-même vingt-cinq ans après les faits ¹, et où il avait laissé beaucoup de lacunes, même plus d'une erreur de dates que nous avons pu combler et redresser par le témoignage irréfutable du *Mercur*, où l'histoire de M^{lle} de Malcras est écrite, en quelque sorte, jour par jour.

La seconde partie de notre Introduction concerne la vie de Des Forges Maillard après la disparition de M^{lle} de Malcras, c'est-à-dire après qu'il eut quitté ce pseudonyme en en révélant le secret.

Cette période de l'existence de notre auteur, la plus longue (1735 à 1772), la moins connue, n'est pas moins curieuse que la première. On y voit un caractère d'homme et de poète vraiment original, plein de contrastes et même

1. Ce récit, placé en tête du t. I des *Œuvres* de Des Forges Maillard, édition de 1759, est intitulé *Préface et mémoires historiques de l'auteur* ; il forme LIX pages chiffrées en romain ; nous citons ce morceau tantôt sous le titre de *Mémoires*, tantôt sous celui de *Préface* : c'est la même chose.

de contradictions, quelquefois un peu léger, d'autres fois se laissant dominer par des impressions trop vives, mais toujours honnête, élevé, sincère, primesautier, — se développant dans une double sphère, d'une part dans le monde lettré par les nombreuses relations et correspondances de Des Forges avec les principaux écrivains de l'époque, de l'autre dans un coin de province, au Croisic, où il se plaint vivement d'être rélégué, mais où il mène en somme une vie fort douce, à laquelle il se résigne au fond bien plus aisément qu'il ne lui convient de le dire et même de se l'avouer à lui-même.

Nous avons eu l'occasion d'étudier ailleurs ¹, en grand détail, cette seconde partie de la vie de Des Forges Maillard. Le développement donné dans la présente Introduction à la première partie, concernant M^{lle} de Malcrais, nous force d'abrégier la seconde. Nous n'y avons omis toutefois rien d'essentiel, aucun trait caractéristique du personnage, aucune des indications utiles au lecteur pour contrôler et compléter, s'il le veut, nos recherches par lui-même. Nous y avons joint une étude d'ensemble des œuvres de notre auteur.

Cette Introduction n'est donc en définitive qu'une notice biographique et littéraire sur Des Forges Maillard, avec développement spécial de l'histoire de M^{lle} de Malcrais : développement commandé par notre sujet, car c'est ici — ou jamais — le lieu de mettre dans tout son jour, avec toute la précision possible, ce curieux et amusant épisode de l'histoire des lettres françaises, dont le héros est un Breton.

1. Dans notre *Galerie bretonne historique et littéraire* (Rennes, Pihon, 1881, in-12), p. 143 à 224.



PREMIÈRE PARTIE

MADemoiselle DE MALCRAIS

I



EN suivant la route actuelle de Saint-Nazaire à Guérande, une demi-lieue avant le bourg d'Escoublac, si l'on s'écarte un peu sur la gauche, on aperçoit à travers les arbres une maison modeste, bâtie sur le dernier rang de collines qui domine la ligne des dunes et se prolonge jusqu'au Vieux-Escoublac.

Pour soustraire cette maison aux vents du large, on l'a mise, non sur le sommet de la colline, mais un peu au-dessous du côté de la terre, en sorte que de ses fe-

nêtres la mer ne se soupçonne même pas. Faites cent pas dans la direction du Sud : du pied de la croix de Kerlarai vous verrez onduler à l'horizon, au-dessus des herbes, une mince ligne bleuâtre. Quelques pas encore, vous touchez à un vieux moulin à vent, qui tourne ses ailes en haut des dunes au-dessus de la petite gare de Pornichet : de là, comme par enchantement, toute la vue se découvre.

A gauche — regardant vers l'Ouest — on a la grande mer houleuse, à ses pieds la baie paisible du Pouliguen, en face de soi cette villette avec son quai, sa plage aux chalets de briques et sa côte peuplée de villas jusqu'à la pointe de Penchâteau. A droite du Pouliguen, le dôme élégant du clocher de Batz se dresse comme un obélisque, et plus loin au fond celui du Croisic. Par places brillent au soleil des flaques d'eau qui sont des marais salants, de gros points blancs qui sont des tas de sel. Pays salin, ras et nu, déployé entre la grande mer qui monte en brume bleuâtre au delà du Croisic, et les dernières pentes du Sillon de Bretagne qui descendent chargées de pins vers Escoublac, dont l'église découpe sur cette verdure son toit d'ardoise et son petit clocher pointu.

Il y a un siècle et demi, la case champêtre mentionnée plus haut, sur la gauche de la route de Saint-Nazaire à Guérande, existait déjà. C'était un petit manoir appelé Brederac, duquel dépendaient quelques champs, quelques quartiers de vigne, et qui appartenait alors à une vieille famille de bourgeoisie croisicaise.

En 1730, par une belle journée d'avril, on eût pu voir sortir de ce manoir un homme d'une trentaine d'années, qui n'en paraissait guère que vingt-deux, teint rosé, œil vif, taille élancée, vêtu modestement et proprement à la mode bourgeoise d'alors. Il fit quelques tours

d'allée dans le petit jardin, se promena un peu sous le bouquet d'ormes qui abritait la maison, puis se mit à descendre vers la mer en traversant les cultures qui le séparaient des dunes.

Il marchait à pas lents, sans rien voir, soucieux, absorbé dans ses pensées, dont l'objet devait lui être peu agréable. Arrivé à un point qui dominait complètement la baie et où se découvrait, nageant dans la douce lumière du soleil printanier, le tableau que nous esquissions tout à l'heure, ce beau spectacle le saisit et le força de regarder. Son œil eut un éclair d'admiration, mais ce fut un instant. Il rentra bientôt dans ses préoccupations, tira de sa poche une lettre qu'il se mit à lire, hochant la tête, fronçant les sourcils, levant les épaules. Puis, la froissant avec humeur, il la replongea brusquement dans la poche de son habit, s'éloigna de la côte et coupa à travers champs dans la direction de l'Est. Il allait machinalement, sans voir, comme un somnambule. Tout à coup, s'éveillant en sursaut :

— Où donc suis-je ? Le nom de ce clos ? dit-il à un paysan qui bêchait la terre à quelques pas de là.

— Quoi, Monsieur, vous ne le reconnaissez pas ! Mais c'est votre vigne de Malcrais.

A ce nom, sa figure soudain s'illumina d'une joie rayonnante :

— Malcrais ! Malcrais ! cria-t-il. Ah ! parbleu, c'est une inspiration, l'idée est parfaite... En vérité, mons La Roque, rira bien qui rira le dernier.

Et il riait, dansait, sautait... Le paysan le crut fou.

— Pas de retard, reprit-il, agissons de suite. Assurons-nous de *ma* complice ; car sans elle, rien !

Et partant d'une course folle, il franchit en quelques minutes le quart de lieue qui le séparait de Brederac. Il scella vivement un petit bidet qui lisait la gazette dans l'écu-

rie, sauta sur son dos, piqua des deux : une heure après il était au Croisic.

Il souleva le marteau d'un vieil hôtel à portail gothique, et sitôt la porte ouverte, il s'y jeta. Au bout d'une heure environ il en sortit, tenant à la main un paquet assez volumineux, qu'il porta à la poste et remit, après une conférence secrète, au maître du bureau.

A ces mystérieuses allures, on eût pu croire à un complot politique.

C'était une mystification littéraire, et l'une des mieux réussies qu'on ait vues en France dans la *république des lettres*.

II

Le jeune homme dont on vient de parler était l'un des treize enfants (neuf garçons et quatre filles), plus tard réduits à neuf, de Marie Audet et de Paul Maillard, sieur des Forges — ou Des Forges Maillard, — représentant d'une vieille famille du Croisic.

Notre héros, nommé Paul comme son père, et né au Croisic le 24 avril 1699¹, fit ses humanités aux Jésuites

1. Son acte de baptême, aux registres de la paroisse du Croisic, est ainsi conçu : « Le 26^e avril 1699, a été bap-tisé *Paul*, né le 24 de ce mois, fils de n. h. (noble homme) Paul Maillard, « sieur *Des Forges*, et de demoiselle Marie Audet, son épouse. « Ont été parrain et marraine n. h. Gabriel Maillard, sieur d'Amezeul, et damoiselle Olive Toussaint, épouse de n. h. « Louis Audet, sieur de Pradel. Ledit batême administré par « moy soussigné (Maillard) recteur d'Herbignac. » — Cet acte, comme les autres du même genre que nous aurons lieu de citer,

de Vannes, sa philosophie et son droit à Nantes, et fut reçu ensuite à Rennes avocat au Parlement.

L'aisance de la famille était assez large ; mais le grand nombre d'enfants devait rendre la part de chacun étroite, il y fallait suppléer par une profession. Les frères du jeune Paul ayant pris la marine ou le commerce, on le destina au barreau, où sa vive et précoce intelligence semblait lui présager de grands succès. Mais la vivacité de son imagination et le tour de son esprit lui donnèrent pour la chicane une horreur qu'il ne réussit pas à dominer. Il revint au foyer paternel, cherchant une autre profession qui ne venait pas, et composant entre temps force pièces de vers, écrivant des études littéraires, remportant des prix aux Jeux Floraux, faisant fréquemment admettre sa prose et ses vers dans le *Mercure de France*, — la *Revue des Deux Mondes* d'alors.

La plus ancienne trace de lui qu'on y rencontre (en décembre 1724) est une lettre en prose d'une demi-douzaine de pages, où il prend contre certains critiques la défense de la *Henriade* de Voltaire, récemment publiée sous le titre de *Poème de la Ligue*. Cette apologie est un dithyrambe : « Fiction mesurée, imagination réglée, juste proportion des parties, unité d'action, richesse d'expressions, justesse de pensées, finesses de la langue, toutes ces beautés se trouvent réunies dans le poème de M. de

nous a été communiqué par M. Augustin Maillard, maire actuel du Croisic, arrière-petit-neveu du poète Des Forges ; il prouve l'erreur des biographes (M. Bizeul et M. H. Bonhomme) qui ont attribué à notre poète deux prénoms (Paul-Briand), tandis qu'il n'en avait qu'un (Paul) ; l'erreur aussi de ceux qui lui reprochent d'avoir changé ou allongé le nom paternel en y ajoutant le surnom *des Forges*, que son père, dit-on, n'aurait pas porté : ce qui, on le voit, est inexact.

« Voltaire 1. » L'excuse de notre auteur, c'est qu'il était bien jeune... Puis il racheta cette erreur peu de temps après en prenant la défense de Boileau 2. — Toutefois il ne se contenta point de défendre en prose les beautés de la *Henriade*, il les célébra aussi en vers dans une épître restée manuscrite, mais qu'il fit parvenir à Voltaire en avril 1725 et dont celui-ci le remercia avec effusion (en juin de la même année), par une lettre où on lit, entre autres :

« De longues et cruelles maladies, dont je suis depuis longtemps accablé, Monsieur, m'ont privé jusqu'à présent du plaisir de vous remercier des vers que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer au mois d'avril dernier. Les louanges que vous me donnez m'ont inspiré de la jalousie et en même temps *bien de l'estime et de l'amitié pour l'auteur*. Je souhaite, Monsieur, que vous veniez à Paris perfectionner *l'heureux talent que la nature vous a donné*. Je vous aimerois mieux avocat à Paris qu'à Rennes. Il faut de grands théâtres pour de grands talens, et la capitale est le séjour des gens de lettres... Au reste, Monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne me pas épargner ; *vous me trouverez toujours disposé à vous donner toutes les marques de l'estime et de la reconnaissance*, avec lesquelles je suis, Monsieur, votre, etc.

« VOLTAIRE 3. »

Dans les cinq années suivantes (1725-1729), le *Mercur*e publia de Des Forges Maillard, une douzaine de pièces, dont neuf en vers ; quoiqu'il en ait recueilli plusieurs

1. *Mercur*e de 1724. Décembre, vol. II, p. 2533.
2. *Mercur*e de 1726. Septembre, p. 1985 et suivantes.
3. *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, I, *Préface*, p. viii-ix. Dans la *Correspondance générale* de Voltaire, cette lettre figure à tort parmi celles de l'an 1733, avec cette seule date : « Le... juin ». Dans l'édit. in-18 de 1821, elle est au t. I, p. 222.

dans ses *Œuvres* ¹, le tout est généralement faible. Citons pourtant quelques couplets d'une « *Épître en triolets, envoyée à Vannes, le mardy gras dernier (1728), à Madame la comtesse de Men*** » ² :

Bon jour, bon an, cher Mardi gras,
Tu tardois longtemps à paroître.
Père des excellens repas,
Bon jour, bon an, cher Mardi gras.
Quoi! mon gros ami, tu t'en vas
Lorsque tu ne fais que de naître!

Le Carême te suit de près,
Le dos tout chargé de morue,
Criant : Aux bons harengs sorets!
Le Carême te suit de près.
Puisqu'il n'a que ces tristes mets,
Laissons-le coucher dans la rue.

La dame à laquelle Des Forges envoie cette épître était une Muse, notre auteur lui dit :

Sapho du bon pays breton,
Vous n'en voulez qu'à l'Hippocrène,
Voilà votre péché mignon.
Pour vous le sçavant Apollon
Lâche les torrents de sa veine.

1. Savoir : Imitation de l'ode x du livre iv d'Horace, publiée dans le *Mercur*e de février 1725, p. 290, et dans l'édition des *Œuvres* de 1759, t. II, p. 181; — le *Tabac*, ode, *Mercur*e de septembre 1725, p. 1935, et *Œuvres*, 1759, I, p. 88; — *Danaé*, cantate, *Mercur*e, même vol. p. 1972, et *Œuvres*, 1759, I, p. 430; — la *Beauté*, ode, *Mercur*e de 1726, vol. 1^{er} de décembre, p. 2611, et *Œuvres*, 1759, p. 25.

2. *Mercur*e de mars 1728, p. 486-491. Elle n'est pas dans les *Œuvres*.

Qu'il fait beau vous voir sous les yeux
Cicéron, Virgile ou Térence ;
Les auteurs les plus curieux,
Vous quittez volontiers pour eux
Le jeu, les festins et la danse.

Quel dommage de ne pouvoir au juste compléter le nom de cette femme rare, de cette comtesse admirable, qui laissait le bal pour aller lire... Cicéron !

Notons encore — non pour sa poésie — un compliment en vers présenté à Nantes par notre auteur, en 1727, à la maréchale d'Estrées, dont le mari commandait la province de Bretagne ¹.

Des Forges écrivait aussi dès cette époque dans le *Journal de Verdun*, recueil littéraire mensuel moins volumineux, mais non moins répandu que le *Mercure*. En octobre 1727, il y donna une *Cantate à la Reine*, qui venait de mettre au monde, dans sa première couche, deux princesses jumelles ². Opposons quelques couplets de cette solennelle poésie aux facétieux triolets du Mardi gras. Voici le début :

Où suis-je ? ô ciel, qu'entends-je ! O céleste harmonie !
Quels sons mélodieux fendent le sein des airs !
Quelle agréable symphonie !
Mes sens sont enchantés de ces nouveaux concerts.

Cela se rapporte aux fêtes données par la ville de Paris, — que Des Forges n'avait pas vues. Mais le royaume entier était en liesse :

1. *Mercure* de mars 1727, p. 481-483.

2. *Journal de Verdun* de 1727, t. II, p. 298-300 (octobre).

Jamais soleil plus beau n'avait lui sur la France,
 Ce ne sont que fêtes, que jeux ;
 Les peuples allument des feux,
 Tout rit, tout est en joye, et la riche Abondance
 Semble verser ses flots sur eux.

La cantate était alors à la mode. Comme jadis, dans la vogue du madrigal, on avait réduit en madrigaux l'histoire romaine, maintenant on mettait tout en cantate, témoin cette autre soi-disant cantate de Des Forges, publiée aussi d'abord dans le *Journal de Verdun* (en 1728) et qui vaut bien au moins une douzaine de cantates proprement dites, car c'est un malin petit conte bien tourné, *l'Époux mourant*¹ :

Un pauvre époux déjà touchoit aux sombres portes
 Qui mènent les humains au royaume des morts.
 Sa femme étoit en pleurs. Les douleurs les plus fortes
 Ne sont qu'un vain crayon de ses cuisans transports.
 Sou mouchoir à la main, sa coëffe rabattue,
 Elle étoit sur son lit dans son appartement ;
 Et n'osant vers les cieus porter sa triste vue,
 Elle exprimoit ainsi l'excès de son tourment :
 — « Mort barbare, épargne la vie
 Du plus précieux des époux !
 Sur moi plutôt, sur moi, de ta faulx ennemie
 Hâte-toi de tourner les coups ! »

Semant sur ses pas l'épouvante,
 La Mort, levant sa faulx sanglante,
 Se montre à ses regards, et d'un ton furieux :
 — « Qu'entends-je ? que veut-on ? Me voici : qui m'appelle ? »
 — « Pardonnez-moi, c'est mon époux, » dit-elle,
 Avec ses belles mains essuyant ses beaux yeux.

1. *Journal de Verdun* de 1728, t. I, p. 329-330 (mai).

Cela finit par des couplets ironiques sur le désespoir des veuves :

Artémise but de Mausole
 Les restes chéris dans du vin.
 Pourquoi ? C'est que le vin console,
 Et fait oublier le chagrin.

Nous insistons sur ces débuts de Des Forges dont on n'a jusqu'ici jamais parlé, parce que, dès 1728, ils lui avaient valu une jolie place sur le « Parnasse » d'alors et une notoriété de bon aloi dans la « république des lettres ». Aussi un écrivain du *Mercur*, bataillant contre lui fort aigrement sur la question des *Bons Mots*, ne l'en reconnaissait pas moins à cette date pour un auteur « galant et poli dans tous ses ouvrages », et « qui s'était déjà acquis de la réputation ¹ ».

III

Cependant il voulait plus : pour se faire un nom, une place dans le monde des lettres et une véritable célébrité, il ambitionnait le prix de poésie de l'Académie française. En 1730, il concourut ; le sujet, donné l'année précédente, était le *Progrès de la navigation sous le règne de*

1. *Mercur* de février 1727, p. 248, et de juin 1728, 1^{er} vol., p. 1094. — Voir, dans la *Bibliographie des œuvres de Des Forges Maillard*, le § 6 relatif à sa collaboration aux journaux littéraires de 1724 à 1729, p. 145-151 du présent volume, et particulièrement p. 150.

*Louis XIV*¹. Notre Croisicais n'eut pas le prix et en fut très vexé. Il s'avisait d'un moyen qui devait, pensait-il, lui procurer autant ou plus de gloire que cette palme académique : c'était de faire publiquement, dans le *Mercure de France*, le procès à l'Académie, de critiquer vivement sa décision et la pièce qu'elle avait couronnée, de mettre en regard son propre poème et de conclure à l'ignorance ou à la partialité des juges. Pour le temps, c'eût été là non seulement une audace, mais un esclandre, qui aurait certainement donné à son auteur, dans la « république des lettres, » une bruyante et très large célébrité.

Ce plan si bien conçu avorta. Des Forges, jugeant la négociation un peu délicate, avait chargé un parent, l'abbé de Morinay, étudiant en Sorbonne à Paris, d'aller remettre au directeur du *Mercure* (le chevalier de La Roque) son poème et son factum contre l'Académie. Dès que La Roque vit ce dont il s'agissait :

— Serviteur ! s'écria-t-il, je n'en ferai rien. M. Des Forges croit-il que j'irai, pour ses beaux yeux, me brouiller avec toute l'Académie ?

En même temps il jeta au feu poème et factum ; l'abbé les retira des flammes un peu roussis, et comme il reprochait au chevalier ce procédé brutal, la querelle s'échauffa entre eux au point que La Roque furieux jura ses grands dieux de ne jamais imprimer ni prose, ni vers, ni une ligne quelconque « de la façon de M. Des Forges. »

Morinay, outré et désolé, manda à Des Forges, en avril 1730, l'histoire de son entrevue. C'est cette lettre que nous

1. *Mémoires historiques* de des Forges p. XII ; cf. *Couronnes académiques ou Recueil des prix proposés par les Sociétés savantes, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, etc.*, par Delandine (Paris, Cuchet, 1787, 2 vol., 8°,) t. I. p. 33.

avons vu ce dernier lire et méditer anxieusement à Brederac. D'abord il était resté atterré. Par quel miracle le nom de Malcraï dissipa-t-il cette torpeur et lui rendit-il soudain espoir et confiance ?

Au mois de septembre précédent (1729), Des Forges était venu avec ses parents et partie de ses frères et sœurs (car plusieurs des garçons étaient sur mer) faire la vendange à Brederac. Cette saison de vendange était fort gaie : entre voisins de campagne on s'assemblait fréquemment, sans cérémonie, on s'amusait de tout et de rien ; on riait, on jouait, on batifolait, on dansait avec les paysans : toute cette belle jeunesse, la bride sur le cou, se donnait de la joie à plein cœur.

Parmi les sœurs de notre poète, il y en avait une, Thérèse, âgée de douze ans à peine, et qui déjà coquetait très joliment avec les petits garçons de son âge. Ses minauderies, son plaisant manège, amusaient fort la galerie. Un jour, un de ses aînés lui dit :

— Vraiment, ma chère, vous n'êtes plus une enfant. Vous ne pouvez plus, comme une petite fille, vous tenir au nom de Thérèse. Il est temps (c'était l'usage alors), il est temps pour vous de prendre, comme les grandes personnes, une *seigneurie*, un nom de terre, et de vous appeler Mademoiselle de Quelque chose... Au fait, quelle seigneurie lui donner ?

Justement on vendangeait la vigne de Malcraï :

— Appelons-la Malcraï, s'écria la bande joyeuse. Plus de Thérèse, mais *Mademoiselle de Malcraï de la Vigne*. C'est un nom fort imposant.

Les jours suivants, on ne fit que la saluer de ce titre. La petite, furieuse de la plaisanterie, en vain protestait, pleurait, grinçait : les grands frères riaient aux éclats ...

et continuaient. L'aîné — notre poète — feignant d'être las de ce tapage :

— Vous ne voulez donc pas de ce nom ? dit-il à Thérèse. Moi, je suis moins difficile, je le prends pour moi, je l'illustrerai, et alors vous le regretterez ¹.

La même semaine, il fit une chanson sur les réjouissances qui venaient d'avoir lieu au Croisic — comme dans toute la France — pour la naissance du dauphin fils de Louis XV ; il signa *Mademoiselle de Malcrais*, il envoya cette pièce au *Mercur*, qui l'imprima sous ce nom sans observation ².

Des Forges n'avait vu là, à ce moment, qu'un pseudonyme sans portée, dont il usait pour une fois. Mais quand ce souvenir lui revint après la sottie proscription dont l'auteur du *Mercur* prétendait le frapper et que la lettre de Morinay lui faisait connaître, il comprit immédiatement le parti qu'il pouvait tirer de ce faux nom ; il y vit l'instrument sûr d'une plaisante vengeance et d'une mystification triomphante.

— Ah ! vraiment, Monsieur de La Roque, vous mettez à la porte du *Mercur* les vers et la prose du pauvre Des Forges. Soit. Mais vous ouvrirez cette porte toute grande à mademoiselle de Malcrais, à sa prose et à ses vers !

Pour mener à bien cette plaisante campagne, ce qu'il fallait d'abord à notre poète, c'était un scribe, car La Roque eût reconnu son écriture, et même, pour écarter tout soupçon, un scribe féminin. Il en trouva un parfait

1. Voir la lettre de Des Forges à M. de B***, du 29 déc. 1736, dans *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 25-26.

2. Voir le *Mercur* d'octobre 1729, p. 2377-2379. On trouvera le texte de cette chanson ci-dessous, *Poésies nouvelles* de Des Forges Maillard, pièce n° I, p. 1.

dans une de ses parentes, spirituelle et gracieuse, Mme de Mondoret, à qui il dédia plus tard une de ses pièces, et qui comme lui demeurait au Croisic ¹.

IV

Le premier envoi de M^{lle} de Malcraï, en vue de cette mystification ², eut lieu en avril 1730. C'était une idylle, genre approprié à l'âge et au sexe de l'auteur; une idylle inspirée par la saison où on entrait et intitulée *le Printemps*. Elle parut dans le *Mercur* de mai 1730 (p. 905-908). Il y a dans ce tableau, à défaut d'un dessin original, un coloris plein de fraîcheur et de naturel :

Que le printemps est beau ! Tout rit dans la nature.
 Nos prez sont verts, nos bois ont repris leur parure;
 Les ruisseaux ranimez, sur un gravier d'argent,
 Promènent d'un pas diligent
 Une onde claire qui murmure.
 Les oiseaux amoureux sous les rameaux fleuris
 Vont chercher les plus frais ombrages ;

1. *Mém. histor.* de Des Forges, p. XIII à xv.

2. Si l'on s'en remettait aux *Mémoires historiques* de Des Forges (p. xiv-xv), il faudrait dire avril 1731 au lieu de 1730, car il donne (p. xv), comme une réponse au premier envoi de Mme de Mondoret une lettre de La Roque datée du 6 mai 1731. C'est une erreur certaine, car l'idylle *le Printemps* avec la signature de Malcraï figure un an plus tôt dans le *Mercur*. On trouvera d'ailleurs à l'Appendice du présent volume, n° I, la table chronologique de toutes les pièces dont se compose la collaboration de Des Forges au *Mercur de France* sous le nom de M^{lle} de Malcraï, de 1729 à 1735.

C'est là qu'ils font parler, dans leurs tendres ramages,
Les feux dont l'un pour l'autre ils ont le cœur épris...

Mille frileuses hirondelles,
Traversant les mers à la fois,
Ramènent Zéphire avec elles
Et se reposent sur nos toits.
Se becquetant, battant des ailes,
Volant et revolant, se suivant tour à tour,
Leur caquet enjoué réveille
La jeune Cloris qui sommeille....

Le Soleil caresse la Terre,
Il la console de la guerre
D'un long hiver armé de frimats, de glaçons.
La Terre rajeunie ouvre son sein fertile
Aux doux écoulemens des célestes rayons....

Nos brigantins et nos frégates
Fendent le liquide élément,
Garantis de l'effroi de la mer et du vent....

Le beau Mirtil, sous la feuillée,
Danse au clair de la lune, au son du flageolet,
Avec la blonde Iris lestement habillée.
Etc.....

Cette idylle — flanquée d'une épigramme médiocre 1 — fut certainement appréciée des connaisseurs, mais ne semble pas avoir fait grand bruit dans le monde lettré. M^{lle} de Malcras garda le silence pendant six mois. En décembre 1730, elle reparaît dans le *Mercur*e avec deux épigrammes et une seconde idylle, *les Hirondelles* 2. Il y a de jolis traits encore dans celle-ci :

1. *Mercur*e de mai 1730, p. 940; elle est imprimée dans les *Poésies de M^{lle} de Malcras*, p. 153, épigramme x.

2. *Mercur*e de 1730, décembre, 1^{er} vol. p. 2577-2581; et dans

Vos petits becs, hirondelles badines,
 Donnent à ma fenêtre en vain cent petits coups ;
 Vous croyez m'éveiller, moi qui dors moins que vous.
 Mais vous allez partir, aimables pèlerines :
 Hélas ! votre départ annonce à nos climats
 Le retour des glaçons, des vents et des frimats...

Cherchez un autre ciel, aimables hirondelles,
 Où le Soleil, chassant les paresseux hivers,
 Entretienne en vos cœurs des ardeurs éternelles.
 Hélas ! que n'ai-je aussi des ailes
 Pour vous suivre au milieu des airs !

Malcras, entrant ici tout à fait dans son rôle féminin,
 nous parle de ses amours et de son amant, « le beau *Cli-*
damis, »

Le plus charmant mortel qui jamais fut au monde.

Il navigue, « il est sur l'onde. » Malcras attend son
 retour avec anxiété, elle dit à ses hirondelles :

Si sur ces plaines inconstantes
 Vous voyez le vaisseau qui porte mon amant,
 Allez sur ses voiles flottantes
 Prendre haleine au moins un moment !

Ces *Hirondelles* firent plus de bruit que *le Printemps*.
 Un poète du *Mercur*, Carrelet d'Hautefeuille, félicita
 l'auteur dans une épître où il apprend au monde qu'Apollon

les *Poésies de Malcras*, p. 53-58. — Les deux épigrammes sont,
 au *Mercur*, dans le 2^e vol. de décembre, p. 2834-35 ; l'une
 d'elle a été recueillie dans les *Poésies de Malcras*, p. 153. épigr.
 ix.

vient de proclamer Malcrais pour dixième Muse, au grand dépit des neuf autres ¹. Naturellement, la dixième Muse répondit, le public prit goût à ce dialogue ; Malcrais en profita habilement pour lancer une troisième idylle, *les Tourterelles* ², dédiée à M^{me} Des Houlières, et qui parut dans le *Mercur*e de mai 1731.

Celle-ci leva la paille. La Roque jusque-là ne s'était pas fort ému, du moins en apparence, des œuvres de la dixième Muse. Mais l'idylle des *Tourterelles* étant venue avec une lettre d'envoi adressée au commis du *Mercur*e — nous dirions aujourd'hui au « secrétaire de la rédaction, » — le directeur répondit lui-même comme suit, le 6 mai 1731 :

« Je n'ai garde, Mademoiselle, de laisser à mon commis
 « le soin de répondre à la lettre dont vous l'avez honoré
 « le 29 du mois dernier. J'avois trop d'impatience de trou-
 « ver l'occasion de vous marquer le cas que je fais de vos
 « heureux talens, combien je vous honore, et combien les
 « gens du meilleur goût, les plus délicats et les plus diffi-
 « ciles, admirent vos ouvrages. Tours ingénieux, pensées
 « brillantes, belle simplicité, etc., tout s'y trouve. C'est
 « là, Mademoiselle, une partie des choses que j'avois sur
 « le cœur, et qu'il me tarde d'avoir l'honneur de vous
 « dire : me voilà bien soulagé... On doit vous regarder
 « comme la Des Houlières de notre siècle ; puissions-nous
 « vous voir, comme nous l'avons vue, faire l'ornement de

1. *Mercur*e de 1731, janvier, p. 48, et *Poésies de Malcrais*, 1735, p. 258. La réponse de Malcrais est dans le *Mercur*e d'avril 1731, p. 815, et très tronquée dans les *Poésies de Malcrais*, p. 259.

2. *Mercur*e de mai 1731, p. 1013, et *Poésies de Malcrais*, p. 67.

« la capitale du royaume, qui enviera sans cesse au Croisé
« une chose qui lui feroit tant d'honneur. LA ROQUE 1. »

On le voit, c'est un dithyrambe. Ces pauvres *Tourtelles* ne méritaient point de tels éloges, elles sont, à mon sens, au-dessous des deux autres idylles; elles roucoulent une litanie de banalités sentimentales assez couramment dites, sans originalité, mais tout à fait dans le goût du temps. Aussi eurent-elles un grand succès, et La Roque à leur sujet s'échauffa si bien sous son harnois qu'il en vint à lancer à Malcrais une déclaration en règle : « Je « vous aime, ma chère Bretonne ! Pardonnez-moi cet « aveu, mais le mot est lâché 2. »

Jugez si notre poète riait dans sa barbe. Le *Mercur*e ne pouvait plus se passer de lui; dans cette année 1731, il y publia dix pièces, dont une sous son vrai nom de Des Forges Maillard 3, ce qui prouve que si La Roque avait déjà oublié son ridicule arrêt de proscription, il ne soupçonnait nullement l'identité de Des Forges et de Malcrais.

Parmi les pièces imprimées sous ce dernier nom en 1731, il en est une curieuse, une ode *en prose*. Le célèbre et médiocre La Motte Houdart venait de soutenir que les plus hautes inspirations de la poésie peuvent s'exprimer aussi bien, sinon mieux, en prose qu'en vers. Appliquant cette théorie, M^{lle} de Malcrais inséra dans le *Mercur*e d'octobre 1731 cette ode en prose 4, où elle chante la délivrance de la poésie affranchie du joug des vers par le

1. *Mém. histor.* de Des Forges, p. xv.

2. *Ibid.* p. xvi.

3. « *Cantatille* par M. Desforges Maillard, » dans le *Mercur*e de 1731, 2^e vol. de juin, p. 1497. C'est la cantate de *la Rose*, recueillie dans les *Poésies de Malcrais*, p. 116.

4. A la p. 2311. Elle est reproduite dans les *Poésies de Malcrais*, p. 46.

« grand La Motte, aigle rapide, dont l'œil noblement
 « audacieux va défier les regards mêmes du père brûlant
 « du jour. » Dans ce genre un peu hybride de la prose
 poétique — où Châteaubriand et Fénelon ont trouvé
 pourtant de si grands effets — la pièce de Malcrais a des
 strophes vraiment heureuses, celles-ci entre autres :

« Je te vois, ô divine Poésie, te promener çà et là librement
 avec les Charites, qui dansent et folâtrant autour de toi, en te
 faisant cent caresses naïves.

« Leurs blonds cheveux voltigent négligemment sur leurs
 épaules, blanches à la fois et vermeilles, semblables à l'ivoire
 qu'une femme de Carie teint en pourpre. Ennemies de la gêne,
 elles ont jeté loin d'elles leurs chaussures de drap d'or, et
 sautent si légèrement sur la prairie, qu'à peine s'aperçoit-on
 qu'elles aient des pieds. »

Néanmoins, quand on sait lire, il est facile de recon-
 naître l'intention ironique de cette pièce. Houdart y est
 couvert d'éloges, mais quels éloges ! « Tes strophes *gra-*
 « *vement philosophiques*, ô *prudent* La Motte, ô poète
 « *sagement sublime*, nous avoient toujours présagé ton
 « penchant *insurmontable* pour la prose. » Plus loin on
 nous peint Homère, Virgile et le Tasse venant supplier le
 réformateur de remettre en prose leurs vers divins « et,
 « par le moyen dont il est l'inventeur, de prêter à leur
 « poésie cette même beauté dont il vient d'enrichir la
 « nôtre. » Ici, l'ironie éclate. Le bon La Motte ne l'aper-
 çut pas, prit tout pour argent comptant, et paya la mali-
 cieuse donzelle d'un quatrain très louangeur, dernier
 fruit qu'il ait tiré de sa maigre muse, car il mourut le
 mois suivant (26 décembre 1731).

La veine railleuse de Malcrais, un peu déguisée dans
 cette ode, coule à découvert fort librement dans deux jolis

contes, publiés par le *Mercure* en novembre et décembre 1731, le *Feint Organiste*¹ et l'*Almanach Nantois*², curieux surtout l'un et l'autre en ce que l'auteur, au lieu d'exercer sa verve sur des sujets imaginaires, y a peint d'après nature des originaux et des ridicules qui le touchent, ici le plaisant portrait du vieux Mareschal, imprimeur à Nantes, là les mœurs un peu naïves des bons habitants du bourg de Batz.

V

En 1732 et 1733, Malcrais est à l'apogée de son succès et de sa gloire. Le *Mercure* ne paraît plus sans être bourré de ses vers ou de sa prose, et des pièces qu'on lui adresse. Dans le numéro de janvier 1732, c'est le quatrain de La Motte Houdart et une lettre de Carrelet d'Hautefeuille à la dixième Muse³; en février, un sonnet en son honneur⁴; en mai, une ode à sa gloire⁵, où un poète de Châlons-sur-Marne *chante* ceci à la *docte* Malcrais :

On parle du Croisic comme on parle d'Astrée,
De Smyrne et de Lesbos ;

1. *Mercure* de novembre 1731, p. 2536 ; recueilli dans *Poésies diverses de M. Desforges Maillard*, 1750, p. 184, et dans l'édition des *Œuvres* de 1759, I, p. 240. Il y a quelques différences entre ces trois éditions.

2. On trouvera ci-dessous, p. 8, l'*Almanach Nantois*, qui n'avait jamais été recueilli dans les œuvres de Des Forges.

3. *Poésies de Malcrais*, p. 50, et *Mercure* de janvier 1732, p. 75.

4. *Mercure* de février 1732, p. 250.

5. *Mercure* de mai 1732, p. 917, et *Poés. de Malcrais*, p. 222.

Ta Muse de nos jours y montre Cythérée
Plus belle qu'à Paphos !

Malcrais, pendant ce temps-là, semblait se plaisir à suivre cette veine railleuse dont nous parlions tout à l'heure. D'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, elle traçait après décès le portrait du bon frère Hilarion, portier des Capucins du Croisic ¹ ; elle peignait (dans le conte des *Critiques du Mercure*) les beaux esprits de Nantes ou soi-disant tels, formés en sanhédrin littéraire chez un imprimeur du lieu et rendant les arrêts les plus grotesques ². Elle raillait spirituellement un poète à qui l'on avait volé une ode et à ce propos tous les poètes en général, sans s'excepter elle-même ni son admirateur La Motte Houdart ³.

Deux pièces de Malcrais, d'un tout autre caractère, publiées en 1732, fournissent des renseignements intéressants sur la famille de Des Forges. L'une est l'ode sur la mort de son père, qu'il avait dû perdre en octobre 1731, car dans une lettre à Malcrais du 4 novembre de cette même année, La Roque fait allusion à cette perte ⁴. Cette ode nous apprend que Marie Audet, mère de Des Forges, se maria à seize ans (en 1698) et devint veuve à cinquante ; qu'elle avait eu de son mari treize enfants, neuf fils et quatre filles : nombre réduit à douze, dans le temps de la mort du père, par celle de l'un des fils qui périt en Afrique, au cours d'un voyage sur la frégate l'*Entreprenante*, de

1. *Mercury* de 1732, mars, p. 434, et *Poésies de Malcrais* p. 172.

2. *Ibid.* juin 1732, 1^{er} vol., p. 1148 ; réimprimé ci-dessous, p. 13.

3. Voir p. 5-9 des *Lettres nouvelles* de Des Forges, publiées en 1882 par la Société des Bibliophiles Bretons.

4. *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, I, préface, p. xvi.

Bayonne, où il était capitaine en second. Leur mère, pour laquelle Des Forges montre la plus vive et la plus respectueuse affection, s'était vouée uniquement à sa nombreuse famille et partageait tout son temps entre les œuvres de piété et le soin de sa maison. Quant au père, il était, dit notre poète,

Sçavant, ingénieux, l'ornement et la gloire
De la société.

Versé dans la connaissance des lettres, de l'histoire et du droit, il n'en usait que pour rendre service à ses compatriotes et à sa ville natale, à laquelle « il prodiguait « (comme maire du Croisic) et son temps et son bien ¹. »

L'autre pièce est un groupe de trois « *Chansons faites et chantées à table par M^{lle} de Malcrais, du Croisic, dans différents repas donnés à l'occasion du mariage de sa cousine M^{lle} de Kerdin Audet avec M. Haringthon.* » On spécifie le jour et l'occasion où chacune de ces chansons fut chantée, la première « le dimanche 16 novembre, « chez M. de Pradel Audet, conseiller du roi, » oncle maternel de l'auteur; la seconde « le lundi, chez M. Goupil de la « Piquelière, homme de distinction du Croisic, qui a com- « mandé les plus grands navires de la rivière de Nantes

1. La plupart de ces détails ne se trouvent que dans l'édition complète de cette ode, publiée dans le *Mercure* de février 1732, p. 265-274. Dans la version que reproduisent les *Poésies de Malcrais*, 1735, et les deux éditions des *Œuvres* de Des Forges (1750 et 1759), ils ont été retranchés. Voir ci-dessous p. 95 à 99 du présent volume, la partie de cette ode qui n'a pas été recueillie dans les *Œuvres* du poète, et dont nous avons formé le n° xxx de ses *Poésies nouvelles*.

« avec commission de guerre ; » la troisième « le mardi,
« chez M. de Morvan, ancien maire du Croisic et subdélégué
« légué de l'Intendant, homme de lettres et proche parent
« de M. l'abbé de Bellegarde, qui a écrit plusieurs beaux
« ouvrages en prose ¹. »

Avec les indications si précises concernant l'auteur et sa famille, contenues dans ces trois chansons et dans l'ode sur la mort du père de Malcrais — indications que le *Mercur*e répandit partout, — on se demande comment personne n'arriva à découvrir le vrai nom de la soi-disant Muse croisicaise. Il était facile, ce semble, de savoir celui de cet ancien maire du Croisic, père de Malcrais et de douze autres enfants, dont l'un venait de mourir aux côtes d'Afrique, capitaine en second sur une frégate de Bayonne. Et quand il aurait été constaté que cet officier de marine avait pour frère, et ce maire du Croisic pour fils le poète Des Forges Maillard, déjà connu par nombre de pièces publiées dans le *Mercur*e et dans le *Journal de Verdun*, l'identité de Malcrais et de Des Forges eût éclaté de façon à crever les yeux. D'autant plus que, dans l'une des chansons de noces mentionnées ci-dessus, certains passages étaient bien de nature à inspirer des soupçons sur le sexe de l'auteur : car, malgré la grande liberté de langage alors admise dans les vers, il y a là — de la part d'une jeune demoiselle — des choses un peu osées.

Des Forges dit bien qu'au Croisic, en dehors de ceux dont la discrétion était assurée — y compris le directeur de la poste, — personne ne lisait le *Mercur*e, en sorte que toutes les questions venues du dehors sur ce sujet se bri-

1. *Mercur*e de 1732, décembre, 1^{er} vol., p. 2562 à 2566 ; et ci-dessous, p. 100 à 105. *Poésies nouvelles* de Des Forges, no xxxi.

saient contre une ignorance invincible ¹. Mais ici, cette allégation est-elle suffisante? Nous en doutons. Ce qui est vrai, c'est qu'à Paris l'existence de M^{lle} de Malcraï était dès lors si bien établie, si bien admise par tout le monde, que nul ne songeait seulement à faire une enquête.

La grande puissance littéraire du temps, Voltaire qui trônait déjà « sur le Parnasse, » bien qu'il n'y exerçât pas encore la dictature où il parvint plus tard. Voltaire venait lui-même de rendre hommage à la Muse du Croisic.

Le *Mercur*e de juillet 1732 avait publié une quarantaine de vers en style marotique, adressés « A M. Arouët de Voltaire, sur son poème épique de HENRY LE GRAND et sur la vie de CHARLES XII, roi de Suède, par M^{lle} Malcraï de la Vigne ². » Dans cette épître Charles XII et Henri IV viennent « du sombre bord » remercier Voltaire de les avoir célébrés et lui apportent, en témoignage de reconnaissance, les « titres de noblesse » qu'Auguste avait jadis donnés à Virgile. C'est Virgile qui fait ce présent à Voltaire; Auguste a inscrit son consentement sur la pièce; Henri IV et Charles XII, en y apposant leurs sceaux, l'ont authentiquée. — On le voit, l'idée est bizarre, la forme ne la relève pas beaucoup. Mais pourvu qu'il y eût de l'encens, Voltaire ne regardait pas à l'encensoir, surtout quand il était, comme ici, tenu par une main gracieuse, qu'on croyait celle d'une jeune fille déjà en possession de la célébrité. Aussi lui envoya-t-il promptement un exemplaire de sa *Henriade*, de son *Histoire de Charles XII*,

1. Œuvres de Des Forges Maillard, édit. 1759 I, préface, p. xvii-xviii.

2. *Mercur*e de 1732, juillet, p. 1511; et *Poésies de Malcraï*, p. 199.

de ses tragédies d'*Œdipe*, de *Marianne* et de *Brutus*, et outre cela une belle épître¹, probablement en réserve depuis quelque temps dans son tiroir, mais où il cousit, en tête et en queue, deux jolis madrigaux à Malcras. Voici celui du début :

Toi dont la voix brillante a volé sur nos rives,
 Toi qui tiens dans Paris nos Muses attentives,
 Qui sçais si bien associer
 Et la science et l'art de plaire,
 Et les talens de Deshoulière
 Et les études de Dacier :
 J'ose envoyer aux pieds de ta Muse divine
 Quelques foibles écrits, enfans de mon repos ;
Charles fut seulement l'objet de mes travaux,
 Henri Quatre fut mon héros,
 Et tu seras mon héroïne.
 En te donnant mes vers je te veux avouer
 Ce que je suis, ce que je voudrois être,
 Te peindre ici mon âme et te faire connaître
 Celui que tu daignas louer.

Suit une soixantaine de vers, où il décrit ses goûts, ses travaux, ses occupations littéraires, artistiques et scientifiques, en un mot où il parle uniquement de lui. Puis vers la fin, après avoir dit :

1. Dans la notice qu'il a mise en tête du choix de *Poésies diverses de Des Forges Maillard* édité à Paris par A. Quantin (1880, in-8°), M. Honoré Bonhomme dit que l'épître de Voltaire fut provoquée par l'*Ode à M. de Voltaire sur sa Henriade*, imprimée en 1735 dans les *Poésies de M^{lle} de Malcras*, p. 6-8, mais qui aurait été d'abord publiée dans le *Mercur*e de 1732. C'est une légère inexactitude. Cette ode n'avait paru nulle part avant 1735, et n'avait pu provoquer l'épître de Voltaire, qui, elle, figure positivement dans le *Mercur*e de septembre 1732, p. 1887-1891.

L'amour dans mes plaisirs ne mêle plus ses peines,
J'ai quitté prudemment ce dieu qui m'a quitté,

il termine par un second madrigal à l'adresse de Malcrais :

Je fais ce que je puis, hélas ! pour être sage,
Pour amuser ma liberté ;
Mais si quelque jeune beauté,
Empruntant ta vivacité,
Me parloit ton charmant langage,
Je rentrerois bientôt dans ma captivité.

A Paris, le 15 août 1732.

Cette épître de Voltaire communique une force nouvelle, une nouvelle impulsion au flot montant qui, après avoir donné la vogue au nom de Malcrais, le poussait alors de plus en plus vers la grande célébrité. Jusque-là on pouvait avoir quelque doute sur la légitimité d'un succès si prompt, si vivement improvisé. Maintenant l'arbitre du « Parnasse » avait parlé, il avait sacré la dixième Muse, tout le peuple parnassien, suivant son chef, s'empressait de venir défilier devant elle et brûler de l'encens sur ses autels.

C'est l'*Ombre de Des Houlières* qu'on évoque de l'autre monde pour lui rendre hommage ¹. C'est le *Chevalier de Leucotèce* qui, lance au poing, fièrement campé sur son dextrier, force tous venants à confesser la perfection sans égale, en génie comme en beauté, de l'infante Malcrais, dont seul il se prétend digne de posséder le cœur ². Mais l'ardent Carrelet d'Hautefeuille — un dévot

1. *Mercur*e de novembre 1732, p. 2327, et *Poésies de Malcrais*, p. 256.

2. *Mercur*e de 1732 décembre, 1^{er} vol. p. 2570, et *Poésies de Malcrais*, p. 236. Leucotèce, pseudonyme tiré de *Lucotitia*, forme primitive de *Lutetia*, Lutèce ou Paris.

de la première heure — le lui dispute vivement. Sommevesle les met dos à dos, car si Malcrais est pour lui une « Sapho adorable, » c'est une Sapho épurée, « tout esprit et sans faiblesse ¹. » Pour Neufville de Montador, elle est bien plus, elle n'est pas seulement la dixième Muse, elle remplace toutes les Muses et Apollon: Montador ne les invoquera plus, il n'invoquera que Malcrais et ne prendra que d'elle ses inspirations ².

Ce n'est plus de l'enthousiasme, c'est un culte, — cela va devenir tout à l'heure un fanatisme.

VI

Au plus fort de l'engouement, au moment où le *Mercur*e publiait l'épître de Voltaire, un poète de Marseille, esprit délié, avait pourtant soupçonné la fraude; il formula ses soupçons dans un dizain bien tourné, daté de Marseille 3 septembre 1732 et signé des initiales V. D. G. :

Docte Malcrais, dont les gentils écrits
 Dans le *Mercur*e obtiennent toujours place,
 Lorsque je lis vos vers remplis de grâce,
 Certain soupçon se forme en mes esprits.
 Je vous le dis, quand devrois vous déplaire :
 Vous n'êtes femme en aucune façon.
 Si fin génie et sçavoir si profond
 Dans votre sexe est extraordinaire.
 Ainsi je vois, confirmant mon soupçon,
 Que Malcrais n'est qu'un être imaginaire ³.

1. *Mercur*e de 1733, janvier, p. 172 et 173.

2. *Ibid*, p. 64.

3. *Mercur*e d'octobre 1732, p. 2188, et *Poésies de Malcrais*, p. 229.

Cette assertion — qui était une divination — fut traitée de blasphème par les admirateurs et les adorateurs de Malcraï. Il y eut contre V. D. G. un *tolle* général, on le décréta du crime de lèse-beau sexe, on le couvrit d'imprécations ¹. Le chevalier de Leucotèce ne parla plus que de lui casser tête, bras, jambes, et de l'envoyer en cet état faire amende honorable aux pieds de la Muse du Croisic ². Celle-ci, du fond de son sanctuaire, réfuta elle-même le Marseillais d'un ton plus rassis, doucement railleur, en tenant haut le drapeau de la science et du génie féminin ³. Le Marseillais s'en tira en homme d'esprit. Au vantard et bavard chevalier de Leucotèce il lança une réplique verte et ironique, un coup de pointe en pleine poitrine, qui le mit par terre, les quatre fers en l'air ⁴. Puis, voyant le déchaînement général dont il était l'objet, il profita de la réponse que Malcraï lui avait faite et feignit de se rendre à elle galamment :

En attendant que ma Muse
Réponde à tes vers charmans,
Malcraï, reçois mon excuse
D'avoir pu, quelques instans,
Douter de ton existence,
Et penser que ta science,
Cet esprit brillant et fin
Qui dans tes écrits domine,
N'ait pu d'un chef féminin
Recevoir son origine.

1. *Mercur* de 1733, janvier, p. 81; *Ibid.*, mars, p. 442.

2. Voir *Poésies de Malcraï*, p. 237.

3. *Mercur* de 1732, décembre 2^e vol. p. 2781; et *Poésies de Malcraï*, p. 229.

4. *Mercur* de 1733, mars, p. 469.

Mais mon doute est résolu,
 Et de ma misanthropie
 Le nuage a disparu.
 C'en est fait : toute ma vie,
 Je publierai hautement
 Qu'on peut remarquer souvent
 Dans une fille jolie
 Sçavoir profond, grand génie,
 Et quelquefois du bon sens.
 Et si quelque vain critique
 Condamne mon sentiment,
 Malcras sera mon garant,
 Ou plutôt ma preuve unique ¹.

Mais un autre *téméraire*, sous le couvert prudent de trois autres initiales (D. L. F.), met au *Mercure* un huitain où, après avoir vanté le charme puissant des écrits de la « docte Malcras », il ose dire à cette Muse :

Certes, s'il brille dans tes yeux
 Tant de beautez qu'en tes ouvrages,
 Avec de pareils avantages
 Tu dois charmer les hommes et les dieux ².

Est-ce là un doute sur la beauté de Malcras? Non apparemment. Ce n'est pas non plus un acte de foi aveugle et absolu : pour les dévots de la déesse cela vaut crime. Un poète sénéonais le déclare formellement :

Oui, craindre d'assurer qu'en ses yeux mêmes traits,
 Mêmes beautez brillent, et mêmes charmes,
 Que dans ses ouvrages parfaits,
 C'est un vrai crime, que jamais
 Ne pourront expier les larmes ³.

1. *Mercure*, mai, p. 906.

2. *Ibid.*, juin 2^e vol. p. 1330.

3. *Mercure* de 1733, octobre, p. 2155.

On disait cela en Bourgogne, et on le pensait de même par toute la France. Le *Mercure* a-t-il l'imprudence de paraître une fois, une seule, sans vers ni prose de Malcraï ? de suite on lui signifie qu'à la première récidive on le plantera là ¹. On veut du Malcraï toujours, sans cesse, à toute sauce ; on ne s'en rassasie pas. Cette passion, cette frénésie règne partout, jusqu'au fond des montagnes de l'Auvergne. Témoin cette voix du Puy de Dôme :

. A *Mademoiselle de Malcraï de la Vigne*
par le poète de Saint-Denis Combarnaçat ², en Auvergne.

A Saint-Denis Combarnazat
Auriez-vous cru, Malcraï, qu'on vous préconisât ?
L'autre jour Alcïdon, magistrat respectable,

A table,

Chanta sur un bachique ton :

Tout cou-ou-ouleroit dans le gosier Breton ³.

Un chanteur pointilleux le reprit sur la note,

Alcïdon l'endormit en sifflant la linotte.

Belle Malcraï, vos accens gracieux

Annoncent votre gloire aux plus sauvages lieux ;

Votre muse inspire ses charmes

Aux climats où César vit arrêter ses armes

Par la valeur de Vercingétorix.

Vous pourriez vous flatter d'humaniser le Styx ⁴ !

1. Voir dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 10, la lettre III, datée de Marseille, 12 août 1733.

2. Saint-Denis Combarnazat est aujourd'hui une commune du canton de Randan, arrondissement de Riom, département du Puy-de-Dôme.

3. C'est l'avant-dernier vers d'une chanson ou *air bachique* de Malcraï qui commence : *Le Champenois, le Bourguignon*, au *Mercure* de 1732, 1^{er} vol. de décembre, p. 2647, et dans les *Poés. de Malcraï*, p. 198.

4. *Mercure* de 1733, mars, p. 462.

Vercingétorix dans l'histoire de M^{lle} de Malcras ! Et Combarnazat !... Qui diantre s'en serait douté ?

VII

Pendant que les dévots de la dixième Muse se livraient à ces excès d'enthousiasme, que devenait l'objet de leur culte ?

Le talent de Malcras, malheureusement, ne suivait pas la même progression que le zèle incandescent et toujours croissant de ses adorateurs. Empêtré dans les réponses qu'il fallait faire à ces mille hommages, épîtres, compliments et madrigaux, il se délayait, s'affadissait dans tous ces petits vers, il ne retrouvait plus que rarement la franche veine comique du *Feint Organiste*, de l'*Almanach Nantois* et des *Critiques du Mercure*, ou le coloris frais et naturel de ses premières idylles. Cependant, au commencement de 1733, Malcras en publia une nouvelle qui fit grand bruit, l'idylle des *Coquillages*¹.

Ne pouvant répondre aux galantes déclarations de La Roque ni même lui envoyer son portrait qu'il avait demandé, la Muse du Croisic, pour reconnaître l'accueil empressé, enthousiaste, qu'il faisait à toutes ses productions, cueillit sur les grèves bretonnes de jolies coquilles, en remplit une petite caisse, et la remit au messager de Paris, à l'adresse du directeur du *Mercure*. La boîte s'égara en route et n'arriva à destination qu'au bout de

1. *Mercure* de 1733, février, p. 285, et *Poésies de Malcras*, p. 83.

deux mois ; dans l'intervalle on la crut perdue : incident qui donna lieu à l'idylle, dont le début est assez original :

Mes pauvres petits coquillages,
 Que pour le cher La Roque, avec tant de plaisir,
 Mes mains prirent peine à choisir
 Sur les sablons dorés qui bordent nos rivages ;
 Mes pauvres petits coquillages,
 Vous voilà donc perdus ! Un perfide courrier,
 Un scélérat aventurier,
 En allant à Paris, vous a vendus pour boire ;
 Et pour deux coups de vin clairer,
 Dont l'appas triomphant a séduit sa mémoire,
 Vous restez en ôtage au fond d'un cabaret !

Le style de ce début tient moins de l'idylle que de l'épître familière et pittoresque ¹, — et il n'en vaut que mieux. Le reste de la pièce rentre dans le genre grave, sérieux, guindé et même, par endroits, philosophique... Malgré leurs prétentions à la gravité, les *Coquillages* de Malcrais lui valurent un madrigal — comme toujours, très-laudatif, — mais d'une « galanterie un peu trop nue, » au point que La Roque, « ce vieux rétre » (lui-même s'intitulait de la sorte), n'osa pas le mettre au *Mercury* et se crut même obligé, en l'envoyant à Malcrais, d'y remplacer deux vers par deux lignes de points : gaze, d'ailleurs, comme dit Des Forges, absolument transparente, qui laissait tout voir ou tout deviner ².

A côté de ces triomphants *Coquillages*, dans le même cahier du *Mercury*, se trouvait une autre pièce de vers à

1. Dans les éditions des *Œuvres* de Des Forges de 1750 et de 1759, ce début a été enlevé et remplacé par un autre, qui selon nous ne le vaut pas.

2. Voir *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, I, préface, p. XIX.

laquelle nul ne prit garde, une imitation française de l'ode XIX du premier livre d'Horace « par M. Des Forges Maillard, A. A. P. D. B. ¹ » (avocat au Parlement de Bretagne). Ainsi Des Forges tenait à pousser jusqu'au bout, à constater publiquement pour la postérité, la mystification qu'il infligeait à La Roque. Que n'eut-il aussi l'idée de lui envoyer quelque beau madrigal, quelque déclaration bien enflammée, signée de son vrai nom, à l'adresse de Mlle de Malcrais ? Le tour eût été exquis. Le *Mercure* eût inséré ce morceau, comme tout le reste, sans nul scrupule, car La Roque ne se doutait de rien. Le 30 juin 1733, il écrivait encore toute une lettre de compliments à son « illustre et incomparable Bretonne ². » Et le moyen pour lui de douter de l'existence d'une Muse, qui savait si bien amener l'eau, la vogue, les chalands à son moulin ?

Signalons encore, en cette année 1733, un petit conte de Malcrais assez drôle, *les Avocats charitables* ³, et une lettre en prose où elle combat, avec autant d'esprit que de raison, le projet inepte de donner une édition de Montaigne en style du XVIII^e siècle : projet développé par un anonyme dans le *Mercure* de juin, avec un spécimen de ce travestissement appliqué à trois chapitres des *Essais*, condamnation décisive de cette idée grotesque. — La réfutation de Malcrais, qui est fort agréable, parut dans le *Mercure* de septembre ⁴.

1. *Mercure* de février 1733, p. 228 ; et *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, II, p. 174.

2. *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, I, p. XXI.

3. *Mercure*, Mars 1733, p. 480 ; et *Poésies de Malcrais*, p. 159.

4. Voir *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 13 (Lettre IV).

Et le mois suivant vit se produire dans l'existence de notre héroïne une péripétie décisive, qui devait amener le dénouement : elle vint à Paris (octobre 1733).

VIII

Les madrigaux, les épîtres, les déclarations, les éloges en vers ou prose publiés par le *Mercure*, n'étaient pas le seul tribut que Malcraï tirait de ses admirateurs. Nombre d'auteurs lui adressaient leurs ouvrages, avec ou sans lettre d'envoi, par l'intermédiaire de La Roque, qui les faisait parvenir.

Alors vivait à Paris un homme riche, amateur éclairé des arts et des lettres, lettré lui-même et Mécène des beaux esprits, Titon du Tillet. Il avait fait exécuter à ses frais ce *Parnasse françois* en bronze haut de huit à dix pieds, qu'on voit encore à la Bibliothèque Nationale, et décrit ce monument, avec de savantes notices sur les poètes français, dans un volume in-folio. Par le canal de La Roque, il fit hommage de ce volume à la docte Malcraï, avec une lettre obligeante ¹, que le directeur du *Mercure* envoya à la prétendue demoiselle le 30 juin 1733. Des Forges ne répondait jamais aux lettres de ce genre autrement que par des pièces mises au *Mercure* sous le nom de la Muse du Croisic. Jamais encore, il n'avait écrit — ou plutôt fait écrire par M^{me} de Mondoret — de lettres particulières signées Malcraï, si ce n'est à La Roque. Mais cette fois, il y avait tant d'ouverture de cœur dans la missive de Titon, que notre poète se crut obligé d'y faire réponse,

1. *Œuvres* de Des F., édit. 1759, I, préface, p. XXI-XXII.

en gardant toutefois son pseudonyme. Titon répliqua, montrant plus à plein encore sa droiture, sa franchise et sa générosité. Des Forges se fit scrupule de mystifier un si galant homme : « Son esprit, sa candeur, son amabilité, « dit-il dans ses *Mémoires* m'engagèrent à lui révéler « mon secret. Il m'en aima davantage ¹. »

La correspondance se prolongea. Titon, désireux de connaître Des Forges, le pressait de venir à Paris.

C'était là de tout temps le rêve de notre poète ; en ce moment il était de plus vivement séduit par l'idée d'aller dans la capitale déposer son masque pour y jouir, sous son vrai nom, de la gloire acquise à celui de Malcraïs.

Cependant il résistait ; Titon insista. Entre eux s'engagea par lettres le dialogue suivant :

— Pourquoi donc ne voulez-vous pas venir à Paris, « le séjour des Muses et des talents ? »

— Faute d'argent pour y vivre, répondit Des Forges.

— Si ce n'est que cela, « ne vous embarrassez de rien : » je vous hébergerai, nourrirai, défrayerai tant qu'il vous plaira. Venez vite, je vous attends ².

Une invitation aussi pressante, aussi amicale, eut raison de la résistance de Des Forges ; il arriva à Paris, chez Titon du Tillet, vers la fin d'octobre 1733.

Cette date est importante à fixer. On sait, par notre poète lui-même, qu'il resta chez le bon Titon quatorze à quinze mois ³ ; qu'ensuite, en raison de circonstances dont on parlera plus loin, il passa dix-sept à dix-huit mois dans la province de Forez, d'où il partit aux premiers

1. *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, p. xxii.

2. *Ibid.*, I. Préface et mémoires, p. xxiii.

3. *Ibid.*, p. xxx, et *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 33.

jours d'août 1736 pour revenir en Bretagne ¹. Cela met son arrivée en Forez au commencement de février 1735. Avec la difficulté des routes, la lenteur des communications à cette époque, surtout au cœur de l'hiver, il dut mettre au moins quinze jours à s'y rendre : il avait donc dû quitter Paris peu de temps après le premier jour de l'an, vers le 10 ou le 15 janvier 1735. Cette époque marque le terme de son séjour chez Titon : pour en trouver le début, il faut remonter de quatorze ou quinze mois en arrière, ce qui nous mène précisément à la seconde moitié d'octobre 1733, date du premier voyage de Des Forges à Paris.

Voyons les conséquences de ce voyage, les incidents de ce séjour, en prenant soin d'écarter les faits imaginaires dont on l'a quelquefois surchargé et qui en altèrent la physionomie.

IX

Dans une intéressante notice sur notre poète, qui ouvre l'édition de ses *Poésies diverses* publiée en 1880 chez Quantin à Paris, M. Honoré Bonhomme dit que, peu de jours après l'arrivée de Des Forges chez Titon du Tillet, celui-ci donna un « grand dîner » d'hommes de lettres, « parmi lesquels il eut la malice de comprendre Néricault-Destouches, La Motte-Houdart et quelques autres beaux esprits qui, comme eux, avaient été personnellement

1. Lettre de Des Forges à René Chevaye du 9 novembre 1736, dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 19, 20, et p. 22, notes 2 et 5.

« mystifiés par Des Forges, » — et qu'au beau milieu du repas il présenta solennellement ce dernier à ses convives comme étant l'original de M^{lle} de Malcraï. — M. Bonhomme donne du fait un détail précis, circonstancié, que l'on croirait volontiers émané d'un témoin oculaire, et comme conséquence de ce dîner il ajoute : « Ce ne fut « pour Des Forges, pendant les premiers jours de sa présence à Paris, qu'une suite non interrompue de fêtes « et de festins » (p. xiv et xv).

Mais à l'appui de ce récit il ne cite aucune source, aucune autorité. Tous ces faits — dont le détail est fort agréable — nous sommes réduits, malheureusement, à les croire imaginaires et même, nous le craignons, inconciliables avec des dates et des renseignements certains.

Si cette histoire de dîner était vraie, dès le lendemain, nécessairement, tout Paris aurait su la présence de Des Forges dans la capitale et son identité avec M^{lle} de Malcraï. Or, Des Forges lui-même publia dès 1736 un récit de son séjour chez Titon du Tillet, où il dit nettement : « Je demurai six mois à Paris, sans être connu que de « très peu de personnes ¹. » Ajoutez à cela que des deux convives nommés comme ayant pris part à ce festin (qui aurait eu lieu, forcément, à la fin d'octobre ou au commencement de novembre 1733), l'un, La Motte-Houdart, était mort depuis deux ans (le 26 décembre 1731); et l'autre, Néricault Des Touches, plus de trois mois après la date de ce prétendu dîner, croyait encore fermement à l'existence de M^{lle} de Malcraï, puisque l'épître qu'il lui adressa et qu'on cite partout parut seulement dans le *Mercure* de février 1734 (p. 219).

1. *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 30; et *A musemens du cœur et de l'esprit*, t. X, p. 133.

Nous regrettons d'avoir à contredire un aimable écrivain ; et s'il s'agissait seulement de quelques détails de mise en scène dont on eût orné le récit d'un fait réel ou au moins probable, nous nous garderions de contester. Mais, outre que le fait en lui-même est, comme on vient de le voir, impossible, il a l'inconvénient assez grave de donner une couleur fautive au caractère de Des Forges dans son voyage à Paris et de lui prêter une sorte d'attitude tapageuse — ou, si l'on veut, théâtrale, — par laquelle il eût semblé braver les victimes de sa mystification et provoquer leur mécontentement, leurs représailles. Or, c'est là ce que notre poète s'attacha soigneusement à éviter. Il garda, avec grande convenance, un modeste incognito et ne révéla que par occasion, ou par des démarches de politesse personnelle, le fait de son séjour à Paris et le secret de son pseudonyme féminin : en sorte qu'après six mois et plus de ce séjour, ce secret (il vient de nous le dire et nous en verrons d'autres preuves plus loin) « n'était encore connu que de « très peu de personnes. »

Une des premières personnes (la première, ce semble, après Titon) que Des Forges prit soin de détromper, ce fut Voltaire. On n'a pas fait figurer celui-ci parmi les convives du prétendu dîner de bienvenue où Titon aurait présenté notre poète aux hommes de lettres et dévoilé en même temps le secret du pseudonyme de Malcrais. C'est après ce dîner, même après toute la « série de fêtes et de festins » dont il fut suivi, — alors donc que tout Paris devait déjà connaître et le secret de Malcrais et le séjour de Des Forges dans la capitale ; — c'est alors seulement que ce dernier (suivant le récit de M. Bonhomme) Des Forges serait allé avec Titon du Tillet faire visite à Voltaire pour lui apprendre... ce que tout le monde

savait déjà. Si les choses s'étaient passées ainsi, Voltaire eût eu lieu d'être mécontent, et ce procédé médiocre venant aggraver la petite mystification dont il avait été la victime, on comprendrait un peu mieux le ressentiment dont le grand écrivain ajourna pendant quinze ans (c'est là ce qui est drôle) l'injurieuse explosion. Mais ici encore ce récit ne s'appuie d'aucune preuve, et il a contre lui le témoignage précis de Des Forges, qui raconte comme suit son arrivée à Paris :

« Je pris la messagerie à Nantes, d'où j'informai M. Titon du Tillet du jour que je devois arriver à Paris. J'y trouvai, dans le lieu où descend le messenger, son valet de chambre qui m'attendoit avec un carrosse. Je fus donc conduit chez mon ami, je devois dire chez mon père, puisqu'il me régénéra par sa tendre amitié et ses sages instructions. — Nous allâmes faire visite ensemble à M. de Voltaire. Il fut à l'abord étonné de cette apparition. Mais revenu de sa surprise, il m'accueillit avec gaieté et m'honora d'autant de marques d'estime et d'amitié que j'en pouvois attendre du plus bel esprit de l'Europe. Il plaisanta lui-même sur son erreur amoureuse avec grâce et légèreté. Il me dit même que, sans s'égarer dans le *formosum pastor Coridon*, sa tendresse pour moi alloit se changer en amitié. — Ma métamorphose, dont le secret n'étoit pas encore publiquement dévoilé, occasionna plusieurs scènes ¹, etc. »

Ainsi, la première visite de Des Forges à Paris fut pour Voltaire et elle eut lieu avant que l'histoire du pseudonyme de notre poète eût transpiré dans le public.

Les deux premiers personnages que l'on détrompa après Voltaire, sur l'existence de M^{lle} de Malcraix, furent Fontenelle et Destouches le comique (Néricault des Touches) : c'est Bouguer, le célèbre mathématicien, le grand ami de

1. *Œuvres* de D. F. M., édit. 1759, t. I, préface, p. xxiii-xxiv.

Des Forges qui, en leur « révélant le mystère, » commit envers notre poète et à son insu ce que celui-ci appelle « une infidélité ¹ » : tellement, dans les premiers mois de son séjour à Paris, Des Forges avait à cœur de ne voir trahir en public ni son incognito personnel, ni le secret de M^{lle} de Malcraïs.

Destouches lui-même n'en fut pas instruit de bonne heure, puisque (comme je l'ai dit plus haut) en février 1734, c'est-à-dire quatre mois après l'arrivée de Des Forges à Paris, non seulement il croyait encore à l'existence de la dixième Muse, mais il lui adressait, en plein *Mercur*e, un des plus ardents, des plus convaincus et des plus complets hommages qu'elle eût reçus jusque-là, vraiment digne — nous allons le voir — de clore la série. — Destouches, dans cette pièce, se reproche d'abord d'avoir tant tardé ; il dit à Malcraïs :

Jusques ici, dans le silence
 Content d'admirer vos écrits
 Et charmé que toute la France
 Vous en donnât le juste prix,
 J'ai sçu résister à l'envie,
 A l'ardeur de vous exalter ;
 Mais enfin mon âme ravie
 Ne sçauroit plus y résister.

Il brûle de rattraper le temps perdu, et il va y réussir :

Je veux d'une Muse nouvelle
 Chanter les admirables traits,
 Et la déesse la plus belle
 Pour mon cœur auroit moins d'attraits
 Que n'en a l'illustre immortelle
 Qui porte le nom de MALCRAÏS.

1. *Lettres nouvelles* de D. F. M., p. 30, et *Amus. du cœur et de l'esprit*, t. x, p. 133.

Il ne l'a pas vue, hélas ! Il n'en va pas moins faire son portrait :

Son esprit me la représente
Vive, gracieuse, amusante.
De ses beaux yeux le feu charmant
Pénètre jusqu'au fond de l'âme.
Qui la voit, l'entend un moment,
Ressent la plus ardente flamme
Et fait en soi-même serment
De l'aimer éternellement.

Oui, telle est l'admirable idée
Que je me fais de vous, MALCRAIS...
Quelque sujet que vous traitiez,
Partout on vous trouve admirable,
Et quelque ton que vous preniez,
Vous paraissez toujours aimable.
Que l'on célèbre vos talens,
Du Couchant jusques à l'Aurore ;
Qu'on vous admire, j'y consens.
Moi, je fais plus : je vous adore !¹

Pris de pitié sans doute pour une passion qui éclatait avec une telle violence, et afin d'y couper court, Bouguer instruisit Destouches du véritable sexe de la Muse du Croisic, ce qui n'empêcha point celle-ci de répondre d'un ton obligeant mais assez calme, toujours sous son nom de Malcrais, aux brûlantes déclarations de Destouches dans le *Mercury* du mois de mai 1734².

1. « A Mademoiselle de Malcrais. Epitre » signée N. D., dans le *Mercury* de février 1734, p. 219-222 ; et dans les *Poésies de M^{lle} de Malcrais*, p. 244-247, avec le nom de Néricault-Destouches.

2. Voir dans le *Mercury* de mai 1734 (p. 870-871) la « Réponse à l'Epitre de M. Néricault-Destouches, de l'Académie

Connue ainsi d'abord de quelques personnes seulement, la vérité sur Malcrais perça peu à peu, de proche en proche parmi les gens de lettres, sans se répandre encore dans le public. Mais un certain jour Des Forges étant au café Gradot, voisin du Pont-Neuf et très fréquenté alors des lettrés, y rencontra M. Melon¹, ancien secrétaire du Régent, économiste distingué et surtout homme d'esprit, avec qui il avait eu récemment quelques relations d'affaires et qui était au courant de l'histoire de M^{lle} de Malcrais. « Il me demanda (dit Des Forges dans « une relation écrite en 1736) si je voulois qu'il m'annon-
« çât (dans le café Gradot) sous mon nom de fille.

— « Gardez-vous-en bien, lui répondis-je ; vous défriseriez mon chignon en me décoiffant, et cette catastrophe trophe feroit tort à mon établissement. »

« Quelque prière que je pusse lui faire, il refusa de s'y rendre et m'annonça pour M^{lle} de Malcrais de la Vigne. Cette manière de me démasquer me déconcerta ; je pris la fuite et je fus à peine remarqué. Comme il badina et qu'il

« François, insérée dans le *Mercur* du mois de février dernier, p. 219, par M^{lle} de Malcrais de la Vigne, du Croisic en « Bretagne. » Cette Réponse est reproduite dans les *Poésies de Malcrais*, p. 247-248.

1. Melon (Jean-François), né à Tulle dans la seconde moitié du xvii^e siècle, mort en 1738 ; lettré, savant, économiste et administrateur fort distingué ; d'abord avocat au Parlement de Bordeaux et l'un des fondateurs de l'Académie de cette ville en 1712 ; plus tard inspecteur des fermes à Bordeaux, puis secrétaire et conseiller intime du régent Philippe d'Orléans ; auteur d'un *Essai politique sur le commerce*, imprimé en 1734 et fort estimé. Dans la préface des *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759 (I, p. xxv), on lui donne à tort le nom de *Melun* et la qualité de conseiller au Parlement de Bordeaux : erreur répétée dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard (p. 35, note 8), et que la note présente doit rectifier.

eut la précaution de ne point avouer franchement qui j'étois, le bruit courut aussitôt que M^{lle} Malcras de la Vigne étoit à Paris déguisée en homme ¹. »

Ce bruit vint jusqu'au lieutenant de police Hérault, à qui l'on représenta Malcras comme une gourgandine courant le monde en culotte, pour se livrer plus commodément « à ses inclinations débauchées. » Hérault jugea nécessaire d'arrêter les exploits de la donzelle et de la mettre au Fort-Lévêque. Ayant su que, la veille de son apparition au café Gradot, elle avait dîné chez Prault le libraire, avec quelques beaux esprits dont l'un, Beauchamps, auteur des *Recherches sur le théâtre français*, était fort connu du lieutenant de police, ce magistrat le fit appeler et sut de lui que, si Malcras était fille dans le *Mercur de France*, partout ailleurs elle était homme et répondait au nom de Des Forges Maillard, ce qui réduisait à néant tous les mauvais bruits débités sur son compte. Cette aventure qui amusa beaucoup le lieutenant de police, ne tarda point à devenir publique, et dès lors tout Paris sut que M^{lle} de Malcras était purement un ingénieux pseudonyme inventé par le poète du Croisic.

Cela eut lieu, suivant le récit de Des Forges, six mois après son arrivée à Paris, c'est-à-dire dans le courant de mai 1734. Ce qui — notons-le — n'empêcha pas le *Mercur* d'insérer encore en juin, juillet, août 1734, et même dans les premiers mois de 1735, des pièces de divers auteurs adressées à M^{lle} de Malcras, et même des poésies de Des Forges signées de ce nom féminin ².

1. *Lettres nouvelles* de D. F. M., p. 31-32, — et *Œuvres* de D. F. M., édit 1759, I, préf., p. xxv-xxvi.

2. Voir à l'Appendice du présent volume, l'article intitulé *Collaboration de M^{lle} de Malcras au Mercur de France*, ci-dessous, p. 123.

X

Le séjour de Des Forges à Paris fut égayé de plusieurs scènes plaisantes dues à la double équivoque de son vrai et de son faux nom, de son vrai et de son faux sexe, parfois même aux habits de femme dont il s'affubla en quelques rencontres pour l'amusement de ses hôtes, et qui, grâce à la finesse de ses traits et de sa taille, lui seyaient fort ¹.

Nous n'insisterons pas sur ces épisodes, mais nous rechercherons si notre poète atteignit son but ; si, après avoir tué M^{lle} de Malcraï, il réussit à en hériter, c'est-à-dire, à conserver pour lui-même, sous son propre nom, la brillante réputation acquise à son galant pseudonyme. Evidemment il dut y avoir du déchet ; dans ce tas de louanges la galanterie entrainait pour beaucoup, elle était au moins coupable de toutes les hyperboles, qui montaient haut. Comme, au demeurant, il y avait dans les vers attribués à Malcraï pas mal d'esprit et de talent, surtout au goût du temps, — ôtant du tas l'hyperbole et les menus suffrages de la galanterie, il devait rester encore un joli lot à Des Forges Maillard.

1. Dans ses *Mémoires historiques* (dont il a fait la Préface de l'édition de ses *Œuvres* de 1759), Des Forges raconte l'histoire plaisante d'un souper où, grâce à des atours féminins que lui avait fournis son amphitryon, il se fit, à la grande jubilation de l'assistance, conter fleurette pendant tout le repas par un brave capitaine de dragons, ravi de pouvoir faire la cour à l'illustre Malcraï (*Œuvres*, I, p. xxviii-xxx). Si notre poète avait été « un grand gaillard de cinq pieds six pouces » avec des « yeux pétillant d'ardeur virile », comme le dit M. H. Bonhomme (*Poésies diverses* de D. F. M., édit. Quantin, 1880, p. xii et xv), la méprise du galant capitaine eût été impossible.

Cependant, à en croire toutes les Biographies générales (sauf la *Biographie bretonne*) et la presque totalité des historiens et histoires littéraires qui concernent cette époque, il aurait été sifflé par tout le monde comme poète ridicule dès le lendemain de sa métamorphose, et serait tombé depuis lors dans un mépris et dans un oubli complet.

C'est là à peu près le contraire du vrai. Mais les Biographies, les histoires sont excusables : elles se bornent à répéter un mensonge tout fait, sorti de la plume de Voltaire. Nous parlerons bientôt de ce mensonge, nous en pèserons la valeur historique et morale. Mais il nous faut d'abord rechercher et établir, par des témoignages précis, irréfutables, quelles conséquences eut en réalité, pour la situation littéraire de Des Forges, la divulgation de son identité avec la prétendue Muse du Croisic.

Il convient peut-être de distinguer ici le public et les beaux-esprits. Ceux-ci, dupes d'un stratagème qui n'était pas dirigé contre eux, pouvaient cependant en garder quelque rancune. Le public, qui avait eu double spectacle — d'abord la comédie jouée par Malcraï, ensuite la déconvenue de ses adorateurs, — et qui s'était amusé de l'un et de l'autre, était, ce semble, dans une meilleure condition pour juger impartialement.

Dans les beaux-esprits, il faut aussi distinguer deux rangs : le premier, composé de l'état-major, des chefs de colonnes, des auteurs les plus célèbres du temps, que leur célébrité même rendait plus sensibles aux piquères de l'amour-propre ; parmi les adorateurs déçus ou ex-adorateurs de Malcraï, on en comptait au moins trois, Voltaire, Destouches et Fontenelle, dont le dernier, sans avoir affiché ses sentiments dans le *Mercur*, n'en avait pas moins publiquement exprimé son estime admirative pour la Muse du Croisic.

Après ceux-là venait le second rang, soldats et sous-officiers de l'armée du Parnasse, le moyen et le menu fretin des beaux esprits, — les Pesselier, les Tanevot, les Carrelet d'Hautefeuille, et Frigot, et Claville, et Sommevesle, et Servin, et Gresland, et Seré de Rieux, et les chevaliers de Leucotèce et les bergers de Lutèce, etc., etc., — qui tous s'étaient à l'envi rués sur la divine Malcraï, non comme sur une proie, mais comme aux pieds d'une idole, luttant entre eux de louanges, de flatteries, d'hyperboles, d'adorations, jonchant à qui mieux mieux, sans arrêt et sans fatigue, les pages du *Mercury* de leurs interminables pièces de rimes adulatrices, comme d'immenses tapis de fleurs étendus respectueusement sur le chemin où doit passer la divinité. Ah ! ceux-là ne renièrent pas leur culte. Le secret de Malcraï était connu de tous, que Servin, Claville, Pesselier, etc., n'en continuaient pas moins de faire fumer devant son autel, sur les colonnes du *Mercury*, leurs petites cassolettes ¹.

Au mois d'avril 1735, — alors que, depuis près d'un an, au vu et su de tout le monde, le jupon de la chaste demoiselle s'était changé en culotte à l'usage de Des Forges Maillard, — l'un d'eux venait encore offrir à la dixième Muse un *Bouquet* poétique et lui disait :

Mais quel bouquet t'offrir ? Des vers ? c'est être fou ;
 Un semblable présent seroit-il à sa place
 Pour qui sait disposer des trésors du Parnasse ?
 Ce seroit envoyer un lingot au Pérou ;
 Ce seroit porter à Neptune
 Le don ridicule et nouveau

1. Voir ci-dessus, à l'*Appendice*, la table de la *Collaboration de Mlle de Malcraï au Mercury de France*, juin 1734, février, mars et avril 1735.

De quelques gouttes d'eau.
Des fleurs ? Offrir les dons de Flore
A celle qu'Apollon couronne de lauriers ¹ !
Etc.....

Un autre, pour concilier à la fois les talents et les sexes, déclare reconnaître dans les vers de la Muse croisicaise les génies combinés de M^{lle} de Scudéry, de M^{me} Des Houlières, de Pavillon et de Segrais :

Ce sont eux, je les vois, je reconnois leurs traits ;
Ils sont bien sûrs de nos suffrages,
Lorsque, pour s'illustrer par de nouveaux ouvrages,
Ils prennent le nom de Malcras ².

Ainsi, dans le gros de l'armée parnassienne, parmi les beaux esprits du second rang, de beaucoup les plus nombreux et qui formaient ce qu'on appelait dès lors la classe des gens de lettres, la transformation de Malcras en Des Forges ne porta aucun tort à celui-ci, qui hérita en nom propre de toute la réputation, de toute l'estime littéraire acquise à son pseudonyme féminin.

XI

En fut-il de même dans le premier rang, dans l'état-major de la « république des lettres ? » Comment, en particulier, cette transformation fut-elle prise par les trois

1. « Lettre et bouquet à M^{lle} de Malcras par M. Pesselier, » dans le *Mercure* de 1735, avril, p. 710.

2. « Remerciement de M. de Claville à M^{lle} de Malcras de la Vigne, sur ce qu'elle lui a fait présent du recueil de ses Poésies » dans le *Mercure* de 1735, mars, p. 487.

célèbres écrivains spécialement intéressés à l'événement, Voltaire, Fontenelle, Destouches ?

Le dernier pouvait avoir quelque droit d'être mécontent. On l'avait laissé s'embourber jusqu'au cou et jusqu'au dernier moment dans le culte de la fausse Muse. Quand Des Forges était depuis quatre mois à Paris, quand Voltaire et les amis de Titon du Tillet étaient déjà détrompés sur l'existence de Malcrais, quand il était facile d'aviser aussi Destouches par l'intermédiaire de Bouguer, on le laissa au contraire afficher solennellement sa foi dans cette bourde et brûler un encens enthousiaste sur l'autel de la déesse, la veille du jour où elle allait rentrer dans le néant. Malgré cela, loin de garder rancune à Des Forges, Destouches lia avec lui d'excellentes relations et ne cessa de professer pour son caractère et son talent une très grande estime, comme le prouve la lettre suivante, écrite quelques années après :

« Je suis ravi, Monsieur, que vous vous soyez souvenu de moi, et je vous en remercie de tout mon cœur. Votre lettre m'a fait d'autant plus de plaisir que je commençois à me persuader que vous m'aviez tout à fait oublié. En quelque lieu que votre fortune vous conduise ou vous fixe, comptez que vous aurez toujours en moi un ami très dévoué et prêt par conséquent à vous en donner les preuves les plus essentielles, si elles sont en mon pouvoir. Ne m'épargnez point, je vous prie, quand vous aurez l'occasion de me mettre à l'épreuve, et croyez qu'on ne peut être plus sensible que je le suis aux vœux que vous faites en ma faveur. Si les miens pouvoient être exaucés, la fortune ne vous conduiroit pas loin de nous. Elle vous établiroit à Paris, *comme vous le méritez, et je jouirois du plaisir tant désiré d'y avoir un illustre et excellent ami, avec qui je serois charmé de passer une partie de ma vie.* Voilà très sincèrement comme je pense sur votre sujet ¹. »

1. *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, I, préface, p.

Fontenelle, âgé alors de soixante-seize ans et en possession d'une sorte de principat littéraire, avait été, lui aussi, nous l'avons dit, au nombre des adorateurs de M^{lle} de Malcras. Des Forges, conduit par Titon du Tillet, alla lui rendre visite et lui montrer la véritable figure de la Muse du Croisic. Le vieillard le reçut fort bien et voulut, malgré ses protestations, descendre pour le reconduire : — « Car, dit-il plaisamment, que penseroit-on de moi si « l'on savoit qu'ayant été honoré de la visite d'une aussi « illustre demoiselle, je l'ai laissée descendre sans lui donner la main jusqu'à la porte ¹ ? »

Quant à Voltaire, nous avons vu plus haut avec quelle cordialité et quels témoignages d'estime il avait accueilli notre poète, lorsqu'il lui fut présenté sous son vrai nom et sous sa vraie forme, par Titon du Tillet (voir plus haut, p. XLII).

Dira-t-on que Voltaire fut surpris par l'imprévu de cette visite et que, ne voulant pas manquer à la politesse, il paya Des Forges de compliments banaux, masquant un vif et réel ressentiment ? — Mais deux ans plus tard, quand il avait eu tout le temps de la réflexion et tous les moyens de revenir sur une surprise (s'il y en avait eu une), nous le voyons persister dans les mêmes sentiments et même les exprimer en termes plus vifs, plus cordiaux, plus explicites. A Des Forges, qui résidait alors dans le Forez et qui lui avait écrit de Montbrison, Voltaire, le 23 juillet 1735, répond de Vassil en ces termes :

« Votre changement de sexe, Monsieur, n'a rien altéré de

LII-LIII. — Cette lettre doit être de la fin de 1742 ou des premiers jours de 1743, quand Des Forges était contrôleur du dixième dans le Poitou.

1. *Ibid.*, p. LIV.

mon estime pour vous. *La plaisanterie que vous avez faite est un des bons tours dont on se soit avisé, et cela seul serait auprès de moi un grand mérite.* Mais vous en avez d'autre que celui d'attrapper le monde. *Vous avez celui de plaire, soit en homme, soit en femme.* Vous êtes actuellement sur les bords du Lignon, et de Nymphé de la mer vous voilà devenu berger d'Astrée. Si ce pays-là vous inspire quelques vers, je vous prie de m'en faire part. Pour moi j'ai un peu abandonné la poésie, dans la campagne où je suis. A présent, je songe à vivre :

Duco sollicitæ jucunda oblivia vitæ.

« Cette vie sera plus heureuse encore, *si vous me donnez part des fruits de votre loisir.* Je suis fâché que la Champagne soit si loin du Lignon. *Mais c'est véritablement vivre ensemble que de se communiquer les fruits de son esprit et les sentiments de son âme* ¹. »

Impossible d'exprimer d'une façon plus cordiale une estime plus entière du talent et du caractère d'un honnête homme. Cette prose familière, intime, a certainement plus de portée, plus de valeur sérieuse que les hyperboles plus ou moins poétiques de l'Épître à M^{lle} de Malerais citée plus haut (ci-dessus, p. xxviii-xxix), et nous ferons voir un peu plus loin que, dix ans plus tard (en 1745), Voltaire avait pour Des Forges les mêmes sentiments.

1. *Ibid.*, p. xxxii. — Dans toutes les éditions de la correspondance de Voltaire, cette lettre figure avec cette date : « Le ... « février 1735. » Dans la « Préface ou Mémoires historiques » de Des Forges, elle est datée : « A Vassy en Champagne, ce 23 juillet « let, » sans indication d'année. Elle est en réalité du 23 juillet 1735, car nous avons entre les mains une lettre inédite de Des Forges Maillard du 11 août 1735, où il écrit à Tison du Tillet : « J'ay reçu un lettre pleine d'amitié de M. de Voltaire ; il est à « Vassy en Champagne ; voici comme sa lettre finit : *Cette vie sera « plus heureuse encore...* [etc. jusqu'à la fin de la lettre ci-dessus].
• Vous voyez qu'on ne sauroit témoigner plus d'amitié. »

Ainsi, dans le monde des beaux-esprits, des poètes, des écrivains et des lettrés, parmi ceux du premier rang comme parmi ceux du second, la métamorphose de M^{lle} de Malcras en Des Forges Maillard ne nuisit aucunement à celui-ci, qui — abstraction faite des déclarations et hyperboles galantes que nul n'avait pu prendre au sérieux — hérita de toute l'estime et de la renommée littéraire acquise à son pseudonyme féminin.

XII

Des Forges eut-il même fortune du côté du public, ou faut-il croire, sur la foi des Biographies, que malgré l'opinion des beaux-esprits qui lui restait favorable, notre auteur, quand il eut repris son sexe, soit devenu la bête noire du public proprement dit, qui, brûlant ce qu'il avait adoré, n'eût plus vu en lui qu'un poète plat, ennuyeux et ridicule ?

Là-dessus nous avons un témoignage excellent, émanant d'un témoin oculaire, très bien renseigné, très compétent et très impartial, le célèbre poète Piron.

Piron n'eut jamais avec Des Forges de relations personnelles ; mais il était à Paris lors de l'histoire de M^{lle} de Malcras ; très lancé dans les lettres, fréquentant tous les mondes, il suivit de près ce curieux épisode littéraire, dont il fit peu de temps après (en 1738) l'un des ressorts de la grande comédie où il avait mis son âme, *la Métromanie*. Plus tard, en réimprimant ce chef-d'œuvre (en 1758), il y joignit une longue préface très curieuse, où il explique comment il a fait cette pièce, et voici comme il y parle de l'histoire de M^{lle} de Malcras :

« Un homme d'esprit, de talent et de mérite s'étoit diverti pendant deux ou trois ans au fond de la Bretagne à nous donner le change, en publiant tous les mois, dans les *Mercures*, des pièces fugitives en vers sous le nom supposé d'une M^{lle} de Malcrais de la Vigne. La mascarade avoit parfaitement réussi. Ces pièces ingénieuses et joliment versifiées, en droit par conséquent de plaire déjà par elles-mêmes, ne perdoient rien, comme on peut croire, à se produire sous l'enveloppe d'un sexe dont la seule et charmante idée suffit pour disposer les cœurs à la complaisance, et les esprits à l'admiration. La Sapho supposée fit donc honneur et profit à ses *Mercures*. Elle triompha au point que la galanterie mit pour elle en jeu la plume de plus d'un bel esprit *qui vit encore*, et qui, s'il écrivait jamais son histoire amoureuse, nous souffleroit cette anecdote. Ils rimèrent des fadeurs à M^{lle} de Malcrais. Elle de riposter ; l'intrigue se noue ; les galans prennent feu de plus en plus. Tout alloit le mieux du monde au gré du public amusé, et la comédie n'étoit pas pour finir sitôt, si notre poète breton, ayant ri ce qu'il en vouloit et désirant jouir de sa gloire à visage découvert, n'eût précipité le dénoûment en venant mettre le masque bas à Paris. *Il y perdit peu sous les yeux du public, qui, désabusé sur le sexe, ne rabattit presque rien de ses éloges* ¹. »

Ainsi — à part les galantes hyperboles — le public, comme les lettrés grands et petits, maintint au talent de Des Forges l'estime qu'il avait montrée pour celui de Malcrais.

XIII

En veut-on d'autres preuves ? En voici d'un autre genre et d'irrécusables.

Notre poète voulut profiter de la vogue acquise à son

1. *Œuvres* d'Alexis Piron ; Paris, Duchesne, 1758, t. III, p. 266.

nom, à sa personne par l'histoire de Malcraï, pour publier un recueil de ses œuvres. Rien de plus naturel ; mais de quel nom signer ce volume ? Malcraï ou Des Forges ? Sur les conseils de quelques amis, il se décida pour le premier, et le recueil parut en décembre 1734, sous forme d'un in-douze de 280 pages avec la date de 1735 et le titre de *Poésies de Mademoiselle de Malcraï de la Vigne* ¹. Ce titre pouvait prêter à la critique : d'abord il n'était pas fort exact, car sur 130 pièces de notre poète que contient ce volume, 49 seulement avaient paru dans le *Mercure* avec la signature de Malcraï ; le reste, c'est-à-dire près des deux tiers, n'avaient pas encore vu le jour, et comme à ce moment tout le monde savait que M^{lle} de Malcraï n'existait point, il était vraiment assez singulier de prétendre lui attribuer tant de vers qui n'avaient jamais paru sous son nom, d'autant que plusieurs d'entre eux, venant d'une jeune demoiselle, avaient de quoi étonner. Puis, à prolonger outre mesure une comédie désormais achevée et qui ne trompait plus personne, n'y avait-il pas quelque affectation et comme une apparence de vouloir braver les victimes de cette mystification ? Des Forges lui-même, après l'événement, semble s'être aperçu de sa maladresse, car à deux reprises, en racontant l'histoire de M^{lle} de Malcraï, il a éprouvé le besoin de la justifier ² sans y

1. Le *Mercure* de 1734, décembre vol. II, p. 2874, contient cette annonce : « Les *Poésies de M^{lle} de Malcraï de la Vigne*, dont on attendoit l'impression avec impatience, se vendent à Paris chez la veuve Pissot, quai de Conti, chez Chaubert, Clousier, Nully et Ribou. Le prix est de 30 sols en brochure. »

2. D'abord dans la lettre à M. de B*** du 29 décembre 1736, insérée au tome X des *Amusemens du cœur et de l'esprit*, p. 121 et suiv. (voir *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 32) ; puis dans les *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, t. I, préface p. xxvii.

réussir très bien. Cette maladresse fut relevée dès lors par le *Journal des Savants* qui, après avoir constaté le succès des vers de Malcras dans le *Mercur de France*, ajoutait : « M. Des Forges, voyant la réputation de ses vers suffisamment établie, est venu enfin depuis quelque tems à Paris, où il s'est avisé de se démasquer, au grand étonnement de tous les galans de M^{lle} de Malcras. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il a cru pouvoir reprendre son masque pour l'impression des mêmes pièces, mais l'artifice n'a plus réussi¹. »

Ce journal note également certaines pièces du volume d'une allure toute masculine, et s'étonne de « l'opinion de ceux qui, après les avoir lues dans le *Mercur*, n'ont pas laissé de croire que ces poésies avaient pour auteur une demoiselle, — à moins qu'ils n'ayent eu de la demoiselle une idée bien singulière². » Mais cette observation porte à faux ; car les pièces en question³ n'avaient point paru dans le *Mercur*, et quand on put les lire dans le volume des *Poésies de M^{lle} de Malcras*, tout le monde savait que « la demoiselle » avoit toujours porté des culottes. — Malgré ces critiques, le *Journal des Savants* ne conteste pas le succès des vers de Des Forges ; il fait des éloges de plusieurs pièces avec nombreuses citations ; il consacre au volume un article dont l'étendue⁴ atteste l'importance littéraire du livre.

Dans le *Mercur* c'est mieux encore, le compte rendu dégénère en panégyrique :

1. *Journal des Savants*, année 1735, août, p. 400.

2. *Ibid.* p. 407.

3. Entre autres, *la Trompette de Paphos*, *Silvie au fond d'un bocage*, *le Chapon* et *la Poulette*, dans les *Poésies de Malcras*, p. 162, 167, 171.

4. Huit pages, de p. 399 à 407.

« Les applaudissements que le public avoit si justement donnés aux ouvrages de M^{lle} de Malcraï qui avoient paru dans les *Mercures* et qui lui avoient mérité les éloges des meilleures plumes de notre siècle, exigeoient sans doute qu'elle présentât à ce même public, non seulement le recueil des pièces déjà imprimées dans différens endroits, mais encore un nombre d'autres qui n'avoient jamais paru... ce qui compose un volume in-12 de 300 pages environ. — Je ne vous dis rien des ouvrages que vous connaissez déjà ; je me contente de rapporter quelques traits choisis parmi ceux qui paroissent pour la première fois, et je suis persuadé que vous ne trouverez dans ceux-ci ni moins d'élévation ni moins de délicatesse et de sentimens. — On a peu vu de ces heureux génies qui se soutiennent également dans le grand, le simple, le tendre et le badin ; il étoit réservé à une fille d'allier tous ces talens. Les La Motte, les Voltaire, les Destouches et tant d'autres en ont été frappez et n'ont pu retenir leur juste admiration !... »

Le *Mercur*, je le sais, avoit été en quelque sorte le *Moniteur officiel* de M^{lle} de Malcraï ; mais l'article si élogieux, dont je viens de reproduire quelques lignes, n'émane ni de la direction ni de la rédaction ordinaire ; il avoit été expédié tout chaud du fond de la Provence (d'Arles) par un admirateur de Malcraï, persistant dans son admiration bien qu'il sût, à n'en pouvoir douter, que Malcraï portoit des culottes.

Les méridionaux, soit, dira-t-on peut-être, on sait comme ils s'enflamment facilement. Mais ailleurs ? — Ailleurs, c'étoit la même chose. Ecoutez ce Normand, qui a pris le temps d'y réfléchir, car c'est quelques années après l'apparition du volume qu'il envoie au *Mercur* cette « Epigramme, pour mettre à la fin du Recueil de « Poésies imprimé sous le nom de M^{lle} de Malcraï de la « Vigne : »

1. L'article a quinze pages, dans le *Mercur* de 1735, février, p. 312 à 327.

Lorsque Maillard, en fille déguisé,
 S'en fit conter sur les bords du Permesse,
 Ce ne fut point son sexe supposé
 Qui m'obligea de lui faire caresse.
 Non, cher lecteur, sa verve enchanteresse
 De mon encens eut une bonne part,
 Et si Malcraï usurpa ma tendresse,
 Je donne encor mon estime à Maillard ¹.

Et pendant ce temps, un autre amateur, un Nantais,
 mais qui ne connaissait pas notre poète, inscrivait en
 tête du même recueil des Poésies de Malcraï le rondeau
 suivant :

En fait d'esprit, qu'on soit mâle ou femelle,
 Qu'importe-t-il pourvu que l'on excelle ?

 Malcraï te joue une farce nouvelle,
 Lecteur, ris-en et prends-moi pour modèle :
 Il me suffit que son livre soit bon
 En fait d'esprit.

Que Malcraï porte ou jupe ou caleçon,
 Ni plus ni moins, chacun sur l'Hélicon
 Rendra justice à sa Muse immortelle
 En fait d'esprit ².

Voilà donc — comme nous l'avions promis — des témoi-
 gnages certains et précis, qui nous montrent quelle fut en

1. *Mercur de France* de 1739, juillet, p. 1532. Cette épi-
 gramme est signée *Frigot* ; il était du Cotentin et se déclare
 l'auteur d'un rondeau inséré dans les *Poésies de Malcraï*,
 p. 242, et signé F. M. F.

2. « Rondeau par M. Gr***, de Nantes, » dans le *Mercur* de
 1738, mai, p. 1532. L'auteur doit être Gresland, qui a composé
 l'article *Nantes*, inséré dans le *Dictionnaire de la France* d'Ex-
 pilly.

réalité, sur Des Forges et son talent, l'opinion du public et des gens de lettres au lendemain du jour où tout le monde avait été édifié sur le vrai nom et le vrai sexe de M^{lle} de Malcraï. Dire — avec les biographies et les histoires littéraires — que la découverte de ce mystère fit tomber notre poète en complet discrédit, c'est précisément — on le voit — le contraire du vrai.

XIV

L'honorable renom littéraire ainsi acquis et gardé par lui après la disparition de Malcraï, Des Forges sut le conserver pendant toute sa carrière. Nous en pourrions citer de nombreuses preuves, nous nous bornerons à quelques-unes.

En 1738, Jean-Baptiste Rousseau, le célèbre lyrique, écrivait à Titon du Tillet, chez qui Des Forges était encore logé à ce moment :

« J'admire, cher Titon, le riche monument ¹
 Qui signale si bien ton goût pour l'harmonie ;
 Mais je prise encor plus ton noble attachement
 Pour cet estimable génie
 Qui, sous un nom d'emprunt autrefois si charmant,
 Sous le sien se produit encor plus dignement.

Vous voyez bien que ces vers ne peuvent être appliqués qu'à M. Des Forges Maillard. »

1. Lettre écrite de Bruxelles le 1^{er} août 1738, publiée dans le *Mercure* de 1750, août, p. 126. — Ce « riche monument, » c'est le *Parnasse* de bronze de Titon du Tillet.

Quelques années après, c'est Voltaire. En janvier 1745, Des Forges étant à Paris alla le voir. Voltaire le reçut « comme il l'avoit toujours fait, avec les marques d'une « véritable affection ; il lui fit des offres de service et « l'assura qu'il n'omettroit de tout ce qu'il pourroit faire « pour l'obliger. » Si bien que de retour en Bretagne, Des Forges qui postulait un emploi dans les finances, écrivit à Voltaire pour le prier d'appuyer sa requête auprès du contrôleur général. Voltaire lui répondit (en avril 1745) :

« Les fréquentes maladies dont je suis accablé, Monsieur, m'ont empêché de répondre plus tôt à votre prose et à vos vers. Mais elles ne m'ôtent rien de *ma sensibilité pour tout ce qui vous regarde. Je me souviens toujours des coquetteries de M^{lle} de Malcras*, malgré votre barbe et la mienne ; et s'il n'y a pas moyen de vous faire des déclarations, *je cherche celui de vous rendre service*. Je compte voir cet été M. le Contrôleur-général, et je me croirai trop heureux si je puis obtenir quelque chose du Plutus de Versailles en faveur de *l'Apollon de Bretagne* ¹. »

Si ces expressions mythologiques nous semblent aujourd'hui un peu singulières, du moins ne peuvent-elles laisser aucun doute sur les sentiments d'estime et de bienveillante amitié ouvertement professés par Voltaire pour Des Forges.

L'année suivante (1746), celui-ci fut élu membre de l'Académie royale de la Rochelle ; dans la séance du 27 avril, le directeur de cette compagnie, après avoir exprimé ses regrets pour le prédécesseur de Des Forges, ajoutait :

« Cette perte a été réparée par l'acquisition d'un nouvel associé, dont le nom est fameux dans la république des lettres. *M.*

1. *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, I, p. XLVII-XLVIII.

Des Forges Maillard n'a rien perdu à se faire connoître : le public éclairé lui a prodigué les mêmes éloges qu'il donnoit à M^{me} de Malcrais de la Vigne, célébrée par de grands poètes. Personne n'ignore aujourd'hui que notre nouveau confrère s'étoit caché sous ce nom. Un recueil de Poésies diverses portera à la postérité le souvenir de cette innocente et ingénieuse supercherie ¹. »

En 1750, notre poète publie une nouvelle édition de ses œuvres sous le titre de *Poésies diverses de M. Des Forges Maillard* ; les journaux en rendent compte avec éloge ; voici quelques lignes de celui de *Verdun* :

« Il seroit inutile de relever le mérite de l'auteur ; il y a longtemps que ses poésies ont reçu le tribut de louanges qui leur étoit dû. Connu d'abord sous le nom de Mlle de Malcrais, il a été encensé par nos plus fameux poètes, et depuis qu'il a paru sous son véritable nom, il a dû s'apercevoir que les éloges n'ont pas discontinué et qu'ils n'étoient pas de simples compliments qu'on est naturellement porté à prodiguer au beau sexe ². »

Ainsi la légende de Malcrais continue de faire corps, en quelque sorte, avec la personnalité de Des Forges Maillard ; dès que le nom de celui-ci est prononcé, le nom de la dixième Muse fait écho et son souvenir se réveille. Mais on ne jette pas ce souvenir à notre poète pour l'accabler, pour opposer les triomphes fraudés et éphémères de Malcrais à la juste et honteuse chute que Maillard aurait subie après avoir repris ses culottes. Tout au contraire : on lui fait honneur de cette aventure comme d'une *ingénieuse supercherie* (Voltaire disait « un excellent tour, » voir ci-dessus p. LIII), et l'on affirme sur tous les tons que « les éloges n'ont pas discontinué. »

1. *Mercur*e de 1746, décembre, vol. II, p. 97.

2. *Journal de Verdun* de 1750, II, p. 253.

Tel était dans le public, dans le monde lettré, l'opinion universelle quinze ans après l'événement. Ce n'est point une affirmation gratuite, nous venons d'en fournir des preuves certaines. Toutes les dénégations qu'on voudra y opposer désormais seront vaines : elles sont infirmées d'avance.

XV

Mais si ces dénégations émanent d'un des plus ardents panégyristes du génie de Malcras, et qui, le mystère découvert, avait continué pendant dix ans de témoigner vivement à Des Forges son estime pour son talent et son amitié pour sa personne, quel nom donner à l'auteur d'une telle palinodie ?

Il ne peut guère en avoir qu'un dans toutes les langues : *farceur* ! Et parce qu'il est un des plus grands écrivains de la France, et parce qu'il s'appelle Voltaire, il n'en est pas moins farceur pour cela — au contraire.

Voici comme la chose advint.

En 1738-1739, le libraire Etienne Ledet publia à Amsterdam une édition des Œuvres de Voltaire. C'est là que celui-ci fit pour la première fois figurer parmi ses œuvres l'épître adressée par lui à M^{lle} de Malcras, laquelle avait déjà été imprimée deux fois, d'abord en 1732, dans le *Mercur* de septembre (p. 1887-1891), puis en 1735 dans le recueil des *Poésies de Malcras*, p. 213. Mais cette troisième édition diffère fort des deux premières. Cette épître, nous l'avons dit, consiste essentiellement dans la description des talents, des goûts et des occupations littéraires et scientifiques de l'auteur, le tout nécessairement

assaisonné de louanges indirectes qu'il se donne. C'est là le fond de la pièce, formant une soixantaine de vers, qui sans doute dormaient depuis quelque temps dans le tiroir du poète, quand il trouva une belle occasion de les placer comme réponse aux vers louangeurs de M^{lle} de Malcraï insérés dans le *Mercur*e de juillet 1732 (p. 1511) ¹ : pour les approprier à cette destination, il y ajouta, en tête et en queue, deux madrigaux, le premier d'onze vers, le second de six, que nous avons reproduit plus haut ².

En 1739, Voltaire était agacé par le succès de la grande comédie de Piron, *la Métromanie*, jouée pour la première fois l'année précédente, dont le succès ne faisait que grandir, et où l'auteur avait finement enchâssé l'épisode de M^{lle} de Malcraï ³, pour faire pièce, disait-on, à Voltaire, qu'il n'aimait pas et qui le lui rendait. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que Voltaire, en publiant alors son épître, en ait retranché les deux madrigaux et, au lieu de mettre en tête le nom de Malcraï, lui ait simplement donné pour titre : *A Madlle* ⁴. C'est sous cette forme en effet qu'elle se présente dans l'édition d'Etienne Ledet ⁴.

L'année suivante (1740), dans un *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers de M. de V* ⁵, sans lieu d'impresion, on retrouve l'épître à Malcraï avec le même texte qu'en 1739, mais avec ce nouveau titre : *Réponse à une*

1. Reproduits dans les *Poésies de Malcraï*, édit. 1735, p. 199.

2. Voir ci-dessus, p. xxviii-xxix.

3. Il changea le nom de Malcraï de la Vigne en Mériadec de Kersic, et l'on prétendait que sous celui du poète Damis, amoureux de M^{lle} de Kersic, il avait voulu jouer Voltaire ; voir la *Métromanie*, acte II, scène VIII.

4. Au t. IV, p. 230. Ce tome porte la date de 1739.

*dame ou soi-disant telle*¹. C'est encore assez inoffensif. Et comment s'en étonner, puisque Voltaire était toujours au mieux avec Des Forges Maillard, à qui il écrivait en 1745 la lettre rapportée ci-dessus (p. LXI), et de qui il recevait sans cesse mille et mille louanges ?

De 1745 à 1748, que se passa-t-il ? Rien certainement de la part de Des Forges, qui persista dans son culte pour le talent de Voltaire. Et cependant celui-ci, réimprimant en 1748 son épître à Malcras dans une nouvelle édition de ses œuvres publiée à Dresde, ne se borne pas à reproduire le texte mutilé de 1739 avec le titre de 1740 (*A une dame ou soi-disant telle*) ; sous prétexte d'expliquer ce titre, en bas de la page il ajoute ces mots :

« En 1732, il y eut un homme de Bretagne, qui s'avisa
« d'écrire des lettres à plusieurs gens d'esprit de Paris,
« sous le nom d'une femme. Chacun y fut attrappé, et
« cette méprise attira cette réponse². »

Les termes de cette note sont combinés pour faire croire que Des Forges s'était rendu coupable vis-à-vis de plusieurs des beaux-esprits parisiens d'une mystification frauduleuse, visant directement leur personne et consistant à leur adresser par la poste des lettres signées d'un nom de femme, pour tirer d'eux des réponses louangeuses. Cela est absolument faux. Des Forges n'écrivit de lettres de ce genre, signées Malcras, qu'au directeur du *Mercur*, avec les pièces dont il demandait l'impression dans le journal. Quant aux auteurs, quant à Voltaire spécialement, jamais il ne lui adressa sous le nom de Malcras une seule lettre ;

1. Voir M. Bengesco, *Voltaire, bibliographie de ses œuvres*, t. I^{er} (Paris, Rouveyre, 1882), p. 219.

2. Voir « *Œuvres de M. de Voltaire*, nouvelle édition. A Dresde, 1748, chez George-Conrad Walther, libraire du Roi. » Tome III, p. 230.

Malcrais ne communiqua avec Voltaire que par ses pièces de vers imprimées dans le *Mercure* : ce qui réduit cette supercherie aux proportions d'un simple pseudonyme littéraire, dont l'emploi a toujours été admis dans la république des lettres comme parfaitement licite.

La note de Voltaire est fautive par un autre endroit. Elle donne la pièce imprimée dans son édition de Dresde de 1748 comme la réponse qu'il adressa en 1732 à cet « homme de Bretagne » déguisé en femme. Il n'en est rien. Car Voltaire, comme nous l'avons déjà dit, avait justement retranché de cette épître les dix-sept vers qui, seuls, concernaient la « dame soi-disant telle », et dans ce qu'il a laissé, rien n'indique même si cette épître est adressée à un homme ou à une femme, comme on le peut voir par ce début, très différent de celui de 1732 :

Tu commences par me louer,
 Tu veux finir par me connaître.
 Tu me loueras bien moins ; mais il faut t'avouer
 Ce que je suis, ce que je voudrois être.
 J'aurai vu, dans trois ans, passer quarante hivers ;
 Apollon présidoit au jour qui m'a vu naître,
 Au sortir du berceau j'ai bégayé des vers.
 Etc.....

Ce qu'il y a surtout de répugnant dans la note de Voltaire, c'est le ton méprisant dont il use à l'égard de Des Forges, affectant de ne pas le connaître, de ne pas le nommer, de ne voir en lui qu'un plat et indélicat mystificateur.

Si encore Voltaire avait pris cette attitude au lendemain de la découverte du vrai sexe de Malcrais ; si dès lors il avait protesté contre cette mystification et accablé Des Forges de son mépris, il eût pu donner par là une

médiocre idée de son caractère, mais en ce qui touche l'honnêteté et la rectitude des procédés, il n'y eût eu rien à dire.

Malheureusement — ou plutôt heureusement — Voltaire avait fait tout le contraire. Il avait pris le mieux du monde la « plaisanterie » de M^{lle} de Malcras ; il l'avait proclamée « *l'un des bons tours dont on se soit avisé* ; » il avait comblé Des Forges de marques d'estime, d'amitié, d'offres de services ; Des Forges l'avait, de son côté, comblé d'éloges ; bref, pendant les quinze années écoulées depuis l'histoire de Malcras jusqu'en 1748, les relations entre eux étaient toujours restées excellentes. Aussi, cette attaque sans provocation, cette palinodie tout à fait gratuite, sont tellement étranges qu'on ne sait où en aller chercher, je ne dis pas le motif sérieux, mais le prétexte quelconque.

Des Forges, il est vrai, avait plus d'une accointance avec des gens que Voltaire détestait. Il avait été très loué par J.-B. Rousseau ; il avait, — involontairement — fourni à Piron le moyen d'égayer le public aux dépens de Voltaire ; mais, en 1748, dix ans s'étaient déjà écoulés depuis la *Métromanie*, et sept depuis la mort de Rousseau.

Toutefois Des Forges, en 1748, avait sur la conscience un autre crime, toujours à l'état actuel, dans lequel il se plaisait même à s'endurcir. Il était le protégé, l'ami fidèle et fervent d'un homme coupable de ne point rendre au génie poétique du dieu Voltaire un culte pur de tout alliage, des adorations assez complètes, assez prosternées. Il s'agit de Titon du Tillet qui, dans son *Parnasse François* donnant à Voltaire une fort belle place, ne lui avait pas cependant donné la première, qui même avait, disait-on, laissé entendre (*horresco referens*) que, pour l'ode, il lui préférerait Rousseau !

Ces blasphèmes avaient déjà reçu leur châtement, Voltaire avait aigrement tancé Titon. Malgré cela Des Forges continuait à bourrer le *Mercur*e de compliments en vers et en prose à l'adresse de Titon ; sur la fin de 1747 et le commencement de 1748, il avait même redoublé la dose ¹. Voltaire n'y put tenir : Des Forges, ami et panégyriste de Titon, et par conséquent son complice, devait en bonne justice partager son sort et être par tout moyen mulcté, condamné, exécuté.

Telle est la plus vraisemblable explication (justification ? on en jugera) qu'on puisse trouver de la méchante et méprisante note de Voltaire.

Des Forges ne connut cette note que plusieurs années après sa publication. Elle fut reproduite au tome III d'une nouvelle édition des *Œuvres* de Voltaire imprimée à Paris en 1751, et, chose singulière, Des Forges, qui eut entre les mains le tome VIII de cette édition, ne vit pas le tome III et n'eut pas notion de la note. Il n'en soupçonnait pas encore l'existence quatre ans après sa première apparition, alors que, au mois de septembre 1752, il faisait imprimer dans le *Mercur*e une lettre de lui à Voltaire, dont le début — que voici — est un véritable dithyrambe en l'honneur de l'illustre écrivain :

Lettre à M. de Voltaire.

« S'il vous reste, Monsieur, quelque étincelle de cette amitié dont vous m'avez prodigué de si précieux témoignages dans vos lettres, non seulement pendant qu'un hasard (dont je crois vous avoir rendu compte) me fit jouer sur la scène littéraire le

1. Voir ci-dessous p. 160.

rôle de Tirésias ¹, mais encore depuis que j'ai reparu au Parnasse avec ma toge virile et ma barbe ; si vous pouvez être un peu flatté du suffrage de quelqu'un *qui vous est attaché par les sentimens d'une sincère estime et d'une juste vénération*, vous trouverez bon que je vous dise avec combien de plaisir je viens de lire le VIII^e volume de vos Œuvres imprimées en 1751. Vers ou prose, vos ouvrages ont un caractère de beauté qui leur est propre et qui fait partout reconnoître M. de Voltaire. Ces solitaires campagnardes, qui croyoient que Don Quichotte étoit le seul livre qui fût au monde et qu'ayant lu Don Quichotte on avoit tout lu ², ne se fussent pas trompées si elles avoient possédé le recueil de vos Œuvres, où l'on trouve morale, histoire, philosophie, critique, poésies sublimes, légères, et toujours exquisés ; en un mot, où l'on trouve tout ce qui peut instruire et délasser l'esprit et le cœur ³. »

Voltaire, on le sait, lisait avec soin, surtout dans les publications en vogue comme le *Mercur*, tout ce qui le concernait. Il connut donc certainement cette lettre et les sentimens si vivement exprimés à son égard par Des Forges. Cela ne l'empêcha pas, quelques mois après, de reproduire sa méchante note dans le tome III (p. 117) de l'édition de ses Œuvres en sept volumes in-8^o, publiée à Dresde par Walther avec la date de 1752, mais achevée l'année suivante. Nous laissons à la conscience des honnêtes gens le soin de juger un tel procédé. Ce fut enfin par cette

1. Ce célèbre devin aurait, selon la Fable, possédé successivement les deux sexes. Allusion à l'histoire de Malcraï.

2. Allusion à une plaisante anecdote que Des Forges raconte un peu plus loin.

3. *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, II, p. 257-259; et *Mercur de France*, septembre 1752, p. 9 à 33. Cette pièce est datée du Croisic, 10 juin 1752, en voici le titre complet : « Lettre à M. de Voltaire sur quelques endroits du VIII^e vol. de ses Œuvres in-12, édition de 1751. »

dernière édition de Dresde, et vers le milieu de l'année 1753, que Des Forges connut cette note méprisante.

XVI

Si elle était méprisante, elle était méprisable, surtout pour sa fausseté, — et par les contemporains, qui en connaissaient le mensonge, aussi fut-elle, nous le verrons, parfaitement dédaignée. Mais celui qui eût dû la dédaigner de plus haut — puisqu'il avait les moyens d'en confondre la fourbe — est celui qui la prit le plus au sérieux : c'est le pauvre Des Forges.

Quoique ami de Titon du Tillet, son culte pour le génie de Voltaire était sans fissure, sans limite et sans macule. Il l'adorait sincèrement, de cœur et d'esprit, comme le dieu de la poésie et de la prose ; et, sans partager ses idées philosophiques, il lui prêtait de confiance un grand nombre de vertus. En lisant la méchante note, il dut donc éprouver la sensation d'un dévot humblement prosterné devant son idole, qui verrait tout à coup le dieu adoré par lui descendre de son piédestal et venir, de sa main divine, lui frotter les côtes et lui filouter sa montre : il y aurait bien là de quoi devenir fou. Aussi Des Forges semble-t-il au premier moment avoir perdu la tête. Qu'on en juge par quelques extraits de ses lettres intimes. Le 18 juin 1753, en sortant de lire la note, il écrivait à Titon du Tillet :

« Vous ne savez peut-être pas que ce Voltaire qui a dit de vous : *Un homme s'avisa, etc.* (insolence qui a révolté tous les gens de goût et de mérite), vous ne savez pas, dis-je, que ce Voltaire s'est servi à mon sujet des mêmes termes injurieux et qu'il me désigne de cette manière dans une note qu'il a mise au bas de

l'Épître qu'il m'adressa sous le nom de M^{lle} de Malcrais et qu'il a intitulée, dans la dernière édition de ses œuvres : *A une dame ou soi-disant telle*. Voici la note qui est au bas de la page : *En 1732, il y eut un homme de Bretagne qui s'avisa, etc.*

« C'est un grand coquin, ce Voltaire, de m'avoir fait tant d'amitiés depuis que je me suis démasqué, pour me venir ensuite insulter de gaieté de cœur. Dans la nouvelle édition de mes Œuvres que je prépare, je ferai imprimer sa lettre que voici, pour prouver la méchanceté de son caractère. [Suit le texte de la lettre d'avril 1745, imprimée ci-dessus, p. Lxi.]

« Vous voyez comme il faut se fier à l'amitié de ce galant homme. Ce qui me console, c'est qu'en se servant pour m'insulter des mêmes termes dont il s'est servi contre vous, il semble qu'il connoisse l'union qui est entre nous et soit fâché de notre intime amitié. Nous sommes tous deux *des hommes qui nous avisons...* » Et qu'est-il, lui ? La foible esquisse d'un homme, qui n'a ni sentiment ni caractère, et dont les vers nobles ne sont que le masque d'une âme basse et sordide. Son esprit est donc le singe de son cœur, et l'on doit avec raison mépriser un homme dont le cœur fait honte à l'esprit². »

Quelques jours après (21 juin 1753), ayant été invité à faire l'ouverture du cours de poésie à l'université de Nantes, il écrivit du Croisic, pour s'excuser, à M. de Beauvais, professeur au collège de l'Oratoire, une lettre où, après quelques détails rétrospectifs sur l'histoire de M^{lle} de Malcrais, il dit que « son amitié avec Titon du Tillet « lui a attiré la haine de Voltaire, qui l'accable d'injures « aujourd'hui après l'avoir comblé d'éloges, » et il continue ainsi :

« Il faut qu'il soit bien double, bien vain et bien mauvais, d'en avoir agi avec moi de cette manière. Je me console, n'é-

1. Voir notre Appendice n° IV, p. 178 ci-dessous.

2. Lettres de Des Forges, *Supplément inédit*, n° XXVI.

iant pas le seul à qui il ait joué de pareils tours. Je trouverais bien de quoi me venger de lui ; mais il a toujours la plume à la main, et je suis chargé d'affaires. Si la fortune m'avoit donné, comme à lui, la faculté de vivre dans un loisir doux et commode, j'eusse porté mon vol peut-être aussi loin que lui... 1 »

On a vu là l'expression d'un orgueil ridicule 2 ; en réalité, c'est simplement la saillie d'un honnête homme outré de se voir injurié par l'objet de sa constante admiration, auquel il avait voué — littérairement au moins — un vrai culte. En tel cas il est permis sans doute, dans ses lettres intimes, de lâcher la bride à son émotion, à son indignation douloureuse, sans prendre soin d'atténuer les hyperboles et les crudités de langage par lesquelles se soulagent naturellement les impressions vives. La réflexion, la raison n'étant pour rien là dedans, tout cela ne peut tirer à conséquence.

Dans les deux lettres de Des Forges que nous venons de citer, il n'y a pas autre chose. Jamais il n'eût imprimé rien de pareil à ce qu'il écrivait là ; s'il eût pu relire ces deux lettres (mais sans doute il ne les relut jamais), la prétention éventuelle d'égaliser le génie littéraire de Voltaire lui aurait paru un sacrilège. La preuve, c'est l'admiration qu'il ne cessa — après comme avant la note de 1753 — de professer en toute occasion pour le grand écrivain ; c'est la façon même dont quelques années plus tard — dans la préface de son édition de 1759 — il traita de toute cette affaire, non seulement de l'histoire de Malcraix, mais de ses relations amicales avec Voltaire, et de la

1. Catalogue des autographes de M. de La Jarriette (Paris, Charavay, 1860, in-8°), p. 106, n° 949.

2. Voir *Poésies diverses* de Des Forges Maillard, édit. Quantin (Paris, 1881), p. xxvii.

note méprisante par laquelle celui-ci, au bout de vingt ans, sans provocation aucune (au contraire !) y avait mis fin.

Il proteste dignement, fermement contre cette insulte, il montre la vilénie du procédé ; mais en gardant constamment le plus grand calme, la plus grande modération, on peut même dire les plus grands égards vis-à-vis de son adversaire. Quant à la comparaison de son talent avec celui de Voltaire, voici ce qu'il en dit, et c'est même la conclusion de sa préface ou — comme il l'appelle aussi — de ses *Mémoires historiques* ¹ :

« J'espère que M. de Voltaire, que je ne cesserai jamais d'estimer et dont l'ancienne amitié me sera toujours bien chère, ne s'offensera ni de ma sensibilité à son indifférence marquée, ni de ma résistance à souscrire à son apostille. S'il étoit possible qu'il en conçût quelque ressentiment, la supériorité de son génie l'étoufferoit bientôt, content de dire avec noblesse comme Alexandre dans Quinte-Curce : *Bellum cum foeminis gerere non soleo ; armatus sit oportet quem oderim* ². »

Dans cette lutte si inégale, Des Forges l'emporta hautement par la dignité du caractère.

Victoire trop aisée, d'ailleurs. Car en Voltaire — qui l'ignore ? — trois points surtout sont incomparables et n'ont pu jusqu'ici être égalés : son style, son esprit, sa canaillerie.

XVII

Ses contemporains lui rendaient parfaite justice sous ce

1. Voir *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, I, p. LVIII.

2. « Je ne fais point la guerre aux femmes : pour que je puisse hair quelqu'un, il faut qu'il ait des armes. »

rapport. Aussi firent-ils de sa méchante note le cas qu'elle méritait. Le malin Piron se donna le plaisir de le notifier à Voltaire quelques années après, dans cette curieuse préface de sa *Métromanie*, dont nous avons déjà cité un passage relatif à l'histoire de Malcrais (ci-dessus, p. LV), passage qui continue ainsi :

« Le public, désabusé sur le sexe (de M^{lle} de Malcrais), ne rabattit presque rien de ses éloges : en cela plus sage et plus équitable que nos beaux esprits, chez qui la chose se passa bien différemment, lorsqu'en leurs cabinets, où peut-être ils étaient à polir encore un madrigal pour M^{lle} de Malcrais, on vint la leur annoncer. Grand cri de joie ! la plume leur tombe des mains, les portes s'ouvrent à deux battans, on vole au devant de la Muse les bras en l'air, que... d'ici l'on voit s'abaisser brusquement à l'aspect de M. Des Forges Maillard. La politesse, après un court éclaircissement, eut beau les relever pour en venir à une froide accolade ; la barbe du poète y piqua si fort qu'on ne la lui pardonna point. Il faut dire aussi la vérité : certaine espérance frustrée met de bien mauvaise humeur. On ne se souvint pas que M. Des Forges Maillard eût seulement fait un bon vers dans sa vie. Les talens et les éloges tombèrent avec le cotillon ¹. »

La scène est plaisante, bien dessinée, comme elle le devait être par un grand comique. Si elle est trop généralisée dans la forme, chacun savait bien alors — Piron mieux que personne — que cette raillerie s'adresse au seul Voltaire : car seul, absolument seul de tous les beaux esprits, il avait laissé (longtemps après, il est vrai) percer la mauvaise humeur causée par sa déception, en essayant de rabaisser la valeur du talent de l'ex-Muse. C'est donc bien

1. *Œuvres* d'Alexis Piron (Paris, Duchesne, 1758, in-12), t. III, p. 268-268.

de lui, de lui seul, que se moque ici Piron, et ce qui est plus sérieux, c'est qu'il lui signifie très nettement que dans sa rancune et dans sa palinodie il n'est suivi par personne : « Le public, désabusé sur le sexe, ne rabattit « presque rien de ses éloges : *en cela plus sage et plus équitable que nos beaux esprits,* » c'est-à-dire, que le seul des beaux esprits qui eût remplacé ses éloges par une note méprisante, — Voltaire.

A l'étranger, le sentiment fut le même, et l'on ne se gêna pas plus pour l'exprimer. Le cardinal Quirini, évêque de Brescia, bibliothécaire du Vatican, savant estimé dans toute l'Europe, membre, en France, de l'Académie des Inscriptions, avait reçu des coquetteries et des vers de Voltaire. Malgré sa science il aimait les « Muses, » et bien que son érudition qualifiât de *babioles* les poésies légères du genre de celles de Des Forges, il se complaisait si bien aux rimes de notre auteur, qu'il mit en beaux vers latins une grande pièce de lui intitulée *les Arbres*¹ et fit imprimer sa traduction à Florence, en 1751, avec une note, dont l'intention est parfaitement évidente :

« L'auteur de l'idylle française (*les Arbres*) est un gentilhomme breton, Des Forges Maillard, qui pendant plusieurs années a gardé un modeste incognito, faisant paroître ses *babioles* sous le nom de Malcrais de la Vigne. Quand il a été sûr de l'approbation de ses compatriotes, il a quitté le rôle de pseudonyme et a paru au grand jour. Messieurs les poètes ont voulu se rétracter, modifier leurs éloges ; *mais on les a équitablement déboutés de leur appel*². »

Comme on ne peut citer qu'un seul des poètes panégy-

1. *Poésies diverses* de M. D. F. M., édit. 1750. p. 207.

2. Voir ci-dessous, p. 142.

ristes de Malcrais qui ait jamais prétendu retirer ses éloges — Voltaire, — il est clair que c'est à Voltaire seul et à sa note que ce discours s'adresse.

Cette note ne fit donc aucun tort à Des Forges auprès de ses contemporains. On s'en aperçut encore mieux peut-être quelques années après, quand il publia, en 1759, la troisième édition de ses *Œuvres*. Si le public s'était rendu à l'opinion de Voltaire, il n'eût vu en notre poète qu'un *homme de Bretagne*, méchant mystificateur qui ne comptait pas dans le monde des lettres et ne valait même pas la peine d'être nommé, et nul ne se fût occupé de ses deux volumes.

Au contraire, tous les journaux littéraires en parlent : trois, entre autres, fort répandus, lui consacrent des articles très développés : le *Journal des Savants*, l'*Année littéraire* et le *Journal de Trévoux*.

De la part du premier, le fait est assez étonnant : cette feuille était alors sous la dépendance de la coterie voltairienne ; dès lors, elle eût dû considérer Des Forges comme un non-être dans la république des lettres et ne pas dire un mot de son livre. Mais ce livre faisait du bruit, grâce surtout à la préface qui racontait d'une manière piquante l'histoire de Malcrais et les relations accidentées de l'auteur avec Voltaire : impossible de l'étouffer par le silence, et même, vu l'accueil favorable du public, impossible de *éteinter* (comme on dirait de nos jours) sans susciter des protestations. Mais il était du moins possible d'égrotigner l'auteur, de faire un compte rendu aigre-doux, contenant avec quelques compliments beaucoup de méchancetés ; on s'arrêta à ce parti. Omission très significative : le *Journal des Savants* ne parle même pas de la méchante note de Voltaire, à peine y fait-il de loin une allusion très-vague, et voici ce qu'il dit de la préface de

Des Forges dont l'objet principal — ne l'oublions pas — est de faire connaître dans leur vérité, mais non à l'avantage de Voltaire, les relations de notre poète avec ce dernier :

« A l'occasion de la singulière histoire de son déguisement (en M^{lle} de Malcras), M. Des Forges Maillard raconte celle de toutes ses liaisons littéraires. Ce récit est gai, mais rempli d'une multitude de petits agréments sur lesquels le goût n'a point été consulté. On lit cependant cette préface avec plaisir. *Elle peint avantagusement l'humeur et le caractère de l'auteur ; mais l'estime qu'elle inspire pour l'une et pour l'autre ne s'étendrait point jusqu'à ses talens, si on ne savoit pas par ailleurs qu'ils en sont dignes* ¹. »

Caresses et coups de griffes mêlés, c'est le caractère de l'article. Voici d'ailleurs les deux principaux passages, contenant l'appréciation générale sur le mérite de l'auteur et celui du livre :

« Les Œuvres rassemblées dans ce Recueil prouvent les liaisons de l'auteur avec une foule de personnes, ou distinguées par leur rang, ou recommandables par leurs talens en tout genre. L'auteur leur prodigue à tous les éloges qui leur sont dûs. Par là il prouve son amour pour le mérite, amour qui ne paroît dirigé ni modifié par aucune intrigue littéraire, par aucun de ces petits intérêts qui dégradent quelquefois les jugemens de tant d'hommes de lettres.....

« Le recueil des *Œuvres* de M. Des Forges Maillard présente des productions dans tous les genres ; mais son génie, quoique souple et facile, ne se plie pas également bien à tous les tons. Il ne s'élève qu'avec peine jusqu'à la majesté du poème, jusqu'à la chaleur impétueuse de l'ode. Mais dans les ouvrages agréables, il est varié, fécond, ingénieux, quoique inégal, familier, quelquefois raboteux dans sa poésie, et presque toujours très diffus

1. *Journal des Savants*, année 1761, janvier, p. 21.

dans sa prose, où des idées excellentes et propres à l'auteur se trouvent souvent noyées et perdues dans un océan de paroles ¹. »

Egratigner en flattant, le système est bien suivi. Mais de la part d'amis de Voltaire, de pareilles appréciations, arrachées par l'évidence et le cri de l'opinion, valent tous les éloges. D'ailleurs l'étendue de l'article, qui a cinq à six pages, prouverait seule l'importance de l'adversaire, contre lequel on était réduit à l'usage de ces sucreries empoisonnées.

Le Journal de Trévoux, lui, n'a que des éloges :

« On distribue ici (à Paris) un recueil des *Œuvres en vers et en prose* de M. Des Forges Maillard, ce poète qui a si longtemps amusé le public sous le nom de M^{me} de Malcraix de la Vigne. On voit à la tête du recueil une préface où tout ce petit manège est expliqué. [Suit un abrégé de l'histoire de Malcraix.] ...Enfin le voile fut levé : M. Des Forges Maillard se fit connoître à M. Titon du Tillet, l'ami très tendre et très généreux de tous les hommes de lettres. Un voyage de Paris acheva de dévoiler le mystère. Tout le monde voulut voir le chantre du Croisic et éprouver si ses chants se soutiendroient après que la métamorphose avoit cessé. — M. Des Forges Maillard est véritablement né poète, tout son recueil en fait foi. On y trouve des odes sacrées et profanes, des élégies, des idylles, des épigrammes, des fables, des épîtres, des traductions, des mélanges de vers et de prose, etc., et partout des traits de génie, de la douceur, de la littérature, de la facilité... La prose de M. D. F. M. est légère, agréable, savante même, surtout dans ses lettres et dans ses discours de réception aux Académies de Châlons, de Nancy, de Caen ², etc. »

L'Année littéraire a sur les *Œuvres* de Des Forges (édi-

1. Ibid. p. 22.

2. *Journal de Trévoux* de 1760, janvier, vol. II, p. 363 à 366.

tion de 1759) un article très développé ¹, avec nombreuses citations et analyse des principales pièces, terminé par une appréciation générale qui n'est point, on va le voir, un éloge sans réserve, mais un jugement plein de sens et de critique, formulé en ces termes :

Voici quel est sur ce poète le sentiment du public connoisseur. Il auroit pu nous donner ses poésies avec plus de choix et d'ordre ; il a certainement du génie, du naturel, de la vérité, de la chaleur, des connoissances, un caractère d'esprit et de style qui lui appartient. Il est digne d'occuper une place sur notre Hélicon ; il l'auroit au sommet s'il eût plus corrigé, s'il eût moins cédé à la facilité, s'il eût en un mot plus consulté le goût, cet arbitre suprême de notre littérature. Il est vrai qu'il est aisé de justifier M. Des Forges Maillard. Sa mauvaise fortune l'a empêché de se fixer à Paris. Ce n'est que dans la capitale qu'on puise ce goût qui est la fleur des écrits. Il n'a donc eu de maître que lui-même, et l'on doit s'étonner que tant d'obstacles n'aient pas arrêté ses progrès. Il a l'art de se faire des amis de ses lecteurs : partout éclate le bon citoyen, l'honnête homme. Cette qualité suffiroit pour faire lire ses écrits avec intérêt. Ces écrits d'ailleurs sont estimables par eux-mêmes, et tout le monde souscrira au jugement de Jean-Baptiste Rousseau, qui a honoré l'auteur de ces vers qu'on lit au bas de son portrait :

Si sous un nom d'emprunt autrefois si charmant
Maillard brilla sur le Parnasse,
Aujourd'hui sous le sien encor plus dignement
Il sait y conserver sa place ².

Ces divers témoignages prouvent que Des Forges avait gardé en effet, dans le monde des lettres, une fort bonne

1. Il n'a pas moins de 25 pages, de p. 289 à 313, de l'*Année littéraire* de 1759, tome VIII.

2. *Année littéraire* de 1759, t. VIII, p. 311-313.

place parmi les poètes du second ordre, que par conséquent l'arrêt sommaire porté contre lui par Voltaire dans sa note méprisante était resté non avenu, sans effet sur l'opinion publique.

XVIII

L'exactitude des *Mémoires historiques* de Des Forges, en ce qui touche ses relations avec Voltaire, ne fut contestée par personne, pas même par les amis de ce dernier, car nous venons de voir le *Journal des Savants* avouer que ce récit « inspire de l'estime pour l'humeur et le caractère de l'auteur. » En revanche, pour l'humeur et le caractère de Voltaire il inspire un tout autre sentiment : le *Journal* ne le dit pas, bien entendu, et Des Forges encore moins, qui garde vis-à-vis de son adversaire de grands ménagements. Mais la conséquence s'impose, et la mauvaise impression est irrésistible.

Ce récit fut bientôt connu partout, car cette aventure piquait toujours la curiosité publique ; et l'effet ne put manquer d'en être tout à la fois avantageux pour Des Forges et peu agréable pour Voltaire. Aussi, tandis que notre poète, qui était sans rancune, recommençait à couvrir d'éloges l'auteur de *Zaïre*, celui-ci guettait le moment de lancer à cet obstiné louangeur une nouvelle ruade.

Des Forges, en 1766, se rendit d'ailleurs coupable d'un crime irrémissible : Fréron, étant venu à Nantes, y « fut « accueilli avec toute la distinction due à un savant et bel « esprit qui fait honneur à sa province. » Non seulement Des Forges prit part à cet accueil, mais il le fit connaître

au public dans une note imprimée au *Journal de Verdun*¹, et de son côté Fréron se chargea de remettre à l'ambassadeur de Danemark des vers de Des Forges adressés à Sa Majesté danoise et qui valurent à leur auteur de flatteurs témoignages de distinction². Tout cela fit du bruit; Voltaire qui avait — on le sait — pour Fréron une haine enragée, fut outré de le voir fêté à Nantes, loué et complimenté par Des Forges. Il résolut de se venger de celui-ci à la première occasion.

L'année suivante, 1767, un bas-bleu dont nous dirons l'histoire tout à l'heure, voulant s'assurer la protection du « dictateur du Parnasse », eut l'idée d'adresser à Voltaire une pièce de vers et une lettre pleine de flatteries et d'habiles caresses pour toutes ses passions, ses prétentions, ses vanités, et qui commençait ainsi : « Une femme qui « n'est point M^{me} Des Forges Maillard, une femme vraiment femme, et femme *dans toute la force du terme*, « vous prie, etc... Avec la *légèreté* d'une personne de « vingt ans » (c'est elle qui le dit), elle se compare à Corinne, met Voltaire au-dessus de Pindare et se fond pour lui en « sentimens de respects et d'admiration »³. »

Voltaire ne se fit pas beaucoup prier; mais avant de reproduire sa réponse, il est bon de savoir un peu ce que c'était que cette Muse et en quel sens, par exemple, elle se vantait si résolument d'être « femme dans toute la force du terme. »

1. Voir, dans le présent volume, p. 113-114 ci-dessous.

2. Ibid. p. 111-115 ci-dessous.

3. *Poésies de Mme la marquise d'Antremont*, Amsterdam, 1770 (in-12 de 2 ff. limin. et de 64 p. chiffrées), p. 44-45. On attribue ordinairement à cette lettre la date de 1767; ici elle est sans date; dans l'édition de Voltaire donnée par M. Moland (t. XLV, p. 516), elle est datée d'Aubenas, 4 février 1768.

Elle s'appelait Anne-Henriette Payan de l'Estang, née à Dresde en 1746 (quoique d'origine française, croyons-nous), venue en France jeune, et morte en 1801 après avoir usé trois maris, savoir : 1^o M. de la Rivière, marquis d'Antremont, qu'elle épousa à treize ans et perdit à seize, et dont elle était la veuve très débridée quand elle s'intitulait « femme dans toute la force du terme ; » — 2^o le baron de Bourdic, major de la ville de Nîmes ; — 3^o après 1789, M. Viot, administrateur des domaines et de l'enregistrement. On le voit, tout lui était bon. « Il règne dans « ses écrits une *grande indépendance de raison* ¹. » Parmi ces écrits on note en effet un *Eloge de Ninon de Lenclos* et « une grande quantité de poésies fugitives *dans le genre « érotique* ², » entre autres, une romance, *le Pinson et la Fauvette*, dont voici le premier couplet :

Cœurs sensibles, cœurs fidèles,
 Qui blâmez l'amour léger,
 Cessez vos plaintes cruelles :
 Est-ce un crime de changer ?
 Si l'Amour porte des ailes,
 N'est-ce pas pour voltiger ?

et dont voici le dernier vers, qui résume toute la morale pratique de cette chaste Muse :

Aimons et changeons souvent !

Simple variante de l'axiome formulé par certaine héroïne de Mathurin Régnier :

1. *Biographie générale* de Didot au mot *Bourdic-Viot*.
2. Des Essarts, *les Siècles littéraires de la France*, au mot *Viot*.

Sur tout, vive l'amour et bran pour les sergents !

Telle est « l'honneste dame » (comme Brantôme l'eût appelée volontiers), à qui Voltaire plus que septuagénaire se plut à répondre une lettre toute confite en galanterie et qui débutait par ces trois quatrains :

Vous n'êtes point la Des Forges Maillard ;
De l'Hélicon ce triste hermaphrodite
Passa pour femme, et ce fut son seul art :
Dès qu'il fut homme, il perdit son mérite.

Vous n'êtes point, et je m'y connois bien,
Cette Corinne, et jalouse et bizarre,
Qui par ses vers, où l'on n'entendoit rien,
En déraison l'emportoit sur Pindare.

Sapho, plus sage, en vers doux et charmans
Chanta l'amour ; elle est votre modèle ;
Vous possédez son esprit, ses talens :
Chantez, aimez, Phaon sera fidèle ¹.

Et ce vieux pécheur impénitent ajoutait : « Voilà, madame, ce que je dirois si j'avois l'âge de vingt-un ans ; mais j'en ai soixante-quatorze passés... Vous me ressuscitez, mais ce n'est que pour un moment ². »

1. *Œuvres complètes* de Voltaire, édit. Moland, t. XLV (1881), p. 535, lettre à Mme la marquise d'Antremont, sous la date du 20 février 1768. — La donzelle répondit à Voltaire : « Dussiez-vous faire comme Phaon, j'en courrois volontiers les risques ! » (*Poésies de Mme d'Antremont*, p. 47.)

2. Il semble que les relations de Sapho-d'Antremont avec Voltaire-Phaon eurent quelque suite, car dans *l'Histoire litté-*

Pour comprendre la beauté morale du procédé de Voltaire et la générosité de la nouvelle injure jetée par lui à Des Forges, il est bon de savoir que, peu de temps auparavant, celui-ci avait publié une épître en vers, où il disait à l'un de ses amis pour l'engager à le venir voir au Croisic :

.....
 Et, du grand et fameux Voltaire
 Ma fille amante — après son père, —
 De *Zaïre* et de l'*Orphelin*
 Et de ses diverses merveilles
 Vous déclamera des morceaux,
 Qu'on peut égaler aux plus beaux
 Des Racines et des Corneilles ¹.

Des Forges exaltait Voltaire au-dessus de Racine et de Corneille, — et Voltaire l'en remerciait... comme on vient de voir. Notre poète eût pu lui répondre : — Quand vous contez à la d'Antremont qu'en reprenant mon sexe j'ai perdu tout mon mérite, vous vous donnez à vous-même un démenti effronté, car j'ai les mains pleines de lettres de vous écrites à cette époque, qui disent juste le contraire. — Mais il est douteux que Des Forges ait connu ces vers méchants. Ils furent imprimés seulement vers la fin de

raire de M. Voltaire, par Luchet (t. V, 313), on lit ce sixain peu connu, adressé par Voltaire à cette dame :

Ancien disciple d'Apollon,
 J'errois sur les bords du Cocyte,
 Lorsque le dieu de l'Hélicon
 Dit à sa Muse favorite :
 « Ecrivez à ce vieux barbon. »
Elle m'écrit, je ressuscite !

1. Voir, dans le présent volume, p. 108 ci-dessous.

1770, à Amsterdam, dans les *Poésies de Mme d'Antremont*, petite brochure si peu connue qu'elle renferme (p. 49) une seconde lettre de Voltaire à cette « femme dans toute la force du terme », lettre restée jusqu'à présent ignorée de tous les éditeurs. Si la méchante note publiée par Voltaire contre Des Forges en 1748 n'avait été connue de ce dernier que cinq ans après (comme on l'a vu plus haut), notre poète, mort en 1772, ne connut certainement pas le méchant quatrain imprimé obscurément en Hollande en 1770.

Ce quatrain ne put guère rien changer à l'opinion des contemporains ; mais depuis, surtout en notre siècle, il a été très souvent reproduit, et en somme — comme dit très bien M. Honoré Bonhomme — « il n'a pas dépendu de Voltaire que Des Forges ne fût un homme enterré ; mais Voltaire eut tort, et les rieurs ne furent pas de son côté. On parla longtemps encore de la Muse bretonne, et toujours avec une arrière-pensée malicieuse qui s'adressait à Voltaire, en souvenir du bon tour qu'on lui avait joué.

« Ce souvenir a survécu ; comme si ce n'était pas assez, un poète (Piron) vengea Des Forges, en lui prêtant l'éclat de son talent — dans l'immortelle comédie de la *Métromanie* — pour perpétuer le ridicule que Voltaire s'était donné.

« En définitive, les vrais lettrés connaissent parfaitement Des Forges Maillard ; ils n'ont point oublié le bruit qui s'est fait autour de son nom, l'éclat qu'il a emprunté d'une fiction ingénieuse qui fait à elle seule l'éloge de son talent, — et il n'est pas inférieur à la plupart des poètes de second ordre qui ont fait les délices de notre jeunesse ¹. »

1. *Poésies diverses de Des Forges Maillard*, édit. Quantin,

Nous ne saurions mieux dire: nous ne pouvons non plus mieux faire que de nous approprier, avec ces paroles, l'opinion autorisée de M. H. Bonhomme comme conclusion de la première partie de notre étude.

1881, p. xxv et xxxviii. — Comme sanction de cette opinion il faut noter cette réédition des Œuvres de notre auteur dans la collection des *Petits poètes du XVIII^e siècle*, où il se trouve en bonne compagnie, c'est-à-dire, entre autres, avec Piron, Gilbert, Gresset, Malfilâtre, etc., et qui se borne à douze poètes de choix.





DEUXIÈME PARTIE

PAUL DES FORGES MAILLARD

I



PRÈS avoir dépouillé le jupon de mademoiselle de Malcrais, Des Forges ne resta point inactif ; il ne se borna point à faire de joyeux dîners avec les amis de Titon du Tillet ou avec les gens de lettres de belle humeur, ni même à lier avec les savants et avec les écrivains les mieux posés, les plus importants, de sérieuses relations. Il fit tout cela — et autre chose encore.

Regardant le Croisic comme le bout du monde, il aspirait fiévreusement à en sortir, surtout à vivre à Paris. Pour cela la fortune lui manquait, il y voulait suppléer par un emploi suffisamment lucratif et qui pût, sinon le fixer immédiatement dans la capitale, du moins l'y ramener sans trop tarder par la voie de l'avancement. C'était surtout dans l'administration des finances qu'il pouvait trouver une situation de ce genre. Aidé du crédit de Titon

du Tillet, il passa les derniers mois de son séjour à Paris à solliciter les hommes en place, les personnages influents. Ces démarches, sans réussir autant qu'il l'aurait voulu, ne furent point sans résultat.

La France venait d'entrer en guerre avec l'Empire (13 mars 1734) ; pour soutenir cette guerre, on avait mis (le 1^{er} août 1734) un nouvel impôt très lourd, puisqu'il emportait le dixième de tous les revenus ; pour percevoir ce *dixième* (c'était le nom de cette taxe), on organisa une administration spéciale qui dut recruter en hâte ses agents : c'est comme employé de cette administration, comme « contrôleur du dixième », que Des Forges fut envoyé à Montbrison et dans la province de Forez ; en même temps on lui fit espérer qu'après la guerre et le licenciement de cette administration spéciale, on lui donnerait un emploi permanent.

Il partit de Paris vers la mi-janvier 1735 et dut arriver à Montbrison au commencement de février. Il exerça son emploi pendant dix-huit mois, c'est-à-dire jusqu'à la paix, qui fut acceptée par toutes les puissances intéressées en août 1736. Alors le dixième fut supprimé, et notre poète quitta le Forez.

Malgré ses laborieuses et « embarrassantes » fonctions, il garda toujours une impression excellente de son séjour dans cette province. C'était là, dans la pittoresque vallée du Lignon, que d'Urfé avait placé le théâtre du poétique et pastoral roman de *l'Astrée*, si célèbre au XVII^e siècle, et qui au XVIII^e gardait encore une assez grande vogue en province, surtout dans le Forez, où les divers incidents et épisodes de cette fable, attachés à des lieux précis, connus de tous, étaient devenus une légende semi-historique. Ces souvenirs charmaient Des Forges, excitaient sa veine poétique ; la vie facile et plantureuse du pays entretenait

sa belle humeur. Dès qu'il avait quelque loisir, il courait la campagne :

« Le Lignon arrose cette belle contrée de son onde transparente et poissonneuse, dit-il dans ses *Mémoires* (p. xxxi) ; les arbres, entrelacés d'une rive à l'autre, y forment un riant berceau qui s'élève sur la croupe des montagnes et qui, se précipitant du haut des collines, serpente à travers l'émail des prairies. Le roman de *l'Astrée* étoit la carte du pays qui m'accompagnoit dans mes courses. Je vis la maison du druide Adamas, la montagne où fut jadis la grande ville de Marsilly, le château de la Bastie, principale demeure des seigneurs d'Urfé, la fontaine enchantée, l'endroit où Céladon parut aux yeux d'Astrée... On me fit remarquer sur le faite du bâtiment la statue en bronze de Céladon. »

Dans « ce pays natal des grâces et des amours », ajoutait-il un peu plus loin, « les bergères n'ont rien perdu des « agrémens et de la légère vivacité qu'elles avoient sous « le règne d'Astrée... La société des plus aimables femmes « qui soient au monde, le caractère honnête, le commerce « facile des citoyens de Montbrison, y corrigeoient le « dégoût de mes occupations tumultueuses. » (*Ibid.*, xxxii, xxxiii.) C'était alors, en effet, une terre de franche gaieté, de larges dîners, de belles fêtes, d'aventures dont on eût pu, dit notre poète, « faire un supplément aux Contes de « la reine de Navarre ¹. » Il prenait sa part de toutes ces joies, il les animait de ses chansons vives et gracieuses, qui paraissaient ensuite dans le *Mercure de France* sous cette signature : *Par une Nymphe de la mer, métamorphosée en Berger du pays d'Astrée*. Le verre en main, il narguait jusqu'au dixième :

1. Œuvres, édit. 1759, II, p. 54.

Oublions du Dixième
Les fâcheux embarras.
Tâchons, par ce système,
Que nos plaisirs soient le seul bien suprême
Qu'on ne décime pas ¹ !

Ailleurs, il chantait sur un autre ton :

Beautés dont mon âme est ravie ²,
Vos yeux enflamment ce séjour ¹...

Quand il s'était rendu de Paris à Montbrison au commencement de 1735, il avait profité de ce voyage pour visiter les savants et les hommes de lettres qui se trouvaient sur son chemin, entre autres, à Dijon, le président Bouhier avec qui il entretint toujours depuis lors d'excellentes relations et une correspondance assidue ; à Mâcon, le poète Senecé, alors presque centenaire. Pendant son séjour dans le Forez, il fit plus d'une fois le voyage de Lyon, où il se lia avec Brossette, l'ami et le commentateur de Boileau, avec Gâcon, l'auteur du *Poète sans fard*, etc. ³.

En août 1736, quand il dut quitter le Forez pour revenir en Bretagne, il alla à Roanne s'embarquer sur la Loire, descendit ce fleuve en bateau de Roanne à Nantes, et de là se rendit au Croisic. Son voyage dura une quinzaine de jours. Il en a fait un récit humoristique, où il s'amuse à peindre en vers légers et en prose facile les incidents burlesques de cette longue traversée, et à dessiner

1. Ibid., I. 521.

2. Ibid., I. 318-319.

3. Voir *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 20-21, lettre à René Chevaye du 9 novembre 1736.

en charge les plus drôles de ses compagnons de route¹. Il adressa ce récit au comte de Rivarol, maréchal de camp, qui habitait le château d'Ecotai, à la porte de Montbrison, et qui avait traité notre poète en ami pendant tout son séjour dans le Forez.

II

Des Forges rentré chez lui revint à ses livres et, en lettré passionné, se remit à l'étude. Le 15 février 1737, il écrivait du Croisic au président Bouhier, fin lettré lui-même, grand érudit, connu et considéré de tous les savants de l'Europe : « J'ai secoué mes livres qui se gâtoient « dans l'oisiveté, je relis actuellement Plaute et Térence². »

Il faisait mieux que les relire, il s'essayait à les imiter ; il composa alors deux comédies qu'on trouve dans la dernière édition de ses Œuvres, *la Jalousie favorable à l'Amour*, et *la double Jalousie*. La première n'est qu'une fantaisie pastorale assez drôle, avec de jolis couplets ; l'autre, quoique inachevée (deux actes sur trois), montre des qualités sérieuses de style et de peinture comique. Il y a, entre autres, un excellent portrait de goinfre, tracé par un valet :

Quoiqu'il eût jusqu'aux bords son assiette garnie,
Ses grands yeux, qui montraient une faim infinie,
Ecarquillés, au loin dévorèrent tous les plats,
Et son âme friande erroit sur le repas.

1. Œuvres de Des Forges Maillard, édit. 1759, II, p. 92 à 109.

2. Œuvres édit. 1759, II, p. 199-200.

Ce même valet, décrivant en burlesque les effets d'une tempête sur un navire où il s'était trouvé, y met ce trait bizarre, mais d'un relief étonnant :

Notre chat, effrayé de ce sabbat terrible,
Saute, grimpe, miaule, et, roulant des yeux verts,
Se lance, furieux, dans les flots entr'ouverts.

Le meilleur portrait est celui du traitant enrichi, Harpinsel, qui croit à l'irrésistible puissance de son or et ne doute pas qu'il suffise de l'étaler pour fasciner la belle Angélique ; voyez comme il fait la roue :

Dans mon hôtel superbe un roi, sans déroger,
Pourroit avec sa cour largement se loger...
L'or moulu fait au loin reluire mes balcons,
Le grand Servandoni décora mes plafonds ;
Je ne vous parle point de mon argenterie,
De mes lits de velours, d'une tapisserie
Dont j'ai fait le dessin.....

Mais, quand le printemps revicndra,

Six chevaux attelés, tirant mon char pompeux,
A mon château des champs nous conduiront tous deux.
Tantôt, dans mes jardins errant à l'aventure,
Nous irons folâtrer sur mes fleurs, ma verdure ;
Tantôt, dans mes vallons, au bord de mes ruisseaux,
Nous irons écouter le chant de mes oiseaux,
De mes chardonnerets, mes pinçons, mes fauvettes.
Puis, vêtus en bergers, nous prendrons des houlettes
Pour redire une églogue et d'aimables chansons,
Dont mes échos charmés répéteront les sons.

LISETTE.

Mes ruisseaux, mes oiseaux, mes échos... La fortune
Vous donnera bientôt l'empire de la lune ¹ !

1. Œuvres édit. 1759, II, p. 348, 352, 356.

En même temps, Des Forges étudiait à fond le génie et les finesses de la langue française, il consignait le fruit de ses études dans des *Réflexions*, qu'il ne fit pas imprimer.

Malgré ses studieuses occupations, il fut pris de la nostalgie de Paris.

Le souvenir des beaux esprits, des bonnes compagnies qu'il y avait hantés et qui l'avaient si bien accueilli, ce souvenir, venant le relancer dans sa « solitude natale, » lui causait des regrets et des ennuis. Titon du Tillet, en correspondance réglée avec lui, s'en aperçut à ses lettres. Aussitôt cet excellent homme le pressa de revenir prendre gîte chez lui (*Mémoires historiques*, xxx, xxxvi). Des Forges ne se fit pas beaucoup prier et retourna à Paris, très probablement vers la fin d'août ; le 4 septembre 1737, il y était depuis peu de temps et écrivait, ce jour même, au président Bouhier ¹.

Au bout de quelques mois, Titon fut obligé de s'absenter ; Des Forges alla se loger à l'hôtel de Brie et de là entreprit des courses sans fin à la recherche d'une position lucrative, dont l'aisance lui permit, dans un avenir plus ou moins prochain, de s'établir à Paris. « Tout ce que j'y gagnai, dit-il, fut une pleurésie qui me porta sur le bord « du tombeau et me coûta à guérir plus de cent pistoles. » (*Mémoires historiques*, xxxvi.) A peine malade, le Breton reparut en lui tout entier ; il s'enquit s'il n'y avait point à Paris quelque médecin breton, et quand on lui eut nommé Hunauld, professeur au Jardin Royal (Jardin des plantes), médecin du duc de Richelieu et originaire de Saint-Malo ², il ne voulut plus être traité que par lui.

1. Œuvres, II, p. 207, 210, 212.

2. Hunauld (François-Joseph) était né à Châteaubriant le 24 février 1701 ; mais son père habitait Saint-Malo. Notre Hunauld mourut à Paris le 15 décembre 1742.

Hunauld lui prodigua tous ses soins, le visitant deux fois par jour. Titon revint sur les entrefaites, se constitua garde-malade de notre poète, et le fit, dès qu'il fut possible, transporter chez lui.

Si bien soigné, dorloté et médicamenté, Des Forges entra en convalescence. Dès qu'il put sortir, il courut à l'hôtel Richelieu pour remercier Hunauld; le docteur était absent, le poète prit un bout de papier et le laissa pour carte de visite, après y avoir inscrit ces vers :

Maillard convalescent à Hunauld, qu'il vient voir,
Fait des remerciements sans nombre.
Jeune et docte Esculape, hélas! sans ton savoir,
Tu ne pourrois aujourd'hui recevoir
Que la visite de son ombre.

Esculape est un peu mythologique, c'était le style du temps; d'ailleurs, l'impromptu est bien tourné.

Si notre poète était remis de sa pleurésie, sa santé restait fort ébranlée. Pour la raffermir, Hunauld lui prescrivit d'aller respirer l'air natal, et Des Forges quitta Paris dans les derniers jours de juillet 1738, pour retourner au Croisic.

Malgré la maladie qui était venue le tourmenter si mal à propos, Des Forges, dans ce second séjour à Paris, forma de nouvelles relations qui tiennent dans sa vie une place notable: d'abord, avec un littérateur estimé, l'abbé Philippe ¹, qui venait de fonder un recueil littéraire très répandu malgré son titre un peu singulier (les *Amusemens du cœur et de l'esprit*), et auquel notre poète collabora fréquem-

1. Philippe de Prétot (Etienne-André), dit l'abbé Philippe, né à Paris vers 1708, mort en 1787. Voir *Lettres nouvelles de Des Forges Mailard*, p. 104, 107, 139, 192.

ment ; puis, avec la belle et aimable madame du Hallay, voisine de Titon du Tillet, qui la voyait souvent ainsi que son mari, et pour laquelle Des Forges conçut une admiration mêlée de tendresse, qui ne cessa jamais d'être respectueuse et donna lieu pendant quelques années à une correspondance dont plusieurs lettres sont fort curieuses ¹.

M^{me} du Hallay habitait la petite rue de la Cerisaie, qui existe encore aujourd'hui non loin de l'Arsenal ; Titon logeait aussi dans ce quartier ; nous avons même sous les yeux deux lettres inédites de Des Forges Maillard, l'une de 1735 (11 août), l'autre de 1740 (19 mars), toutes deux adressées « à Monsieur Titon du Tillet, ancien commis-saire provincial des guerres, *rue de la Cerisaye*, près « l'Arsenal, à Paris. » Cette rue était donc doublement chère à notre poète, qui l'a célébrée en vers et en prose dans la lettre suivante, écrite du Croisic, le 26 décembre 1738, à M^{me} du Hallay :

« Je regrette Paris parce que vous y êtes. Ce n'est point dans le sein de cette superbe capitale que je voudrais être transporté, mais seulement dans la petite rue de la Cerisaye où vous demeurez, et où la maison que vous habitez est plus belle à mes yeux que le palais de nos rois.

Place Royale, endroits fameux,
Lieux consacrés à la *Victoire*,
Vous, dont les monuments et les titres pompeux
Étalent aux regards et le faste et la gloire,

1. Voir *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 56, 64, 70, 79, 91 ; et dans le présent volume, p. 162, 163, 164 ci-dessous.

Cédez au moindre des quartiers,
 A la petite rue à qui des *cerisiers*
 Donnèrent par hasard le nom de *Cerisaye*.
 Oui, le brillant jardin, qui — si l'histoire est vraie —
 Porta des pommes d'or, étoit moins précieux
 Et dut être moins glorieux
 Que vous, ô Cerisaye autrefois ignorée,
 Et célèbre depuis qu'on vous sait honorée
 De la robe, des pas, de l'haleine et des yeux
 De l'illustre Hallay, qui doit être adorée... †

III

Des Forges était de retour au Croisic le 13 août 1738, comme on le voit par une lettre de lui à l'abbé Philippe du 26 du même mois, et où on lit :

« Je vous ai promis, monsieur mon cher abbé, de vous donner de mes nouvelles quelque temps après que je serois arrivé dans ma patrie, et je vous tiens parole. Il y aura demain (27 août 1738) quinze jours que je suis ici, après avoir employé un pareil espace de temps à faire mon voyage... J'ai encore du ressentiment dans le côté affecté (de la pleurésie), quoique je sois plus vigoureux qu'à Paris. Il me falloit du repos pour me remettre, et j'espère que je serai bientôt en état de travailler tout de bon à quelque ouvrage de longue haleine ². »

D'août 1738 à octobre 1741, notre poète demeura en Bretagne et d'ordinaire au Croisic, sans incident notable

1. *Amusemens du cœur et de l'esprit*, XI, p. 141.

2. Lettres de Des Forges Maillard, *Supplément inédit*, n° xxviii.

dans son existence, si ce n'est un goût assez vif — plutôt, ce semble, qu'une passion réelle — pour une gracieuse Croisicaise, M^{lle} Julie du Vivier, sur laquelle deux pièces des *Poésies nouvelles* publiées ci-dessous fournissent de curieux renseignements. Des Forges en trace un portrait fort agréable ; il la trouvait charmante, adorable, mais avec trop peu de fortune pour que lui-même, qui n'en avait guère, pût songer à l'épouser ¹.

Par ailleurs, pour remplir ses loisirs pendant ces trois années, il se livre ardemment à l'étude ; il entretient avec ses amis célèbres une correspondance littéraire des plus actives. Bien qu'il n'en ait publié que quelques lambeaux, nous trouvons parmi ses correspondants Rollin, Réaumur, Bouhier, Goujet ², etc. Tous lui témoignent une vive amitié, en même temps qu'une grande estime pour son caractère et son talent. Bouhier, entre autres, avait placé dans son cabinet le portrait de Des Forges, et celui-ci l'ayant remercié de cet honneur, le président répond :

« J'ai sçu, Monsieur, un grand gré à M. Titon du Tillet de m'avoir regalé de votre portrait, qui m'a paru fort joliment gravé, et de plus orné des beaux vers de l'illustre Rousseau, qui, seuls, pourroient vous immortaliser, si vous n'étiez déjà immortalisé par les vôtres. Il n'y a aucunes estampes qui me plaisent davantage que celles qui représentent les personnes de mérite, et surtout mes amis ³. »

Le portrait original de Des Forges, d'où l'on tira cette gravure, avait été peint par Largillière, comme le prouvent quelques vers assez médiocres publiés, à la mort de ce

1. Voir les pièces ix et x ci-dessous, p. 32 à 37.

2. Œuvres de Des Forges, édit. 1759, II, p. 199 à 239 ; 246 et 252 ; 254, 277.

3. Œuvres de Des Forges, édit. 1759, II, p. 218, cf. p. 213.

grand artiste par Des Forges lui-même dans le *Mercur*e du mois de mai 1746 (p. 134). Le portrait fut gravé de nouveau en petit format en 1756 et placé, trois ans après, en tête du premier volume de l'édition définitive des Œuvres de notre poète. La bouche est très spirituelle et un peu railleuse, les yeux brillent d'intelligence. Le front est haut, le nez droit, la figure pleine d'agrément et de jeunesse. Des Forges dut être peint en 1733 ou 1734, à son premier voyage de Paris. Quant aux vers de Rousseau mis sous ce portrait, nous les avons rapportés plus haut (p. LXXIX ci-dessus).

Si, pendant ces trois années (août 1738 à octobre 1741), notre poète ne quitta pas la Bretagne, on voit pourtant, par ses lettres et ses vers, qu'il fut loin de rester collé au Croisic comme une huître à son rocher. Il faisait autour de lui de fréquentes et parfois assez lointaines excursions : à Nantes et à Clisson, pour voir ses intimes amis, Bertrand et Chevaye, lettrés et poètes comme lui ; au château de la Maillardière, en Vertou, chez ses parents Darquistade, dont nous parlerons plus loin ; en Basse-Bretagne, chez le président de Robien, à son beau logis du Plessix-Ker sur la rivière d'Aurai ; il poussait volontiers jusqu'à Lorient ¹ ; il passa même à Belle-Isle plusieurs semaines de l'été 1740 chez M. Roger, beau-père de M. de Cadeville, maréchal de camp, qui commandait dans cette place ².

Dans ces excursions, il emportait avec lui une bibliothèque de voyage réduite à deux volumes, la Bible et un poète classique, le plus souvent un Horace : « la première pour l'utile, disait-il, et l'autre pour l'agréable ³. »

1. *Œuvres*, 1759, I, p. 132 et 403.

2. *Œuvres*, 1759, II, p. 233.

3. *Ibid.*, II, p. 231.

Au reste, il n'habitait le Croisic qu'en hiver ; toute la belle saison, il la passait dans cette case champêtre de Brederac, où il avait inventé, créé et mis au monde M^{lle} de Malcras, et qui a tenu dans sa vie une si grande place que nous ne pouvons nous dispenser de la décrire d'après lui ¹ :

Dès que le doux printemps ranime la nature,
 Je quitte, gai comme un pinçon,
 Ma natale bicoque, où le froid aquilon
 Fait durer plus qu'ailleurs la piquante froidure,
 Et je vais, afourché sur un mince grison,
 Habiter, en campagne, une antique maison
 D'une rustique architecture...
 L'œil découvre, approchant de ce manoir fertile,
 Sur un riant donjon, fait d'ardoise et d'argile,
 Deux canons braqués, dont le bruit
 Ne réveilla jamais la bergère tranquille,
 Qui jusqu'au chant du coq profite de la nuit ².

C'était tout bonnement des canons de bois, placés là pour effrayer l'Anglais s'il approchait de cette côte, et qui abritaient chaque année de bruyantes couvées de moineaux.

La cour était décorée d'un portail peint en rouge, en face duquel un escalier de pierre menait à l'étage principal de la maison, escalier si étroit, si serré entre ses rampes, que les paniers des dames, prétend l'auteur, n'y pouvaient passer.

La maison n'avait que trois pièces logeables : sur le devant « une claire galerie » formant salle ; en arrière,

1. Voir la pièce intitulée : *Brederac, petite maison de campagne de l'auteur*, dans les *Œuvres* de Des Forges, édit. 1759, II, p. 79 à 91.

2. *Ibid.*, p. 82-83.

une cuisine et une chambre. Au-dessus, le grenier. Au-dessous, en guise de sous-sol, le pressoir et le cellier.

L'étable était plus loin, près de la ferme.

Rien de plus simple que le mobilier. La salle ou galerie avait pour décoration de la vaisselle d'étain, des plats de vieille faïence sur les dressoirs, des bottes d'oignons et des paquets d'échalottes pendus au mur. Mais l'air, la lumière y entraient par de grandes fenêtres, que le feuillage d'un vieux pommier défendait des ardeurs du soleil, sans empêcher de voir tout près, devant la ferme, les paysans battre le grain sur l'aire. Spectacle décrit par Des Forges avec une précision pittoresque :

Je vois huit moissonneurs reculer, s'approcher,
Leurs fleaux, en l'air levés, retomber péle-mêle
En cadence, en tournant, sans jamais se toucher, —
Le blé, se dépouillant de sa unique frêle,
Jaillir hors de la paille et bondir comme grêle ¹.

On dirait une vue photographiée de nos vieilles batteries rustiques, aux cadences originales si bien rythmées, que remplace aujourd'hui, dans nos campagnes, le sourd et maussade grondement de la machine à battre.

Deux lits, six chaises, un pupitre à écrire, une armoire, un vieux bahut gothique, des rayons de bibliothèque et des livres, tel était l'ameublement de la chambre. Bien qu'il n'eût d'autre domestique qu'une servante, Des Forges dans sa cuisine avait deux lits ; quand le nombre de ses hôtes l'exigeait, ces deux lits étaient pour eux, et la servante couchait à la ferme.

Sur un des côtés de la cour, à vingt pas de la maison, le jardin, parfumé de thym, de menthe et de lavande,

1. Œuvres, édit. 1759, II, p. 84.

d'arbres fruitiers étalant en plein vent leurs branchages, regorgeait car le maître, partisan de la liberté pour tous, refusait de les asservir à la tyrannie de l'espalier. Un peu plus loin, le bouquet de bois :

Cinquante gros ormeaux, couronnant une haye,
Sont mes bois de haute futaye.

C'était aussi la salle de concert :

Là, le chardonneret richement émaillé
Redit son court refrain, perché dans les feuillages.
Ici, le rossignol, simplement habillé,
Par ses doux roulements et ses tendres passages
Pendant toute la nuit tient l'écho réveillé..
Une jeune fauvette aux accens de sa voix
Arrive, et se posant sur un rosier sauvage,
De l'Amphion ailé, la merveille des bois,
S'efforce d'égalier l'agréable ramage ¹.

Après le concert, le spectacle.

Ce spectacle sans pareil, tous les jours offert aux yeux du seigneur de Brederac, c'était la mer. En tout temps, le bord de la mer était sa promenade favorite ; il restait là errant jusqu'au soir, contemplant toutes les merveilles des cieux, de la terre et des flots.

L'ombre croissante et l'humidité de la nuit le ramaient au manoir. Dès son entrée, il sentait le souper qui rôtissait au feu de la cuisine sous la direction de sa servante Agathe, « ministre universelle du pourpris de Brederac. » C'était un gras chapon, dont le fumet eût mis un mort en appétit. Parfois, avant qu'il fût cuit, deux ou

1. Œuvres, II, p. 85.

trois amis frappaient à la porte, demandant le vivre et le couvert.

Le maître, enchanté, ajoutait à la volaille un gigot de mouton, allait cueillir une salade dans sa cressonnière, et montait de son meilleur vin.

Puis, de souper gaîment, riant, jasant, chantant, faisant de bon contes.

C'est ainsi qu'écartés dans ce lieu solitaire,
Où le plaisir toujours consulte la raison,
Délivrés des fâcheux, des grands, du plat vulgaire.
Nous suivons la nature et, sans ambition,
Vivant à peu de frais, nous faisons bonne chère¹.

IV

En 1741, la guerre s'étant rallumée entre l'Autriche et la France, le roi fut obligé de rétablir en octobre l'impôt du dixième, supprimé depuis le 31 décembre 1736.

Des Forges, qui avait déjà fonctionné en 1735-1736 dans l'administration organisée pour le recouvrement de cet impôt, demanda à y rentrer. Sa demande fut accueillie, il fut nommé contrôleur du dixième dans la province de Poitou. Sa nomination doit être d'octobre 1741, car le 19 de ce mois, il était encore au Croisic et écrivait à l'abbé Philippe :

« Je suis sur le point de partir pour Poitiers, et parmi cent tracas nécessaires la tête me fume. J'ai des malles, des valises, etc., des habits à faire faire, des lettres pressantes auxquelles

1. Œuvres, II, p. 91.

je ne puis me dispenser de répondre, et au milieu de toutes ces besognes, qui m'inondent depuis quinze jours que je suis arrivé de la campagne ¹, je pars demain et je le dois absolument ². »

Son voyage fut lent, contrarié par divers contre-temps, et désagréable ³. Il dut arriver à Poitiers vers le 10 novembre 1741 ; le 12 de ce mois, il mandait de cette ville à l'abbé Philippe :

« Enfin, mon cher ami, me voilà à Poitiers dans un emploi du dixième. Cette vie est bien éloignée de celle des Muses. Figurez-vous que d'ici à trois mois je serai dans un bureau du matin jusqu'au soir. Après toutes choses disposées, il me faudra faire des tournées à cheval, peut-être quelquefois de la longueur de cent lieues... Mon adresse est : A M. Des Forges Maillard, contrôleur du dixième, chez M. Dubois, maître tailleur, rue de la Grande-Boucherie, à Poitiers ⁴. »

Malgré les ennuis prévus par lui, il n'engendrait point mélancolie, comme le prouve un petit conte en vers, intitulé *Naïveté*, qu'il envoyait dans cette lettre même à son correspondant et que voici :

On disoit devant une dame
 — Une dame des champs — que, dans le paradis,
 Le bon Adam, Eve sa femme,
 Etoient tout nus au temps jadis.
 — Ils devoient (répondit la rustique princesse)
 Avoir grand'honte assurément
 D'aller en cet accoutrement
 A la grand'messe !

1. Du château de la Maillardière, en Vertou, à M. Darquistade, cousin de Des Forges Maillard.

2. Lettres de Des Forges, *Supplément inédit*, n° XLI.

3. Voir lettre à Titon du Tillet du 22 nov. 1741, *Ibid.*, n° VII.

4. *Ibid.*, n° XLII.

Des Forges resta moins longtemps qu'il ne pensait dans les bureaux du directeur du dixième à Poitiers. Le 26 décembre 1741, il était déjà à Fontenai le Comte pour y commencer ses courses :

« Ah, mon cher ami (écrivait-il à l'abbé Philippe), que je mène une vie qui ne s'accorde guère avec mon caractère et mon goût ! Je suis dans un pays où l'on ignore la littérature ; il n'est personne qui y ait entendu parler ni de mon nom femelle ni de mon nom véritable. Il ne vient ici ni *Mercur* ni *Journal des Sçavans*, ni comédies, etc. Je vais être presque toujours à cheval, ce que je n'aimerois que de temps en temps ¹. »

A défaut d'attraits intellectuels, Des Forges en rencontra d'un autre genre en ce pays, comme il résulte d'une lettre du même au même, écrite du même lieu le 28 juin 1742, et où notre poète dit à l'abbé Philippe :

« Voudriez-vous me faire un plaisir dont je vous serois éternellement obligé ? Il est un bourgeois de Fontenay, nommé M. Boisdon, qui a un procès au Parlement à la troisième chambre des Enquêtes. Son rapporteur se nomme M. de Lossendière. J'estime au delà de ce que je puis vous dire une très jolie parente de celui pour qui je vous parle, et vous m'obligeriez aussi au delà de ce que je puis dire si vous vouliez solliciter cette affaire. M. le président d'Alègre ² ne vous refusera pas une lettre pour M. de Lossendière, et il n'est pas que vous ne connoissiez les autres juges ou n'ayez des connoissances auprès d'eux : je vous serai plus redevable que d'une montagne d'or si vous voulez les solliciter ou les faire solliciter ³. »

La belle parente de M. Boisdon, tant « estimée » de notre poète, n'était autre qu'une demoiselle C***, pour qui il

1. *Ibid.*, n° XLIII.

2. Chez qui l'abbé Philippe logeait à Paris.

3. Lettres de Des Forges, *Supplément inédit*, n° XLIV.

composait, dans le même temps, à Fontenai-le-Comte, une chanson amoureuse fort enflammée, dont on peut voir ci-dessous (p. 157) le premier couplet.

Peu de temps après la date de cette lettre, Des Forges fut envoyé de Fontenai aux Sables-d'Olonne, pour continuer ses courses de ce côté. Il était aux Sables ¹ dès le 22 juillet 1741. Il trouva là un receveur des tailles appelé Perot, riche, lettré, qui se piquait de bel-esprit, qui connaissait notre poète de réputation, lui fit l'accueil le plus empressé, se jetant littéralement à son cou, et se lia étroitement avec lui. — « M. Perot (écrivait Des Forges « à Titon le 29 août 1741) est un garçon de beaucoup « d'esprit ; nous nous aimons intimement, et je suis presque toujours avec lui ². »

Cette grande amitié finit par une trahison. Dans une affaire délicate de son service, Des Forges ayant été amené à modifier des conclusions trop sévères données par lui contre quelques particuliers, se vit dénoncé au ministre par l'odieux Perot comme sacrifiant les intérêts du trésor royal et, sur cette dénonciation, privé de son emploi. Il a expliqué lui-même les circonstances de cette perfidie dans une lettre (publiée récemment), à laquelle nous renvoyons le lecteur ³.

Sa révocation eut lieu à la fin de janvier ou au commencement de février 1743, car le 12 de ce mois un de ses amis, l'avocat Bertrand, de Nantes, écrivait à René

1. *Ibid.* n° XLV, lettre de Des Forges à l'abbé Philippe du 22 juillet 1741.

2. Lettres de Des Forges, *Supplément inédit*, n° VIII.

3. Lettre au président Bouhier du 1^{er} janvier 1744, dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard (1882), p. 156-162.

Chevaye, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne :

« M. Des Forges Maillard, votre ami et le mien, est ici (à Nantes) depuis quatre jours. Je ne le sais que d'hier soir, qu'il vint chez moi. Il est remercié, et il doit sa disgrâce à un homme des Sables qu'il regardoit comme le plus chaud de ses amis, avec qui il étoit dans la plus étroite liaison, et qui l'a trahi ou plutôt calomnié auprès de ses supérieurs, pour un intérêt fort modique. Notre ami n'eût pas manqué de tirer raison de cette lâcheté, si les lois de la guerre lui eussent permis d'attaquer un homme qui n'a qu'un bras ¹. »

A défaut de l'épée, Des Forges voulait se venger par la plume ; il avait fait contre son traître une satire virulente, il cherchait un imprimeur. Bertrand lui remontra le péril d'un tel esclandre et parvint à l'y faire renoncer ². Il ajoute dans sa lettre :

« Notre ami part demain ou après-demain pour le Croisic où, soit dit entre nous, il pourroit bien se marier. On lui offre, dans ce pays-là, un parti qui lui convient assez du côté de la fortune, mais il me paroît un peu dégoûté de la personne. »

Il refusa ce parti. Mais on voit par là du moins qu'il avait dès lors quelque idée de mariage. On pourrait donc douter de son exactitude, quand il dit plaisamment dans ses *Mémoires* (p. xxxv), en parodiant Régnier :

1. *Revue des Provinces de l'Ouest*, 6^e année, p. 216.

2. Voir toutefois, dans les Œuvres de Des Forges, édit. 1759, II, p. 318-321, l'*Épître à M. C*** (Chevaye)*, où notre poète semble avoir encadré une partie assez notable de sa satire contre le traître Perot, surtout à partir du 25^e vers de la pièce (p. 319) : « Moi-même, ô souvenir amer ! » etc.

Je vivois libre et sans ennui,
Sans soin, sans désir de ménage,
Et m'étonne que Mariage,
Ce bonhomme qui m'avoit fui,
Daigna songer à moi volage,
Qui ne songeai jamais à lui.

V

En effet il se maria au Croisic, le 5 décembre 1743, à Marie-Anne Le François, veuve de Guillaume de Boutouillic, laquelle avait trois enfants et quarante printemps ; notre poète en comptait quarante-cinq. Cette dame habitait Vannes, le mariage aurait dû se faire en cette ville ; Des Forges va nous dire lui-même, dans sa correspondance, pourquoi cette cérémonie eut lieu au Croisic :

« Je vais à Vannes, Monsieur ; j'y deviens amoureux d'une femme de condition, jolie veuve, assez jeune, ayant extrêmement d'esprit et beaucoup de goût pour les lettres... »¹.

« J'ai eu de la peine à devenir possesseur de cette femme. Elle a dans la cathédrale de Vannes deux parents chanoines, un beau-fils et un frère de son mari. Ils étaient fâchés que je l'épousasse à cause des trois enfants qu'elle a du premier lit, et ils s'employèrent auprès du grand-vicaire, avec qui ils ont quelque parenté, afin qu'il n'eût pas donné dispense de deux bans à mon épouse future et que par ce moyen, en nous renvoyant dans l'Avent, nous nous vissions retarder jusqu'aux Rois, et de là plus loin s'il étoit possible. Mais, m'étant rendu à Vannes dans le dessein d'épouser le dimanche, et piqués l'un

1. Lettre du 26 août 1744 au président Bouhier, dans *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard (1882), p. 164. — Nous publions l'acte de mariage à l'Appendice du présent volume, n° vi.

et l'autre des vains obstacles que l'on nous opposoit, nous partîmes le même jour, après avoir laissé commission de bannir pour la première fois, et nous arrivâmes au Croisic en chaise de poste, avec sa fille et une domestique. L'évêque de Nantes, mon ami, m'envoya, sur ma première requête et sur-le-champ, la permission gratuite d'épouser dans l'Avent, et les Vannetois sont demeurés avec un demi-pied-de-nez ¹. »

Aussi nomme-t-il ce mariage un *impromptu*, et eut-il pendant un temps quelque peine à y croire. « Il y avait « trois bons mois que j'étois engagé dans le sacré lien « sans pouvoir me le persuader (portent ses *Mémoires*, p. xxxv) ; s'il m'arrivoit par cas fortuit de dire *ma* « femme, je demeuerois à la moitié du mot. »

Quelles furent les suites de cette union, nous le verrons plus loin. La première, en apparence, et la plus inévitable, devait être d'attacher plus que jamais Des Forges au Croisic, de le « confiner » définitivement — pour parler comme lui — dans sa « solitude natale. » Il regimba contre cette conséquence et recommença des démarches pour arriver à une autre position, à quelque place lucrative, dont le besoin devenait d'ailleurs plus pressant, puisqu'il pouvait avoir avant peu une famille sur les bras.

Une occasion d'aller à Paris s'étant présentée quelques mois après son mariage, il la saisit avidement, dans l'espoir de poursuivre là ses démarches avec plus de succès. C'est le président de Robien qui, partant pour soutenir un gros procès devant le Conseil d'Etat, vint jusqu'au Croisic offrir à notre poète une place dans sa chaise de poste.

Ils se rendirent à Paris dans l'automne de 1744. Cette

1. Lettre du 22 décembre 1743 à René Chevaye, *Ibid.*, p. 152. L'évêque de Nantes était alors Christophe-Louis Turpin de Crissé de Sanzay, qui occupa ce siège de 1723 à 1746.

fois, Des Forges ne logea pas chez Titon du Tillet, mais avec M. de Robien à l'hôtel d'Entragues. Sans perdre de vue l'objet principal de son voyage, il donna une grande partie de son temps à ses amis, entre autres à son compatriote Pierre Bouguer, mathématicien illustre, qui venait de passer neuf ans au Pérou aux frais du Roi pour déterminer la mesure et la figure de la terre, et qui était rentré en France depuis quelques mois seulement, en juin 1744. Ce fut pour notre poète une grande joie de le revoir. Tous deux du Croisic et presque du même âge (Bouguer avait un an de plus), intimement liés depuis leur petite enfance, ils étaient restés chaudement amis. Pendant que Des Forges, à quinze ans, bégayait ses premiers vers ¹, Bouguer, qui en avait seize (en 1714), remplaçait son père dans la chaire d'hydrographie du Croisic et l'occupait avec une telle supériorité, qu'il lui venait des auditeurs de l'autre côté de l'Océan :

Notre Croisic reçut en foule alors
Gens studieux, du fond de l'Amérique
Pour t'écouter accourant sur nos bords.

Plus tard, quand Des Forges devenait célèbre sous le nom de Malcrais, Bouguer, alors professeur au Havre, remportait successivement trois prix à l'Académie des Sciences, et notre poète empruntait à Clément Marot deux vers pour lui prédire l'immortalité — en s'y associant :

Croisic, Bouguer, de toi se vantera,
Et (comme croi) de moi ne se taira ².

1. V. *Poésies de M^{me} de Malcrais de la Vigne*, 1735, in-12, p. 149.

2. *Ibid.*, p. 140 et 141.

Le retour de Bouguer en 1744, après les rudes fatigues de son expédition, donna lieu à une nouvelle épître de Des Forges, dont le fond vaut mieux que la forme ¹.

Notre poète se lia aussi, lors de ce voyage, avec un autre Breton célèbre, le critique Fréron, âgé de vingt-cinq ans, dont le talent perçait déjà ; il plut beaucoup à Robien qui le fit dîner avec lui à l'hôtel d'Entragues.

Voltaire, que Des Forges n'oublia point et à qui il fit plusieurs visites, le reçut fort amicalement et lui offrit ses services pour trouver une place ; c'est quelques mois après ce voyage qu'il lui écrivait : « Je verrai cet été le « contrôleur-général, et je me croirai trop heureux si je « puis obtenir quelque chose du Plutus de Versailles « pour l'Apollon de Bretagne ². »

Le président de Robien passa quatre mois à Paris. Puis, sans avoir vu la fin de son procès, il fut obligé par ses affaires de repartir pour la Bretagne vers la mi-janvier 1745 et il ramena notre poète avec lui. Tous deux arrivèrent à Rennes le 26 janvier au soir ³. Des Forges y resta dix jours sous le toit du président. Le 6 février il partit pour

1. Œuvres, 1759, I, p. 135. Voir aussi, dans le présent volume, le n° xiii des *Poésies nouvelles* de D. F. M., p. 41-44 ci-dessous.

2. Mémoires de Des Forges, p. xlv, xlvii, xlviii. — Cette lettre de Voltaire est d'avril 1745, comme nous l'avons dit plus haut, p. lxi, où nous la citons presque tout entière. Les divers éditeurs de la correspondance de Voltaire la mettent à tort en 1735 ; voir à ce sujet l'*Appendice* du présent volume, n° v.

3. Des Forges écrit de Rennes à Titon du Tillet, le 28 janvier 1745 : « Nous sommes arrivés à Rennes de mardi au soir. » (Lettres de Des Forges Maillard, *Supplément inédit*, n° x.) En 1745, le 1^{er} janvier tombant un vendredi, le 28 était un jeudi, et le mardi précédent était le 26 de ce mois.

le Croisic, où à peine de retour il se mit à écrire, en prose et en vers, un plaisant récit du *Voyage de Paris en Bretagne* qu'il venait de faire en compagnie de Robien, à qui il l'envoya le 15 du même mois ¹.

VI

Quand Des Forges fut rentré au Croisic, il attendit le résultat de ses dernières démarches et des promesses qu'on lui avait faites. Au bout de quelques mois, ne voyant rien venir, il lui fallut bien renoncer, comme à une chimère, à cette vie de Paris tant désirée, et accepter pour séjour normal, habituel, sinon constant, ce qu'il appelle fréquemment, en vers et en prose, sa « solitude natale. »

Cette solitude était-elle donc si vide et si triste ? Des Forges s'y trouvait-il aussi mal qu'il se plaît à le répéter sans cesse ? Il est permis d'en douter.

Au Croisic il était au milieu des siens, et les affections de famille tenaient chez lui une grande place, il les ressentait vivement. Ayant perdu son père de bonne heure, en 1731 ², il le pleura dans une ode un peu guindée, mais où, sous l'enflure des mots, on voit le cœur saigner ³.

1. Ce *Voyage* est dans les Œuvres de Des Forges, édition 1759, I, p. 396 à 414.

2. D'après les recherches faites par M. Maillard, maire du Croisic, on ne trouve plus mention du père de notre poète dans les registres du Croisic après le 4 mai 1731 ; il dut mourir quelques mois après, au plus tard en octobre ; cf. p. xxiv et xxv ci-dessus.

3. Voir, dans le présent volume, p. 95-98 ci-dessous.

Des Forges eut au moins le bonheur de garder longtemps sa mère, Marie Audet ¹, et il en jouissait chèrement, témoin ces vers adressés par lui à un ami en 1746 :

Mais Dieu, dans sa bonté, me conserve un trésor,
A mon cœur, à mes yeux trésor plus estimable
Que la perle, l'argent et l'or...
Ce trésor, cher ami, c'est celle à qui les Cieux
Ont voulu que je dusse l'être...
Veillez donc sur ses jours, ô Puissance éternelle !
D'un petit patrimoine économe fidèle,
Laissez-la partager entre nous ses douceurs
Et — cinquante ans encore — assembler sous son aile
Cinq frères, tendrement unis à quatre sœurs ² !

Dans ces vers faciles respire un amour profond de la famille. Belle et nombreuse famille celle de notre poète, vieille race vouée à la navigation, au commerce maritime, et honorée de tous. Le père (Paul Maillard) avait gouverné sa ville comme maire. De ses treize ou quatorze enfants (car nous avons trouvé quelque part ce dernier chiffre), neuf survivaient en 1746, tous nés de 1699 à 1716. L'aîné était notre auteur ; le plus jeune, Olivier, fut capitaine dans la marine marchande, « sur les vaisseaux de Nantes armés pour la côte d'Afrique et pour l'Amérique ³. » En 1762, il eut le commandement d'une frégate de la marine royale, *la Calypso*, et la mena saine et sauve, malgré la croisière anglaise, de l'embouchure de la Vilaine au port de Brest, avec une telle habileté que le ministre de la marine lui alloua une gratification spé-

1. Et non « Audit », comme porte, par suite d'une faute d'impression, la *Biographie Bretonne*, I, p. 526.

2. Œuvres, édit. 1759, I, p. 145.

3. Ibid., II, p. 427.

ciale de 400 livres. Cet Olivier reprit sérieusement le titre de Malcrais, célèbre par l'ingénieuse mystification que nous avons racontée, et destiné, on le voit, à faire bonne figure au masculin comme au féminin ¹.

Un troisième fils, Joseph, né en 1701, fut prêtre et recteur de la Chapelle-Janson, au diocèse de Rennes. Les deux autres, Louis et René (nés en 1700 et 1702), firent le commerce de mer, familier aux habitants de cette vaillante petite cité du Croisic, et s'occupèrent activement des affaires de leur ville, dont Louis devint maire, comme son père l'avait été. Ils naviguèrent aussi dans leur jeunesse, car en parlant de la mort de son père, notre poète dit :

La plupart de ses fils sont en butte à Neptune
Sur les flots en courroux,
Sans être encore instruits de la dure infortune
Qui nous accable tous ².

1. On trouve dans les registres du Croisic, sous la date du 1^{er} avril 1756, l'acte de baptême de Renée *Malcrais Maillard*, fille d'Olivier *Malcrais Maillard* et de M^{lle} Jeanne-Sainte Dury ; voir aussi Œuvres de Des Forges Maillard, édit. 1759, II, p. 427. Olivier Malcrais Maillard est le trisaïeul de M. Maillard, maire du Croisic, de qui nous tenons nos renseignements.

2. Œuvres, édit. 1759, I, p. 109 ; et dans le présent volume, p. 96 ci-dessous. — René Maillard, pour se distinguer de ses frères, prit le titre de sieur des Joncherai, ou Des Joncherai Maillard ; il épousa Aimée Ribou et en eut au moins une fille (Jeanne-Aimée, 1748). Louis, marié aussi, mourut sans enfant, après avoir eu un fils qui ne vécut que deux ans. Des quatre sœurs de notre poète (nées de 1703 à 1715) deux seulement, semble-t-il, furent mariées, l'une (Marie) à Guillaume Tousseint, sieur de Parbostec, l'autre (Cécile) à N. Le Bessou, sieur de Parjégo. — Nous devons ces détails sur la mère, les frères et les sœurs de notre auteur, à l'obligeance de M. le maire du Croisic.

La mère de cette belle lignée, Marie Audet, mourut au Croisic le 25 avril 1756, âgée au moins de soixante-seize ans¹.

L'amour de la famille, si vif dans le cœur de notre poète, ne put que s'y développer davantage après qu'il eut lui-même, en se mariant, fondé une nouvelle famille. A cet égard toutefois, ses sentiments étaient mêlés et complexes. Il les exprime très franchement lui-même, et sous une forme assez pittoresque, quinze jours après son mariage, dans une lettre à son ami Chevaye :

Au Croisic, ce 22 décembre 1743.

« Je suis marié, Monsieur et cher ami ; la chose est faite, il n'y a plus à s'en dédire. Je trouve un peu d'embrouillement ; mais qu'y faire ? Il faut s'en tirer si l'on peut. Ma femme est très aimable, elle a beaucoup d'esprit ; mais elle joue, prend du café, et tracasse la petite pretintaille des personnes qui ont vécu dans le grand monde. Je n'aime rien de tout cela ; mais irai-je heurter ses goûts de front, *ab abrupto* ? Cela m'est échappé d'abord ; je l'ai chagrinée. J'en ai été fâché. Ma foi, dans ce monde, *undique ambages et angustia*. Je me

1. *Extrait du registre des sépultures de l'église de N.-D. de Pitié du Croisic, succursale de Batz, pour l'année 1756.* — « Le 26^e jour d'avril 1756, a été inhumé dans cette église le corps de Marie Audet, décédée d'hier, âgée d'environ soixante-dix-huit ans, vivante épouse de noble Paul Maillard, présents à la sépulture ses parents soussignés. (Signé) De la Piquelière Goupil. De la Grée Yvicquel. De Barjulé Calvé. De Kergorre Cavaré, prêt. vic. » — Dans son ode sur la mort de son père (voir ci-dessous p. 98) notre poète dit que, lors de cette mort, c'est-à-dire en 1731, sa mère avait cinquante ans, ce qui ne permet pas de lui en donner plus de soixante-seize en 1756, et ce chiffre nous semble préférable à celui de soixante-dix-huit, qui n'est indiqué que par à peu près dans l'acte ci-dessus.

déplaisois garçon ; suis-je mieux marié ? Oui, si je n'examine que l'agrément de vivre avec une femme que j'aime. Mais si je pense aux suites, le fiel vient sur mes lèvres. Ma femme a ses quarante ans. Je me disois : Je l'épouse âgée, nous n'aurons point de postérité, et au moyen de nos revenus nous verrons s'écouler nos jours dans la douceur. Elle est déjà grosse, mon pauvre ami, *poveretto!* Tu sais qu'en italien cela signifie *caro*... Nous sommes chez ma mère, qui s'est engagée à nous héberger jusqu'au premier mars ; après quoi il nous faudra nicher dans notre domicile. Je vois que l'économie veut que je demeure au Croisic, où, quoique tout soit cher, on ne fait qu'une dépense conforme à ses rentes. Cependant je projette de solliciter un emploi aux environs du Croisic, s'il est possible ; car la famille venant, il faut songer à quelque chose au loin ou au près ¹. »

VII

Le 27 août 1744, neuf mois moins neuf jours après son mariage (5 décembre 1743), M^{me} Des Forges Maillard mit au monde un fils, baptisé le 31 du même mois sous le nom de Paul-Philippe. — Vingt mois plus tard (25 avril 1746), il en vint un second, qui fut nommé au baptême Guillaume-Marie-Evrard. — L'année suivante (19 octobre 1747), ce fut le tour d'une fille, Marie-Renée. — Et l'année 1749 fut marquée par la naissance d'une autre fille, née le 4 mai, baptisée le lendemain, et nommée seulement le 27 juin 1750 du prénom de Thérèse ².

1. *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard (1882), p. 151-153.

2. Les actes de baptême et naissance des quatre enfants de notre poète ont été extraits des registres de la paroisse du Croisic par M. Augustin Maillard, maire du Croisic, qui a bien voulu nous en transmettre la copie.

Si Des Forges avait été déçu par la première grossesse de sa femme, que fut-ce à la quatrième ? Il avait pourtant pris assez vite son parti de ses deux premiers-nés ; dans une épître adressée à un ami, le 12 septembre 1746, il explique leur naissance d'une façon originale :

La femme que j'ai prise aime tant coqueter
 Que nulle autre en ce point ne l'égale, je pense...
 Vraiment je l'ai trouvée... Ecoute, et sois discret !
 Je l'ai trouvée, ami, sur un lit de fougère
 Que parfumait le serpolet,
 Et les rideaux tirés, même en son cabinet,
 Couverte seulement d'une robe légère,
 Tête à tête, en commerce avec... Virgile, Homère,
 Horace, Anacréon, et tel autre muguet...
 D'une épouse très sage et très digne de plaire
 Par ses appas, par ses talens,
 Voilà les favoris, les aimables galans :
 Sans ce rapport de goûts, sera's-je aujourd'hui père,
 Père de deux fils en deux ans¹ ?

Ainsi, c'étaient les enfants de la Muse, le fruit des sympathies poétiques des deux époux ; il fallait bien leur faire bon accueil. A la naissance de la première fille, le front du poète se rembrunit :

L'Hymen me condamne aux dépens
 Et comment veut-il qu'on subsiste² ?

Aux annonces du quatrième héritier, il tomba dans une sorte de désespoir ; il se voyait condamné à une paternité

1. Œuvres, édit. 1750, I, p. 143. — La date de cette épître est dans le *Mercur* d'octobre 1746, p. 62.

2. *Mercur de France* de 1747, décembre, 2^e vol., p. 207.

indéfinie, amenant pour conséquence la misère ; il amusait ses amis par l'excès de ses doléances. L'un d'eux, Bertrand de Nantes, lettré délicat, écrivait le 20 novembre 1748 à René Chevaye (dont on a déjà parlé) : « Je ne sais « si je vous ai marqué que M^{me} Des Forges est grosse. Cette « prodigieuse fécondité déplaît infiniment à notre ami, « qui s'en plaint amèrement à tout le monde ¹. » Pour se résigner il dut faire appel aux secours suprêmes, non seulement de la philosophie, mais de la religion, et crier bien haut avec Malherbe :

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos !

Il voulait aussi cacher le plus longtemps possible à Titon du Tillet la venue de ce quatrième... larron; il disait à un ami :

N'écris au cher Titon rien de ce supplément ;
L'inquiétude en ce moment
Agiteroit son cœur trop tendre ;
Troublé de cet événement
Je le vois consterné, je crois déjà l'entendre ².

Pourquoi Titon en cette affaire ? C'est que cet excellent homme jouait un peu dans le nouveau ménage le rôle de la Providence, et réparait de son mieux, par ses largesses, les torts de la « prodigieuse fécondité » de M^{me} Des Forges ; le poète, naturellement délicat, n'eût pas voulu abuser de cette facilité. Car tout ce qu'il pouvait rendre à son « Mécène » — et il le lui rendait largement, — c'était

1. *Revue des Provinces de l'Ouest*, t. vi, p. 47.

2. *Mercur*e de 1748, décembre, 1^{er} vol., p. 100.

une vive affection, une reconnaissnce sans bornes, dont il lui envoyait des marques à tout propos sous forme de jolies petites sucreries poétiques, auxquelles M^{me} Des Forges elle-même mettait volontiers la main.

Titon se nommait de son prénom Evrard; c'est pour cela qu'on donna ce nom au second fils de Des Forges, né le 25 avril 1746. Titon n'était pourtant pas son parrain devant l'Eglise, mais il n'en acceptait et n'en remplissait pas moins fort généreusement toutes les charges du parrainage, et dans son compliment du jour de l'an 1748, M^{me} Des Forges n'hésite pas à lui donner en toutes lettres son fils pour filleul :

Mon mari, mes deux fils, Paulet, Evrard et moi,
 — Evrard, votre filleul, qui déjà se démène —
 Vous souhaitons chacun une dizaine
 D'ans bel et bien fournis : tout quoi,
 Si j'ai bien calculé, fait une quarantaine.

Titon eût du, à ce compte-là, passer cent dix ans ¹. Un peu plus loin, dans cette pièce, M^{me} Des Forges lui dit : « Je voulais vous faire, cette année-ci, quelque beau cadeau,

Mais j'en suis empêchée, ami, pour le présent ;
 Les infidèles araignées
 Ont percé dans mon coffre-fort ;
 Là, ces friponnes rencognées
 Ont fait butin (voyez la rigueur de mon sort !)
 De mes finances épargnées.
 Ainsi, l'un s'enrichit, l'autre perd quand il dort ².

1. Il était né en 1677, il mourut en 1762, à 85 ans.

2. *Mercur* de 1748, janvier, p. 210-212.

On devine sans peine comment Titon répondit. Au reste, il se plaisait à ce commerce ; outre le solide, il l'entretenait par des présents agréables, il envoyait à M^{me} Des Forges tantôt son portrait, tantôt des paquets de laines choisies pour ses travaux d'aiguille, ¹ etc. Sans interrompre ses bienfaits, il les couronna en procurant à Des Forges — pour le consoler de son quatrième héritier — l'emploi de receveur des fermes du Roi au Croisic, où il fut nommé en 1750 par le Contrôleur-général, M. de Machault ².

Disons enfin que M^{me} Des Forges, touchée des bontés de Titon et des soucis de son mari, se tint à quatre — et ne poussa pas plus loin sa fécondité.

Ces soucis n'avaient d'ailleurs jamais altéré l'harmonie du ménage. Au début, comme il le dit dans la lettre citée plus haut, Des Forges avait été peu flatté de voir sa femme jouer, prendre du café et « tracasser la *petite pretintaille* des personnes qui ont vécu dans le grand monde, » c'est-à-dire chercher à imiter les manières, les prétentions des gens de qualité, — travers bien fait pour choquer le poète qui a écrit :

1. *Ibid.*, 1748, octobre, p. 85-86.

2. Des Forges Maillard fut nommé receveur du bureau des fermes du Croisic en novembre 1750 ; il fait honneur de sa nomination aux bons offices de son cousin M. de Morinay, du marquis du Coudrai et de Titon du Tillet, dans ses lettres à ce dernier des 3, 14 octobre et 30 novembre 1750 ; voir Lettres de Des Forges, *Supplément inédit*, n^o xiv, xvi et xvii. Il était déjà depuis quelque temps attaché à ce bureau des fermes du Croisic comme contrôleur, emploi qui ne lui rapportait que 400 livres (environ 1600 fr. d'aujourd'hui) et qu'il trouvait fort maigre (lettre du 16 févr. 1750, *Supplém. inéd.*, n^o xii, cf. n^o xiv) ; celui de receveur valait près du double (lettre du 20 déc. 1750, *Ibid.* n^o xviii).

L'air de condition, qu'est-ce, chez presque tous,
Qu'un air un peu plus fat que l'air de la roture ¹ ?

Mais sur ce point, comme sur tous les autres, l'accord s'établit promptement ; rien ne troubla l'affection vive et profonde qui unit constamment les deux époux et dont témoignent nombre de pièces qu'ils se sont adressées l'un à l'autre, entre lesquelles on nous permettra de citer quelques stances d'une épître de Des Forges à sa femme, pour le premier jour de l'an 1752 :

Intime moitié de moi-même,
Toi qui naquis pour m'enflammer,
Peut-on aimer plus que je t'aime,
Et pourrais-je te moins aimer ?

Il semble, à te voir entourée
Des ris et des jeux ingénus,
Que la Sagesse s'est parée
De la ceinture de Vénus.

Ta volonté cherche la mienne
Et suit mon goût et mes désirs ;
Ma volonté prévient la tienne
Et ne cherche que tes plaisirs.

« Le temps, ajoute-t-il, loin de flétrir les roses de ton visage, se plaît à les embellir. Aurais-tu donc un charme secret pour conserver ta beauté, un philtre pour exciter l'ardeur de mon affection ? »

Non, tout ton art est dans tes grâces,
Et tout ton charme est dans ton cœur.

Et il finit par ces jolis vers :

1. Œuvres, édit. 1759, II, p. 68.

Louer sa femme fut la mode
Au bon siècle des Amadis ;
Je suis cette antique méthode,
Et j'aime comme au temps jadis ¹.

Une affection de cette nature suffirait à embellir toute solitude. Celle du Croisic offrait encore à notre poète, nous allons le voir, d'autres adoucissements.

VIII

Des Forges s'est plu à peindre sa patrie comme une terre triste et sauvage, fermée au culte des lettres, au goût des choses de l'esprit, où l'on sait à peine ce que c'est qu'un vers, où l'on ne trouverait pas une âme à qui parler poésie, théâtre, littérature.

C'est là une grande et injuste exagération, explicable seulement par la continuelle aspiration de Des Forges au séjour de Paris : aspiration d'autant plus ardente qu'elle ne put être satisfaite, et qui lui fit parfois méconnaître les biens mêmes qu'il avait sous la main. Sans sortir des œuvres de notre poète, il est aisé de se convaincre, par son propre témoignage, qu'au Croisic et en Bretagne, tout autour de lui, il rencontrait des esprits ouverts et cultivés, très capables de comprendre, d'apprécier, d'encourager ses études et ses inspirations.

N'est-ce pas au Croisic qu'elle habitait, cette aimable et spirituelle dame de Mondoret, la parente, l'amie dévouée du poète, sa complice dans la mystification de Mlle

1. Œuvres, édit. 1759, I, p. 183-185.

de Malcraï, et qui avait de bonne heure encouragé sa vocation poétique, car — lui-même nous le dit — c'était dans ses jardins « verdoyants et fleuris » qu'il avait cueilli ses premiers vers ¹?

Et M. de Pontneuf, qui fut pendant plus de dix ans, de par l'unanime suffrage de ses compatriotes, maire du Croisic et député aux Etats de Bretagne, Des Forges le proclame lui-même « un des hommes qui ont le plus d'esprit, de goût, de littérature ». Or, cet homme si distingué était son intime ; notre poète lui a dédié une comédie, dans l'épître dédicatoire il dit :

« Vous savez, mon cher ami, que nous nous sommes quelquefois amusés à faire représenter *publiquement, dans notre patrie, quelques-unes de nos petites comédies* ; elles faisoient rire nos concitoyens, qui ne s'embarrassoient pas que ce fût selon les règles de l'art, pourvu qu'ils eussent ri à gorge déployée, comme autrefois les bourgeois de Paris aux comédies de l'ancien Théâtre Italien ². »

Ainsi on composait, on jouait des comédies au Croisic, et le public croisicais savait les apprécier et les applaudir.

On y donnoit également des fêtes, non moins joyeuses que celles du Forez, dont notre poète gardait si bon souvenir. Comme celles du Forez il les animait par ses chansons, dont une seule nous a été conservée ; elle est fort gaie, elle fut improvisée et « chantée par lui à table, le jour de « la S. Hubert 1755, dans un dîner joyeux (c'est Des « Forges qui parle ainsi), où présidoit M. le chevalier de « Grossoles, brigadier des armées du Roi, commandant « au Croisic, Guérande, etc. » Ce dîner était la suite d'un

1. *Poésies* de M^{ur} de Malcraï, p. 92.

2. *Œuvres*, 1759, II, p. 323, cf. p. 310.

pari, il eut lieu chez un Croisicais appelé Piquelière ¹, et fut suivi d'un souper. Parmi les convives, tous gens d'esprit et de belle gaîté, Des Forges nomme quatre capitaines du régiment de Dinan en garnison au Croisic : MM. de Florigny, Papeu, Guerrande, Villeneuve Geslin ; puis une demi-douzaine d'habitants de la ville : Piquelière, Pontneuf, Barjulé, Boutouillic, beau-fils de Des Forges, et l'un des frères de ce dernier, celui qui avait relevé le fameux nom de Malcrais ².

Tout cela, avouons-le, ne donne pas l'idée d'une solitude bien farouche.

A la porte du Croisic, Des Forges avait encore un ami lettré et distingué en M. Jacquelot de la Motte, conseiller au Parlement de Bretagne, qui pendant les vacances parlementaires, c'est-à-dire pendant six mois de l'année, habitait le château de Camzillon, dans la paroisse de Mesquer ³.

Mais la meilleure relation de notre poète dans la magistrature, la plus littéraire aussi et la plus illustre, c'était sa liaison fort amicale avec le président de Robien. Il était sur le pied de l'intimité avec ce très savant et très lettré magistrat qui, nous l'avons vu plus haut, l'avait emmené avec lui à Paris en 1745, dans sa chaise de poste. Tous les ans, pendant les vacances parlementaires, Des Forges allait passer un bon temps près de lui, dans son aimable et pittoresque château du Plessix-Ker, près Aurai ; de là il aimait à errer le long des rivages du Morbihan et de la lagune d'Etel, où il recueillit un jour et s'amusa à rimer

1. Voir ci-dessus, p. xxv.

2. Œuvres, 1759, II, p. 425-429.

3. *Ibid.* I, p. 187-190.

— tout comme eût fait vers 1830 un poète romantique — la légende du pont de Saint-Cado bâti par le diable ¹.

A Nantes, Des Forges avait aussi de très belles relations : d'abord, l'évêque Turpin de Crissé de Sanzay ; on a vu, par le mariage de notre poète, combien ce prélat était son ami ; puis deux lettrés d'un goût fin, eux-mêmes courtisant la Muse non sans succès, l'avocat Séraphique Bertrand et l'auditeur des Comptes René Chevaye, qui le plus souvent habitait Clisson. Nous ne ferons que les nommer ; en parler avec détail mènerait trop loin ². On trouve à leur sujet de curieux renseignements dans la *Correspondance littéraire inédite de Louis Racine avec René Chevaye, de 1743 à 1757*, publiée par M. Dugast-Matioux (Nantes, Petitpas, 1858, in-8°).

Notre auteur était encore parent et ami des Darquistade, grande et riche famille du commerce nantais, en train d'escalader la noblesse par les charges municipales et judiciaires. René Darquistade ³, après avoir passé par le consulat et l'échevinage, fut deux fois maire de Nantes, d'abord en 1735-1736, puis de 1740 à 1747 ; le roi l'anoblit en 1743. A une lieue et demie de Nantes, en la paroisse de Vertou, il possédait le château de la Maillardière, « maison et terre seigneuriale fort belle et fort bien peignée », dit Des Forges. On y pouvait pêcher du poisson de sa fenêtre dans les douves, que remplissait un petit affluent de la Sèvre. Les bois, les jardins

1. Ibid., p. 403. Sur Robien, voir *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 119-120.

2. Voir, dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, les treize lettres écrites par lui à René Chevaye de 1736 à 1750, aux p. 18, 48, 60, 87, 108, 121, 144, 147, 151, 182, 185, 188, 200 ; voir aussi, sur Chevaye et Bertrand, la même publication, p. 21, 22, 175.

étaient superbes, remplis de belles fleurs, de plantes et d'arbres rares. C'est là que fut planté en 1732, venant de la Louisiane, le plus ancien magnolia du pays nantais, l'un des premiers cultivés en France, mort seulement en 1848¹.

Des Forges allait assez souvent à la Maillardière, il l'a chantée ainsi que ses possesseurs ; dans une épître à Gresset, il a célébré le perroquet de M^{me} Darquistade, qu'il égale à Vert-Vert, et dont il rapporte une petite litanie assez drôle².

IX

Un brave gentilhomme angevin, Duverdier de la Sorinière, couronnera ce défilé. C'est une curieuse figure. Il vivait fort à l'aise en son château de la Sorinière, paroisse de Chemillé³ ; il avait une femme aimable et neuf beaux enfants. Il eût dû, ce semble, s'en tenir là, très content de son lot. Mais il était incurablement atteint de la scribomanie, il inondait de ses vers toutes les publications littéraires du temps, entre autres le *Mercure de France*, où il se rencontra avec Des Forges qu'il combla de compliments exagérés, le comparant sans façon à Catulle, Horace, etc., l'invitant avec instance, en prose, en vers, à venir visiter sa Sorinière. Des Forges sentait assez le ridicule de cette littérature ; mais que faire avec un homme

1. V. *Annales de la Société Académique de Nantes*, 1862 ; p. 58-86.

2. Œuvres, édit. 1759, I, p. 152 à 158, et *Poésies* de M^{lle} de Malcrais, p. 129-134.

3. Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arr. de Cholet (Maine-et-Loire).

si pressant, si poli, si bienveillant, flatteur sincère, ouvert, excellent homme en définitive — saufs sa manie de rimer? Notre poète ne pouvait pas lui rejeter ses éloges à la figure, c'est un procédé brutal; il était donc forcé de se laisser faire, il fallait même bien les rendre un peu, mais il y mettait de la mesure et dans ses compliments enveloppait souvent de très sages conseils, comme le jour où, cet intrépide Sorinière s'étant avisé, pour faire du nouveau, d'écrire une affreuse épître en vers non rimés, Des Forges lui répondit :

Sorinière,
Mes amours,
La carrière
Singulière
Où tu cours,
Intrépide
Et sans guide,
Me fait peur...¹

Il avait aussi, ce semble, un peu peur de l'hospitalité fantasque de Sorinière, car à ses pressantes invitations il résista longtemps. Dans l'été de 1748, il fallut s'exécuter, et pour remercier son hôte, il lui envoya quelque temps après, à sa fête (la saint François), une épître dont l'Angevin fut fort content, et d'où nous allons tirer une silhouette assez curieuse de cet original².

Ce bonhomme se levait de très grand matin, et comme il n'avait pas de lyre, il râclait du violon d'une telle force qu'il en réveillait toute sa maison. Puis il se mettait en

1. *Mercure* de 1748, mai, p. 61; et dans le présent volume, p. 49.

2. *Mercure* de 1748, décembre, vol. I, p. 94-106.

quête de l'inspiration, rôdant alentour de son château, à travers ses bois et ses jardins, coiffé d'un grand bonnet de laine en forme de coqueluchon. Maniaque de santé comme de poésie, il ne voulait faire qu'un repas par jour, mais excellent : lapereaux, perdrix, râles, cailles, volailles magnifiques servies dans des plats d'argent, couvraient sa table ; aussi d'habitude, avant le fruit, le digne homme était forcé de lâcher un bouton. Toujours par raison de santé, il ne buvait que de l'eau, qu'il trouvait détestable, bien que Des Forges se tuât à lui répéter que c'était de l'onde du Permesse, dont une branche, détournée de Grèce en Anjou, coulait en fontaine dans son jardin. Mais il avait le bon goût de faire boire à ses hôtes d'excellent vin.

Sorinière voulut introduire Des Forges sur le Parnasse angevin ; il le présenta à MM. de la Tullais et Corvoisier, l'un chancelier, l'autre secrétaire de l'Académie d'Angers, qui offrirent à notre poète l'honneur d'entrer dans leur corps ¹. Il le mena aussi voir la Muse angevine, la belle M^{me} du Marais, qui, au dire de Sorinière lui-même, passait le temps à bâiller sur Sénèque en compagnie de son mari. Cette visite eut pour notre poète des suites funestes. On était allé en promenant, par un grand soleil ; il revint avec une forte insolation, qui lui donna une grosse fièvre, dont il eut pas mal de peine à se débarrasser. Sitôt guéri, il retourna en Bretagne dare-dare, jurant *in petto* que l'ami Sorinière — malgré ses festins de roi — ne l'y reprendrait pas.

1. Il y fut admis le 20 novembre 1748, d'après une lettre de Bertrand à René Chevaye. (*Revue des Provinces de l'Ouest*, VI, p. 47.)

En parlant ici des amis de Des Forges, nous voulons en ce moment, bien entendu, nous restreindre à ceux de son voisinage et de sa province, qu'il pouvait aisément — au Croisic ou du Croisic — visiter et fréquenter en personne. Des autres la litanie serait trop longue : outre les Bretons de Paris, comme Bouguer, Fréron, etc., il y aurait, par exemple, Fontenelle, Destouches, J.-B. Rousseau, Montesquieu, Bouhier, Gresset, Racine le fils, Rollin, Réaumur, Goujet, La Grange-Chancel, le cardinal Quirini, les PP. Brumoy, Du Cerceau, et encore bien d'autres « illustres » (comme on disait alors), dont l'amitié resta fidèle à notre poète en tout temps, par toute fortune, malgré toutes les attaques.

X

Après le mariage de Des Forges et la naissance de ses quatre enfants, on sait peu de chose de sa vie.

Grâce à l'ancienneté et à l'honorabilité de sa famille, à l'emploi qu'il occupait, surtout à son caractère et à son talent personnel, il semble avoir tenu dans sa ville natale une place assez importante. En 1754 et 1755, quand le duc d'Aiguillon, commandant pour le roi en Bretagne, vint au Croisic, Des Forges le harangua sans invoquer d'autre titre que celui d'homme de lettres, et le duc agréa en outre les compliments en vers que notre poète lui fit adresser en ces deux circonstances par l'aîné de ses fils, Paul ou Paulin, âgé de neuf ans¹.

¹. Voir *Mercur de France* de 1754, juin, vol. I, p. 76-78 ; *Journal de Verdun* de 1755, n. 374-375, novembre ; et *Lettres nouvelles de Des Forges*, p. 218-220.

Dix jours avant la venue de M. d'Aiguillon en 1755, on prit auprès du Croisic, dans les rochers de la côte, un « monstre amphibie », long de trois pieds et demi, avec des moustaches de tigre, des dents aigües, des yeux saillants, pleins de feu, ombragés de sourcils, une voix enrouée, et poussant des rugissements comme un mâtin en colère. On crut y reconnaître la femelle d'un lion marin. On la conserva vivante jusqu'à l'arrivée du duc, qui la fit dessiner. Des Forges, dans son compliment, y fait allusion :

Et Neptune ravi te députe un Triton.

Il décrit ce « monstre » avec détail dans une lettre curieuse, insérée au *Journal de Verdun* ¹.

Le *Mercure de France* et le *Journal de Verdun* étaient alors les deux journaux littéraires les plus répandus. Des Forges, depuis son retour au Croisic jusqu'à l'édition définitive de ses Œuvres (1759), y collabora fort activement. Jusqu'en 1751, il n'envoya de pièces qu'au *Mercure* ; mais à partir de cette année, sa collaboration à ce journal se ralentit beaucoup ; en 1755, elle cessa tout à fait ². A partir de 1751, au contraire, il donna fréquemment des pièces au *Journal de Verdun*. Nous faisons connaître plus loin l'importance de sa collaboration à ces deux recueils dans notre *Bibliographie des œuvres et des travaux littéraires de Des Forges Maillard* ³.

Notre auteur, comme on l'a vu plus haut, avait fait paraître

1. Année 1755, p. 370-374, novembre ; et *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 214-220.

2. On trouve encore cependant une pièce de lui dans le *Mercure* de février 1758, p. 22-24.

3. Voir ci-dessous p. 151 à 171.

pour la première fois le recueil de ses œuvres en 1735 sous le nom de *Poésies de M^{lle} de Malcrais* ; il en publia deux autres éditions, très différentes de celle-là : une seconde en 1750 sous le titre de *Poésies diverses de M. Des Forges Maillard* (un vol. in-12) ; la troisième neuf ans après, en deux volumes, et intitulée : *Œuvres en vers et en prose de M. Des Forges Maillard*¹. Ce recueil de 1759 est de beaucoup le plus complet des trois c'est donc à cette édition et à cette date qu'il convient de s'arrêter pour examiner dans son ensemble l'œuvre poétique de Des Forges et pour caractériser son talent.

Ce qui frappe d'abord dans cet œuvre, c'est son extrême variété ; odes et fables, idylles et épigrammes, élégies et contes, cantates et chansons, épîtres et épitaphes, poésies anacréontiques et poésies chrétiennes, réflexions morales et comédies, poème historique, fantaisie burlesque, etc., Des Forges a abordé tous les genres.

Allant au fond des choses, en dépit de cette grande diversité, tous ces genres se peuvent ramener à deux : la poésie artificielle, guindée sur les échasses du style noble, fardée de mythologie et de galanterie musquée, — et la poésie naturelle, qui dit et qui peint les choses comme elle les voit, d'un style simple, vif, souvent mordant et railleur.

Dans la première catégorie mettez les poèmes, les odes, les cantates, les idylles, les élégies, poésies anacréontiques, etc. ; — dans l'autre les contes, les fables, les épigrammes et épitaphes (qui ne sont que des épigrammes), les voyages humoristiques et les fantaisies burlesques ; entre les deux, les épîtres, qui tiennent de l'une et de l'autre.

1. On trouvera ci-dessous (p. 133 à 141) la description et la bibliographie détaillée de ces trois éditions.

Les contemporains de Des Forges n'avaient de considération que pour les genres de la première catégorie ; ils se sont pâmés devant ses idylles des *Hirondelles*, des *Tourterelles*, des *Coquillages* et des *Arbres* ; cette dernière a été traduite en vers latins, italiens, anglais, allemands. Le *Journal des Savants* de 1761 (p. 23), quoique hostile à notre poète, respecte et loue ses idylles. En 1735, ce même journal, rendant compte des *Poésies de Mlle de Malcrais*, cite presque en entier, avec grand éloge, ses odes sur *la Beauté*, *la Vertu*, et sur *l'Astrologie judiciaire*.

A nos yeux, au contraire, odes, idylles, cantates, etc., tout ce que nous avons placé dans la première catégorie, — en y joignant les poésies chrétiennes, qui ne sont guère que des traductions de psaumes, — tout cela, c'est le *caput mortuum*, la partie morte de l'œuvre de Des Forges, dont il y a peu à se préoccuper. Ce n'est pas qu'on n'y puisse trouver de beaux vers, des pièces agréables, dignes du talent de l'auteur. Il a même, çà et là, dans ses odes, de belles strophes, sonores et vibrantes, celle-ci, entre autres, qui forme le début de l'ode sur *la Mort* :

Ténébreuse reine du monde,
O Mort, dont le vol furieux,
Enveloppant la terre et l'onde,
Epouvante l'homme en tous lieux ;
Implacable et sourde ennemie,
Ton souffle de sa faible vie
Use sans cesse le flambeau ;
Et, soit qu'il fuie ou qu'il s'arrête,
Ta faux sanglante est toujours prête
A le plonger dans le tombeau 1.

Il y a mieux ; deux des plus beaux et des plus lyriques

1. Œuvres, édit. 1759, I, p. 68.

sonnets à la gloire de la sainte Vierge sont de Des Forges Maillard, jugez-en par celui-ci en l'honneur de l'Assomption :

L'aurore à pleines mains semoit l'ambre et l'émail
 Sur les fruits mûrissans et sur les fleurs écloses,
 Et le soleil jaloux opposoit à ses roses
 Le diamant et l'or sur un fond de corail.

Ouvrant à ses coursiers son superbe portail,
 Il redonnoit la vie et la couleur aux choses,
 Et partout, enfantant mille métamorphoses,
 Excitoit la nature et hâtoit son travail :

Quand, brisant les liens de la Mort étonnée,
 La Vierge, au haut des airs, d'anges environnée,
 D'un torrent de lumière éclaira son réveil.

Alors, l'astre du jour ne parut devant elle
 Que comme un roi vaincu, dont le riche appareil
 Embellit du vainqueur la pompe solennelle ¹.

Les amateurs pourront rapprocher cette pièce du sonnet de *la Belle Matineuse* de Malleville, célèbre au XVII^e siècle, et auquel celui-ci nous semble, pour le fond et la forme, très supérieur.

On trouve même à glaner dans les *Réflexions morales*, car sous le caprice de Des Forges, le quatrain de Pibrac se transforme parfois en épigramme :

Une amitié de gendre est un soleil d'hiver,
 Une amitié de femme une chaleur d'orage,

1. Œuvres, II, p. 36 ; nous donnons, au second vers, une variante trouvée dans les lettres inédites de Des Forges. — L'autre sonnet est à la p. 33 du même volume.

Une amitié d'enfant un fruit moins doux qu'amer :
L'amitié n'est ailleurs qu'un vain nom, un langage ¹.

Mais tout cela n'est qu'exception. Dans presque toutes ses poésies du genre noble, pompeux, mythologique ou sentimental, on sent le défaut de naturel et de sincérité, le travail plus ou moins pénible, l'absence de verve et d'entrain.

XI

Quelle différence dans ses contes, ses fables, ses épi-grammes, ses voyages et ses fantaisies burlesques ! Ici le vers coule de source, le poète est dans son élément ; évidemment ce qu'il aime, c'est peindre le petit monde qui l'entoure, avec ses couleurs naïves, ses traits saillants, plaisants, pittoresques.

Voici, par exemple, ses voisins du bourg de Batz, Bretons bretonnants, paludiers aux chapeaux à grands bords et aux amples manteaux ; ils viennent d'acheter pour leur belle église un orgue, il leur faut un organiste. Un étranger se présente, parlant avec assurance, se disant bon musicien et demandant qu'on l'indemnise des frais qu'il a faits à venir de l'autre bout de la France au bourg de Batz, tout exprès pour le service des paroissiens. Ceux-ci, gens naïfs, confiants, crédules, lui paient six mois d'avance de ses gages. — Le dimanche arrive, où l'orgue doit être inauguré, une foule énorme se presse dans l'église :

C'étoit les sept merveilles
Tout à la fois, que de voir ameutés

1. Ibid., II, p. 65.

Ces gros patauds, comme cierges plantés,
 Leurs grands chapeaux (car telle est la coutume)
 Sur leurs deux mains pendus dévotement,
 La gueule ouverte à passer une enclume.
 D'autre côté, magistrats, gravement,
 La barbe en pointe, aussi fiers que Bartole,
 Greffiers, sergents, gibiers de protocole,
 Et marguilliers se montraient sur leurs bancs.

Les auditeurs placés, pressés, bouche béante, le concert commence :

Adonc voici que notre hardi drôle
 — Qui d'organum n'avait hanté l'école —
 Fait, préludant, rouler sur les claviers,
 Sans choix, sans but, ses doigts lourds et grossiers.
 Puis, tout à coup, le bourdon, la cymbale,
 Le larigot, le cornet, le nasard,
 Clairon, régale, et cromorne ¹, et pédale,
 Se décochant à la fois, au hasard,
 Tôt il s'élève une telle tourmente
 Qu'à ce fracas le peuple, en épouvante,
 Croit sur son dos voûte et murs écroulés.
 Chats, chiens, corbeaux, baudets, loups assemblés
 Au fond d'un bois, pour hurler avec rage
 Sur d'affreux tons de concerts endiablés,
 Onc ne sçauroient imiter ce tapage ².

Les gens aux grands chapeaux se fâchent, entourent le prétendu organiste, « baragouinant » des menaces en breton et en français ; lui sans se déconcerter :

— Hé, Messieurs, dit-il, ce n'est pas ma faute, c'est celle de votre souffleur. Ce butor-là fait tout de travers ; quand je joue le *Sanctus*, il souffle le *Gloria* : comment voulez-vous que j'y tienne ?

1. Ce sont huit des principaux jeux de l'orgue.

2. Œuvres, 1759, I, p. 241-242.

Cette excuse semble excellente, on se calme, on convient qu'il choisira lui-même son souffleur et recommandera l'épreuve à vèpres.

Avant vèpres, il file avec l'argent. — C'était un voleur.

S'il peint de la sorte les paludiers et les paysans, Des Forges s'exerce aussi volontiers sur les autres conditions. Guérande était, à cette époque, un nid de gentilshommes pauvres, de maigres cadets, gueux comme Job, fiers comme Artaban.

Entre eux et les marins armateurs du Croisic, il y avait antipathie séculaire, comme entre Rome et Carthage ; ils devaient naturellement exciter la verve de notre poète :

Grands tueurs de lapins, cinq ou six hobereaux
 S'entretenoient de leur noblesse ;
 C'était de ces cadets qui font les tyranneaux,
 Dont nature, à son dam, fait provigner l'espèce...
 Ecoutez-les jaser dans leur burlesque ivresse :
 Leur cabane champêtre est toujours *Mon château...*
 Les susdits Rodomonts, se coupant la parole
 Pour s'encenser à tour de rôle,
 Se traitoient de barons, de comtes, de marquis ;
 Aujourd'hui gentilhomme est un nom de bas prix...
 « Feu mon sextisayeul, disoit un de ces gens,
 Fut écuyer de Charlemagne ;
 Le monarque avec lui vivoit en compagnon,
 Et ce brave à trois poils, quand le vin de Champagne
 Avoit mis sa verve en campagne,
 Parbleu ! faisoit la barbe aux quatre fils Aymon ! »
 L'autre, élevant la voix, disoit : « Lorsque je pense
 A la déconfiture immense
 Que fit à Tolbiac, sous le grand roi Clovis,
 Un des miens si vanté dans nos chartes antiques,
 J'en frémiss étonné... J'ai lu, dans les chroniques,
 Qu'il tua de sa main mille et deux ennemis !
 Il en eût, ventrebleu, tué bien davantage
 Si son sabre fumant, par le sang émoussé,
 De fortune pour eux, ne se fût fracassé ! »

Il oppose à ces hâbleurs un homme sensé et modeste

Qui riotoit sous cape et levoit les épaules
Au récit de leurs fariboles ¹.

Il a écrit, dans le même sentiment, une pièce très amusante, chaude de verve et de malice, et qui pourrait bien être son chef-d'œuvre, intitulée: *Le Gentilhomme campagnard qui se prépare à marcher à l'arrière-ban, fantaisie burlesque*. Les deux derniers mots le disent, c'est une caricature. Mais si les détails de l'équipement du campagnard sont burlesques, ils n'en sont pas moins pleins de réalisme. La fin surtout est très bonne. — Tant qu'il a fait ses préparatifs, le campagnard n'a songé qu'à la gloire dont il va bientôt se couvrir. Mais au moment de partir, de mettre le pied hors du logis pour courir les aventures, la crainte se glisse en son cœur :

Si pourtant un fatal acier
Me faisoit dans le flanc une large blessure ?
Ceci n'est pas un jeu... Quel subit embarras !...
Partirai-je, mon cœur ? Eh quoi, mon cœur, tu bats !
Que de fantômes noirs, épouvantant ma vue,
Frappent mon âme irrésolue !
Tu partirois, cruel ?... Et quoi ! tu resterois,
Cœur de poule !... Tu partirois ?...
Tu resterois ?... Oui-dà ! que t'importe la gloire
De vivre, toi défunt, spectre vain, célébré
Dans la gazette et dans l'histoire,
Quand tes enfants, ta femme — ô cœur dénaturé ! —
Branlant à vide la mâchoire,
Pleureront un pauvre enterré ?
Mais le vin, Jeannot, est tiré ;
Allons, courage, il faut le boire.

1. Œuvres, 1759, I, p. 258-259.

En effet il reprend cœur et finit en s'écriant bravement :

Ne vaut-il pas bien mieux, tandis qu'on est dispos,
 A la fleur de son âge expirer en héros,
 Que de vivre cent ans en lâche ?...
 Mais rentrons. J'oublois, dans mes transports fougueux,
 De donner à mes blonds cheveux,
 Pour tout le cours de la campagne,
 Au moins un coup de peigne ou deux.

Nous terminerons par un portrait de femme finement tracé, — la photographie d'une coquette *in extremis*, minaudant et coquetant en face de la mort ; aussi l'auteur lui a-t-il donné la forme d'une épitaphe :

Dans ce joli tombeau, fait en colifichet,
 Habite, épars, le froid squelette
 D'une pétillante coquette,
 S'aimant, s'idolâtrant jusqu'au dernier hoquet.
 On la vit, tous les jours, arranger sa toilette
 Sur le lit d'où jamais elle ne releva,
 D'un fagot de rubans charger sa folle tête,
 Et, les yeux presque éteints, aller encore en quête.
 A l'improviste, enfin, la Mort pâle arriva,
 Et, la trouvant parée à la mode nouvelle,
 L'inhumaine aigrement sourit, et voulut voir
 Quel air elle pourroit avoir
 Avec ses affiquets et sa coëffe à dentelle †.

Cette forme de l'épigramme déguisée en épitaphe convenait à Des Forges, qui l'a souvent employée très heureusement, témoin encore ce quatrain sur un glorieux :

Cy git, à la voix de tonnerre,
 Un comte qui, de son vivant,

†. Œuvres, édit. 1759, I, p. 341.

Fier, glorieux, n'était que vent,
Et qui n'est plus qu'un peu de terre ¹.

XII

Il reste à parler des pièces en prose. La plus importante, la plus curieuse, c'est sans doute les *Mémoires historiques* de l'auteur, dont il a fait la préface de son édition de 1759; on les connaît déjà : nous en avons cité ou analysé dans notre Introduction de nombreux passages, qui toutefois ne dispensent point de lire l'œuvre tout entière, dont la lecture est fort agréable.

Par ailleurs, outre ses lettres proprement dites, dont une partie ont été récemment publiées par la Société des Bibliophiles Bretons ², Des Forges a écrit des notices et des dissertations assez nombreuses de critique et d'histoire littéraire, qui portent aussi pour la plupart le titre de lettres; telles sont, dans le tome II de l'édition de ses Œuvres de 1759, les quatre lettres au président Bouhier, celles à Voltaire, à Rollin, à l'abbé Goujet, et, dans ses *Lettres nouvelles* publiées en 1882, la 2^e lettre à Tilon du Tillet, la 2^e au président de Robien ³, etc.

Ces remarques et dissertations critiques sont en général fort ingénieuses, égayées de traits spirituels, de jolies anecdotes revenant au sujet. En histoire littéraire, l'époque qui avait sa faveur, qu'il avait étudiée et fouillée avec

1. Ibid., p. 340. Voir encore ci-dessus, p. xii, l'*Époux mourant*, qui est une très jolie pièce.

2. Dans le volume intitulé : "Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard — *Lettres nouvelles*" — Nantes, 1882.

3. *Lettres nouvelles*, p. 127 et 172.

passion, c'était la première moitié du XVII^e siècle, la poésie et la littérature française sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, — l'aurore du soleil de Louis XIV. A l'occasion d'une ode de Racan, non recueillie à cette époque dans les éditions de ce poète et qu'il exhume d'un vieux bouquin inconnu, Des Forges a écrit, sur les poètes de ce temps, en particulier sur le respect qu'on doit à l'ancienne langue et au texte des anciens auteurs quand on les réimprime, un excellent morceau de critique littéraire¹. Sa défense d'un vers de Saint-Amant attaqué par Boileau est aussi originale qu'amusante². Parmi les poètes du même temps dont il s'est occupé, citons encore Théophile, Boissier, Faret, Frenicle, René Gentilhomme, poète du Croisic qu'il a en quelque sorte découvert³, etc.

Il a même fait quelques excursions dans les littératures étrangères, dont plusieurs (l'espagnole et l'italienne par exemple) lui étaient très familières; on a de lui, entre autres, des observations intéressantes sur l'Arioste, sur le cavalier Marini, etc.⁴. Tous ces travaux, dont plusieurs mériteraient d'être réimprimés ou au moins analysés, indiquent une forte éducation littéraire; tous se recommandent par des vues ingénieuses, des traits curieux, un style agréable, parfois mais rarement entaché d'une certaine afféterie. Pour que l'on en puisse juger, citons quelques passages de son étude sur le poème *Adonis* de Marini⁵:

1. Ibid., p. 127-138.

2. Ibid., p. 203-210.

3. Ibid., p. 174-177 et 180. Voir aussi, dans le présent volume, les p. 166 et 167 ci-dessous.

4. Voir *Œuvres de Des Forges Maillard*, édit. 1759, II, p. 191-195; et, dans le présent volume, p. 167-168 ci-dessous.

5. Marini (Jean-Baptiste), né à Naples en 1559, mort en 1625.

« L'auteur, dans son premier chant, embarque Adonis dans une chaloupe ou quelque chose de moins encore, puisqu'il l'appelle *palischermo* qui signifie une barquette. Voulant égayer son berger sur les ondes et le faire aborder ensuite à l'île de l'Amour, il ne lui falloit qu'un léger orage, ou seulement les ténèbres de la nuit ou de quelque brouillard. Cependant il soulève, contre toute raison, la plus furieuse tempête qu'on puisse imaginer : — « La mer (dit-il), mugissant dans ses « gouffres profonds élève ses flots bouillonnants de colère ; « son orgueil indigné franchit ses barrières et porte jusqu'aux « astres ses ondes menaçantes... L'oiseau nage, le poisson « vole ; les eaux soulevées contre les eaux, les vents déchaînés « contre les vents, les nuées s'entrechoquent avec fureur ; « tous les éléments mêlés et confondus vont replonger l'uni- « vers dans les horreurs du chaos. » — La verve impétueuse du poète agite la mer d'une force si terrible, qu'au lieu d'un simple bateau elle eût englouti dans ses abîmes plusieurs armées navales !

« Dans le second chant, intitulé *le Palais d'amour*, les trois déesses (Junon, Pallas et Vénus) attendent le jugement de Paris qui doit donner la pomme à la plus belle. — « Pour les « contempler le soleil arrête sa course, la terre pousse des « fleurs, les pins portent des pommes délicieuses, les buissons « se parent de violettes, les oiseaux cessent de chanter, les « ruisseaux interrompent leur murmure, toute la nature est « attentive. » — Mais après toutes ces jolies choses, le poète amène les vipères à ce spectacle et salit l'imagination par d'indécentes apostrophes. On s'étonne qu'il n'y ait point aussi appelé les araignées, suspendues entre les branches des arbustes, pour avoir occasion de décrire, à cette vue, leurs transports amoureux.

« Dans le sixième chant, qui a pour titre *le Jardin du plaisir*, le cavalier Marin promène Adonis et Vénus accompagnés de Mercure. Ce dieu, pour amuser Adonis, lui fait une description anatomique de l'œil qui occupe plus de 80 vers, et il le récrée encore par une description du nez... Dans la 137^e stance, sous les yeux d'Adonis, on voit le pieux élogé de la grenadille, fleur où la superstition s'est persuadée que les instrumens de la Passion étoient empreints. La description de cette fleur est si diffuse, Mercure et l'auteur y sont tellement

confondus, qu'il semble que ce soit Mercure qui donne des larmes et des soupirs à la Passion du Sauveur, et qui invite les anges à descendre en forme d'abeilles sur la grenadille... Tout cela en présence du favori de Vénus ! — Le poème, où on trouve des peintures si dévotes, est d'ailleurs parsemé de galanteries, dont l'auteur ne s'est pas mis en peine de voiler les nudités...

« ... Néanmoins, après Ovide, il est peu d'auteurs que le cavalier Marin n'égale par l'esprit et l'imagination. On trouve dans son œuvre des choses non seulement d'une grâce et d'une légèreté charmantes, mais encore d'une beauté et d'une force admirables. L'esprit y abonde, mais le goût y manque... Son immense poème ressemble à un prodigieux animal qui auroit la tête d'une sirène, les yeux d'un lynx, les ailes d'un aigle, la peau d'un tigre et la queue d'un paon ¹. »

XIII

Nous n'avons encore rien dit des Epîtres en vers, qui forment une assez grosse part du bagage de notre poète. Les unes sont « philosophiques », et les autres, en plus grand nombre, « familières ». Les premières appartiennent au genre guindé, les secondes au genre lâché. Des Forges les composait très promptement, avec la plus grande facilité, et ne corrigeait guère son premier jet. — Aussi ces pièces sont pour la plupart assez prolixes. Elles ont le mérite de fournir beaucoup de détails sur la vie, les amis, les habitudes du poète ; nous nous en sommes déjà servi à ce point de vue. Elles mettent aussi au courant de son caractère.

Imagination mobile et impressionnable, esprit éveillé,

1. *Mercur* de 1753, octobre, p. 115 à 122.

alerte, fin et gai, cœur excellent, il eut au plus haut degré le culte de l'honneur, le sentiment de la famille. Très porté à l'amitié, mais éprouvé par des déceptions cruelles, il était devenu sur ce point défiant, soupçonneux, presque sceptique. « Aussi », dit-il en parlant des amitiés banales auxquelles il ne croyait plus,

Aussi j'ai fait une liasse
Des lettres, des billets de tout ce monde-là,
Et pour inscription sur cette paperasse,
Dans ma mauvaise humeur j'ai mis : *A qui lira :*
Lettres de faux amis, trompeurs et cætera ¹.

Ame fière et sérieuse, il refusait ses hommages aux idoles du rang, du sang et de l'argent, et les réservait pour le courage, le talent et la vertu. Malgré la modestie de sa fortune, il était souverainement jaloux de son indépendance, c'est là une vertu bretonne ; il la professe avec une rare énergie. Qui s'attendrait, par exemple, dans une pièce adressée à une duchesse, amie du duc d'Aiguillon, à lire ce qui suit ?

Bien qu'à ma liberté, dans l'état où je suis,
La fortune ait rogné les ailes,
J'en conserve autant que je puis ;
Et si notre grand roi Louis,
Payant de trop d'égards quelques jeux de ma rime,
A Versailles daignoit m'offrir un logement,
Bien couché, bien nourri, vêtu superbement,
Pour peu qu'il y fallût de contrainte et de gêne,
Je dirois à Sa Majesté :
Invincible héros en courage, en clémence,
J'adore vos vertus, votre magnificence,
Et votre générosité ;

1 Œuvres, 1759, I, p. 142.

Cependant rendez-moi, Sire, à ma pauvreté.
 Au plaisir d'être à soi tout autre plaisir cède ;
 Heureux le cœur qui te possède,
 O trésor des trésors, ô chère liberté !

Des Forges n'avait pas l'âme d'un courtisan, il n'en avait pas non plus les mœurs, si (dans cette même épître) il s'est peint exactement quand il dit :

Joyeux, triste, distrait, souvent trop ingénu,
 Peu complaisant, trop vif, je n'ai pu me refaire ;
 Je cède à mon tempérament ¹.

Enfin, malgré le déchaînement de la secte des encyclopédistes, si puissante alors dans le monde des lettres, notre poète professa toujours hautement, dans sa vie et dans ses œuvres, le respect de la religion. Ni bigot ni incrédule ², il était chrétien, et il s'en faisait honneur. Ne serait-ce point encore un des motifs qui poussèrent Voltaire, devenu le chef de la secte antichrétienne, à se faire l'ennemi de Des Forges et à lui reprocher avec injure cette histoire de M^{lle} de Malcrais, où il n'avait vu longtemps qu'une excellente plaisanterie ?

Comme homme de lettres, notre poète s'est peint lui-même dans cette page de ses Mémoires :

« J'ai composé, dit-il, grand nombre de pièces détachées en tout genre, soit vers, soit prose. L'ennui de ma retraite, le caprice, l'idée, le plaisir de faire ma cour à des personnes d'un

1. Œuvres, 1759, I, p. 177, 179.

2. Voir *Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 60 et 87 ; *Journal de Verdun* de 1772, I, 363 ; et dans le présent volume, p. 118 ci-dessous.

rang distingué, d'entretenir leur connaissance et celle de mes amis, les occasions, les ont fait naître. Mais peu fortuné sans être avare, je n'ai jamais fait trafic ni de prose ni de vers. Mes libraires m'ont fait présent de quelques exemplaires dont j'ai été satisfait, les plaignant des périls où les exposoit une douteuse espérance, en imprimant mes amusemens à leurs frais ¹. »

Ce ton modeste et sincère est bien éloigné de la morgue et de la hâblerie qui dominaient déjà dans le monde littéraire et qui depuis lors n'ont fait que croître et embellir.

Tous ces traits, en s'unissant, forment une physionomie de poète et d'honnête homme, aimable, gracieuse, originale.

Après la publication de ses Œuvres en 1759, Des Forges, âgé de soixante ans, semble avoir dormi quelques années. Nous ne retrouvons sa trace qu'en 1764, dans le *Journal de Verdun*, qui publie au mois d'août (p. 142) un sonnet de lui contenant l'épithaphe du généreux Titon du Tillet². Le poète devait avoir cette pièce depuis quelque temps en portefeuille, car Titon était mort en 1762, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

En 1766, le duc d'Aiguillon, qui commandait encore en Bretagne et qui montra toujours beaucoup d'estime pour Des Forges, voulant donner une grande fête à son oncle le célèbre maréchal de Richelieu, chargea notre poète de composer les pièces de vers qui devaient être débitées ou chantées en cette occasion³.

Comment s'acquitta-t-il de cette tâche ? Nous l'ignorons, nous n'avons pas retrouvé ces vers. Mais il est

1. Œuvres, édit. 1759, I, préface, p. LVI.

2. Voir cette pièce dans le présent volume, p. 81 ci-dessous.

3. Expilly, *Dictionnaire des Gaules et de la France*, t. V, (1768), p. 92, article *Nantes*, par Gresland.

certain que, du coup, Des Forges se réveilla tout à fait. Aussi le voyons-nous, dans cette année même (1766) envoyer un exemplaire de ses Œuvres au baron de Gleichen, ambassadeur de Danemark, pour le faire tenir à Sa Majesté danoise Frédéric V, grand ami des lettres et des lettrés, qui soumettait ses deux fils à des examens publics sur les diverses branches de l'enseignement. Le poète avait joint à ses Œuvres imprimées deux pièces inédites : une dédiée à Frédéric V, sur l'*Honneur littéraire*, et l'épithalame du prince royal de Danemark, récemment marié à la princesse d'Angleterre Caroline-Mathilde. Fréron étant venu à Nantes, « où il fut accueilli avec toute la distinction due à un savant et bel esprit qui fait honneur à sa « province, » y vit Des Forges et se chargea de remettre son paquet à l'ambassadeur. A peine celui-ci l'eut-il reçu qu'on apprit la mort de Frédéric V. Des Forges sans se déconcerter envoya — en supplément — une élégie sur cette mort à M. de Gleichen, et le pria d'adresser le tout au nouveau roi, Christian VII, qui le fit remercier et complimenter par son ministre, le comte de Bernsdorf¹.

XIV

Cependant notre poète avait fini par se résigner de bonne grâce à vivre dans sa « solitude natale » ; mais il se plaisait à l'égayer, et il était heureux surtout de la voir fréquentée par des amis et des confrères en poésie. Au com-

1. Voir *Journal de Verdun* de novembre 1766, p. 372 à 380 et, dans le présent volume, p. 111-115.

mencement de 1766, il invitait en ces termes un de ces derniers ¹ à le venir voir au Croisic :

Monte vite Alfane ou Bayard.
Pars, galope ; vers le rivage
Dirige ta course, et viens voir
Ton tendre ami dans son manoir
Sans faste, comme au premier âge :
Tout est prêt à t'y recevoir.

Dans un salon clair, où la bise
Ne souffle point l'air des frimats,
Cher chevalier, tu trouveras
Près d'un bon feu la nappe mise,
Et dans deux ou trois petits plats
Des mets plus sains que délicats.

Malheureusement, la longueur et la rigueur étrange de l'hiver ont gâté les fruits d'automne fournis par le jardin et mis en réserve :

Pour en réparer la disette,
Châtaignes, raisin sec, noisette,
Composeront notre dessert
— Sobre régal d'anachorète —
Et, pour faire chère complete,
Nous rimerons une ariette
Sur le vieux air de Jean de Vert...

Après le dîner et l'ariette qui le terminait, Des Forges allait volontiers se promener dans son jardin : un grand jardin à cent pas de sa maison, avec une terrasse large et élevée où six personnes pouvaient marcher de front, et

1. Le chevalier de la Haye de Silz, capitaine réformé au régiment d'Enghien ; voir ci-dessous p. 106-110 du présent volume.

d'où on montait, par un bel escalier de pierre de taille, à un pavillon dominant l'entrée du port. De là on voyait les navires entrer, sortir et naviguer en pleine mer. Ce pavillon existe encore aujourd'hui ; il y en a un bon dessin, dû à M. René Kerviler, dans les *Lettres nouvelles* de notre poète, publiées en 1882.

M^{me} Des Forges, elle aussi, aimait beaucoup son jardin et s'en occupait assidûment. Quand il lui venait des étrangers, surtout quelque religieux de ces grandes abbayes aux cultures soignées et aux jardins bien peignés, elle n'oubliait point de leur demander pour son potager des graines des meilleurs légumes, pour son parterre des oignons à fleurs, pattes d'anémones, griffes de renoncules¹, etc.

M^{me} Des Forges n'avait rien perdu des agréments de son esprit ; sa conversation, nourrie d'abondantes lectures, était variée et piquante et, par un privilège rare, malgré ses soixante-trois ans et ses sept enfants, sa figure avait encore des charmes, — même auprès de sa fille Marie, grande et belle personne de dix-neuf ans (en 1766), gracieuse et spirituelle, formée à l'amour des lettres, au goût de la poésie par son père et sa mère. L'un des plus grands plaisirs de Des Forges était d'entendre Marie lire avec expression, d'une voix bien timbrée, les plus beaux morceaux de nos grands tragiques, Corneille, Racine, même Voltaire, qu'il avait la générosité — mal placée — d'égaliser aux deux premiers². Cette aimable fille se maria au Croisic, le 9 janvier 1771, à Jacques-Prospér de Lamarque.

1. Lettre de Des Forges à M. Bonamy, dans le *Journal de Verdun* de novembre 1765, p. 365 ; et dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 222-223.

2 Voir Epître au chevalier de Silz, dans le présent volume, p. 108 ci-dessous.

Thérèse, la plus jeune, le dernier enfant de Des Forges, resta près de son père jusqu'à sa mort.

C'est entre sa femme et ses filles que notre poète descendit doucement la pente de la vieillesse ; pressés par les exigences de leurs études ou de leurs carrières, ses fils ne se montrent guère au foyer paternel ¹.

A ce foyer régnait une modeste aisance, assez large pour n'exclure aucune des facilités ou des dignités de la vie, et pour faire en tout temps à l'amitié le plus cordial accueil.

Jusqu'à la fin, Des Forges conserva son goût pour sa « case champêtre » de Brederac. Au commencement de 1772 — la dernière année de sa vie, — il invite encore le savant médecin Bonamy, de Nantes, dont il était intime, à l'y venir voir au printemps ; il lui offre pour attrait la beauté de la campagne et la libre causerie :

Ici, loin du tumulte et de la vanité,
 Nous amusant des grandes choses,
 De leurs effets et de leurs causes,
 Railleurs sans passion, sans personnalité,
 Nous parlerons de la Régence ² ;
 Du commerce, la gloire et l'appui des Etats ;
 Du luxe ruineux de l'avidité Finance ;
 Des intérêts des potentats ;
 Des flatteurs, gouffres d'opulence ;
 Des impôts, et de l'indigence
 Qui meurt de faim, qui crie, et qu'on n'écoute pas !
 De ces grands qui, couverts d'un éclat passager,
 Ne sont tous que ce que nous sommes,

1. Il y a même lieu de croire que le second, Evrard, mourut fort jeune ; voir l'Appendice du présent volume, n° vi.

2. L'époque de la régence du duc d'Orléans représentait, pour Des Forges et Bonamy, le temps de leur jeunesse.

Et nous oserons les juger
Comme on juge les autres hommes...
Nous passerons par l'étamine,
Les incrédules, les bigots :
Heureux le mortel qui chemine
Entre ces deux écueils sans périr dans les flots¹ !

Cette libre causerie, relevée d'une pointe de raillerie sans fiel, ne laissait rien, on le voit, hors de son cercle et s'étendait de préférence aux plus graves sujets. Pour tempérer quelque peu cette gravité, Des Forges se proposait, il est vrai, de chanter, en guise d'intermèdes, quelques chansons joyeuses, tout en buvant avec son ami l'excellent malaga dont celui-ci lui avait fait don².

Cette épître au docteur Bonamy est la dernière œuvre de Des Forges qui ait été imprimée (en mai 1772). Le *Journal de Verdun* publia encore de lui, en octobre suivant, une idylle intitulée *l'Automne*, et après sa mort, en mars 1773, la paraphrase d'une ode d'Horace sur le *Printemps* ; mais ces deux pièces sont des productions de la jeunesse de notre poète, qui se borna à les retoucher avant de les envoyer à ce journal.

Des Forges mourut au Croisic d'une hydropisie, le 10 décembre 1772, dans la soixante-quatorzième année de son âge, fidèle aux sentiments, aux croyances de toute sa vie, laissant après lui le renom d'un galant homme, c'est-à-dire d'un homme de cœur et d'un homme de bien, poète agréable, ingénieux écrivain, lettré délicat de beaucoup d'esprit.

Depuis lors — comme il arrive aux talents de second

1. Voir dans le présent volume, p. 118 ci-dessous.

2. *Ibid.*, p. 116 à 119, ci-dessous.

ordre — ses œuvres se sont enfoncées dans l'ombre, et les attaques de Voltaire ont pesé sur sa mémoire.

J'ai montré combien elles sont injustes, injustifiées et injustifiables. Malgré la puissance de l'adversaire, elles ont fait à notre auteur moins de mal qu'on n'eût pu le croire ; elles n'ont pu lui ravir son renom littéraire, son rang honorable parmi les poètes du second ordre ; et l'on a vu, par une expérience récente, que ce renom était encore bien vivant quand, en 1880, un de nos meilleurs éditeurs et un écrivain des plus agréables se sont alliés pour donner, sous une forme typographique exquise, une nouvelle édition des *Poésies diverses de Des Forges Maillard*.

En faisant connaître Des Forges d'une façon plus intime et plus complète, les deux volumes publiés par la Société des Bibliophiles Bretons assurent définitivement l'estime et le renom très distingué acquis à ce Breton loyal, ingénieux et spirituel.

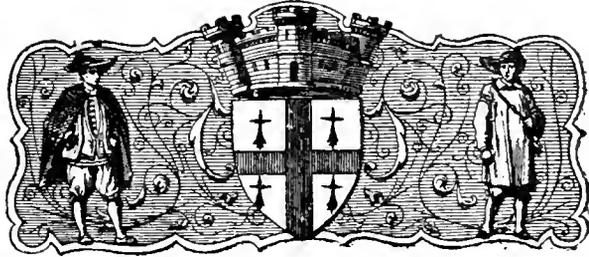
ARTHUR DE LA BORDERIE.



POÉSIES NOUVELLES

DE

DES FORGES MAILLARD



POÉSIES NOUVELLES

I*

CHANSON

*Chantée à table au Croisic, au sujet des réjouissances
faites pour la naissance du Dauphin¹.*



TOUTES les villes de France
Pour le Dauphin
Marquent leur réjouissance ;
Chantons sans fin,
Et, comme elles, faisons aussi
Charivari² !

* « Par M^{me} de Malcras de la Vigne. » *Mercure de France*
de 1729, octobre, p. 2377.

Notre ville s'illumine,
Mais, vertubleu !
C'est surtout à la cuisine
Qu'on fait grand feu.
Je vois qu'on veut faire aujourd'hui
Charivari.

Amis, qu'à boire on s'apprête :
N'épargnons rien.
Quand Bacchus est de la fête,
Que tout va bien !
Les plaisirs viennent avec lui,
Charivari !

Doublant trois fois la mesure,
Les Capucins
Chantent la bonne aventure,
Leurs hanaps pleins,
Disant au Dauphin grand merci,
Charivari !

Le salpêtre fait merveille
Dans le couvent².
Saint François, prêtant l'oreille
Du firmament,
A crié : « Frères, qu'est ceci,
Charivari ? »

« Un Dauphin, réplique un Frère,
Nous est venu. »
Des cieux alors le bon Père
A répondu :
« Recommencez, s'il est ainsi,
Charivari ! »

Dans le temps de la vendange.
Ce prince est né¹ :
Saison digne de louange,
Temps fortuné,
Tu nous fais braver le souci,
Charivari !

Vive la reine de France !
Vive Louis !
Vive l'illustre alliance
Des Lessenskis !²
Vive le roi ! Vive son fils !
Charivari !

NOTES

1. C'est la première en date de toutes les pièces insérées dans le *Mercur* sous le nom de Malcras ; elle est de quelques mois antérieure à la brouillerie de La Roque, directeur du

*Mercur*e, avec Des Forges Maillard, laquelle força celui-ci de revenir à ce pseudonyme (en avril 1730) pour faire imprimer ses œuvres dans ce journal.

2. Ce mot est pris ici dans le sens de bruit réjouissant et tumulte joyeux.

3. Les Capucins du Croisic allumèrent des feux et tirèrent le canon dans leur enclos (Note du *Mercur*e).

4. Le Dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, naquit à Versailles, le 4 septembre 1729, et mourut à Fontainebleau, sans avoir régné, le 20 décembre 1765.

5. La vraie orthographe de ce nom est Leczinski ; la reine de France, Marie Leczinska, était fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne.





II*

LES CROISICAIIS ¹

A M. Carrelet d'Hautefeuille.

Les Croisiquois n'ont le vilain renom
(Je le proteste et m'en donne pour plège)
D'être sorciers : bien sont-ils gens imbus
D'arts libéraux. forts sur les impromptus.
Le sel piquant qu'exhalent nos salines ²,
Raréfié par petites bruines,
Porte en leur sang cette vivacité,
D'où germe en eux la cointe urbanité.
Quant au beau sexe, il n'a d'autre magie
Que l'air divin de ses appas charmans,
Et des beautés d'un merveilleux génie.
Leurs yeux actifs sont les fins négromans

* « Par M^{me} de Malcraîs de la Vigne. » *Mercur* de France
de 1731, avril, p. 817.

Dont un regard prend et rend asservie
La liberté des moins tendres amans
Mieux qu'aucun philtre ; et ces aimables muses,
Comme chez vous, ne sont pas des Méduses.
Leur caractère est surtout la douceur,
Que suit de près la franchise de cœur.
Table de jeu faite en façon gentille
Est leur Parnasse, et cartes de quadrille
Les livres sont qu'elles ont dans les mains ;
Le fier Plutus, dieu respecté de maints,
Est l'Apollon, Fortune est la Minerve
Dont leur ferveur implore le secours,
Les conjurant de seconder leur verve.
Point on n'y gronde, et chez elles toujours
Joyeuse humeur se voit entrer en danse,
Fors quand du jeu la quinteuse inconstance
Vient par malheur déranger leur finance ³.

NOTES

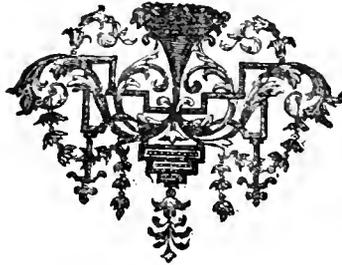
1. Carrelet d'Hautefeuille, l'un des poètes du *Mercur*, avait adressé à Malcraï, au sujet de son idylle des *Hirondelles*, une épître élogieuse insérée dans le *Mercur* de janvier 1731 (p. 48) et recueillie plus tard dans les *Poésies de Malcraï* (p. 258). Malcraï lui fit une réponse, aussi en vers, insérée dans le *Mercur* d'avril 1731 p. (815), et qu'elle recueillit de même dans ses *Poésies* (p. 259-260). Mais en réimprimant cette réponse dans ce recueil, Des Forges, on ne sait pourquoi, omit

vingt-huit vers qui avaient paru dans le *Mercur*e et que nous reproduisons ici, à cause des curieux détails qu'on y trouve sur les mœurs des Croisicais et des Croisicaises d'alors, fort aimables, paraît-il, mais très joueuses.

2. « Notre péninsule est presque environnée de salines. » (Note de Malcrais de la Vigne dans le *Mercur*e).

3. La pièce continue par ces deux vers qu'on peut voir dans les *Poésies de Malcrais*, p. 260 :

Mais il paroît qu'aux lieux d'où m'écrivez
Ne sont pas trop les Muses enjouées.





III*

L'ALMANACH NANTAIS

Nouvelle.



LEU M***^a, jadis libraire à Nantes,
Faisoit mouler un almanach nouveau
Par chacun an. Grande en étoit la vente,
Non sans raison, car l'ouvrage étoit beau.
Aussi, d'abord qu'il trottoit par les villes,
Les curieux des mains se l'arrachotent.
Les quatre-temps, les jeûnes, les vigiles,
Les jours fêtes à coup sûr s'y nichoient,
Bien désignez en lettres italiques.
A leur *Ordo* tous gens ecclésiastiques
Jà dédaignoient de croyance ajouter ;
Par préférence ils alloient consulter
Sire Almanach, magister en rubriques.

* « Par Mlle de Malcrais de la Vigne, du Croisic en Bretagne. »
*Mercur*e de 1731, décembre, 2^e vol. p. 2952.

Là se trouvoient calculs astronomiques,
Le temps qu'il faut semer ou transplanter
Chou-fleur, chou vert, concombre, pastenade,
Bette, épinard, cerfeuil, persil, salade,
Melon, raifort, oseille, céleri ;
Nous expliquant en langage fleuri
Le mal, le bien que fait chaque légume.
Puis prédisoit que quiconque, en janvier,
Iroit pieds nus s'exposeroit au rhume,
Et qu'en été, miracle singulier,
Bien on pourroit, selon ses justes notes,
Phébus venant à se clarifier,
L'après-midi quitter les redingotes,
Sans crainte avoir d'en être mal mené.
Là paroissoient les marchez et les foires.
Le tout étoit dûment assaisonné
De mots joyeux, de gaillardes histoires.

Tout ce pourtant n'étoit rien, comparé
Au bel endroit où M***, prophète,
Des temps futurs devenoit l'interprète.
Car c'est un fait parmi nous assuré,
Que le bonhomme, aidé de sa servante,
Agée au moins de deux fois quarante ans
(Jaquette étoit le nom de la sçavante),
Nous prédisoit la pluie et le beau temps,
Le chaud, le froid, le calme et la tourmente :
On y croyoit à la ville, au hameau !

Advint qu'un soir, avec sa chambrière,
Embéguiné sous un bonnet de peau,
Enveloppé dans un triple manteau,
Il s'en alla guetter dans la gouttière,
Lunette en main, les aspects différens,
Bons ou mauvais, de tant d'astres errans,
S'étant promis de prendre, à la pipée,
Beaux pronostics et prophétie huppée.

Après minuit, ses calculs disposez
Exactement, l'heure et le jour pesez,
Dans son grenier il rentre en diligence,
Et met le tout hardiment par écrit.
C'étoit à *Mai* pour lors d'entrer en danse :
Or, ce beau mois, où tout pousse et fleurit,
D'un bout à l'autre il le chargea de pluie.
Avec Jaquette ensuite il vérifie
Ce qu'il avoit composé sur ce mois,
(De sa servante, on nous dit que Molière
Faisoit ainsi son censeur autrefois).
A peine eut-il fait la lecture entière,
Que tout à coup, les mains sur les rognons,
Voilà Jaquette invoquant les démons,
Pestant, jurant de la belle manière !
De son toquet le devant va derrière ;
Sur son front sec, par le temps labouré,
Se dresse épars le reste bigarré
De sa blanchâtre et terrible crinière.

Sa large gueule, où reste au plus deux dents
Qui du pain frais craindraient les accidents,
Ne peut grincer ; elle écume, et la rage
De la raison lui fait perdre l'usage.
Lors, secouant son maître épouvanté
D'un poing nerveux, enfin, sa voix tonnante
Du galetas fait trembler la charpente :

— « Au diable sois, prophète trop vanté !
Loup-garou ! chien !... Mais voyez si la grive
A mes discours a l'oreille attentive !
Quoi, malotru, ne te souvient-il pas
Qu'en mai toujours nous faisons la lessive ?
Comment veux-tu que nos linges, nos draps,
Puissent sécher, jarni ! mort de ma vie !
Si nuit et jour tu fais tomber la pluie ?
Ah ! si du moins quatre jours de bon temps
S'y rencontroient... mes vœux seroient contents !
Mais non ! va donc, barbare, je te quitte !
Je vais ailleurs engager mon mérite... »

D'un tel courroux l'astrologue surpris
Tremble, frissonne, et sa langue est gelée.
Ce nonobstant, rappelant ses esprits :
— « Il est donc vrai, prophètes mal appris,
Que, pour nous seuls, notre âme est aveuglée !
Témoin, hélas ! moi — qui n'ai pas compris
L'effet prochain de cette giboulée !

Mais calme-toi, ma belle échevelée,
Reste, mon cœur ! J'ai tort, et toutefois
Rien n'est perdu... Tu vois entre mes doigts
Ma plume encor, qui doctement calcule.
Vite j'en vais rhabiller tout ce mois,
Et, pour te plaire allant jusqu'au scrupule,
Je vais en mai mettre la canicule !... »

NOTE

1. Il s'agit ici évidemment d'un imprimeur de cette famille *Mareschal*, dont trois générations successives exercèrent l'art typographique à Nantes pendant près d'un siècle, savoir Michel Mareschal de 1641 à 1688, Jacques Mareschal de 1688 à 1723, Pierre Mareschal de 1723 à 1735. Le héros de ce conte doit être Jacques Mareschal.





IV*

LES CRITIQUES DU *MERCURE*

Conte.



ON loin des bords charmans où la Loire écumeuse
S'enfle et s'enorgueillit de porter des vaisseaux,
S'élève une ville fameuse
Par les biens que chez elle ont amenés les eaux.

Là (comme on nous en fait l'histoire)
Chez certain imprimeur aux sourcis rechignez,
Fier de quelques écus à la hâte gagnez,
S'assemble un plaisant consistoire.
Médecins damoiseaux, avocats bien peignez,
Après des ignorans s'en faisant fort à croire,
A vingt-cinq ou trente ans docteurs *interligne*,
Tiennent dans sa boutique un nombreux auditoire.
Là l'on passe par le tamis
Auteur moderne, auteur antique.
Tout à leur sentiment sans appel est soumis ;

* « Par M^{me} Malcrais de la Vigne, du Croisic en Bretagne. »
Mercur de 1732, juin, 1^{er} vol. p. 1148.

Sur l'étiquette on juge, on déclare hérétique
Poète, prosateur, et leur caprice inique
Veut régler à son gré, sans connoître le marc,
La balance de la critique.

Un jour, sur *le Mercure* ils exerçoient leur arc.
— Parlez-moi (s'écrioit un bâtard d'Hippocrate,
S'adressant au seigneur Purgon) :
Ce livre, à votre avis, contient-il rien de bon ?
Y trouvez-vous rien qui vous flatte ?
— Qui, moi ? Vous vous moquez (lui répond l'autre) : non !
Mais surtout ce qui me chagrine,
Me fait monter la bile, en un mot m'assassine,
C'est que, dans l'article des MORTS,
On ne met point la maladie
Qui du dernier hoquet leur causa les efforts.
Si l'auteur avoit du génie,
Il feroit un détail, dont la douce harmonie
Surpasseroit la mélodie
D'un cygne réduit aux abois ;
Il nous diroit combien de fois
Le malade a passé par la phlébotomie,
Combien il eut d'accès et de redoublemens,
Combien il prit de lavemens.
Oh ! *le Mercure* alors, grâce à ces agrémens,
Se soutiendrait malgré l'envie.

— Pour moi, (dit Cujaton, qui se tait au Palais,

Mais grand parleur en compagnie),
Le Mercure, à mon sens, auroit beaucoup d'attraits
Si, dans l'article des ARRÊTS,
On déploioit les plaidoiries.
Il faudroit commencer d'abord par les exploits,
Les petites écorcheries ;
Sommatious viendroient gentiment trois à trois ;
Puis, marchant à grands pas, de vieux papiers chargées,
Par ordre paroïtroient vastes productions :
Incidens supposez, fines inductions.
Ainsi ces pièces arrangées
Feroient partout valoir ce livre recherché. —

En ces mots nos Messieurs expliquoient leurs pensées.
Un poète, en un coin caché,
Moitié plaisant, moitié fâché,
Répondit aussitôt à leurs billevesées :
— Allez vous purger le cerveau,
Avorton de la médecine !
Et vous, avocats sans doctrine,
Allez moucher, tousser et cracher au barreau !
Vos beaux discours, tenez, je les compare
A ceux d'une bigote ignare
Qui, présente au sermon du roi,
Blâme, approuve, examine, et croit en sa cervelle
— Brouillant et le dogme à la foi —
Que ce docte sermon n'est prêché que pour elle !



V*

CHANSON ANACRÉONTIQUE

*Par une nymphe de la mer métamorphosée
en berger du pays d'Astrée¹.*

A M^{lle} P***, NYMPHE DES RIVES DU LIGNON

Sur l'air : *Tu me quittes, ingrat Tirsis, Tu deviens
infidèle, etc.*



Tirs, vous donnez de l'amour
Même à l'indifférence ;
Chacun ici vous fait la cour
Et vous dit ce qu'il pense.
Plus timide et plus amoureux,
Je n'ose parler que des yeux.

L'Amour vous porta du berceau
Dans l'isle de Cythère.
Et vous peignit de son pinceau

* *Mercur*e de France de 1736, avril, p. 694.

En regardant sa mère :
Vénus le battit, en courroux
De se voir moins belle que vous.

C'est lui qui coupa ces grands yeux
Et qui fit ces prunelles ;
C'est lui qui répand en tous lieux
Leurs vives étincelles ;
C'est lui qui vous fit ce souris
Dont mon cœur fut d'abord épris.

Laissez-moi baiser, par pitié,
Cette main que j'adore...
Non, non, ce signe d'amitié
M'embraserait encore...
Ah ! donnez, puisse le trépas
Coller ma bouche sur ce bras !

Vous avez fixé de mes vœux
La course vagabonde ;
Je préfère un de vos cheveux
A tous les biens du monde :
J'aime mieux vivre dans vos fers
Que d'être roi de l'univers.

Quand le destin m'appellera
Sur les bords de la Seine,
Ma lyre sans cesse y dira

Vos beautés et ma peine,
Et les ailes des doux zéphirs
Vous apporteront mes soupirs.

NOTE

1. C'est Voltaire lui-même qui avait donné ce surnom à Des Forges, dans sa lettre du 23 juin 1735, quand notre poète s'était trouvé transplanté dans le Forez comme contrôleur du dixième. Voir *Œuvres de Des Forges Maillard*, édit. 1759, t. 1, p. xxxii.





VI*

VERS

Sur la maladie de M. Des Forges Maillard *



MAILLARD, ce fameux nourrisson
Des doctes Filles de Mémoire,
Qui, du sein du climat breton,
Sous le nom de Malcrais s'est acquis tant de gloire,
Sur les bords que la Seine arrose de ses flots
Languissoit accablé d'une langueur mortelle,
Et l'inexorable Atropos
L'alloit précipiter dans la nuit éternelle,
Quand le grand Apollon, à qui n'est rien caché
De tout ce qui se fait sous la voûte céleste :

— Eh ! quoi, dit-il, le cœur touché
D'une aventure si funeste,
Un poète célèbre, enrichi par les dieux
De leurs dons les plus précieux,

* *Mercur*e de 1733, mai, p. 1011.

Dans l'avril de ses ans verroit sa vie éteinte,
Tandis que, de la terre inutile fardeau,
D'imbéciles humains, plus mûrs pour le tombeau,
De la Parque vingt fois ont évité l'atteinte !
Est-ce pour le punir d'avoir, sur mes autels,
Fait fumer plus d'encens que les autres mortels ?
Et ma puissance tant prônée
Pour calmer, pour bannir les maux les plus cruels,
Seroit-elle aujourd'hui plus foible et plus bornée ?
Non, non, je ne souffrirai pas
Cet indigne trépas !
Je vais me transporter moi-même
Dans la cité fameuse où mon ami languit,
Et d'un art, que jamais le succès ne trahit,
Montrer en sa faveur la puissance suprême.
Mais non... le vif éclat de ma divinité
Eblouiroit les yeux par son trop de clarté,
Et je craindrois d'ailleurs de réveiller l'envie
D'une troupe de vains rivaux,
Qui n'ont pu, sans frémir de rage et de furie,
Voir le brillant succès de ses jeunes travaux.
Faisons mieux : les dieux favorables
Se plaisent à cacher leurs dons les plus chéris.
Je vais prendre des traits semblables
A quelqu'un de mes favoris,
Et je veux, sous son nom, achever cette cure. —

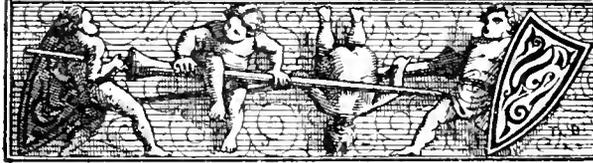
A ces mots, de Hunaud ² il revêt la figure,

Et, par lui, de son art déployant les secrets,
Il arrache au trépas et Maillard et Malcrais.

NOTE

1. Ces vers sont de René Chevaye, auditeur à la Chambre des Comptes de Nantes, ami de Des Forges Maillard.
2. C'est M. Hunaud, des Académies de Paris et de Londres, qui a guéri M. Des Forges Maillard. (Note du *Mercur*.)





VII*

ÉPITAPHES DIVERSES

1.

*D'une fille qui mourut de regret de la mort d'un
petit épagneul.*



cy git la plaintive Isabelle,
Morte subitement du trépas de son chien.
Son amant, encor plus fou qu'elle,
Trois mois après, mourut du sien.

2.

D'un usurier.

Cy git un usurier célèbre en son espèce :
Son corps est dans la terre, et son cœur... dans sa caisse.

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. IV (1739), p. 527 à 544.

3.

D'un pauvre musicien.

Cy git de la musique un suppôt malheureux.
Il mourut en chantant les beaux yeux de Nicole,
Sans flamme tout l'hiver, dans un coin ténébreux,
Et la tête et le ventre creux
Comme sa basse de viole.

4.

D'une courtisane.

Cy dessous git le corps usé
D'une coquette incorrigible.
Nuit et jour il fut harassé ;
Or prions tous, s'il est possible,
Ut requiescat in pace.

5.

*Dialogue d'un capitaine enseveli sous une mine
avec ses soldats.*

LE CAPITAINE.

Vous m'accablez, soldats ; écarterez-vous, canaille.
Diable soit des marauts qui pèsent sur mon corps !

LES SOLDATS

A qui parles-tu donc, capitaine de paille ?
Tu commandois dans la bataille :
Tu n'es qu'un goujat chez les morts.

6.

D'un auteur qui composoit des satires pour vivre.

Cy gît qui vivoit de satire,
Et qui louoit ou condamnoit
Selon l'argent qu'on lui donnoit.
Pendant sa longue vie on n'osoit rien en dire,
On craignoit son pinceau malin.
Il est mort : cy git un coquin !

7.

Réponse d'un Sylphe

Toi qui lis en passant l'épithaphe caustique
Du redoutable Lycophron,
A qui, de ronce et de chardon,
La Nature a dressé ce tombeau symbolique,
N'en ris point !... Changée en frêlon,
Son âme erre en ces lieux : crains qu'elle ne te pique !

8.

D'un poète, fils d'un apothicaire.

Ce gazon couvre certain fou,
Fils d'un adroit apothicaire.
Il crut sur l'Hélicon rencontrer le Pérou
Et, pour ce, dédaigna le métier du clystère.
Mais il s'est rapproché de sa profession
Depuis qu'il est enclos dans ce lieu solitaire,
Et ses vers imprimés sont en possession
De servir, tous les jours, aux clients de son père.

9.

D'un fameux bretailleur.

Je fus un fendeur de naseaux,
Ti, ta, ta, proposant aussitôt l'estocade.
Mais la Mort me fit voir — mettant sous ces carreaux
Mon audace en capilotade —
Que je ne savois pas parer les coups de faulx.

10.

D'un poète grand fumeur.

Cy git l'un des plus grands fumeurs.
Le tabac gâta son haleine,
Si bien qu'après lui les neuf Sœurs
Craignoient de boire à l'Hippocrène.

11.

D'un médecin

Cy git un médecin. Le jour qu'il expira,
La Nature humaine, joyeuse,
Au lieu d'un triste *Libera*,
Chanta d'une voix glorieuse
Un triomphant *Alleluia* !
— Mais la Mort gémit et pleura....

12.

D'un homme qui craignoit l'eau et qui se noya.

Cy git qui ne voulut jamais voguer sur l'eau,
Ayant su d'un devin que c'étoit son tombeau ;
Et cependant ce niquedouille
S'étant, un jour d'été, sottement laissé choir,
Se noya dans un barbotoir,
Croyant pêcher quelque grenouille.

13.

*D'un homme qui se vantoit d'avoir été mis plusieurs
fois à la Bastille.*

Cy git qui se vantoit, en élevant la voix,
Qu'on l'eût à la Bastille enfermé plusieurs fois

Parmi les illustres coupables.
J'espère qu'en ce monde il se vanteroit fort
— S'il revenoit après sa mort —
D'avoir eu le bonheur d'aller à tous les diables.

14.

D'un avare.

Cy git un homme peu chrétien,
Dont l'avarice étoit extrême.
Le bien des autres fut le sien,
Et jamais il ne prêta rien
Qu'au denier quatre ou cinq, fût-ce à son père même.
Mets l'oreille à sa tombe, ô passant, et frémis :
Ses os, s'entrefroissant, font un affreux murmure,
Irritez, furieux, que tu fasses lecture
De son épitaphe gratis !

15.

D'un plaideur.

La Mort, passant chez un plaideur :
— L'heure sonne, entens-tu ? Délogeons, chicaneur.
— Doucement, avide femelle ;
On ne comparoit point sans assignation,
Et puis, sur les délais, l'Ordonnance est formelle.
— Une autre fois, lui répond-elle,

Tu pourras proposer ta vaine exception :
Meurs toujours... par provision !

16.

D'un athée.

Dans la bourbe de ce marais
Git un athée abominable,
Qui ne croyoit ni Dieu ni diable.
A présent il croit Dieu — qu'il ne verra jamais !
Le diable, dont il est la proie,
Puisqu'il le voit toujours, il faut bien qu'il le croye.

17.

D'un poète dramatique.

Cy git dont les vers dramatiques,
Froids, languissans et narcotiques,
N'eurent que de tristes succès.
L'infortuné, cédant à sa douleur secrète,
S'endormit au bruit des sifflets,
Et sous ces tranquilles cyprès
Il ne s'éveillera qu'au son de la trompette.

18.

D'un faiseur de romans.

De romans ennuyeux pondeur infatigable,
Il écrivoit au lit, il écrivoit à table.

Tandis que, se creusant l'imagination,
D'une frivole histoire — insipide antienne —
Il cherchoit la conclusion,
La Mort vint, — qui trouva la sienne.

19.

D'un fameux comédien pantomime.

Cy git un acteur si drôle
Qu'il savoit exprimer, par ses gestes divers,
Et la pensée et la parole.
A présent qu'il dort à l'envers,
Passant qui lis ceci, pense à ce dernier rôle,
Et conviens qu'au théâtre, où tu l'admirois tant,
Ce fameux pantomime étoit moins éloquent.

20.

Épigramme. — Envoi.

Troupe de morts, tranquille ou vagabonde,
Suivant votre demeure et votre qualité
Je vous souhaite en l'autre monde,
Autant qu'il est possible, une bonne santé.
Mais fasse le Ciel que la mienne
En ces lieux long-tems se maintienne!



VIII *

LES VOYAGES

*Fragment d'une lettre à M. P****

Piqués de désirs curieux,
Nous voulons voyager, ennuyés de la vie
Que nous coulons en paix au sein de la patrie.
Quel spectacle étonnant s'offre ailleurs à nos yeux ?

La terre sous nos piés, sur nos têtes les cieux ;
Des prés, des fleurs, de la verdure,
Des bois, des plantes, des oiseaux,
Des rivières, des mers qui ne sont que des eaux
Qui mugissent, quand les ruisseaux
N'excitent qu'un simple murmure ;
Les révolutions de la bonne Nature ;

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. VII (1740) p. 425.

Des animaux gris, blancs, noirs, bleus, verts, jaunes, roux ;
Des poissons écaillés, sans écaille, et des hommes
Buvans, mangeans, dormans, tristes, gais, aigres, doux.

Nous avons tout cela chez nous :
Concluons donc que nous ne sommes
Que des inconstans et des fous !

A Belle-Isle en Mer, ce 19 juillet 1740.





IX *

ODE

*A Mademoiselle Julie du Vivier, du Croisic **



PERMETS que mon cœur, ma Julie,
S'ouvre un passage dans le tien
Par tes beaux yeux, qui sont ma vie.
Mes rois, mon désir et mon bien.

Ah ! que ton petit air novice
Les mène avec habileté !
Et que tu caches de malice
Sous ta fine simplicité !

Ovide avoit une maîtresse,
Dont tu portes le nom charmant ;
Imitons-les dans leur tendresse,
Nous le pouvons sans risquer tant.

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, tome V (1740), p. 93-94.

Peut-être adoroit-il en elle
 Le nom de fille d'Empereur,
 Et peut-être fut-il fidèle
 Moins à l'amour qu'à la grandeur.

Mais, ta fortune étant petite,
 Et n'étant pas fille de Roi ²,
 Tu brilles par ton seul mérite :
 En ³ t'aimant, je n'aime que toi !

NOTES

1. Cette pièce parut la même année dans le recueil de l'abbé Philippe (les *Amusemens du cœur et de l'esprit*) et dans le *Mercur de France*, année 1740, mars, p. 512-513. Nous donnons le texte des *Amusemens*. Dans le *Mercur*, le nom de *du Vivier* n'est représenté que par son initiale, ainsi : « A *Mademoiselle Julie du V****. »

2. Le *Mercur* porte : « Et n'étant pas *du sang* d'un Roy. »

3. Dans le *Mercur* : « *Et t'aimant*, je n'aime que toi. »





X*

LE PORTRAIT DE JULIE

Épître à M. P. M. L. G. D. L., auteur de celle qui est adressée à M^{lle} Julie dans le Mercure d'août dernier (1740), p. 1778¹.



COMMENT votre Julie est-elle,
Monsieur, qui vantez ses attraits ?
La mienne est petite, mais belle,
Et tout l'art du pinceau d'Apelle,
Qui peignit les Dieux, n'eût jamais
Au juste imité de ses traits
La beauté vive et naturelle,
Dont voici l'ébauche à peu près.

Loin que son regard soit farouche
Quand elle gronde son amant,
Les Grâces règnent sur sa bouche,
Et son courroux même est charmant.

* *Mercure* de 1741, avril, p. 674-77.

Qu'on prenne garde cependant ;
La Sagesse, en forme d'abeille,
Empêche avec son aiguillon
Qu'un téméraire papillon
N'effleure sa lèvre vermeille,
Et sçait repousser le fripon .
L'or de sa chevelure blonde,
Sans l'importun secours du feu
Est annelé, descend par onde,
Et le Zéphir s'en fait un jeu.
Son front, uni comme une glace,
N'est point de ces fronts où les ris
Et les chagrins font la grimace,
Et qui n'ont pas certaine grâce,
Trop étendus ou trop petits.
Sur ce front, tapissé de lys,
Brille l'exacte bienséance,
Qui permet des égards polis,
Le plaisir que suit l'innocence,
Et la vertu sans arrogance.
Son nez est railleur et bien fait.
Son teint... figurez-vous du lait
Où l'on vient d'effeuiller des roses.

La vôtre a des talents divers,
Rime, et sçait les Métamorphoses.
La mienne ne fait point de vers,
Mais elle dit d'aimables choses.

Nature, mère de l'esprit,
 Sans fard et sans chercher des gloses,
 Lui dicte tout ce qu'elle dit.

Or satisfaites mon envie,
 Déclarez-moi, galant auteur,
 Jusqu'où va, fidèle vainqueur,
 Votre amour pour votre Julie.
 La mienne est si chère à mon cœur
 Que je l'aime autant que ma vie.

.....

La mienne n'a point de richesse,
 La vôtre n'en a point aussi,
 Et rarement l'Hymen se presse
 Quand il trouve ce fâcheux *si*.
 Les belles qu'on nomme Julie
 Naissent-elles toutes sans bien,
 Depuis celle dont l'Italie
 Soupçonna l'amoureux lien
 Avec l'auteur qui, chez les Gètes,
 Subit un sort pareil au mien ¹ ?

Si Plutus, qui m'est si contraire,
 Vous a fait riche assés pour deux,
 Unissez-vous par de doux nœuds
 A la belle qui vous est chère.
 Pour moi qui, dans ces tristes lieux,
 N'ai qu'un modique nécessaire

Que j'ai reçu de mes ayeux,
 Je ne veux qu'adorer la mienne
 Dans un célibat précieux,
 Comme Pétrarque fit la sienne,
 Et, comme lui, pour ses beaux yeux
 Rimer mes soupirs et mes feux.

Au Croisic, en Bretagne, le 29 octobre 1740.

NOTES

1. Ce titre, déjà assez long, est complété dans le *Mercur* par la mention de l'auteur, ainsi formulée : « Par *M. Des Forges Maillard*, dont on a vu l'ode anacréontique à *M^{me} Julie du V^{me}*, du Croisic, dans le *Mercur* de mars (1741), p. 512. » — L'auteur de la pièce qui avait suggéré à Des Forges l'épître ci-dessus s'appelait G. d'Aucour ; c'est sous ce nom qu'il inséra, dans le *Mercur* de juin 1741 (p. 1327) une réponse à Des Forges, où l'on trouve les vers suivants :

Votre cœur, ainsi que le mien,
 Adore donc une Julie ?
 Dieux ! qu'elles se rassemblent bien !
 La mienne est petite et jolie ;
 Jamais l'aimable dieu d'Amour
 N'en vit de semblable en sa cour.
 Elle est blonde, et sa chevelure
 Bouclée imite la nature.
 N'est-ce pas là le vrai portrait
 De la belle qui vous captive ?
 Du moins, votre muse naïve
 Nous l'a peinte ainsi trait pour trait.

2. Il s'agit, bien entendu, de l'exil d'Ovide ; Des Forges avait la manie (surtout en vers) de se prétendre exilé au Croisic, parce qu'il eût préféré vivre à Paris.



XI •

LE MAÎTRE INGÉNIEUR ET SES DISCIPLES

Conte.

UN maître ingénieur s'avisa d'éprouver
Ce qu'avoit produit de science
La peine qu'il prenoit, soigneux, pour cultiver
Un troupeau d'écoliers remplis de suffisance.
Le compas à la main, et feignant de rêver,
Il traça sur la table une oblongue figure
Composée avec art, et puis leur demanda :
— Comment appelez-vous ce que j'ai tracé là ? —
Aussitôt nos savans, l'esprit à la torture,
Regardant, ruminant, calculant par leurs doigts
Les dedans, les côtés, angles gras, angles droits,
Angles vifs, morts, rentrans, figure polygone,
 Quadrangulaire, pentagone,
 Courbe, spirale, et cetera :

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. IX, p. 75 (avril 1741).

— C'est ceci, disoit l'un.— Et l'autre : — C'est cela. —
Tant qu'ils furent d'avis que c'étoit une ville ;
L'un vouloit que ce fût Toulon,
L'autre vouloit que ce fût Lille :
— Je ne me trompe pas, disoit-il d'un haut ton,
J'y demeurai six mois : voici le bastion,
Le château, le fossé, le bas-fort, le dongeon,
Escarpe, cavalier, contr'escarpe, courtine ;
Ici l'on fit jouer la mine. —
Après bien des si, bien des non,
Et chacun disputant sans ombre de raison
Avec certain air de furie,
Le maître, fatigué de leur ergoterie,
Riant dans sa barbe, leur dit :
— Ouvrez les yeux, mes fils, car dans cette figure
J'ai nettement tracé *les devants d'un habit*
Accompagné de chamarrure.
Rien de plus ! Regardez, fiers nourrissons de Mars :
Ce que vous nommez meurtrières,
Embrasures dans les remparts,
Ce sont tout simplement de belles boutonnières,
Et vous prenez pour des canons
Deux superbes rangs de boutons !
Le reste à l'avenant. Donc, vous êtes des ânes !
A vos airs suffisans, vrai, je m'en doutais bien.
Bas l'orgueil, mes enfans, et mettez dans vos crânes
Que tel croit tout savoir, qui souvent ne sait rien.



XII*

TREIZE A TABLE

ÉPIGRAMME



Un superstitieux disoit, se plaignant fort :
— « Voyez donc si c'est une fable
Que la fatalité du sort
Qui tombe sur quelqu'un, quand on est treize à table :
Hier nous étions treize, — et mon cheval est mort! »

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, p. 226 (juillet 1741).





XIII*

ÉPITRE A M. BOUGUER

*De l'Académie des Sciences,
la veille de la fête de S. Pierre et de S. Paul **



DE ce port du Croisic, solitaire patrie,
Où le soleil d'abord vint éclairer mes yeux,
Séjour à jamais glorieux
D'avoir vu commencer la vie
De l'illustre BOUGUER, dont la docte Uranie
Fait voler l'éloge en tous lieux;
Les feux qu'un saint plaisir apprête
Annoncent le jour de sa fête.
Ce jour, comme nos cœurs, assemble nos patrons :
C'est le même curé qui nous donna nos noms.

En l'honneur de Bouguer, roule sur nos rivages,
Écumeux Océan, tes plus beaux coquillages,

* *Mercur*e de 1743, août, p. 1769.

Où l'argent étincelle entre mille couleurs.
Pour couronner son front, Terre, enfante des fleurs ;
Doux Zéphirs, portez-lui ces baisers sur vos ailes,
Autour de son vaisseau volez et dites-lui
Que, toujours pénétré de sentimens fidèles,
 En attendant de ses nouvelles
 Je me consume dans l'ennui ?.

 Neptune, sous sa nef aplanis ton azur !
Père et maître des vents, renferme leur cohorte
 Dans le fond de ton antre obscur,
 Et n'entr'ouvre sa large porte
Qu'à celui dont le souffle, avec un doux effort,
Doit pousser sûrement mon ami dans le port !

 N'attends pas, cher Bouguer, la saison la plus rude ;
Ulysse désiré, viens bannir mon chagrin
 Et finir mon inquiétude.
L'odorant serpolet avec le jonc marin
Forme, dans les rochers épars à l'aventure,
Des tapis naturels de fleurs et de verdure,
 Et l'alouette, le matin,
 En égrenant sa ritournelle,
S'élève dans la nue, et son doux chant rappelle
L'Aurore, qui sommeille auprès du vieux Tithon
Sous des rideaux rayés de rose et de citron.

 Reviens. Comme autrefois, errans au bord des ondes,
Nous y retrouverons, loin du peuple indiscret,

Ces grottes fraîches et profondes
Où le Silence dort dans les bras du Secret ;
Où la Nature ingénieuse,
Simple avec agrément, sans art industrielle,
A dressé des fauteuils, une table, un buffet,
Et des rafraichissoirs pour mettre la bouteille
Pleine de la liqueur vermeille
Dont le fin Bordelais grossit ses revenus ¹.
C'est de là quelquefois que, sans être aperçus,
Nous avons vu nos Néréides
Baigner leur sein d'albâtre et, loin des yeux perfides
Des Tritons effrontés à les suivre assidus,
Courir en folâtrant sur les rives humides
Et se faire, à l'envi, mille tours ingénus.

Momens que je regrette, hélas ! vous n'êtes plus.
Ah ! — l'adverse fortune, à me perdre acharnée,
Sans désunir nos cœurs me séparant de toi, —
Chaque jour, cher Bouguer, me paroît une année,
Et, sans toi, ma patrie est un exil pour moi !

NOTES

1. Bouguer, illustre mathématicien, né au Croisic, le 10 février 1698, mort le 15 août 1758 ; son prénom était Pierre, et celui de Des Forges, son grand ami, était Paul.

2. « M^{rs}. Bouguer, Godin, de la Condamine partirent de Rochefort en 1735 pour Quito, dans l'Amérique, ville située près

de la ligne, afin d'observer et d'examiner, entre plusieurs choses, la grandeur des degrés du méridien sous l'équateur, par rapport à la grandeur des degrés du même méridien, tant sous la latitude de la France que du cercle polaire, où l'on envoya aussi des mathématiciens, et afin d'en conclure la figure de la terre : si elle est allongée ou aplatie par ses pôles, et de combien à peu près? Question célèbre, agitée entre les François et les Anglois : les premiers prétendoient qu'elle étoit allongée, les seconds qu'elle étoit aplatie. Il paroît, par les observations qu'on a faites, que les derniers avoient raison. M. de Jussieu, médecin de la Faculté de Paris, a accompagné les trois astronomes, pour examiner la vertu et la qualité des plantes du Pérou et faire, s'il se pouvoit, quelque découverte dans la botanique. » (Note du *Mercur*.) — Dans les vers qui suivent celui auquel se rapporte la présente note (vers que leur développement nous empêche de reproduire), Des Forges se plaint que l'absence de Bouguer dure depuis huit ans, alors que, d'après les assurances données lors du départ, elle devait être de trois ans seulement. Des Forges avait encore près d'un an à attendre le retour de son ami, qui enfin rentra en France au mois de juin 1744.

3. « Le vin de Bretagne n'étant pas d'excellente qualité, on en tire de Gascogne [c'est-à-dire de Bordeaux], et c'est le vin qu'on boit dans toutes les bonnes maisons de cette province. » (Note du *Mercur*.)





XIV *

LA PLAINTÉ DE L'Y

Enigme.

AMI^s, je vais partir et m'éloigner de *toi*.
Accablé de chagrin, je m'évite *moi-même*,
Je ne sçais où je suis, je me cache d'*effroi*.
Écoute mes malheurs, plains mon sort, et conçois
Combien sa rigueur est extrême.
On me chasse, et pour fuir on m'a défendu même
De monter sur mon *palefroi*.
Dans la France honoré du droit de bourgeoisie,
J'aidois, digne assesseur, à publier sa *loi*,
Jusqu'à ce que, par fantaisie,
De subtils novateurs une troupe choisie,
Assurant qu'il falloit que je fusse sans *foi*,
S'efforça de concert de me priver d'*emploi*.

* *Mercuré* de 1746. Décembre, 2^e vol. p. 159.

Quoique, exempt jusqu'alors du poison de l'envie,
J'eusse toujours servi garde-du-corps du *Roi*,

On m'arracha de l'*abbaye*

Où j'étois impatronisé.

Que de durs traitements ! Je fus *martirisé* ;

On me rendit aveugle, et je perdis l'*ouïe*.

Cela fondé sur quoi ? Sur une rêverie :

J'avois eu, disoit-on, commerce avec *Lais*,

Et j'étois né dans son pays.

Je tends les bras au ciel, pour demander vengeance

De l'injure et du tort que me fait, dans la France,

La captieuse nouveauté.

Louis, le grand Louis, avec plus d'équité

Apprécia mon vieux usage,

En disant à d'Hozier qui vint lui présenter

La dédicace d'un ouvrage :

« Rendez à votre *Roy* ce qu'on lui veut ôter. »

NOTE

1. Ce mot et tous les autres imprimés en italique dans cette pièce, sont ceux auxquels la nouvelle orthographe, contre laquelle proteste Des Forges, ôtoit l'y : car on écrivait alors *amy, toy, moy, effroy, palefroy, loy, foy, employ, roy, ouye*, où l'y a été abandonné, tout aussi bien qu'*abbaye* et *martyrisé*, où il a persisté jusqu'à nos jours : l'emploi n'en est logique que dans le dernier de tous ces mots.



XV*

ETRENNES

A M. Titon du Tillet *



LE beau Titon, dans sa verte jeunesse,
Fut de l'Aurore éperdûment aimé ².
Il devint vieux, et sa tendre déesse
Fit qu'en cigale il se vit transformé.
Notre Titon, favori renommé
Des doctes Sœurs, doit être un jour par elles,
Volant aux cieux, en cygne transmué.
Mais puisse-t-il, sur terre habitué,
Y vivre encor, paré de fleurs nouvelles,
Trente ans gaillard et bien constitué.
En attendant qu'il lui vienne des ailes !

* *Mercur*e de 1747. Janvier, p. 30.

NOTES.

1. Voici le titre complet de cette pièce, comme il est au *Mercur*e : « Vers pour le premier jour de l'année 1747, à M. Titon du Tillet, maître d'hôtel de feu Madame la Dauphine, mère du Roi, auteur du *Parnasse François* exécuté en bronze, de la *Description* de ce magnifique monument, de l'*Histoire des Poètes* de notre nation, et des *Essais sur les honneurs accordés aux illustres Sçavans dans tous les siècles.* » — Titon du Tillet (Evrard) né à Paris en 1677, mort en 1762. Sur ce personnage, voir *Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard*, II, p. 42.

2. Ici, comme dans beaucoup d'autres pièces adressées à Titon du Tillet, Des Forges joue sur la synonymie de ce personnage et du vieux Tithon, époux de l'Aurore, selon la mythologie gréco-latine.





XVI*

ÉPITRE

*A M. de la Sorinière **



ORINIÈRE,
Mes amours,
La carrière
Singulière,
Où tu cours
Intrépide
Et sans guide,
Me fait peur
.....
Du soleil
Qui t'éclaire
Le vermeil
Luminaire
Ne voit pas,
Dans sa ronde

*Mercur*e de 1748, mai, p. 61.

Sur ce monde,
De climats
Où la rime
Ne soit point
De tout point
En estime.

Oui, mon cher,
Les sauvages
Des rivages
D'outre-mer ;
D'Amérique
Et d'Afrique
Les colons
Vagabonds,
Quand ils chassent
Sur les monts,
Se délassent
En rimant
Joliment.
.....

La rime est
Et paraît
De Nature
Toute pure
Un présent
Séduisant ;

Elle étaye
Le charmant
Sentiment ;
Elle est gaye ;
Un enfant
La bégaye
Au maillot,
Aussitôt
Qu'il essaye
Quelque mot.

Si, seulette,
Fanchonnette
Ou Catin ²
S'en retourne
Du moulin,
Elle tourne
En chemin
Et marmotte,
Pour Colin
Ou Jacquin,
Quelque note.

Un captif
Morosif,
Aux galères,
Croît charmer
Ses misères

A rimer,
Puis chantonne
Et fredonne
Par instant,
Sa ferraille
Cadençant
Sa rimaille
En sonnant.
.....

Mais la Nuit,
Qui s'avance
Et s'enfuit,
Reconduit
Le Silence
Qui la suit,
Et le bruit
Recommence.
Du matin,
Dans ma chambre,
Déjà l'ambre
Vif et fin
Par ma vitre
S'introduit ;
Mon pupitre
En reluit.
Ma chandelle
Va finir :

Parallèle
Trop fidèle !
Souvenir !
O bougie !
O crayon
Du rayon
De la vie,
Qui d'abord
Naît et sort
— Clarté sombre —
Et dans l'ombre
Se rendort !
.....

Sorinière,
Sans lumière
Je ne puis
Que te dire
Et t'écrire
Que je suis
— Sans chandelle
Comme au jour —
Plein d'amour
Et de zèle
Et, sans fard,
Ton fidèle
PAUL MAILLARD.

NOTES

1. Cette Épître, dont nous ne donnons qu'un extrait, avait pour but de détourner l'angevin Sorinière, poète (?) bizarre, ami de Des Forges, de la manie qui l'avait pris de faire des vers blancs, comme le prouve le titre complet de la présente pièce dans le *Mercure*, titre ainsi conçu : « Épître à M. de la Sorinière, au sujet de celle en vers blancs ou non rimés, qu'il a donnée dans le second volume du *Mercure* du mois de décembre dernier. » — Sur ce Sorinière, voir notre Introduction.

2. Ce n'est ici autre chose qu'un diminutif familier du nom de Catherine, comme dans le vieux Noël bien connu où, parmi les bergers et bergères qui vont adorer l'Enfant Jésus dans sa crèche, figure honorablement et en bonne place « *Notre Catin pleine de cœur* » etc.





XVII*

· EPITRE A M. L'ABBÉ TRUBLET ·

Éloge de Saint-Malo.

NOCTE et digne héritier des plumes immortelles
De la Rochefoucault, La Bruyère, Pascal,
Qui, par eux, devenu comme eux original,
Voles sans leur secours et de tes propres ailes ;
Orateur éloquent, guide aimable des mœurs,
Qui polis les esprits et réformes les cœurs,
Ton ouvrage, Trublet, de la publique estime
S'est acquis le tribut justement mérité,
Et si manquant de goût, ou par malignité,
Quelqu'un contredisoit cet éloge unanime,
Il ouvreroit bientôt les yeux à l'équité,
Voyant dans leurs diverses langues
Les étrangers jaloux de se l'approprier².
Ce suffrage est plus sûr que toutes les harangues
Que mon pinceau naïf pourroit colorier.

* *Mercur*e de 1750. Mars, p. 66.

J'arrive de cette isle, où le guet en furie,
 Dès long-tems composé de soldats aboyans ³,
 Garde toute la nuit des remparts foudroyans.
 Cette isle renommée, où commença ta vie,
 Étroite dans ses murs, immense par le cœur,
 Enfanta ce Du Guay, dont la haute valeur,
 Sur les plaines des mers à vaincre habituée,
 Servit son prince avec chaleur :
 Dans tes concitoyens chaleur perpétuée ⁴ !
 Là naquit Maupertuis ⁵, à bon titre honoré
 Chez un roi brave, habile ⁶, et qui vit, sur ses traces,
 Accourir Apollon, les neuf Sœurs, et les Graces
 Dans ce temple éclatant qu'il leur a consacré ⁷ :
 Ce Maupertuis vanté dans l'art des Zoroastres ⁸,
 Qui, les pieds sur la terre, a le front dans les astres,
 Et qu'Archimède ⁹ eût adoré.
 Seré, qui sous ses doigts a fait parler sa lyre
 Des plaisirs de Phébus et de sa chaste sœur ¹⁰,
 Reçut aussi le jour dans ces lieux, où l'honneur,
 La probité qu'on y respire
 Doivent éterniser la gloire et le bonheur.
 Ainsi, de toutes parts, Aleth à notre histoire ¹¹
 Fournira des hommes fameux,
 Dont les noms, à jamais vainqueurs de l'ombre noire,
 Charmeront les regards de nos derniers neveux.

Truëlet, à ta famille obligeante et polie
 Je dois, pour ses égards, d'amples remerciemens.

J'ai vu que les vrais sentimens
Que la vertu maintient dans une âme accomplie,
La science, le goût, les talens gracieux,
Circulent dans ton sang, dons émanés des cieux.
Peintre excellent des caractères,
Qu'en formant tes tableaux ton sort me semble doux,
De n'avoir, pour tracer des cœurs nobles, sincères,
Qu'à prendre modèle sur ceux
Que t'attache l'amour qu'inspire la nature,
Et sur toi, qui soutiens comme eux,
Par ta sage conduite et tes faits vertueux,
De ta morale vive et pure
Les traits édifiants, les conseils lumineux.
Trublet, j'ai sçu, dans mon voyage
Sur ton maritime rivage,
Que par les nœuds d'hymen je t'étois allié ;
Par tes rares talens, ah ! que je voudrois l'être !
Mais, des dons souhaités Dieu seul étant le maître,
Nous pouvons l'être au moins par les nœuds d'amitié.

NOTES

1. Nicolas-Charles-Joseph Trublet, né à Saint-Malo le 4 décembre 1697, mort le 14 mars 1770, prêtre, littérateur français. Comme prêtre il pratiquait largement la pluralité des bénéfices: chanoine et archidiacre de l'église de Saint-Malo, trésorier de celle de Nantes, et même prieur de Montreuil-

sur-Brèche, au diocèse de Beauvais : d'ailleurs parfaitement vertueux et honorable. Comme littérateur, il fut très houspillé par Voltaire ; je ne sais s'il eut bien raison de s'en plaindre : sans ces croquignoles plus ou moins justifiables (ici je n'examine pas ce point), il eût été beaucoup moins connu et ne l'eût été plus du tout aujourd'hui ; peut-être même n'eût-il jamais atteint le but de son plus vif désir et de sa plus constante ambition, l'Académie Française, où il fut admis, après de nombreux échecs, en 1761. Quand le *Mercure* imprima l'épître ci-dessus en mars 1750, il n'était encore que membre de « l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse », comme on le voit par le titre complet de cette pièce. Voir sur Trublet, dans la *Biographie Bretonne* (II, 940-943), l'article de M. Roumain de la Rallaye, et dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (année 1884, 2^e semestre, p. 5, 96, 217, 306, 394), l'étude très fouillée, très intéressante, mais peut-être (à mon sens) trop laudative, de M. René Kerviler. — Les notes suivantes relatives à la présente épître sont toutes de Des Forges Maillard, qui les publia avec cette pièce dans le *Mercure*.

2. Il a paru trois traductions des *Essais de Littérature et de Morale* de M. l'abbé Trublet, deux en anglais et une en allemand. (Note du *Mercure*.)

3. Saint-Malo est peut-être la seule ville du monde qui ait vingt-quatre dogues pour sentinelles. Ces soldats aboyans sont soldés par les vingt-quatre chanoines de la cathédrale, qui sont seigneurs de la ville et obligés à la pension de cette garde. Le conducteur de ces chiens redoutables les mène hors des murs au son d'une trompette bruyante, le soir, quand les portes se ferment, et ils rentrent de la même manière avant l'aurore, quand les portes s'ouvrent. (Note du *Mercure*.)

4. On pourroit citer en cet endroit plusieurs officiers généraux et d'un grand mérite, comme les Gervesais, les Gicquelais, les Grandville, les Terlay, et nombre d'autres qui ont servi dans nos armées avec distinction. A l'égard de M. du Guay [Du Gué Trouin], il ne faut pas croire qu'il fût par mer le seul brave de Saint-Malo dans son temps : il y en avoit bien d'autres que je pourrois nommer ; mais comme il commandoit les escadres et que le sort de la guerre rouloit sur lui seul, c'est de lui qu'on a principalement parlé. Les corsaires malouins ont encore débuté à

merveille dans la dernière guerre, mais ils se sont vus accablés par le nombre. (Note du *Mercur*.)

5. M. de Maupertuis est si connu, qu'il suffit aujourd'hui de le nommer pour faire son éloge. (Note du *Mercur*.)

6. Le roi de Prusse. (*Idem.*)

7. L'Académie de Berlin. (*Idem.*)

8. Célèbre astronome. (*Idem.*)

9. Excellent géomètre. (*Idem.*)

10. M. Seré (de Saint-Malo), a fait un poème sur la musique, et un autre sur la chasse. (*Idem.*)

11. Aleth est l'ancien nom de Saint-Malo. Il fut ensuite changé en celui de saint Malo, qui fut son premier évêque. (Note du *Mercur*.) — Ceci est fort inexact : la ville gallo-romaine d'Aleth occupait le terrain où s'élève aujourd'hui le fort de la *Cité*, près Saint-Servan, et une partie de l'emplacement de cette dernière ville.





XVIII*

L'HABILE SÉNÉCHAL

Conte



Un sénéchal de la basse Armorique,
Par passe-temps, pintoit à la maison
D'un avocat : tous deux d'un goût profond
Et moult experts à juger, par pratique
Ainsi qu'en droit, si le jus étoit bon.
Leur entretien, parcourant maint canton,
Les promena de Rome en Amérique,
Tant qu'à la fin chicanesque rubrique
Vint envahir la conversation.
— N'avez-vous pas, dit le juge au patron,
Un *D'Argentré*? J'en veux voir quelques pages. —
(Chacun sait bien que ce docteur *ès lois*
Est en tous lieux prôné par ses ouvrages,
Et que son livre est gros deux ou trois fois

* *Journal de Verdun*, 1752, t. II (août), p. 144.

Comme un missel.) Sans exiger de gages,
Il fut promis. Poudreux, sans compagnon,
Et dans l'étude étendu tout du long,
Depuis trente ans il y faisoit un somme ;
Car y toucher, c'eût été, croyoit-on,
Perdre respect pour un aussi grand homme.
Le sénéchal ne le connoissoit onc,
Comme allez voir, que par simple oui-dire
Du jour d'avant. Nos deux doctes, adonc,
Au fond du verre aimant beaucoup à lire,
De chopiner firent bien leur devoir,
Et, raisonnant sur le blanc, sur le noir,
Lesdits seigneurs trinquèrent jusqu'au soir.
Le sénéchal achevant sa visite,
Maître avocat jusqu'au bas du degré
Le va conduire : — A propos, *D'Argenté* ?
— Par ci, par là, ma mémoire est en fuite,
Je l'oublois, dit notre président ¹ ;
Cherchez-le donc avant que je vous quitte.
— Ne vous chargez, dit le jurisprudent
D'un si gros poids ; Jean, qui tourne la broche,
Le portera chez vous dans un moment.
— Non, répond-il, donnez, sans compliment,
Donnez : je vais l'emporter dans ma poche ².



NOTES

1. En Bretagne, jusqu'en 1789, dans toutes les juridictions seigneuriales et même dans les petites juridictions royales, le sénéchal était chef et premier magistrat du tribunal.

2. C'est à peu près comme si l'on proposait aujourd'hui d'emporter dans sa poche le grand Dictionnaire de Littré. Il est clair que le sénéchal, qui eût dû par état se nourrir de la doctrine de d'Argentré, n'avait jamais vu seulement l'énorme in-folio contenant le célèbre *Commentaire* de ce grand jurisconsulte *sur la Coutume de Bretagne*.





XIX *

ÉPITAPHE DE TIRAQUEAU ¹



I-GIT le fameux Tiraqueau.
Ce grand commentateur de lois et de Coutumes,
Qui ne but jamais que de l'eau,
Eut vingt enfans, fit vingt volumes.
On croit que cet homme divin,
Dont la verve étoit si féconde,
De ses productions auroit rempli le monde,
Si, comme un autre, il avoit bu du vin.

NOTE

* *Journal de Verdun*, 1752, t. II (Août), p. 145.

1. Cette épitaphe, comme le *Journal de Verdun* prend soin de le dire, est une fort heureuse « traduction de l'épitaphe latine de Tiraqueau, célèbre jurisconsulte, ainsi conçue : *Hic jacet qui, aquam bibendo, viginti liberos suscepit, viginti libros edidit : si merum bibisset, totum orbem impleset.* » — Quant à Tiraqueau (André), il était de Fontenai-le-Comte, et mourut en 1558 ; ses nombreux ouvrages, réunis et publiés par son fils en 1574, ne remplissent pas moins de cinq gros in-folio.



XX*

ÉPITRE AU CARDINAL QUIRINI †



ILLUSTRE Quirini, dont la muse immortelle
Répand sur mes écrits une grâce nouvelle,
Des lettres et des arts généreux protecteur,
Qui traduisant l'ouvrage as relevé l'auteur,
Il me semble, aux accens de ta veine facile,
Que l'Ausonie encor conserve de Virgile
Les légers chalumeaux, qui, doux comme autrefois,
Respirent sur ta lèvre et parlent sous tes doigts.

Mon ouvrage à mes yeux déployant des richesses,
De ton esprit facile élégantes largesses,
Je ne l'ai plus connu, tant il m'a semblé beau :
Je n'en ai plus aimé que son éclat nouveau.
Mes *Arbres* m'ont paru comme un pommier sauvage
Qui, perdant tout à coup son vulgaire feuillage,

* *Mercur*e de 1752, décembre, 1^{er} volume, p. 40.

Se change par miracle en splendide oranger,
L'ornement, la richesse et l'honneur du verger.
Enchanté de ta plume et de l'art qui me loue,
J'ai senti se glisser dans mon cœur — je l'avoue ! —
Certaine vanité, qui, charmant mes esprits,
De mes faibles talens m'exagère le prix.

Tel un abbé sans biens, comme il s'en voit en France,
Qui sçait — pour tout sçavoir — étaler sa naissance,
S'il parvient — par le sort et la protection —
Au rang où prétendoit sa haute ambition,
Cet héritier nouveau d'un bénéfice illustre,
Dont la rente à son cœur augmente encor le lustre,
Se tâte extasié, se surprend, à peu près
Comme on dit qu'en naissant fit autrefois Tagès² ;
Il admire son train, son superbe équipage,
Méprise son premier et très mince héritage,
Se pavane et, pour soi plein d'un grave respect,
Ne s'ose regarder que d'un œil circonspect.

Mais toi, grand cardinal, ta vertu souveraine
Prête son propre éclat à la pourpre romaine,
Et tes rares talens d'eux-mêmes t'ont porté
Au rang pur et sublime où l'on te voit monté.

Tes vers sur le voyage où ton devoir t'appelle
Dans les lieux confiés à ta main paternelle³,
Ces vers ingénieux, pleins de mœurs et de sens,
Ont attaché mon âme à leurs charmes puissans.

Le long de ces coteaux que l'heureuse nature
Pare en toute saison de fleurs et de verdure,
Tu fais de ton troupeau ton secret entretien
Et le bien de son âme est ton unique bien.
Voilà le vrai pasteur, c'est ainsi qu'il doit être !
L'estime en moi prévint l'honneur de te connoître :
Je le dois à Perard, justement décoré
Des égards d'un grand roi dans la Prusse adoré ⁴.

Pardonne, Quirini, si, n'ayant qu'à t'écrire,
Un autre éloge au tien s'est uni sur ma lyre ;
Mais tu n'as jamais cru que la Religion
Doive engendrer la haine et la division,
Célèbre cardinal, — et ton âme charmée
Suit des divers sçavans l'éparse renommée,
Dans les glaces du Nord aime et cherche Perard,
Admire dans Greifsvald la jeune Balthazard ⁵,
Que deux ans, ajoutés à trois lustres à peine,
Des sciences déjà distinguent sur la scène,
Qui va ressusciter les Daciens, les Schurmands,
Et joint au bel esprit les divers agrémens.

Pour moi qui, solitaire au fond de l'Armorique,
Reçois de ton estime une marque authentique
Près des bords où la Loire, après de longs détours,
De cent ruisseaux grossie achève enfin son cours,
— Comme ce riche fleuve, en sa marche féconde,
Apporte à l'Océan le tribut de son onde, —

Avec moins d'assurance et de présomption,
Du tribut que te doit mon admiration
Sur l'aile de mon cœur je viens t'offrir l'hommage :
Puisse le ciel en toi conserver son ouvrage,
A ta fidèle église un fidèle pasteur,
Aux lettres, aux sçavans, un sçavant protecteur.

Pendant que dans ces vers, que me dicte mon âme,
On verra respirer mon respect et ma flamme,
Ou plutôt — parlons mieux — pendant que dans les tiens,
Ta muse au souffle ardent fera vivre les miens,
On dira qu'au Croisic — qui donna la lumière
A Bouguer, dont l'esprit, dans sa vaste carrière,
D'un vol rapide et sûr s'élevant jusqu'aux cieux,
Eut l'audace d'entrer dans le conseil des dieux,
Apprit d'eux la figure et les bornes du monde,
Accorda la boussole et les astres sur l'onde,
Construisit des vaisseaux, affranchit les nochers
Des erreurs d'une route abondante en rochers, —
On dira qu'au Croisic — maritime patrie
De cet ami, la gloire et l'amour d'Uranie, —
Il naquit un poëte en son temps estimé,
Puisque de Quirini les vers l'ont couronné !



NOTES

1. Le titre complet de cette pièce dans le *Mercur* porte : « Épître à S. Em. le cardinal Quirini, évêque de Brescia et préfet de la bibliothèque du Vatican, pour le remercier de l'honneur qu'il a fait à l'auteur de cette épître de traduire en latin son idyle des *Arbres*. » Cette idylle paraît avoir été publiée séparément par Des Forges avant 1750; elle est reproduite dans l'édition de ses *Poésies*, donnée cette année-là. — Le cardinal Quirini, né à Venise en 1680, mort en 1755, issu d'une noble famille vénitienne, entra jeune dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin, où il échangea ses prénoms primitifs de Jérôme-Quirin pour ceux d'Ange-Marie; il devint un érudit consommé, parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne, pour visiter les savants de ces pays et profiter de leurs enseignements. Il fut successivement archevêque de Corfou et évêque de Brescia, et joignit à cette dernière dignité la charge de bibliothécaire du Vatican. Ses savantes publications, principalement relatives à l'histoire et à la patrologie, le firent entrer dans nombre d'Académies, y compris celle des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dont il devint, en 1743, associé étranger. — Voir sur Quirini l'éloge prononcé en 1755 à l'Académie des Inscriptions, dans l'*Histoire* de cette compagnie (édition in-12, XIII, p. 373), et le *Dictionnaire* de Moréri (édition 1759, VIII, p. 705). Sur les relations de Des Forges avec ce savant et célèbre prélat, lire la note suivante, qui est de notre poète et qu'il a insérée, au-dessous du titre de la présente Épître, dans le *Mercur* de 1752, décembre, 1^{er} vol. p. 40 :

— « M. de Perard, chapelain du roi de Prusse, envoya de Stettin en Poméranie, sur la fin de l'année dernière, à M. Des Forges Maillard la traduction en vers latins de son idyle des *Arbres* faite par S. E. M. le cardinal Quirini, imprimée avec l'original à côté, sans nom de libraire. M. Des Forges Maillard fit partir, dans le courant de janvier 1752, une lettre en prose italienne, cette épître en vers françois avec un compliment en vers latins, le tout pour remercier S. E. Il joignit à ce paquet quelques ouvrages pour l'Académie de la Crusca, de Florence, qui lui a fait aussi le même honneur en traduisant son idyle en vers toscans; et croyant que le canal qui lui avoit apporté les vers du célèbre cardinal devoit aussi, par

son reflux, servir à lui rendre ses réponses, il adressa son paquet à M. de Perard, afin qu'il le fit parvenir à Brescia.

« Cependant M. Des Forges Maillard n'a point sçû ce que toute cette pacotille pouvoit être devenue. Il y a bien de l'apparence qu'elle s'est perdue à la poste ou fondue dans les neiges : ce qu'il trouve d'autant plus vraisemblable que S. E. lui a écrit une lettre pleine de sentiment d'estime et d'amitié, datée de Brescia le 6 mai dernier, suivant laquelle il paroît qu'il n'a aucune connoissance de ses remerciemens. Il lui marque qu'il lui envoie, à l'adresse du Père Valois, jésuite, leur confrère de l'Académie de la Rochelle, les différentes éditions que l'on a faites en Italie de son idyle, et de plus cinq médailles que son troupeau de Brescia a fait frapper pour rendre publique sa bienveillance envers son pasteur : ce sont les termes du cardinal.

« Deux considérations engagent l'auteur de l'idyle à faire imprimer en France les remerciemens qu'il a vainement adressés à M. le cardinal Quirini, puisqu'ils ne lui sont point parvenus. La première est le désir de rendre publics les justes sentimens de sa reconnaissance pour un prélat du premier mérite en tout genre. La seconde est fondée sur la nouvelle épître adressée à S. E. par le célèbre M. de Voltaire, dont les principales pensées sont les mêmes que celles qui se trouvent semées dans l'Épître en vers françois de M. Des Forges Maillard. Il seroit bien aise, quelque honneur que lui fasse cette ressemblance, que l'on sçût qu'il s'est toujours piqué de ne rien devoir aux auteurs qui ont écrit en sa langue naturelle, et que son épître ayant été composée six ou sept mois avant celle de M. de Voltaire, il ne peut que s'honorer de l'avantage de s'être heureusement rencontré avec l'illustre rival de Virgile. Et si l'idyle des *Arbres* a eu plus d'un traducteur en Italie, elle a de plus été traduite à Greifswald en vers allemans, par M. Tyade. » (Note du *Mercur*.)

2. Tagès étoit un ancien dieu des Etrusques, de la taille d'un nain et d'une fort humble origine, car on le disoit sorti de la métamorphose d'une motte de terre en homme. Il passait pour avoir enseigné aux Etrusques l'art de la divination. Voir à son sujet Ovide, *Métamorphoses*, livre XV, v. 553.

3. « Les lieux confiés à la main paternelle » de Quirini, c'est évidemment son diocèse de Brescia, auquel il étoit très

dévoué et avait consacré diverses publications historiques et littéraires.

4. A la suite de ce vers, Des Forges s'égaré dans un long panégyrique de Frédéric II, roi de Prusse, farci de lieux communs, sans intérêt, qui ne tient pas moins de soixante alexandrins, et que nous nous empressons ici de supprimer.

5. La note qui suit est tout entière de Des Forges Maillard, qui l'a insérée dans le *Mercur*e, décembre 1752, 1^{er} vol. p. 46, en ces termes :

« *Extrait d'une lettre de M. de Perard, chapelain du roi de Prusse, écrite de Stettin, le 8 novembre 1751, à M. Des Forges Maillard.* — Vous serez peut-être curieux de connoître Mlle de Balthazard. C'est une fille de qualité, fort aimable par la figure, et qui a fait de très bonnes études. Son père est directeur du consistoire et professeur en droit dans l'université de Greifswald, petite ville de la Poméranie suédoise. On y a établi depuis quelques années une Société royale allemande, à laquelle on m'a fait l'honneur de m'agréger. J'y fus l'année dernière faire un tour ce n'est qu'à 14 milles d'Allemagne d'ici. Il y avoit peu de semaines qu'on avoit fait la dédicace du palais, hôtel, tout ce qu'il vous plaira, qu'on avoit fait construire pour la bibliothèque, collège, auditoire de l'Université. C'est un des plus magnifiques bâtimens que j'aye jamais vus. Mlle de Balthazard avoit composé en cachette un discours latin sur la circonstance. Notez qu'elle n'a que seize ans actuellement. Elle avoit mis un professeur du secret; elle eut la hardiesse de monter en chaire et de prononcer sa harangue avec toute l'aisance et la grâce imaginable. Comme ces fêtes académiques durèrent plusieurs jours, on la créa le lendemain unanimement bachelière en philosophie, et elle reçut l'accolade en présence d'un grand nombre de spectateurs de l'un et de l'autre sexe. Voilà en peu de mots l'histoire de notre Muse poméranienne, etc. » (Note du *Mercur*e.)

— A l'occasion de cette petite pédante allemande, il était naturel que Des Forges rappelât deux autres phénomènes de même farine : d'abord, une seconde Allemande, Anne-Marie de Schurmann, qui savoit l'hébreu, l'éthiopien, etc., née à Cologne en 1607, morte en 1678; puis une Française, hélas! Anne Lefèvre (Mme Dacier), qui traduisit Homère, Anacréon, Aristophane (*proh pudor!*), Térence, Plaute, etc., née à Saumur en 1651, morte en 1720.



XXI*

L'EPERVIER ET LA CORNEILLE

Fable

NE veux-tu point aussi tâter de l'hyménée ?
Disoit une corneille à certain épervier,
Vieux garçon, mais ayant l'âme bonne et bien née
Autant qu'oiseau de son métier.

— « Brunette, lui dit-il, pourquoi multiplier
Sur les foibles oiseaux une race acharnée ?
Notre nombre contre eux n'est déjà que trop grand.
Ah! la gent *épervière*, au bec dur et tranchant,

A la rapine habituée,
Sans mon cruel secours sera perpétuée. »
— Tout suppôt de chicane en devrait dire autant.

* *Journal de Verdun* de 1753, t. II, (septembre), p. 220.



XXII *

LE VILLAGEOIS MALADE

ET

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE

Conte



ERTAIN automate champêtre
Vivoit tout seul dans son manoir,
Oisif du matin jusqu'au soir.

Il avoit ce qu'il faut pour être
A son aise, sans superflu :
Grossier, et n'ayant jamais lu
Que dans ses heures, à l'église ;
Pensant, agissant à sa guise,
Sçachant tout... quand il avoit bu ;

* *Journal de Verdun* de 1754, t. II (Juillet), p. 60.

Lui-même étant, à sa manière,
Son valet et sa chambrière.
Cet homme n'avoit jamais eu,
Pendant douze lustres de vie,
Un seul instant de maladie.
La fièvre l'assaillant enfin,
Il appella le médecin.

Le docteur, suivant sa rubrique,
Gravement lui tâte le pouls :
— *Item, primo*, reposez-vous ?
Lui dit-il, d'un ton dogmatique.
— Monsieur, lui répond le rustique,
Huit ou neuf heures environ.
— Tant pis, dit le docteur habile.
Ce pesant sommeil de liron
Dénote l'épaisseur du chyle.
Mangez-vous beaucoup, en santé ?
— Je n'ai, dit-il, jamais compté...
Tant que je puis : les gens de ville
Mangent à becs rapetissés,
Et moi j'attends, lorsque je pile,
Que mon estomac dise assez.
C'est un calcul trop difficile
Que morceaux additionnés.
— Tant pis, dit l'autre enfant le nez :
Cet excès engendre la bile,
Qui, de là passant par ici,

Puis retournant, fermente ainsi
Avec le sang, comme de l'huile.
... Mais, à ventre déboutonné
Quand vous vous en êtes donné,
Alors, pour le meilleur potage,
Vous ne vous sentez plus, je gage,
Ni même attrait, ni même goût ?
— Non, pas d'abord, dit le bon homme.
... Ah ! que l'étude est belle ! et comme
Avec elle on devine tout !
— Voions la langue... elle est blanchâtre :
Signe d'humeur acariâtre
Et que les esprits animaux,
Embarrassés dans leurs canaux,
S'écartant du centre homogène,
S'imprègnent dans l'hétérogène ;
De là, le chaud avec le froid
Formait une antipéristase ,
La fièvre, ainsi qu'on le conçoit,
Glacé les sens, et les embrase. —

Après ce jargon, sur le dos
D'une inutile et vieille lettre,
L'hippocratique et docte maître
Ecrit dix ou douze grand mots :
— Voilà, dit-il, mon ordonnance ;
Prenez cela, je parirai,
Avec n'importe qui de France,

Qu'en peu de temps je vous rendrai
Au terme de convalescence. —
Cela dit, le docteur s'en va.

Lors, le manant en soi rumine :
— Il m'a dit de prendre cela...
Comment faire... ? Oh ! oh ! je devine.
Cela veut dire qu'il faudra
Que j'avale ce papier-là...
Mais il me semble que la chose
Est trop forte pour une dose,
Et je serois bien empêché
Si j'avois le gosier bouché !
Il faut qu'en trois je la divise,
Et, pour aller mieux leur chemin,
Qu'elles passent avec du vin. —

Aussitôt la première est mise
Dans un hanap antique et grand,
Et *cloc*, la pilule descend.
— Bon, dit-il, ceci fait merveille,
Je suis déjà convalescent ;
La drogue et le jus de la treille
S'entendent bien apparemment. —
Dans la seconde également
Il trouve la saveur qu'il aime.
Le rustre croit, à la troisième,

Être guéri totalement
Et, dans ce joyeux sentiment,
Il court au bois, dans la prairie,
Si que ¹, dissipant ses humeurs,
Il dissipe sa maladie.

Le docteur, pour voir les effets
Qu'il attendoit de sa recette,
Drolin, drolan ², sur sa mazette
Retourne quelques jours après ;
Et de loin voyant son malade
Qui vient à lui dispos et frais,
Il crie : — Eh bien ! mon camarade,
Étais-je ou non sûr du succès ?
Quel est l'habile apothicaire
Qui vous aprêta vos *bolus* ?
— Mes *bolus* ? repart le compère,
Je n'entend pas ce *latinus*...
J'ai pris, Monsieur, votre ordonnance,
Et fait couler par mon gosier
Votre papier en confiance.
— Le papier même?... le papier ?
Repart l'autre avec véhémence.
— Oui dà, répond-il, tout entier,
Dans une chopine et demie
Du vin de ma vigne, il est droit :
En voulez-vous un petit doigt ?
Non ?... Tant pis. Donc, je remercie

—
Votre papier tout barbouillé :
C'est lui qui m'a rendu la vie ! —

Le médecin, émerveillé
D'une si belle et docte cure,
Convint tout bas que le hasard.
Aidé de la bonne nature,
Est un grand maître en plus d'un art.

NOTE

1. « Si que, » — si bien que.
2. *Drolin, drolan* : « terme populaire dont on se sert dans cette province (en Bretagne) pour dire : aller le petit pas de son cheval, en se balançant d'un côté et de l'autre. » (Note de Des Forges Maillard, dans le *Journal de Verdun* de 1754, t. II, p. 63.)





XXIII *

SUR LA MORT DE BOUGUER 1.

BOUGUER est mort. Il étoit de mon âme,
Pendant qu'il a vécu, la plus chère moitié ;
Et la noire Atropos, qui vint couper sa trame,
N'a pu rompre les nœuds de ma tendre amitié.

Ses immenses talens, de mémoire immortelle,
N'égalotent point encor la bonté de son cœur :
Accompli, né sans fard, prévenant et fidèle 2,
Tous ceux qui l'ont connu connoissoient sa candeur.

Éclairés en tous lieux par son sçavoir sublime,
Le ciel, la terre et l'eau lui doivent des regrets,
Et jamais des humains la plus célèbre estime
Ne pourra payer ses bienfaits.

* *Journal de Verdun* de 1758, t. II, Décembre, p. 448.

Ah ! ce n'est point assez que d'être désolée,
O patrie ! où son âme, à l'étude immolée,
Fit éclore les fruits de son premier travail ;
 Tu lui devois un mausolée
Où le jaspe eût à l'or assorti son émail.

Le ciel, ainsi qu'à toi, me fit don de la vie
Dans ces lieux avant nous inconnus aux neuf Sœurs ;
Mais dès tes jeunes ans la sçavante Uranic,
A ses plus hauts desseins réservant ton génie,
D'un rivage, où les vents brûlent toutes nos fleurs,
T'enleva couronné de ses lauriers vainqueurs.

Pour moi, dans cet exil peut-être irrévocable,
Où presque tout mon bien fut ma Muse et mes mœurs,
Abandonné sans toi par un astre implacable,
Je n'y retrouvai plus mes premières douceurs ;
Et fixé sur ces bords, mon cœur inconsolable
T'élève, cher ami, ce monument durable
 De ma constance et de mes pleurs !

NOTES

1. Le titre complet de cette pièce, dans le *Journal de Verdun*, porte : « Vers sur la mort de M. Bouguer, né au Croisic, en Bretagne, de l'Académie royale des Sciences, de la Société

royale de Londres, honoraire de l'Académie de Marine et de l'Académie royale de Bordeaux. » Bouguer mourut le 15 août 1758, comme on l'a déjà dit en parlant de lui dans les notes de la pièce n° XIII, ci-dessus, p. 43.

2. « L'auteur de ces vers ayant été lié dès l'enfance avec M. Bouguer par une intime amitié qui ne souffrit jamais ni refroidissement ni interruption, personne n'a mieux connu les excellentes qualités du cœur de ce vraiment utile et sçavant homme. Eclairé par ses lumières, l'univers sçait tout le reste. » (Note de Des Forges Maillard, dans le *Journal de Verdun* de 1758, II, p. 448.)





XXIV*

EPITAPHE DE M. TITON DU TILLET ¹

Sonnet

Toi qui sur ce chemin vas plaignant ta misère,
Arrête-toi, passant, et mouille de tes pleurs
Les restes précieux d'un mortel, que révère
La fidèle amitié, cette reine des cœurs.

Son nom, qui parcourut l'un et l'autre hémisphère,
Brilla par ses talens, de la Parque vainqueurs ;
Mais sa pure vertu, son noble caractère,
Méloient à leur éclat de plus rares couleurs.

Le ciel le fit si vrai, si sensible et si tendre,
Si bon, si généreux que, s'il pouvoit entendre
L'humble cri du besoin qui te vient affliger,

* *Journal de Verdun* de 1764, t. II, (août), p. 142.

Et si les morts enfin possédoient quelque chose,
Sa main, de l'urne froide où son ombre repose,
Sortiroit à ta voix, prompte à te soulager.

NOTE

1. Dans le *Journal de Verdun*, le titre complet de cette pièce est : « Epitaphe de M. Titon du Tillet, le meilleur des hommes, ancien capitaine de dragons, maître d'hôtel de feu Madame la Dauphine, mère du Roi, commissaire provincial des guerres, associé du plus grand nombre des Académies de l'Europe. » — Titon du Tillet (Evrard), né à Paris en 1677, mourut en 1762, deux ans avant la publication du présent sonnet. Voir à son sujet la pièce XV ci-dessus, p. 47, et les *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 42-43.





XXV *

EPIGRAMME CHAGRINE

MI, dans ce siècle pervers,
Renonce à la littérature
Et n'écris ni prose ni vers,
Si tu veux que Plutus t'assure
Des jours à l'abri des revers.

Ceux que la brillante imposture
— Jetant l'honneur à l'aventure —
Qualifia du nom de *grands*,
Les héros bruyants dans la guerre,
Les riches enfants de la terre,
N'estiment que les ignorants.

Jadis, errant de ville en ville,
Apollon, pauvre et mal peigné,
Passa chez eux pour imbécile
Et d'eux tous se vit dédaigné.

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. II (1738), p. 273.

Nul doute que le doux Virgile,
Dépourvu de gloire et d'appui,
A l'hôpital, pour tout asile,
Ne se vît réduit aujourd'hui !





XXVI

AUTRE ÉPIGRAMME

*Sur ce que les Anglois ont un vaisseau qu'ils ont
nommé LE PARNASSE.*



ES Anglois ont un beau navire
Appelé *le Parnasse*, allant je ne sais où.
Ainsi, sur le liquide empire,
Le Parnasse avec le Pérou
Pourra communiquer, poussé par le Zéphire.
Ce commerce est commun chez eux,
Mais il est parmi nous des plus miraculeux.





XXVII *

BADINAGE DE MAI

MIENS, Brunette,
Sur l'herbette;
Ce beau mois
Nous apprête
Jours de fête
Dans les bois.

Philomèle,
Dont la voix
Nous appelle,
Renouvelle
Dans sa fleur
Son ardeur
Naturelle.

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. III (1739), p. 220.

Son amant
Auprès d'elle
Tendrement,
Vivement,
Bat de l'aile :
Doux tourment !

La nature,
La verdure,
Les ruisseaux
Qui gazouillent
Et qui mouillent
Les roseaux
Qui s'inclinent
Et badinent
Sur les eaux ;
Le zéphyre
Qui soupire
Sur les fleurs
Que l'aurore
Fait éclore
De ses pleurs :

Tout répète,
Bergerette,
Qu'il n'est pas
Ici-bas,
Quoi qu'on fasse,

De beau jour
Sans amour.
Le temps passe
Et s'efface
Sans retour !





XXVIII *

FANTAISIE MYTHOLOGIQUE

Requête de Vénus à Madame du Hallay^{}
à qui il est venu une dent, depuis qu'elle est grosse.*



l'aimable Hallay, dont l'esprit gracieux
Est aussi brillant que les yeux,
Supplie avec instance, et sur un bon augure,
Vénus, dame de Cypre, Amathonte, Paphos,
Cythère et autres lieux, isles, villes, châteaux,
Mère d'Amour, le roi de toute la nature :

Disant que, l'autre jour, ayant imprudemment
Voulu casser une noisette,
Une des dents (hélas ! trop fragile ornement)
Que sa bouche vermeille, appétissante et nette,
Conservoit précieusement,

* *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. IV (1739), p. 336-340.

Se brisa malheureusement :
Dont les Grâces en deuil soupirent sur l'herbette
Et, l'œil en pleurs incessamment,
Déchirent de dépit leur blanche collerette.

Son Adonis, accablé de tourment,
Fait taire sa douce musette
Dont il jouoit pour elle à tout moment,
Et la laisse aujourd'hui flotter négligemment.
L'Amour, en proie à ses alarmes,
Abandonne au hasard son carquois et ses armes.
Les Jeux volent nonchalamment.
Les Ris sont sérieux ; le Plaisir tristement
Se promène, étonné de répandre des larmes.
Vénus, enfin, Vénus donneroit tous ses charmes
Pour recouvrer cet agrément.

Les Caperons, les Carmelines *,
Réparateurs des perles fines
Des belles bouches de Paphos,
Ont voulu de sa dent rajuster les morceaux :
Le mastic, le fil d'or, les essences divines,
Tout leur art n'a rien opéré.
Mais un jeune Zéphir, son messager fidèle,
Lui vint joyeusement apporter pour nouvelle
— Pendant qu'à ses chagrins son cœur étoit livré —
Que l'effort de l'Hymen, qui doit vous rendre mère,
Vous a fait pousser une dent

Dont, illustre Hallay, vous n'avez point affaire,
Ayant en bon état le nombre compétent :

CE CONSIDÉRÉ, qu'il vous plaise ³
A la suppliante accorder
Cette dent qui lui manque, et qu'à vous demander
L'oblige sa douleur — qu'aucun secours n'apaise!
Elle Vénus aussi promet de vous céder
Sa ceinture, en attraits féconde,
Que la noble Pallas, pour vous en décorer,
Lui déroba quand vous vîntes au monde.

Fait dans les bosquets de Paphos,
Sur un tapis de fleurs, le matin, jour sixième
Du mois du dieu vaillant qui forme les héros ⁴,
L'an mil sept cent trente-neuvième.

NOTES

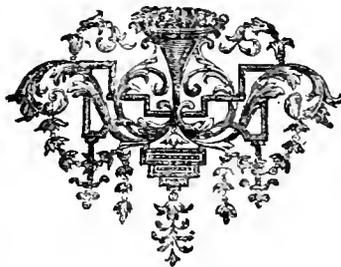
1. Madame du Hallay, femme également distinguée par les grâces de son esprit, les charmes de sa figure et l'amabilité de sa vertu, était à Paris (ainsi que son mari) voisine et amie très familière de Titon du Tillet. De là ses relations avec Des Forges Maillard qui, de 1737 à 1740, entretint avec elle une correspondance fort active, dont plusieurs lettres parurent dans les recueils périodiques de ce temps. Voir ce que nous avons

dit de cette dame dans l'Introduction du présent volume et aussi dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 58-59.

2. Caperon, Carmeline, chirurgiens-dentistes en grand renom à cette époque.

3. Ici, et dans toute cette pièce, Des Forges affecte de reproduire scrupuleusement les formules usitées par la procédure du temps pour les requêtes présentées aux tribunaux.

4. C'est-à-dire, le 6 mars 1739. Vénus, usant de l'ère du Christ pour dater sa requête, peut sembler quelque peu *incon-séquente* : inconséquence en réalité fort conséquente avec le reste de cette fantaisie.





XXIX.

BIAS ET LES PASSAGERS

Conte.

DANS un vaisseau battu des flots et de l'orage
Bias¹, assis tranquillement,
D'un cœur et d'un œil ferme attendoit le moment
Où la barque et sa vie alloient faire naufrage.
Maints passagers tremblants, et criant tous merci,
Faisoient, pour adoucir la céleste colère,
Mille vœux à crédit, comme il est ordinaire
En cas pareils à celui-ci.
Lors Bias s'émuant : — « Brigands, veuillez vous taire !
N'apprenez pas aux dieux que vous êtes ici. »

¹ *Journal de Verdun* de 1756, t. II, octobre, p. 293.

NOTE

1. Tout le monde sait, en gros, que Bias fut un des sept Sages de la Grèce et vécut dans le vi^e siècle avant l'ère chrétienne (vers l'an 570 avant J.-C.). Il y a aussi un mot de lui qui est resté célèbre: quand il fut obligé de fuir sa patrie (la ville de Priène dans l'Ionie) devant l'invasion triomphante du grand Cyrus, tous ses concitoyens, chargés de leurs effets les plus précieux, s'étant étonnés de voir Bias s'en aller le dos libre et les mains vides sans rien emporter, il leur répondit, en montrant sa tête et sa poitrine: *Omnia mea mecum porto*. Réponse peut-être très philosophique, mais aussi pas mal hautaine. Le voyage sur mer et le joli mot rimé par Des Forges dans le petit conte ci-dessus furent du nombre des conséquences de l'invasion de Cyrus dans l'Ionie. — Mais voici ce qu'on connaît beaucoup moins: c'est que Bias fut avocat et un avocat modèle, qui se dévoua à sa profession jusqu'à la mort. Je passe là-dessus la parole à Savérien, l'historien attitré des philosophes anciens et modernes:

« Il s'acquît (dit-il), une si grande réputation que, pour louer l'éloquence d'un avocat, on disoit qu'il plaidoit *comme Bias*. Cette profession d'avocat lui parut si noble qu'il l'exerça toute sa vie; mais il ne se chargea jamais d'une mauvaise cause... Il mourut au champ d'honneur, c'est-à-dire en plaidant. » Son grand âge l'avait beaucoup affaibli. « Un de ses amis l'ayant prié néanmoins de soutenir son droit, il plaida avec tant de feu que les forces lui manquèrent tout d'un coup. Il se tut pour se reposer et appuya sa tête sur son petit-fils, tandis que son adversaire plaidoit. Les juges, ayant pesé les raisons des deux parties, prononcèrent en faveur de Bias. L'assemblée se leva, et comme on voulut en avertir notre philosophe, on le trouva mort. Sa ville lui fit de magnifiques funérailles. » (Savérien, *Histoire des philosophes anciens*, t. I, p. 121 et 130; Paris, Didot, 1771, in-12).

N'y a-t-il pas dans cette mort l'étoffe d'un tableau? et dans Bias celle d'un patron des avocats, que je recommande à nos laïciséateurs hydrophobes, si jamais (ce qu'à Dieu ne plaise) ils prétendaient couronner la longue série de leurs absurdités en essayant de donner congé à saint Yves.



XXX *

ODE

*A M. des Landes, contrôleur général de la Marine
à Brest, et de l'Académie royale des Sciences, par
M^{me} de Malcrais de la Vigne, sur la mort de son
père¹, maire doyen de la ville du Croisic en Bre-
tagne.*



MON père est mort... O jour ! ô déplorable aurore
D'un soleil malheureux !
Il n'est plus... Sort barbare ! Et je respire encore
Après ce coup affreux !

* Comment puis-je survivre à sa perte subite ?
Oh, souvenir cuisant !
Je le vois..., je lui parle... et son rare mérite
Nuit et jour m'est présent !

* *Mercur*e de 1732, février, p. 265-274.

Sçavant, ingénieux, l'agrément et la gloire
De la société ;
Il citoit à propos et la fable et l'histoire,
Avec fruit écouté.

Il possédoit des loix la connoissance utile,
Mais, désintéressé,
C'étoit pour secourir la veuve et le pupille
Et le pauvre oppressé.

Aux devoirs d'honnête homme il fut toujours fidèle ;
Excellent citoyen,
Il aima sa patrie et prodigua pour elle
Et son temps et son bien.

Il laisse à treize enfans, quatre sœurs et neuf frères,
De petits revenus :
Heureux s'ils héritoient des talens non vulgaires
Qu'ils ont en lui connus !

* La plupart de ses fils sont en butte à Neptune
Sur les flots en courroux,
Sans être encore instruits de la dure infortune
Qui nous accable tous.

* Combien, à leur retour, tu paroîtras déserte,
Maison de nos ayeux !
Quel déluge de pleurs, apprenant notre perte,
Coulera de leurs yeux !

* Je les vois, les voilà... Quel abord !... Quel silence
A l'aspect de ce deuil !
Quels regards ! quels baisers ! Mon père !... Ah ! leur présence
Nous rouvre ton cercueil.

Mais quel autre accident de vos larmes amères
Fait grossir le torrent ?
Je languis. Prononcez... Ah, mes sœurs ! Ah, mes frères !
Tout mon cœur le pressent.

Qu'ai-je entendu ! Mon frère aux côtes libyennes *
A trouvé le trépas.
Faut-il, malheur fatal, que jamais tu ne viennes
Sans un autre ici-bas ?

Sur les eaux il voloît aux pénibles richesses :
Projet flatteur et vain !
La Fortune et la Mort, ces aveugles déesses,
Se tenoient par la main.

* De la Mort en fureur, rentre, terrible épée,
Dans ton sanglant fourreau !
D'un sang chéri ta lame étoit assez trempée
Sans ce meurtre nouveau.

Hâte-toi, Dieu puissant, ma mère est foudroyée
Si bientôt tu n'accours ;
Elle use en soupirant, dans ses larmes noyée,
Et les nuits et les jours *.

Son seizième printemps sous le joug d'hyménée
Vit son cœur captivé ;
Du plus fidèle époux sa cinquantième année
L'a pour toujours privé *.

Son amour maternel détacha sa jeunesse
Des différens plaisirs ;
Notre éducation anima sa tendresse
Et borna ses désirs.

Depuis, elle a vécu dévote et séparée
Des terrestres mortels,
Ou dans son domestique humblement retirée,
Ou priant aux autels.

* Mort, veux-tu la ravir ? tout notre espoir succombe
Sous tes coups triomphans.
Enferme donc encore en une même tombe
La mère et les enfans !

NOTES

1. Malgré la tournure un peu amphibologique de ce titre (que nous reproduisons textuellement comme il est dans le *Mercur*), il s'agit bien ici du père de M^{lle} de Malcrâis, c'est-à-dire du père de Des Forges Maillard. Les *Poésies de M^{lle} de Malcrâis*, publiées en 1735, contiennent une version de cette

pièce (p. 28-33), reproduite en 1759 dans les *Œuvres en vers et en prose* de notre auteur (I, p. 106-110) ; mais dans ces deux éditions elle est réduite à 27 stances, au lieu que la version du *Mercur*e de 1732 en a 41, et les 14 stances ainsi retranchées sont de celles qui offrent le plus de renseignements curieux sur la famille de notre poète. — Nous imprimons ici les stances 4, et 20 à 36, de la version du *Mercur*e, répondant aux stances 4, et 15 à 21, des éditions de 1735 et de 1759. Parmi ces 18 stances, la suite du sens nous oblige à en reproduire ici sept qui figurent dans ces deux éditions ; nous les donnons d'après la version du *Mercur*e, différente en quelques points de celle de 1735 et 1759 ; nous ne notons pas ces variantes ; les curieux les relèveront, s'ils le veulent, en comparant les textes. Ces sept stances sont la première imprimée ici et les six autres en tête desquelles nous avons placé un astérisque.

Si nous avons cru devoir comprendre dans les *Œuvres nouvelles* de Des Forges Maillard les stances non recueillies de cette *Ode*, ainsi que les trois *Chansons* qui composent notre n° XXXI, ce n'est point pour leur valeur littéraire, mais à cause des curieux renseignements fournis par elles sur l'histoire personnelle de notre poète, de sa famille et de ses amis.

2. Il étoit capitaine en second sur la frégate l'*Entreprenante*, de Bayonne. (Note du *Mercur*e de février 1732.)

3. Les éditions de 1735 (p. 32) et de 1759 (I, p. 109) ont une strophe, la 21^e de leur version, qui répond évidemment à celle-ci, mais avec un texte tout différent, sauf le premier hémistiche du premier vers.

4. D'après un passage des *Mémoires* de Des Forges Maillard (*Œuvres*, édit. 1759, I, préf. p. xvi) indiqué ci-dessus dans notre Introduction (1^e partie, § V), la mort du père de notre poète devait remonter à octobre 1731. Sa femme, Marie Audet, étant alors dans sa cinquantième année, avait dû naître en 1682 et se marier en 1698, puisque son premier-né (notre poète) vint au monde le 24 avril 1699.





XXXI *

CHANSONS

Faites et chantées à table par M^{lle} de Malcrais de la Vigne, du Croisic, en différens repas donnés à l'occasion du mariage de sa cousine, M^{lle} de Kerdin Audet, avec M. Haringthon, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

*Le dimanche 16 novembre, chez M. de Pradel Audet *, conseiller du Roi. (Menuet.)*



LORSQUE deux cœurs

Qu'unit un charmant mariage,

Lorsque deux cœurs

Eprouvent les mêmes ardeurs,

Tout l'embarras du ménage

Ne fait encor qu'augmenter leur amour,

Et l'on ne sçait, dans ce tendre esclavage,

Lequel vaut mieux de la nuit ou du jour.

* *Mercur*e de 1732, décembre, 1^{er} vol., p. 2562.

Vois-tu ses yeux
Son nez fin, sa bouche adorable ?
Vois-tu ses yeux ?
C'est Vénus qui brille en ces lieux.
Si cette déesse aimable
Eût sçu choisir un époux tel que toi.
Mars eût en vain d'un commerce durable
Voulu briser entre eux la douce loi.

Un tendre hymen,
Cher oncle, à ma tante te lie ;
Un tendre hymen
Tient toujours l'Amour par la main,
Fils bien né, fille jolie,
A chaque instant vous font chérir vos nœuds.
Qu'en cinquante ans nous puissions, pleins de vie,
Boire avec vous à vos triples neveux !

Le lundi, chez M. de la Piquelière². Air de l'Allure.

Dites-nous, Haringthon, tout de bon,
Si votre valeur dure,
Tentez-vous sans affront, tout de bon,
La galante aventure,
Tout de bon.
Voilà, compagnon, l'Allure, compagnon,
Voilà, compagnon, l'Allure !

Déjà de Jeanneton³, tout de bon,
Le petit cœur murmure
De voir mon Apollon, tout de bon,
Curieux sans mesure
Tout de bon.

Voilà, compagnon, etc.

Son noble vermillon, tout de bon,
Confirme mon augure,
Et son œil plus fripon, tout de bon,
De vos exploits m'assure
Tout de bon.

Voilà, etc.

Avouez, sans façon, tout de bon,
Cousin, que la nature
Vous fait en elle un don, tout de bon,
D'une rare structure
Tout de bon.

Voilà, etc.

Vous sçavez, Haringthon, tout de bon,
Seconder sa figure,
Appas, esprit, raison, tout de bon,
Sont en vous, je le jure
Tout de bon.

Voilà, etc.

En neuf mois un garçon, tout de bon,
Lui rendra sa ceinture ;
De vous deux ce poupon, tout de bon,
Sera la portraiture
Tout de bon.

Voilà, etc.

Donnons sur ce jambon, tout de bon,
L'hôte nous en conjure ;
Épargner son flacon, tout de bon,
Seroit lui faire injure
Tout de bon.

Voilà, etc.

Sa dame a sur son front, tout de bon,
Les Grâces en peinture ;
Au corps l'âme répond, tout de bon,
C'est la franchise pure,
Tout de bon.

Voilà, etc.

*Le mardi, chez M. de Morvan⁴, sur l'air : En Gana
festin notable, etc., ou bien : Croyez-vous que
l'Amour m'attrape, etc.*

Nous volons de fête en fête,
Partout nouvelles douceurs ;

Bacchus nous bout dans la tête,
L'Amour enflamme nos cœurs.
Quel sort charmant les assemble !
Quel aimable accord entre eux !
Faisons-les bien vivre ensemble,
Ils nous feront vivre heureux.

Haringthon chante et soupire,
De sa belle épouse épris ;
L'Amour, dans tout son empire,
N'a point d'amants de leur prix.
L'époux dément l'axiome
Que prônent de sots docteurs,
Disant qu'à table un grand homme
N'est point un grand homme ailleurs.

Le maître qui nous régale
Fait les honneurs à charmer ;
La maîtresse, qui l'égale,
En tous lieux se fait aimer.
Au cabinet, à la table,
Que *Morvan* brille à propos !
Là, par sa plume admirable,
A table par ses bons mots.

NOTES

1. Audet, Sr de Pradel, oncle maternel du poète Des Forges Maillard.

2. M. Goupil de la Piquelière est un homme de distinction du Croisic, qui a commandé les plus grands vaisseaux de la rivière de Nantes avec commission en guerre. Il y a deux ans qu'il est marié à une jeune et aimable dame. (Note du *Mercur* de décembre 1732.)

3. Jeanné est le nom de baptême de Madame Haringthon. (Note du *Mercur*.)

4. Ancien maire, major de notre ville (du Croisic), et subdélégué de M. l'Intendant. Il est homme de lettres et proche parent de M. l'abbé de Bellegarde, qui a écrit plusieurs beaux ouvrages en prose. (Note de Des Forges Maillard, sous le nom de Malcrais, dans le *Mercur* de décembre 1732.)





XXXII *

ÉPITRE

A Monsieur le chevalier de la Haye de Silx, capitaine réformé du régiment d'Enghien, pour l'inviter à tenir la parole qu'il avoit donnée à M. Des Forges Maillard, de le venir voir au Croisic.



JE pense et m'exprime sans art ;
Sincérité, c'est ma devise !
Chevalier, — tes talens à part —
Puisque ton cœur est né sans fard,
Avec le mien il sympathise.

Monte donc Alfane ou Bayard,
Pars, galope, et vers le rivage
Dirige ta course. Viens voir
Ton tendre ami dans son manoir

* *Journal de Verdun*, 1766, t. 1^{er} p. 381, mai.

Sans faste, comme au premier âge :
Tout est prêt pour t'y recevoir.

Dans un salon clair, où la bise
Ne souffle point l'air des frimats,
Cher chevalier, tu trouveras
Près d'un bon feu la nappe mise,
Et dans deux ou trois petits plats,
Des mets plus sains que délicats.

Mais un hiver qui nous étonne,
Immodéré dans sa rigueur
Et sans bornes dans sa longueur,
Ayant gâté les fruits d'automne
Qui restoient dans mon magasin
Et dont Vertumne avec Pomone
Avoit enrichi mon jardin,
Pour en réparer la disette,
Châtaignes, raisin sec, noisette,
Composeront notre dessert
— Sobre régal d'anachorète
Qui s'égare dans le désert, —
Et pour faire chère complète,
Nous rimerons une ariette
Sur le vieux air de *Jean de Vert* ¹
Ou bien de *Ma Tourelourette* ²,
Qu'animera le dieu Bacchus,
Dont Lorisque ³, de sa main nette,

Souriant à la chansonnette,
Te versera le plus doux jus.

Encore aimable de figure,
Ma femme, honnête en son maintien,
De quelques traits de sa lecture
Embellira notre entretien.
Et, du grand et fameux Voltaire
Ma fille amante — après son père, —
De *Zaire* et de *l'Orphelin*
Et de ses diverses merveilles
Nous déclamera des morceaux,
Qu'on peut égaler aux plus beaux
Des Racines et des Corneilles ⁴.

Ami digne d'être choyé
Comme le roitelet d'Ithaque,
Ou comme son fils Télémaque
Chez Calypso fut festoyé,
Deux nymphes en jupes légères,
L'une aux yeux noirs, l'autre aux yeux bleus,
Chez moi te serviront, comme eux :
Non de ces nymphes bocagères,
Dryades ou nymphes des eaux,
Le front couronné de roseaux,
Mais gentes nymphes potagères ⁴.

Ne m'amène point de laquais :
Ce sont censeurs, gourmands à gage,
Que la paresse et ses attrait
Ont dérobés au labourage.
Ces espions de nos propos
Couvent souvent l'ingratitude
Et, s'occupant de cette étude,
Comptent nos morceaux et nos mots.

Pars donc vite ! Vers le rivage
Dirige ta course. Viens voir
Ton tendre ami dans son manoir.
De grand cœur — comme au premier âge —
Tout est prêt pour te recevoir.

NOTES

1. « Jean de Vert, commandant les troupes impériales, fut pris, au mois de mars 1638, par le duc de Veymar. On fit alors plusieurs couplets, dont Jean de Vert était le refrain. De là le proverbe, dont on se sert encore aujourd'hui : « Je m'en soucie comme de Jean de Vert. » (Note du *Journal de Verdun*.)

2. *Ma Tourelouette*, refrain d'une vieille chanson mentionnée dans une pièce de Sarrasin, intitulée *le Mélancolique*, à laquelle renvoie le *Journal de Verdun*, et où se trouve en effet le passage suivant (*Œuvres de Sarrasin*, édit. 1658, Poésies, p. 100) :

Philis, me voilà donc du nombre
Des gens que l'humeur froide et sombre
Fait prendre pour des loups-garous,
« *Et le tout pour l'amour de vous,*
« *Ma gentille Tourelourette.* »
N'achevez pas la chansonnette
Qui dit : « *Autant en ferez-vous,*
« *Ma gentille Tourelourou.* »

3. *Lorisque* semble être le surnom d'une personne de la famille de Des Forges, d'une de ses filles probablement.

4. On voit là s'il est vrai, comme on l'a dit encore récemment, que Des Forges eût gardé rancune à Voltaire de ses injures. Il ne lui avait que trop pardonné, même aux dépens de Racine et de Corneille, très fondés à se plaindre de la prétendue égalité qu'il établit entre leurs éternels chefs-d'œuvre et la tragédie à ficelles de Voltaire.

5. « Les deux servantes de l'auteur. » (Note du *Journal de Verdun.*)





XXXIII *

SONNETS AU ROI DE DANEMARK

*En envoyant à Sa Majesté le recueil de mes
ouvrages¹.*

BRAVE Auguste du Nord, dont la vertu sublime
De l'Aurore au Couchant vole par l'Univers,
Accepte d'un Breton les ouvrages divers
Qu'enfanta son loisir sur un bord maritime.

Des droits de l'équité protecteur légitime,
Tous les arts, à ta voix, ont traversé les mers ;
L'urbanité françoise, et la prose et les vers,
Fleurissent dans ta cour, que ton exemple anime.

Journal de Verdun, 1766, II, p. 373-375.

Ton esprit lumineux suffit à mille objets ;
Mars, Minerve, Apollon, secondant tes projets,
Ont posé sur ton front une double couronne.

Mais, ô grand Frédéric, monarque des Danois,
La plus belle, à mon gré, c'est celle que te donne
Le cœur de tes sujets, qui chérissent tes lois !



A l'occasion des examens que le prince royal et le prince Frédéric, enfants du roi de Danemark, ont soutenus publiquement, avec une capacité et une intelligence supérieures à leur âge, sur la religion, le droit public et l'histoire.

O vous qu'enorgueillit une illustre naissance,
Qui croyez qu'au-dessus du reste des mortels,
Vous êtes assez haut par le rang, l'opulence,
Pour mépriser l'esprit et ses fruits immortels,

Ces deux enfants de roi, montant par la science
Aux sommets de l'esprit, au mérite réel,
Confondent aujourd'hui — par un trait solennel ! —
Votre vaine fierté, gothique extravagance.

Oui, sage Frédéric, monarque glorieux,
De tes fils, cultivés par tes mains, sous tes yeux,
Il n'est rien de si grand que le monde n'espère,

Et les peuples, charmés de leurs jeunes talents,
Disent : Enfants heureux d'être nés d'un tel père !
Père heureux de renaître en de pareils enfants !

NOTE

1. Les relations de Des Forges Maillard avec l'ambassadeur et la cour de Danemark sont un épisode de la vie de notre poète trop curieux et trop ignoré à la fois, pour que nous n'ayons pas le devoir de le faire connaître. C'est pour cela surtout que nous donnons ici les deux *sonnets au roi de Danemark*, et que nous tenons à reproduire l'avertissement très explicatif qui les précède dans le *Journal de Verdun* (p. 372-373) et qui est ainsi conçu :

« L'auteur (M. Des Forges Maillard) avoit destiné au feu roi de Danemark (Frédéric V, mort en 1766), un exemplaire du Recueil de ses ouvrages en deux volumes, reliés en maroquin couleur de feu, dorés sur la tranche et sur la couverture, doublés de satin bleu. Les sonnets suivants avoient été transcrits sur quelques feuillets blancs que le relieur y avoit mis exprès ; ils étoient suivis d'une ode intitulée *l'Honneur littéraire*, dédiée à ce monarque, et de l'épithalame du prince royal de Danemark et de la princesse d'Angleterre.

« M. le baron de Gleichen, ambassadeur de Danemark à la cour de France, prévenu du dessein de l'auteur, s'étoit fort obligeamment chargé de faire parvenir ce petit présent entre les mains de son grand monarque. M. Fréron, qui vint à

Nantes, où il fut accueilli avec toute la distinction due à un savant et bel esprit qui fait honneur à sa province, prit fort gracieusement, de son côté, la commission de remettre le paquet à M. l'ambassadeur. Nantes est sans contredit la ville de Bretagne où les gens de lettres sont reçus avec le plus de témoignages d'estime et de bienveillance, parce que, malgré le commerce de mer qui la rend célèbre dans toutes les parties du monde, les sciences et les lettres y sont plus cultivées qu'en aucune autre ville de cette province.

• Le sort voulut que les dépêches de l'auteur fussent à peine à Paris, qu'on y apprit la mort de ce digne roi, pleuré de ses peuples qui l'adoroient, et regretté des sçavans et des gens de lettres qu'il protégeoit. Il fit alors sur cette mort une élégie qu'il envoya à M. le baron de Gleichen, qui s'est fait distinguer à la cour de France par son zèle intelligent pour les affaires de son maître, et dont l'affabilité et la politesse naturelle pourroient servir d'exemple à plusieurs de nos grands seigneurs et de nos petits maîtres. Il le pria d'envoyer à Copenhague et de vouloir bien faire présenter les livres et l'élégie au jeune roi (Christian VII), si célèbre dès les premiers jours du printemps de son âge par l'étendue de ses connoissances et par ses talens, que la voix de la Renommée a fait retentir au delà des bornes de l'Europe.

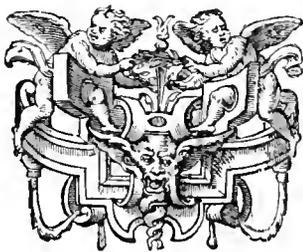
« Le roi de Danemark a fait un accueil favorable à cette élégie et au présent littéraire dont elle étoit accompagnée : c'est ce qu'on verra par les remerciemens que l'auteur reçut de Sa Majesté dans la lettre de M. le baron de Bernsdorf, cet habile ministre qui sait tenir la balance entre le prince et le peuple avec cette rare égalité et cette clairvoyante sagesse qui sont si désirables pour la gloire et la félicité des royaumes.

Lettre du baron de Bernsdorf.

« Monsieur, j'ai présenté au roi l'exemplaire du Recueil de
« vos ouvrages destiné au feu roi, son auguste père, aussi
« bien que l'élégie que vous avez faite sur son décès préma-
« turé *. Sa Majesté a reçu l'un et l'autre avec bonté, et elle

* Frédéric V, mort en 1766, étoit né en 1723 ; Christian ou Christiern VII, qui lui succédoit, étant né en 1749, n'avoit alors que dix-sept ans.

« m'ordonne de vous en faire ses remerciemens. — En mon
« particulier, je vous suis très obligé, Monsieur, de l'exem-
« plaire que vous m'avez envoyé; je serois charmé de trouver
« l'occasion devons en marquer ma reconnoissance et l'estime
« distinguée avec laquelle je suis, Monsieur, votre, etc. *A Co-*
« *penhague, le 8 de juillet 1766. Signé : BERNSDORF.* »





XXXIV *

ÉPITRE

A M. Bonamy, docteur-médecin, de plusieurs Académies royales des Sciences et Belles-Lettres et des Sociétés royales d'Agriculture de la province de Bretagne et du pays d'Aunis ¹.



AVANT disciple d'Esculape,
Toi qui connois tous les chemins
Par où le mal se glisse et sape
L'étui de l'âme des humains ;
Toi qui la vois marcher dans sa frêle clôture,
Et qui, fouillant tout l'univers
Pour secourir notre infirme nature,
Lui ravis cent secrets divers...

Docte et cher Bonamy, que j'aime
Plus que mes yeux et que moi-même,

* *Journal de Verdun* de 1772, I, p. 360, Mai.

Te ferai-je un remerciement
Composé, guindé, long d'une aune,
Pareil à ceux que mixtionne
De fard, d'ambre et de musc, plus d'un rimeur qui ment ?
Ce n'est pas là mon ton : je te dis simplement,
Mon cher, que je te remercie
Du don que tu m'as fait d'un malaga divin,
— Du nectar plutôt que du vin ! —
Liqueur que ton goût a choisie.

Quand, dans mon champêtre manoir,
Cédant à mon impatience,
Cher ami, me viendras-tu voir ?
Toujours prêt à t'y recevoir
Sans maigre économie et sans magnificence !
Dans ce solitaire séjour,
D'où l'amitié, qui rit à table,
Bannit l'humeur insociable
Et les sottises de l'amour,
Tu ne verras que gens dont, par expérience,
Le moelleux commerce m'apprit
Quelle est l'extrême différence
Du vrai bon cœur au bel esprit
Enflé de ses talens et fou d'outrecuidance.

Ici, loin du tumulte et de la vanité,
Nous amusant des grandes choses,
De leurs effets et de leurs causes,
Censeurs de bonne foi, sans partialité,
Raillieurs sans passion, sans personnalité,
Nous parlerons de la Régence ²,
Du commerce, la gloire et l'appui des Etats,
Du luxe ruineux, de l'avidité finance,
Des intérêts des potentats,
Des flatteurs, gouffres d'opulence,
Des impôts et de l'indigence
Qui meurt de faim, qui crie et qu'on n'écoute pas !
Nous y mesurerons les superbes fantômes
De ces grands qui, couverts d'un éclat passager,
Ne sont tous que ce que nous sommes,
Et nous oserons les juger
Comme on juge les autres hommes.
Dans ce réduit secret, sans crainte et sans danger,
Nous passerons par l'étamine
Les incrédules, les bigots :
Heureux le mortel qui chemine
Entre ces deux écueils sans périr dans les flots !

Egayant les propos d'une critique exacte,
Avec nous en chorus tu chanteras — entr'acte ! —
En l'honneur de Bacchus de joyeuses chansons.
C'est ainsi qu'éloignant le terme de la vie,

Par la douce gaité notre âme rajeunie
Saura même de l'âge échauffer les glaçons.

Cependant, pour partir attends que les orages
Qui couvrent nos rochers du débris des naufrages
Cessent de tourmenter les ondes et les airs,
Et que la frileuse hirondelle,
Voyageant au-dessus de l'empire des mers,
Par ses gazouillements et ses battements d'aile
Annonce sur nos bords la fuite des hyvers.
Ami, corrige alors par quelques jours d'absence
Les dures fonctions de ton utile emploi,
Et viens dompter par ta présence
L'insurmontable ennui qui me tient sous sa loi.

Rends-toi donc à mes vœux — au moins par complaisance
Viens de ton malaga t'embaumer avec moi.
Dans ma case — déjà bien que tout fût à toi —
Ton écot est payé d'avance.



NOTES

1. François Bonamy, savant médecin, passionné spécialement pour l'étude de la botanique ; né à Nantes le 10 mai 1710, mort dans cette ville en 1786. Voir ce qui en est dit dans la *Biographie bretonne*, I, p. 139, et dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 226.

2. L'époque de la Régence et le commencement du règne de Louis XV (1715 à 1730) représentaient, pour Bonamy et pour Des Forges, le temps de leur jeunesse, vers lequel ils reportaient leur souvenir avec prédilection.



J'ai oublié, Monsieur, un petit article dans ma dernière Lettre, et
comme vous êtes sur le point de partir pour aller en Sicardie, je me presse
de vous le dire au prix d'un gros de Lettre qui vous coûte au pour deux
ou trois lignes.

M. l'Abé Goujer à qui j'écrivais au premier jour, m'a ^{grandé} ~~dit~~ qu'il parleroit
dans les volumes de sa Bibliothèque qu'il apête, des Traductions françaises des
poésies italiens. Vous avez parmi mes manuscrits un petit cahier de Traductions
que j'ai faites de ~~Madrigaux~~ du Guarini. Elles sont même, autant qu'il
m'en souvient, adressés à M^{de} du Hallay. Faites moi le plaisir de les
communiquer à M^r Goujer, parcequ'il vous les rendra après les avoir
lues. J'attends à savoir si la bonne nouvelle de l'avancement de M^r
Taneod est vraie, avant de mettre sous son enveloppe ordinaire, ma
Lettre contenant quelques ^{deis} dissertations littéraires que j'adresse au savant
bibliothécaire français.

J'avois envoyé à Amsterdam par un vaisseau Hollandois, quelques cahiers contenant
mes Lettres à M^r Voltaire, Proustau, des Touches, Bouquet, de Préaumur et
autres pièces. Le vaisseau a ^{été} rencontré par un corsaire Anglois qui l'a pillé,
et qui a ouvert mon paquet. mais on ne me dit pas qu'il en ait ~~été~~ rien sou-
strait. cette édition n'empêcheroit pas celle que je destine pour Paris, qui commencera
par mes poésies chrétiennes ^{ou morales} qui ne seront pas la plus foible partie du Recueil.
Mangez votre santé qui fait l'espoir et la joie de la mienne. J'ai l'honneur
d'être avec une étendue et respectueuse amitié

Monsieur,

Très humble et très
obéissant serviteur
Des Forges Maillard

Le greffier ne vous vient pas. cela m'a donné
mal de la gorge étant persuadé qu'il soit fondé.
Adieu au Croisic ce 24 août 1744.



APPENDICE



I

Collaboration de Mademoiselle de Malcrais

au MERCURE DE FRANCE

(1729-1735).



est incontestablement à son pseudonyme féminin que notre auteur doit la célébrité, la notoriété universelle, attachée à son nom. Pour mieux faire comprendre le caractère et le développement de ce curieux épisode d'histoire littéraire, nous allons donner ici la table de toutes les pièces publiées dans le *Mercure de France* sous le nom de *M^{lle} de Malcrais de la Vigne* et de toutes celles du même recueil adressées ou relatives à cette dixième Muse. Ces pièces se partagent en trois classes :

1^o Celles qui ont été réimprimées dès 1735 dans le volume in-12 intitulé *Poésies de M^{lle} de Malcrais de la Vigne*, ou plus tard dans les deux autres éditions des *Œuvres* de Des Forges données en 1750 et en 1759, — ou enfin par la Société des Bibliophiles Bretons, soit dans le présent volume, soit dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges publiées en 1882 ;

2^o Les pièces qui n'ont point été recueillies ni imprimées en dehors du *Mercury* ;

3^o Celles qui n'ont été recueillies et réimprimées que partiellement.

A la suite du titre des pièces de la 1^{re} classe, nous signalons la réimpression par ces mots *Poésies de Malcrais* (en abrégé P. M.) ou par la mention des autres éditions, avec le chiffre de la page. — Nous indiquons celles de la 2^e classe en en faisant suivre le titre des mots *Non recueillie* (en abrégé N. R.). — Enfin les pièces de la 3^e classe sont désignées par les deux marques ci-dessus (P. M. et N. R.) placées à la suite du titre.

On a ainsi toutes les indications nécessaires pour retrouver chacune de ces pièces, soit dans le *Mercury*, soit dans les diverses éditions des œuvres de Des Forges.

La table qui suit comprend 105 articles et 109 pièces ¹. Sur ce nombre, 67 pièces sont de Des Forges sous le nom de M^{lle} de Malcrais ; deux sont de lui sous son vrai nom ; les 40 autres sont de divers auteurs. Nous avons fait précéder d'un astérisque le titre de ces dernières. Toutes les pièces sans astérisque sont donc de Des Forges et furent signées au *Mercury* du nom de *Malcrais de la Vigne*,

1. Il y a deux articles, qui mentionnent chacun trois pièces, savoir, dans le *Mercury* de 1732, décembre vol. I, p. 2562, — et *Mercury* de 1733, octobre, p. 2157.

sauf les deux signées *Des Forges Maillard*, l'une en juin 1731 (p. 1497), l'autre en février 1733 (p. 228).

Mercur de France de 1729.

OCTOBRE, p. 2377. Chanson sur les réjouissances célébrées au Croisic pour la naissance du Dauphin (Ci-dessus, p. 1).

— p. 2379. Autre chanson sur le même sujet (*Non recueillie*).

Mercur de 1730.

Mai, p. 905. Le Printemps, idylle (*Poésies de Malcrais*, p. 59).

— p. 940. Epigramme (P. M. p. 153, épigr. x.).

DÉCEMBRE, vol. I, p. 2577. Les Hirondelles, idylle (P. M. 53).

— vol. II, p. 2834. Epigramme pour répondre à M. L. G. A. D. L. O. S., etc. (N. R.).

— p. 2834. Autre épigramme (P. M. p. 153, épigr. ix).

Mercur de 1731.

JANVIER, p. 48. *Épître à M^{lle} de Malcrais, sur ses *Hirondelles*, par *Carrelet d'Hautefeuille* (P. M. p. 258).

AVRIL, p. 815. Réponse de Malcrais à l'épître précédente (P. M. p. 259, et ci-dessus p. 5).

Mai, p. 1013. Les Tourterelles, idylle (P. M. p. 67).

JUIN, vol. II, p. 1469. Sonnet (P. M. p. 187).

— p. 1497. Cantatille (la Rose) « par M. *Des Forges Maillard* » (P. M. p. 116).

JUILLET, p. 1668. Épitaphe d'un avare (Ci-dessus, p. 27).

— p. 1669. Épitaphe d'un prétendu bel esprit (P. M. 169).

OCTOBRE, p. 2309. Idylle en forme de ritournelle sur une absence (N. R.).

— p. 2311. Ode (en prose) à M. Houdart de la Motte (P. M. 46).

NOVEMBRE, p. 2536. Le feint Organiste, conte (*Œuvres*, édit 1750, p. 184).

DÉCEMBRE, vol. II., p. 2952. L'Almanach Nantois, nouvelle (Ci-dessus, p. 8).

Mercur de 1732.

JANVIER, p. 15. * Quatrain de *La Motte-Houdart* à Malcraï (P. M. 50).

— p. 75. * Lettre en prose à Malcraï, par *Carrelet d'Hautefeuille* (N. R.).

FÉVRIER, p. 250. * Sonnet à Malcraï, par *F. D. C.*, de Blois (N. R.).

— p. 265. Ode de Malcraï sur la mort de son père (P. M. 28; et ci-dessus p. 95).

MARS, p. 434. Épitaphe du frère Hilarion, capucin du Croisic (P. M. 172).

MAI, p. 899. Hypermnestre, cantate (*Œuvres*, édit. 1759, I, p. 386).

— p. 917. * Ode à Malcraï, par *M****, de Châlons (P. M. 222).

JUIN, vol. I. p. 1148. Les Critiques du *Mercur*, conte Ci-dessus, p. 13).

— V^ol. II, p. 1264. Réponse (en prose) à la lettre (en prose) de Carrelet d'Hautefeuille de janvier 1732 (*Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, p. 5).

JUILLET, p. 1511. Épître à Voltaire sur la *Henriade* et sur l'*Histoire de Charles XII* (P. M. 199).

AOUT, p. 1756. Épigramme (P. M. 165, épigr. xxxiv).

SEPTEMBRE, p. 1887. * Réponse de Voltaire à l'épître de Malcras de juillet 1732 (P. M. 213).

— p. 1941. Corisque et Ménalis, idylle, à M. de Fontenelle (P. M. 71).

OCTOBRE, p. 2188. * Dizain à Malcras, par V. D. G., Marseillois (P. M. 229).

— p. 2192. Madrigal de Malcras, en réponse à l'Ode de M^{***}, de Châlons, de mai 1732 (P. M. 225).

NOVEMBRE, p. 2327. * L'Ombre de M^{me} Des Houlières à Malcras, par Pesselier (P. M. 256).

DÉCEMBRE, vol. I, p. 2562. Trois chansons de Malcras pour le mariage de sa cousine (Ci-dessus p. 100).

— p. 2570. « * Missive du chevalier de Leucotèce à l'infante de Malcras » (P. M. 236).

— p. 2594. * Ode à Malcras par René Chevaye (P. M. 233).

— p. 2605. Épître de Malcras à Voltaire, pour le remerciement de lui avoir fait présent de la *Henriade*, de l'*Histoire de Charles XII* et de plusieurs de ses tragédies (P. M. 216).

— p. 2647. Air bachique : « Le Champenois, le Bourguignon » (P. M. 198).

— vol II, p. 2781. — Réponse de Malcras au dizain de V. D. G., Marseillois, d'octobre 1732 (P. M. 229).

— p. 2814. * Stances irrégulières à Malcras, par M^{***} de Châlons, en réponse au madrigal d'octobre 1732 (N. R.).

Mercur de 1733.

JANVIER, p. 64. * Madrigal à Malcraï, par le chevalier de *Neufville de Montador* (N. R.).

— p. 81. * Réponse de M^{lle} D. S. F*** au dizain de V. D. G. d'octobre 1732 (N. R.).

— p. 172. * Réponse de *Carrelet d'Hautefeuille* au chevalier de Leucotèce. — Voir décembre 1732 — (N. R.).

— p. 173. * Madrigal de *Sommevesle* sur la réponse de Malcraï à M***, de Châlons. — Voir octobre 1732 — (N. R.).

FÉVRIER, p. 212. * Rondeau à Malcraï par F. M. F. [*Frigot*] (P. M. 242).

— p. 228. Ode imitée d'Horace (liv. I, od. XIX), « par M. *Des Forges Maillard* » (*Œuvres*, édit. 1759, II. 174).

— p. 285. Les Coquillages, idylle à M. D. L. R. [M. de la Roque] (P. M. 83).

MARS, p. 431. Élégie (P. M. 101).

— p. 442. * A Malcraï, contre le dizain de V. D. G. d'octobre 1732 (N. R.).

— p. 462. * A Malcraï, par le poète de *Saint-Denis de Combarnaçat* en Auvergne (N. R.).

— p. 469. * Réponse de V. D. G. à la missive du chevalier de Leucotèce de décembre 1732 (N. R.).

— p. 480. Les Avocats charitables, conte (P. M. 159).

— p. 488. Autre conte [Fureur rétrospective d'un paysan contre Ravaillac] (N. R.).

AVRIL, p. 642. Madrigal de Malcraï, en réponse à l'Ode de Chevaye de décembre 1732 (P. M. 235).

— p. 650. Rondeau de Malcraï, en réponse à celui de F. M. F. de février 1733 (P. M. 243).

- p. 711. * Épître d'un *Suisse* à Malcraï (P. M. 266).
- Mai, p. 865. Réponse de Malcraï à la « missive » du chevalier de Leucotèce de décembre 1732 (P. M. 239).
- p. 874. * Réponse du *Chevalier de Leucotèce* aux vers de Carretel d'Hautefeuille de janvier 1733 (N. R.).
- p. 875. * Lettre de *Deslandes*, avec le portrait en vers de Malcraï (P. M. 226).
- p. 906. * Réponse de *V. D. G.* à l'épître de Malcraï de décembre 1732 (N. R.).
- JUN, vol. I, p. 1136. * Réplique de *Chevaye* au madrigal de Malcraï de mars 1733 (P. M. 236).
- vol. II, p. 1257. *L'Astrologie judiciaire*, ode (P. M. 9).
- p. 1322. * Réponse du *Berger de Lutèce* à l'élégie de Malcraï de mars 1732 (P. M. 105).
- p. 1330. * Huitain à Malcraï par *D. L. F.* (N. R.).
- p. 1423. Chanson de Malcraï sur le rhume : « La, la, hem, hem, la, la l » (P. M. 198).
- JUILLET, p. 1520. * Avis, par *F. M. F.*, au Prestol d'Iac, cité dans un rondeau de Malcraï d'avril 1733 (N. R.).
- AOUT, p. 1748. *L'Indiscrétion*, cantate par Malcraï (P. M. 118).
- SEPTEMBRE, p. 1938. Bouquet de Malcraï à sa mère pour sa fête (P. M. 196).
- p. 1949. Lettre (en prose) sur le projet d'une nouvelle édition de Montaigne en langage moderne (*Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 13).
- p. 1974. Réponse à *Deslandes* par Malcraï, sur son portrait en vers de mai 1733 (P. M. 228).
- OCTOBRE, p. 2134. * Épître à Malcraï par *le Senonois*, sur le huitain de *D. L. F.* de juin 1733 (N. R.).
- p. 2157. Imitation par Malcraï des madrigaux IV, XI et LV de Guarini (IV et LV, *Œuvres*, édit. 1759, II, 148, et 153 ; XI N. R.).

- NOVEMBRE, p. 2331. Ode à Titon du Tillet (P. M. 14).
 — p. 2337. * Réponse (en prose) de l'auteur du projet d'une nouvelle édition de Montaigne à la lettre de Malcrâis de septembre 1733 (N. R.).
- DÉCEMBRE, vol. I, p. 2580. Le Soleil et les Nuages, fable par Malcrâis (P. M. 191).
 — p. 2641. Poésie anacréontique (P. M. 175).
 — vol. II, p. 2276. Imitation du madrigal CVIII de Guarini (*Œuvres*, édit. 1759, II, p. 154).
 — p. 2843. Réponse à Pesselier, auteur de l'Ombre de M^{me} Des Houlières, de novembre 1732 (P. M. 257).
 — p. 2872. Épigramme sur le *Traité de l'Opinion* de M. Legendre de Saint-Aubin (P. M. 193).

Mercur de 1734.

- JANVIER, p. 20. Le Manteau bleu de Ferré. Étrennes aux auteurs qui ont célébré Malcrâis (P. M. 177).
 — p. 24. Le Manteau bleu de Ferré. Épître à Ferré (P. M. 180).
 FÉVRIER, p. 219. * Épître à Malcrâis par *N. D.* [*Néri-cault-Destouches*] (P. M. 244).
 — p. 233. L'Hiver, sonnet, par Malcrâis (P. M. 210).
 MARS, p. 477. Voyage de l'Amour et de l'Hymen, idylle, à M^{me} de Mondoret (P. M. 90).
 — p. 470 * Épître à Malcrâis, par l'auteur des *Dons des Enfants de Latone* [*Serré de Rieux*, de Saint-Malo] (P. M. 252).
 — p. 475 * Apothéose anticipée de Malcrâis, par *Servin* (P. M. 263).
 AVRIL, p. 669. Poésie anacréontique : « Coq pompeux » ou « Coq importun » (P. M. 192).

— p. 751. Épitaphe de M^{lle} Lhéritier de Villandon (P. M. 204).

MAI, p. 849. Réponse de Malcras à l'*Apothéose* de Servin, de mars 1734 (P. M. 264).

— p. 870. Réponse à l'épître de Néricault-Destouches, de février 1734 (P. M. 247).

— p. 888. * Réponse de *Claville* au *Manteau bleu de Ferré*, de janvier 1734 (P. M. 189).

JUIN, vol. I, p. 1089. * Épître de *Claville* à Malcras, en lui envoyant le *Traité du vrai mérite* (P. M. 261).

— p. 1090. Réponse de Malcras à l'Épître précédente de *Claville* (P. M. 262).

— vol. II, p. 1323. * Réplique de *Servin* à la réponse de Malcras sur son *Apothéose*, de mai 1734 (N. R.).

— p. 1336. Placet de Malcras pour Ferré, à M. de M^{***} [Montluçon] (P. M. 185).

— p. 1454. Épitaphe du maréchal de Berwick (P. M. 203).

AOUT, p. 1691. Épitaphe du maréchal de Villars (P. M. 203).

— p. 1781. *Mirtil et Atis*, idylle (P. M. 98).

Mercure de 1735.

FÉVRIER, p. 312. * Lettre (en prose) sur les *Poésies de M^{lle} de Malcras de la Vigne* (N. R.).

MARS, p. 487. * Remercîment de *Claville* à Malcras, qui lui a fait présent de son recueil de *Poésies* (N. R.).

AVRIL, p. 672. * « *Tirsis et Coridon*, églogue, à M^{lle} de Malcras » par *P. D. F.* (N. R.).

— p. 708. * Lettre et bouquet à Malcras, pour sa fête, par *Pesselier* (N. R.).

JUILLET, p. 1465. * Lettre (en vers et en prose) à Malcraï, par *Arnaud*, de Marseille, datée du 12 août 1733 (*Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 13).

— p. 1470. Réponse (en vers et en prose) de Malcraï à la lettre précédente, sous la date du 18 octobre 1733 (N. R.).





*Bibliographie des œuvres et des travaux littéraires
de Des Forges Maillard*



ETTE bibliographie ne serait pas longue si, comme on l'a fait jusqu'à présent, nous nous contentions de transcrire ici les titres des trois éditions publiées au dernier siècle par l'auteur lui-même en 1735, 1750 et 1759.

Nous croyons devoir autre chose à nos lecteurs : d'abord une description de chacune de ces éditions, propre à donner quelque idée du fond et de la forme ; puis une indication, sinon complète, au moins un peu étendue, des pièces de vers et autres travaux littéraires de notre poète, semés par lui d'une main prodigue dans les recueils périodiques de son temps, et qui n'ont été reproduits dans aucune des diverses éditions de ses Œuvres.

§ 1. — *Poésies de Mlle de Malcrais.*

En voici le titre exact :

POÉSIES DE MADEMOISELLE MALCRAIS DE LA VIGNE,

A PARIS,

Chez } la veuve Pissot, quai de Conti.
 } Chaubert, quai des Augstins.
 } Clousier, rue Saint-Jacques.
 } Ribou, vis-à-vis la Comédie.

MDCCXXXV

Avec approbation et permission.

In-12 de 272 pages, plus 4 feuillets liminaires contenant le titre, une épître-préface en vers et le privilège. Cette édition n'a pas de table ; elle contient 130 pièces de vers de Malcrais et se divise en deux parties. — La première se compose exclusivement d'œuvres de Malcrais, au nombre de 115. — La seconde, qui va de la page 211 jusqu'à la fin, est intitulée : *Ouvrages faits à l'occasion de ceux de M^{lle} de Malcrais de la Vigne, avec ses réponses* : collection de 34 pièces de vers ou de prose, dont 19 adressées à Malcrais par divers auteurs et 15 réponses d'elle mais qui est loin d'être complète, comme on s'en peut convaincre en consultant ci-dessus la table dressée par nous sous le titre de *Collaboration de M^{lle} de Malcrais au Mercure de France*.

On voit de plus, par cette table, que de 1729 à 1735, pendant tout le temps où Des Forges écrivit dans le *Mercur*e sous le nom de Malcrais, ce journal publia sous ce pseudonyme 67 pièces seulement. Le recueil dit *Poésies de Malcrais* en contient 130, dont 49 seulement avaient paru

dans le *Mercur*. Les 81 autres voyaient le jour pour la première fois et, dans ce nombre, presque toutes celles qui, par le fond ou la forme, trahissent une origine masculine, entre autres, la *Trompette de Paphos* (p. 162), *Sylvie au fond d'un bocage* (p. 167), le *Chapon et la Poulette* (p. 171), etc. Mais, à ce moment, elles ne trahissaient plus rien, l'identité de M^{lle} de Malcrais et de Paul Des Forges Maillard étant alors connue de tout le monde.

Dans l'intérêt des amateurs qui voudraient consulter cette édition de 1735, laquelle est dénuée de toute table, nous allons en indiquer les principales divisions. Nous avons dit ce que contient la seconde partie (p. 211 à 272) ; la première est composée comme suit :

Odes (1 à ix), p. 1 à 50.

Idylles (1 à xi), p. 51 à 100.

Élégies (deux), p. 101 à 110.

Cantates (1 à iv), p. 111 à 122.

Épîtres (1 à vi), p. 123 à 143.

Épigrammes (1 à xlii), p. 149 à 168.

Épithaphes épigrammatiques (1 à iv), p. 169-170.

Poésies diverses (32 pièces), p. 171 à 210.

Dans les « Poésies diverses » il y a de tout un peu : d'abord on y retrouve 4 épîtres, 2 épigrammes, 4 épithaphes ; puis 3 fables, 3 sonnets, 3 airs ou chansons, 7 poésies anacréontiques, 2 bouquets ou madrigaux, un conte, un rondeau, etc.

Les indications portées ci-dessus ne vont qu'à 110 pièces ; mais on trouve, en dehors des séries ci-dessus, 1 épithaphes, p. 145 ; 1 pièce « anacréontique », p. 146 ; 1 épigramme, p. 170 ; 1 ode, p. 269, et l'épître-préface, qui complètent les 115 pièces de la première partie.

Toutes les pièces de cette édition de 1735 sont loin de se retrouver dans celles de 1750 et 1759. Non seulement

ces deux dernières n'ont rien gardé de la seconde partie de celle de 1735 (*Ouvrages faits à l'occasion de M^{lle} de Malcrais et ses réponses*); elles omettent en outre bien des pièces de la première, surtout des épigrammes, même des meilleures, comme celle-ci :

« Je meurs d'amour pour toi », répétoit à sa belle
Un amant qui n'a pas l'ombre du sens commun.
— « Meurs donc, meurs ! » lui répondit-elle,
« Délivre-moi d'un importun. »

De compte fait, sur les 130 pièces de Des Forges Maillard comprises dans cette édition, 44 ont été reproduites dans les deux suivantes, 10 dans celle de 1759 seulement, et 76 ne l'ont été ni dans l'une ni dans l'autre.

§ 2. — *Poésies diverses de Des Forges Maillard.*

Titre de la deuxième édition :

POÉSIES DIVERSES DE M. DESFORGES-MAILLARD, des
Académies royales des Sciences et Belles-Lettres
d'Angers et de la Rochelle.
DÉDIÉES A M. DE MACHAULT, *Ministre d'État,*
Contrôleur général des Finances, et Com-
mandeur des Ordres du Roi.

A PARIS, *rue Saint-Jacques*, chez Huart et Moreau fils, libraires de la Reine et libraires-imprimeurs de M^{se} le Dauphin, à la Justice et au grand S. Basile.

M. DCC. L.

Avec approbation et privilège du Roi

In-12, de 308 pages, bien imprimé en un petit caractère fort net. Au point de vue typographique, c'est la plus jolie des éditions de Des Forges; pour le fond, c'est la moins intéressante. Elle comprend 124 pièces, dont 44 tirées de l'édition de 1735 et 80 nouvelles; mais ces 124 pièces, sans aucune exception et presque sans une seule variante, ont toutes été reproduites dans l'édition de 1759. Parmi les pièces nouvelles de cette édition de 1750, il faut noter la description de *Bréderac, maison de campagne de l'auteur*, le *Feint organiste* et nombre d'autres petits *Contes* fort bien tournés, l'idylle des *Arbres* fort goûtée par les contemporains, et encore une pièce exquise, peut-être le chef-d'œuvre de notre poète, le *Gentilhomme campagnard qui se prépare à marcher à l'arrière-ban*. — Voici d'ailleurs, les divisions de ce volume, avec l'indication des pièces de cette édition qui avaient déjà paru dans l'édition de 1735.

En tête, épître dédicatoire en vers à M. de Machault, et poème sur *Louis XV ou la gloire de Louis XIV perpétuée dans son successeur*. Puis, *Odes*, au nombre de XXI, *Épîtres*, 1 à XII. Cela forme la « première partie » du volume. La « seconde partie » comprend, d'abord, *Bréderac* et le *Gentilhomme campagnard*; puis, *Contes*, 1 à XI;

Idylles, 1 à VIII ; une *Élégie* ; *Poésies anacréontiques*, à IX ; *Sonnets*, 1 à IV ; *Épitaphes*, 1 à XIV ; *Épigrammes*, 1 à XII ; *Fables*, 1 à XIX ; trois odes et autant de pièces détachées, en dehors des divisions ci-dessus.

Avaient déjà paru dans l'édition de 1735 les *Odes* 1, II, IV, V, VII, XI, XVII, XXI ; *Épîtres* 1, V, XII ; *Contes* IX, XI ; *Idylles* IV à VIII inclusivement ; l'*Élégie* ; *Poésies anacréontiques* 1, et IV à IX ; *Épitaphes* II à VIII ; *Épigrammes* 1, II, III, VII, VIII, X à XII ; *Fables* 1 ; enfin deux pièces détachées (p. 246 et 271).

§ 3. — *Œuvres en vers et en prose de Des Forges Maillard.*

Titre de la troisième édition :

ŒUVRES EN VERS ET EN PROSE DE M. DESFORGES-MAILLARD, des Académies royales des Sciences et Belles-Lettres d'Angers, Caen, la Rochelle ; des Sociétés littéraires d'Orléans et Chalons-sur-Marne ; de la Société royale de Nancy, et des Académies des Ricovrati de Padoue et des Rinnovati d'Asolo.

DÉDIÉES A M. DE MACHAULT, *Garde des Sceaux, Ministre général de la Marine.*

A AMSTERDAM. || Chez Jean Schreuder et Pierre Mortier le jeune.

MDCCLIX.

Deux volumes in-12 ; le tome I^{er} de LXVIII et 414 pages, avec portrait de l'auteur, gravé par Tanjé d'après une peinture de Largillière ; — le tome II, de VIII et 402 pages.

Cette édition ne comprend pas moins de 423 pièces ou ouvrages littéraires de Des Forges Maillard. Les 124 pièces de l'édition de 1750 y sont toutes, y compris, bien entendu, les 44 empruntées par cette édition à celle de 1735. Dans cette dernière, l'édition de 1759 a repris en outre 10 morceaux négligés par celle de 1759, ce qui porte, en tout, à 134 le nombre des morceaux de l'édition de 1759 qui figurent dans l'une des deux précédentes, et à 289 le nombre de ceux qui n'y figurent pas et paraissent ici pour la première fois en corps d'ouvrage. Sur ces 289, il y a 23 morceaux de prose ou de prose et vers ; les 266 autres (parmi lesquels 137 quatrains de *Réflexions morales*) ne contiennent que des vers.

Le tome I^{er} de 1759 se compose d'un morceau de prose fort important, les *Mémoires historiques* de l'auteur tenant lieu de préface (p. III à LIX), d'un morceau de prose et vers (*le Voyage de Paris en Bretagne* en 1745), et de 159 pièces de vers, dont 111 empruntées aux deux précédentes éditions et 48 nouvelles seulement. Les divisions sont les mêmes qu'en 1750, mais dans chaque division le nombre des pièces s'est élevé. Ainsi, après l'épître à M. de Machault et le poème sur Louis XV, nous avons : *Odes*, XXIV au lieu de XXI, — *Épîtres*, XXI au lieu de XII, — *Contes*, XXIII au lieu de XI, — *Idylles*, IX au lieu de VIII, — *Poésies anacréontiques*, XV au lieu de IX, — *Sonnets*, IV (même nombre), — *Épitaphes*, XX au lieu de XIV, — *Fables*, XXV au lieu de XIX, — *Cantates*, VI au lieu de III. — Les *Épigrammes*, qui montent de XII à XV, sont au tome II.

Le tome II de 1759 contient 261 pièces, — dont 20 en prose ou en prose et vers mêlés, — et 242 en vers seule-

ment, y compris les 137 quatrains. Sur ce nombre, 23 pièces sont empruntées aux deux précédentes éditions, savoir : 12 des *Épigrammes* et 11 pièces détachées, entre autres, *Bréderac* et le *Gentilhomme campagnard*. Les 238 autres pièces n'existent ni dans l'édition de 1759 ni dans celle de 1735.

Ce second volume de 1759 a, de prime face, un aspect un peu austère. Il s'ouvre par des *Poésies chrétiennes*, où on trouve une traduction des sept psaumes pénitentiels, des sonnets sur les sept sacrements, d'autres en l'honneur de la Vierge, etc. Cela continue par des *Réflexions morales* divisées en deux parties : 70 *Réflexions* dans la première, 67 dans la seconde, un quatrain par réflexion, une réflexion par quatrain, total 137 quatrains et 137 réflexions. — Les pièces en prose ou en prose et vers consistent pour la plupart en lettres à divers savants et littérateurs célèbres de l'époque, comme Voltaire, Rollin, Réaumur, l'abbé Goujet, le président Bouhier, lettres traitant divers sujets de critique littéraire (p. 191 à 284) ; il y a aussi plusieurs remerciements à diverses Sociétés savantes qui avaient admis Des Forges dans leur sein (entre autres, à celles de Nancy, de Caen, de Châlons (p. 285 à 317), et enfin quelques morceaux d'un genre plus léger, par exemple, la traduction d'une nouvelle italienne intitulée *la Femme guérie* (p. 396-412), et un joli récit de ce *Voyage du Forez au Croisic*, qui ramena Des Forges dans son pays après son séjour à Montbrison comme contrôleur du dixième en 1735-1736 (p. 92-109).

Le génie de l'auteur, plus porté au plaisant qu'au sévère, se retrouve, en ce volume aussi, dans un grand nombre de pièces détachées (outre *Bréderac* et le *Gentilhomme campagnard*), par exemple, une satire assez piquante (*le Galant homme moderne*, p. 121) ; deux ou trois

contes bien tournés (p. 130 et 438); XII *Airs* ou chansons (p. 131-136); XV *Epigrammes* (p. 137-145); la traduction en vers de douze madrigaux de Guarini et de divers morceaux de Pétrarque, de Martial, de Catulle, d'Horace, d'Ovide, etc. (p. 146-190); trois fragments de comédie en vers (p. 322, 338, 344); une chanson de table curieuse pour l'histoire intime du Croisic (p. 425), etc.

§ 4. — *Impressions séparées de quelques pièces de Des Forges.*

En dehors des trois éditions collectives des œuvres de Des Forges que l'on vient de décrire, il y a de lui quelques pièces ou quelques petits groupes de pièces de vers qui furent publiés séparément. Nous connaissons avec certitude les quatre impressions suivantes :

— « *Généalogie. A mademoiselle Sallé.* Par Monsieur Des Forges Maillard. — A Paris, chez Prault père, quay de Gesvres, M.DCC.XXXVII. » — In-8° de 8 pages chiffrées, titre compris. Pièce allégorique de 140 vers, en l'honneur de la célèbre danseuse — dont la beauté, la grâce, la légèreté n'avaient d'égale que la vertu — M^{lle} Sallé. Cette pièce avait d'abord paru dans le tome IV du *Glaneur*, petit journal littéraire de ce temps, qui ne semble pas avoir eu longue vie, où Des Forges déposa quelques-unes de ses productions, mais dont nous n'avons pu trouver la collection complète.

— « *Poésies françoises et latines sur la prise de Bergopsoom et sur la paix*, dédiées à M. le maréchal de Lowendhal, par M. Des Forges Maillard... A Rennes, chez

Joseph Vatar, imprimeur-libraire du Collège, place du Palais, 1748. » In-8°.

Nous n'avons pas vu cette impression qui devait former une brochure assez mince ; mais nous en avons relevé l'annonce à deux reprises dans le *Mercure de France* de 1749, volume de Janvier, p. 158, et vol. de Mars, p. 141.

— « *Gli Alberi, idillio francese tradotto in versi latini e toscani*. In Firenze, l'anno MDCCLI, nella Stamperia Imperiale. » — In-8°. C'est la traduction en vers latins, par le cardinal Quirini, de l'idylle intitulée *les Arbres*, publiée dans l'édition de 1750 des *Poésies diverses* de Des Forges : traduction suivie de deux autres en vers italiens, l'une du comte Cesaregi, et l'autre anonyme.

Avec l'exemplaire de cette brochure possédé par la Bibliothèque nationale (côté Z 954. G 1), se trouve reliée une autre édition sans date de la traduction de Quirini contenue dans une lettre de ce cardinal au P. Valois, jésuite, professeur d'hydrographie et directeur de l'Académie royale de la Rochelle, dont Quirini et Des Forges étaient membres. Au verso du titre de cette édition se trouve cette note en français : « L'auteur de l'idylle « française, c'est un gentilhomme breton, Des Forges « Maillard, qui pendant plusieurs années a gardé un « deste incognito, faisant paroître ses babioles sous le nom « de Malconis (*sic* Malcrais) de la Vigne. Quand il a été « sûr de l'approbation de ses compatriotes, il a quitté le « rôle de pseudonyme et a paru au grand jour. Messieurs « les poètes ont voulu se rétracter, modifier leurs éloges ; « mais on les a équitablement déboutés de leur appel. »

— « *Le Combat de Saint-Cast, en Bretagne, ode. A Monseigneur le duc d'Aiguillon, commandant en Bretagne...* Par M. des Forges Maillard... A Nantes, chez la

veuve de Joseph Vatar, imprimeur du Roi, 1758. » Pct. in-12 de 10 pp. Cette ode a 29 strophes de 8 vers ; elle n'est point dans l'édition des *Œuvres* de Des Forges de 1759, mais elle a été réimprimée en entier, à Nantes, dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, 6^e année (1858-1859), p. 69 à 75. On en trouve un compte rendu favorable, avec citation de neuf strophes, dans le *Journal de Verdun* de 1759, t. I, p. 25, Janvier.

M. Honoré Bonhomme, dans sa bibliographie des œuvres de Des Forges Maillard¹, ne parle pas du *Combat de Saint-Cast*, de *Gli Alberi*, ni de la *Généalogie de Mademoiselle Sallé*. En revanche, il mentionne comme appartenant à notre auteur les pièces suivantes, qui auraient été, dit-il, imprimées séparément :

« 1745. — *Chansons sur les victoires du roi*.

« 1751. — *Les Arbres*, idylles (*sic*). Broch. in-4^o.

« 1752. — *Épître au cardinal Quirini*. Berlin. »

Rien de plus. Il serait singulier que l'on eût fait, en 1751, une édition séparée du texte français de l'idylle des *Arbres*, qui venait d'être comprise l'année précédente dans l'édition collective des *Poésies diverses* de Des Forges de 1750. Il s'agit probablement de l'édition de Florence, contenant la traduction latine de Quirini et les deux traductions italiennes ; mais le vrai titre de cette impression n'est pas *Les Arbres*, c'en est la traduction italienne, *Gli Alberi*, comme nous l'avons indiqué et rapporté ci-dessus.

Quant aux deux autres impressions séparées (*Chansons sur les victoires du roi* et *Épître à Quirini*), il serait bien désirable, pour en établir l'existence certaine, d'avoir quelques renseignements plus précis et plus circonstanciés.

1. *Poésies diverses de Des Forges Maillard*, édit. Quantin, 1880, p. xxxix.

§ 5. — *Editions posthumes.*

A. — « *Poésies diverses de Desforges Maillard, avec une notice bio-bibliographique par Honoré Bonhomme.* — Paris, A. Quantin, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît, 1880. »

In-8° de XL et 207 pages chiffrées, avec portrait et autographe de Des Forges. Le titre de cette édition reproduit exactement celui de l'édition de 1750; mais la composition en est toute différente; c'est un choix de pièces fait sur l'édition de 1759. L'intention du nouvel éditeur a été de faire connaître le talent du poète par des morceaux pris dans tous les genres que Des Forges a abordés : odes, idylles, épîtres, contes, épigrammes, sonnets, chansons, réflexions morales, etc. Etant donné ce plan et cette intention, le choix est fait avec le soin et l'intelligence qu'on doit attendre de M. H. Bonhomme qui a dirigé l'édition; j'y regrette cependant l'absence de la jolie pièce du *Gentilhomme campagnard*. — La notice biographique placée en tête du volume est d'une lecture agréable. Bien que nous nous soyons vu obligé, dans notre Introduction, de combattre quelques assertions de M. H. Bonhomme, nous nous plaisons à reconnaître le mérite et l'intérêt de son travail, et aussi les sentiments de justice et de sympathie dont il se montre animé envers Des Forges, malgré une indulgence, selon nous excessive, pour les mauvais procédés de Voltaire. — Quant à l'exécution typographique, du moment où ce livre sort des presses de M. Quantin, il serait superflu d'en faire l'éloge.

B. — *(Euvres nouvelles de Des Forges Maillard, pu-*

bliées avec notes, introduction et étude biographique, par Arthur de la Borderie et René Kerviler, (tome II) *Lettres nouvelles*. — Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1882.

In-4° et in-8° de 238 pages chiffrées. — Aucune des pièces réunies dans ce volume ne figure dans aucune des précédentes éditions des *Œuvres* de Des Forges.

C. — *Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard*, publiées avec notes, etc., par Arthur de la Borderie et René Kerviler, (tome I) *Poésies nouvelles*. — Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1888.

In-8° et in-4°. C'est le présent volume, dont la description serait inutile, puisqu'on l'a entre les mains

§ 6. — *Collaboration de Des Forges Maillard aux journaux littéraires, de 1724 à 1729.*

Depuis l'âge de vingt-cinq ans (1724) jusqu'à sa mort (1772), Des Forges sema, dans les recueils périodiques du temps, une foule de pièces en vers ou en prose, les unes signées de son nom, les autres du pseudonyme de Mlle de Malcrais ; et bien qu'il en ait reproduit, comme on l'a vu plus haut, un assez grand nombre dans les trois éditions de ses œuvres parues en 1735, 1750 et 1759, il en laissa presque autant de non reproduites, perdues, enfouies dans ces recueils, que depuis longtemps personne n'ouvre plus. C'est de là que nous avons extrait — exhumé, on peut le dire — la plus grande partie de ses *Lettres nouvelles* et de ses *Poésies nouvelles*. Mais nous en avons encore omis beaucoup, dont nous voulons essayer de donner

idée : car cette assidue collaboration de notre poète aux journaux littéraires de son temps représente une partie considérable de son activité intellectuelle.

Nous avons dressé ci-dessus une table très complète de sa collaboration au *Mercur*e sous le nom de M^{lle} de Malcraîs, de 1729 à 1735. Il n'est pas moins intéressant de connaître ses premiers essais, ceux qui précédèrent l'époque où l'emploi de ce pseudonyme lui donna, à l'improviste, une célébrité universelle.

D'après les *Mémoires historiques* de Des Forges, il commença à faire des vers à seize ans¹, mais il ne nous en a rien conservé. C'est à 1724 que remontent les plus anciens de ses essais littéraires venus jusqu'à nous. Nous allons les indiquer brièvement.

1724.

— « Lettre écrite aux auteurs du *Mercur*e sur le poème de *la Ligue*, le 23 septembre 1724, par M. Des Forges Maillard. » (*Mercur*e de France de 1724, décembre, 2^e vol., p. 2529-2535.)

Ce poème n'était autre chose que *la Henriade* de Voltaire, publiée alors depuis peu de temps et qu'on appelait *la Ligue*. La lettre de Des Forges est une apologie de ce poème contre certaines critiques, ou plutôt un éloge sans réserve. Eloge qui, mis en vers par Des Forges et envoyé par lui en manuscrit à Voltaire au mois d'avril 1725, provoqua la lettre de Voltaire à Des Forges, insérée par celui-ci au tome 1^{er} de ses *Œuvres*, édit. de 1759, préface, p. viii.

1. *Œuvres* édit. 1759, t. I, préface, p. X.

1725.

— « Ode imitée de la x^e du IV^e livre d'Horace, *Ad Ligurinum* » (*Mercure* de 1725, février, p. 290 ; imprimée dans les *Œuvres* de Des Forges, édit 1759, II, p. 181).

— « Imitation de Boëce, livre II de la *Consolation de la Philosophie*, mét. V » (*Mercure* 1725, mars, p. 449).

Description de l'âge d'or, morceau tout différent de celui dont on trouve la traduction au t. II, p. 188, des *Œuvres* de D. F. édit. 1759.

— « Caprice » (*Mercure* 1725, juillet, p. 1533). Dans cette pièce de vers, Des Forges reproche aux hommes d'accuser le ciel des malheurs de leur destinée, alors qu'ils provoquent eux-mêmes ces malheurs par leur opiniâtre attachement aux penchants et aux passions dont ils souffrent. Il cite et il décrit, comme preuves et exemples de sa thèse, sept caractères d'hommes : le chasseur, — le matelot, — le père de famille accablé d'enfants, qui perd enfants et femmes, se remarie et a douze nouveaux enfants (cas véritablement assez rare), — l'amoureux, — le guerrier, — le poète, — le magistrat. Chacun de ces caractères lui fournit la matière d'un couplet en vers libres, qui se termine par ce refrain :

« Non, je ne le plains pas, puisqu'il chérit sa peine. »

— « Le Tabac, ode » (*Mercure* 1725, septembre, p. 1935); impr. *Œuvres* de D. F. 1759, I, p. 88.

— « Danaë, cantate » (*Mercure* 1725, septembre, p. 1972); impr. *Ibid.* I, 430.

1726.

— « Lettre de M. Des Forges Maillard, écrite du Croisic en Bretagne, le 20 juillet 1726, au sujet d'une critique

de la 6^e satire de M. Despréaux, dont MM. les *Journalistes des Sçavans* ont donné un extrait dans leur journal du mois de mars dernier. » (*Mercur* 1726, septembre, p. 1985-2001.) Après avoir rappelé la lettre de lui insérée dans le *Mercur* pour la défense de la *Henriade*, Des Forges ajoute : « Toujours prêt à prendre le parti de *mes maîtres*, « je voudrois aujourd'hui venger l'affront qu'on fait à la « mémoire de l'illustre M. Despréaux. Si ce redoutable « satirique vivoit, le critique se donneroit bien garde de « faire ainsi le méchant ; mais il entend le proverbe italien : *Morta la bestia, morto il veneno*, et il veut, à quelque prix que ce soit, acquérir le nom illustre de vengeur des Cotin et des Pelletier ! »

— « Dissertation sur les *Bons mots*, au sujet d'une Lettre sur les *Bons mots*, écrite de Dreux, par M^{lle} de *** et insérée dans le *Mercur* du mois d'avril dernier. » (*Mercur* 1726, octobre, p. 2191.) Des Forges se prononce pour les « beaux mots » ou sentences ingénieuses, qui doivent être, selon lui, « vives, modestes, utiles », et contre les « bons mots », qui, selon lui, sont le plus souvent « une polissonnerie façonnée, une injure à double sens, « une médisance adroitement aiguisée, une allusion maladroite et peu chrétienne », en un mot, une méchanceté. — Cette attaque de Des Forges contre la demoiselle de Dreux, ou du moins contre sa thèse, suscita une polémique assez vive, que nous retrouverons plus loin.

— « La Beauté, ode à M^{lle} la marquise de V*** » [de Verteillac] (*Mercur* 1726, décembre vol. I. p. 2611) ; impr. avec quelques variantes dans *Œuvres* de D. F. 1750, I. p. 25.

1727.

— « Compliment [en vers] à Madame la maréchale d'Estrées, à Nantes » (*Mercure* 1727, mars, p. 481).

— « Lettre de M. Des Forges Maillard, suite de la dissertation sur les *Bons mots*, dans laquelle il répond à une lettre écrite de Dreux sur le même sujet. » (*Merc.* 1727, sept. p. 1996.) La lettre à laquelle répond Des Forges avait été publiée dans le *Mercure* de février 1727 (p. 247) ; il y était assez vivement attaqué. Rien d'étonnant que la demoiselle de Dreux, protectrice des Bons mots, trouvât d'ardents champions, car on nous apprend qu'en elle, « la nature a joint à tous les agréments de son sexe les plus rares avantages de l'esprit et les plus estimables qualités du cœur. » Aussi son champion est-il fort scandalisé que « M. Des Forges Maillard, cet homme qui paroît si galant et si poli dans ses ouvrages, vienne aujourd'hui se révolter » contre les protégés de cette incomparable demoiselle.

Ce champion se crut même obligé de répliquer à la réponse de Des Forges ; en terminant sa réplique, il exprime la déception par lui éprouvée à la lecture de l'œuvre de son adversaire : « On s'attend, dit-il, à toute autre chose quand on voit le titre de *Dissertation* en tête d'un ouvrage, et surtout quand il vient d'un auteur qui s'est acquis quelque réputation. » (*Mercure* de 1728, juin, vol. I, p. 1094.)

— « Cantate à la Reine, » qui était accouchée de deux princesses jumelles (*Journal de Verdun* de 1727, t. II, p. 298, — octobre). Cette pièce n'a pas été réimprimée ; nous en citons quelques vers dans notre Introduction.

1728.

— « Épître en triolets, envoyée à Vannes le mardi gras dernier, à Mme la comtesse de Men*** » (*Mercure* de 1728, mars, p. 486). Non réimprimée ; nous en citons plusieurs stances dans notre Introduction.

— « L'Époux mourant, cantate » (*Journal de Verdun* de 1728, p. 329, — mai) ; impr. *Œuvres* de D. F. M. 1759, I, p. 392. Fort jolie pièce, certainement le chef-d'œuvre de Des Forges avant sa métamorphose en Mlle de Malcraï.

1729.

— « Rondeau. A M. du G***, de Nantes, sur son mariage avec Mlle de L*** » (*Mercure* de 1729, août p. 1760) ; impr. dans les *Poésies de Malcraï*, 1735, p. 176, avec les deux noms écrits tout au long : M. du *Gouyon* et Mlle de *Luyres*.

Ainsi, avant octobre 1729, c'est-à-dire avant la première apparition de Malcraï dans le *Mercure*, Des Forges Maillard avait déjà publié, dans des recueils ou journaux littéraires lus de tout le monde lettré, une quinzaine de pièces, prose et vers, qui ensemble auraient bien fait un volume d'une centaine de pages ; il avait reçu de Voltaire une lettre fort aimable ; ses opinions étaient discutées et soulevaient des polémiques, au cours desquelles ses contradicteurs ne faisaient pas difficulté de le proclamer eux-mêmes « un auteur poli dans ses ouvrages, qui s'était déjà « acquis de la réputation. » Il n'est donc nullement vrai

de dire — comme cependant on le répète partout — qu'avant de prendre le pseudonyme et le jupon de M^{lle} de Malcras, Des Forges était parfaitement ignoré.

§ 7. — *Collaboration de Des Forges Maillard aux journaux littéraires, de 1729 à 1735.*

D'octobre 1729 à juillet 1735, la collaboration de notre poète au *Mercur*e est représentée par celle de M^{lle} de Malcras, dont nous avons donné ci-dessus la table détaillée : nous n'y reviendrons pas.

Pendant sept mois (août 1735 à février 1736 inclusive-ment), rien de Des Forges dans le *Mercur*e sous aucun nom. En mars 1736, il y reparait, mais avec un nouveau pseudonyme. Voltaire, dans une lettre chaleureusement affectueuse, le voyant transplanté dans le Forez, sur les bords du Lignon, lui avait écrit le 23 juillet 1735 : « De Nymphé de la mer vous voilà devenu berger d'Astrée. » Notre poète, ravi de cette idée, s'en empara de suite : toutes les pièces (assez nombreuses) qu'il mit dans le *Mercur*e pendant 1735 et la première moitié de 1736 sont signées : *Par une Nymphé de la mer métamorphosée en berger du pays d'Astrée*. Ce n'est qu'au mois de juillet 1736 qu'il reprend son nom patronymique.

Nous partagerons en deux périodes l'histoire bibliographique de la collaboration de Des Forges aux journaux littéraires de son temps après la disparition de M^{lle} de Malcras : la première de 1736 à 1759, date de la dernière édition de ses *Œuvres* donnée par lui ; — la seconde, depuis cette publication jusqu'à la mort du poète, arrivée le 10 décembre 1772.

§ 8.— *Collaboration de Des Forges Maillard aux journaux littéraires, de 1736 à 1759.*

A notre connaissance, Des Forges, durant cette période, a collaboré au moins à trois journaux littéraires, le *Mercur de France*, le *Journal de Verdun*, les *Amusements du cœur et de l'esprit*. Ce dernier recueil n'a duré que huit ans, de 1737 à 1745; notre poète y a collaboré de 1737 à 1742.— De 1736 à 1755, sa collaboration au *Mercur* fut presque continuelle, plus rare pourtant depuis 1751.— Au contraire, en 1750 il reprit à écrire dans le *Journal de Verdun*, et il continua de le faire assidûment jusqu'en 1759.

La table qui va suivre a pour but de faire connaître les pièces et œuvres littéraires semées dans les trois recueils ci-dessus et qui n'ont été réimprimées ni dans l'édition des *Œuvres*¹ de 1759, ni dans le présent volume des *Poésies nouvelles* de Des Forges, ni dans celui de ses *Lettres nouvelles*, précédemment publié par la Société des Bibliophiles Bretons.

Ces pièces non réimprimées (et celle-là seulement), nous en allons donner un index sommaire, en les groupant par genres.

Il y a d'abord trois grandes catégories : les vers français, — la pros ; — les vers latins.

Les pièces en vers français, de beaucoup les plus nom-

1. La plus grande partie des pièces composant cette édition avaient été publiées précédemment par les journaux littéraires, mais souvent avec variantes.

breuses, peuvent se répartir en dix genres : 1. Opéra, — 2. Odes, — 3. Épîtres, — 4. Contes, — 5. Allégories, — 6. Chansons, — 7. Sonnets, — 8. Épigrammes, — 9. Compliments, — 10. Vers funèbres.

1. — *Opéra.*

— L'Amour vengé, opéra-ballet, acte premier, — dans les *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. X (1741), p. 296 à 312 ; la table de ce volume le mentionne ainsi : « L'Amour « vengé, opéra-balet par M. Des Forges Maillard. Le premier acte seulement ; les deux autres ne paroîtront « qu'avec la musique. En temps de guerre, on a des espions pour aller à la découverte. »

2. — *Odes.*

— « Ode sur la mort du P. Porée. A M. l'abbé Philippe. « Du Croisic, ce 20 janvier 1741, » — dans *Amusemens*, IX (1741), p. 321, et dans *Mercur*e de 1741, avril, p. 657.

— « Ode en strophes libres sur la maladie et la convalescence du Roi » — dans *Mercur*e 1744, nov. vol., I, p. 50 ; suivie de : « Adresse (en vers) aux poètes qui ont célébré la convalescence du Roi. » *Ibid.* p. 54. — Des Forges est revenu à ce même sujet dans ses « Vers sur le monument érigé à Rennes en mémoire de la convalescence du Roi », au *Journal de Verdun* de 1755, t. I, p. 55, janvier.

— « Imitation de l'ode xxiv du 1^{er} liv. d'Horace... A M. de la Touche Montaudouin, de Nantes, sur la mort de M. de Launay Montaudouin, son frère, » dans *J. de Verdun* 1755, I, 298, avril.

— « Ballade à M. le président Bouhier, sur le mariage

de sa fille cadette avec M. de Marliens, conseiller au Parlement de Bourgogne, » — dans *Amusemens*, IX, p. 380 (1741).

3. — *Épîtres.*

— « Épître à M^{me} du Hallay, le 1^{er} jour de mai 1738, en lui envoyant l'allégorie des *Talens* » — dans *Amusemens* II, p. 67.

— « Épître à M. de Robien fils, président à mortier au Parlement de Bretagne » — *Amus.* IX, 361 (1741).

— « Épître à M. O^{***} de F^{***} [Orry de Fulvy], conseiller d'État, » — *Amus.* XII, p. 155 (1741).

— « Épître à M^{me} de Villemer, pour la remercier d'un emploi obtenu à sa sollicitation » — *Amus.* XII, 265 (1741).

— « Réponse à l'épître de M. de la Sorinière insérée dans le 1^{er} vol. du *Mercur*e de février 1745 » — dans *Mercur*e 1745, juin vol. II, p. 49.

— « Réponse à quelques vers d'une épître anonyme insérée dans le *Mercur*e de janvier 1747 » — dans *Merc.* 1747, mars, p. 122.

— « Épître à M^{lle} de la Florencière, en réponse à ses vers insérés dans le *Mercur*e de mai dernier » — dans *Merc.* 1747, juin vol. I, 100.

— « Quatrième épître familière à M. de la Sorinière, sur la fête de saint François, dont il porte le nom » — dans *Merc.* 1748, déc., vol. I, 94-106.

— « Épître à M. Bouguer, sur la nouvelle et savante Relation de ses voyages dans l'Amérique méridionale » — dans *Merc.* 1749, mai, 95.

— « Épître à M. Piron, sur l'heureuse rencontre qu'il a faite de 600 livres de rente » — dans *Merc.* 1750, déc., vol. I, p. 112. Cf. *Merc.* 1750, oct. p. 200.

— « Épître à M. B***, directeur général des fermes du Roi du dép. du P***, pour le remercier d'avoir rétabli dans l'emploi M. Ferré, connu par l'éloge de son Manteau bleu, » — dans *J. de Verdun* 1753, I, p. 133, février.

— « Épître à M. le président de Montesquieu, de l'Académie Française » — dans *Merc.* 1754, avril, p. 3.

4. — Contes.

— « Le Serment indiscret, cantate burlesque, » — *Amusemens* III, p. 461 (1739). Ce petit conte, assez salé, est encore moins une cantate que *l'Époux mourant* (*Œuvres* 1759, I, 392).

— « Naïveté, conte véritable » — dans *Amus.* VII p. 288 (1740).

— « L'Envoyé du Grand Turc » — *Ibid.* IX, 103 (1741).

— « Le Nouveau laquais » — dans *J. de Verdun* 1753, I, 456, juin.

— « Tableau énigmatique » — *Ibid.* 1754, I, 465, juin.

— « Les Deux Médecins » — *Ibid.* 1755, I, 57, janvier.

— « Le Jugement du chien, conte imité des vers castillans de don Gaspar Aguilar, poète de Valence » — *Ibid.* 1755, I, p. 457, juin.

— « La Procédure normande, histoire véritable » — *Ibid.* 1756, I, p. 459, juin ; reproduit par ce même *J. de Verdun*, année 1770, II, p. 381, novembre.

Ces contes sont en général amusants. Dans *les Deux Médecins*, par exemple, un médecin appelle un maréchal ferrant — un vétérinaire si vous voulez — pour soigner son cheval ; la bête guérie, il dit au ferrant : Combien vous dois-je ? — Vous me connaissez mal, répond fièrement celui-ci,

« Je n'entends point que vous déboursiez maille,
De mon devoir j'ai trop la notion :
Entre gens de même profession,
Toujours gratis l'un pour l'autre on travaille ! »

5. — *Allégories.*

— « Les Talens, allégoric. A M^{me} du Hallay. A Paris, le 1^{er} mai 1738, » — dans *Amus*. II, p. 69.

— « La Vertu victorieuse de la Volupté. A M^{lle} Sallé. Au Croisic, ce 29 juin 1740, » — dans *Amus*. VII, p. 257 (1740). C'est un éloge allégorique de la vertu et de la beauté de M^{lle} Sallé, première danseuse de l'Opéra.— Voir aussi : « Vers de M. des Forges Maillard gravés au bas du portrait de M^{lle} Sallé » dans *Amus*. IX, 328 (1741) : quatre vers français, avec leur traduction en quatre vers latins.

6. — *Chansons.*

Dans le *Mercure* de 1736 et dans celui de 1737, on trouve jusqu'à huit *Chansons anacréontiques*, passablement vives, toutes composées, dit le *Mercure*, « par une Nymphe de la mer métamorphosée en Berger du pays d'Astrée. » Cinq d'entre elles n'ont pas été réimprimées ; l'une d'elles n'est dédiée à personne ; les quatre autres le sont à M^{lle} P*** ou des P***, qualifiée « nymphe du Lignon », et qui devait être une demoiselle du Forez, dont notre poète s'était plus ou moins épris pendant son séjour dans cette province en 1735-1736 ; voici l'indication de ces pièces :

— « Chanson anacréontique » sans dédicace, — dans *Merc.* 1736, mai, p. 885.

— « Chanson sur le départ de M^{lle} P*** » etc. — *Ibid.* Juin vol. II, p. 1218.

- « Chanson anacréontique » etc. « A M^{lle} P*** » etc
 — *Ibid.* Déc. vol. II, p. 2880.
 — Autre chanson « à M^{lle} P*** » — *Merc.* 1737, février, p. 288
 — « Chanson anacréontique d'une Nymphé de la mer métamorphosée en Berger du pays d'Astrée. A M^{lle} Magdelon P***, nymphe des rives du Lignon, le jour de sa fête. » — *Ibid.* Août, p. 1681.
 — « Chanson à M^{me} ***, en lui envoyant un recueil de poésies, le jour de sa fête, » dans *Amus.* II, p. 226 (1738).
 — « Chanson sur l'air : *Une simple bergère,* » — dans *Amus.* XIII, p. 161 (1742).
 — « Chanson. Adieux à M^{lle} de C***, de F* le C* [de Fontenai-le-Comte] en Bas-Poitou, » — *Amus.* XIV, p. 234.
 — « Air. A Mad. de la V. des Sables-d'Olonne, » — dans *Merc.* 1743, févr. p. 375.

Ces trois dernières chansons se rapportent au séjour de Des Forges en Poitou comme contrôleur du dixième, de novembre 1741 à février 1743. L'avant-dernière est fort enflammée :

Objet de la plus vive flamme,
 Ravissant chef-d'œuvre des dieux,
 Ah ! tout le ciel s'ouvre à mon âme
 Dans tes yeux,
 Et mon cœur, à ton nom, se pâme
 En tous lieux !

L'antépénultième, plus calme, débute par un joli couplet :

Fête délicieuse,
 D'où la simplicité
 Bannit la gravité
 Et l'humeur précieuse :
 Le bon cœur, en ce lieu,
 Est le plat du milieu !

7. — *Sonnets.*

On ne faisait guère de sonnets au XVIII^e siècle. Il y en a cependant près d'une vingtaine dans les *Œuvres* de Des Forges, édition de 1759; mais dans les journaux littéraires que j'ai dépouillés, je n'en ai pu trouver que trois non réimprimés; encore le dernier est-il de M^{me} Des Forges.

— « Sonnet en bouts rimés, proposés par M. le C^{***} à M. Des Forges Maillard, » — dans *Amus.* XII, p. 88 (1741).

— « Prosopopée du tombeau de M. le maréchal de Saxe, sonnet, » — *J. de Verdun* 1751, I, p. 302, avril.

— « Sonnet sur la convalescence de Mgr le Dauphin, par M^{me} Des Forges Maillard, — » *J. de Verdun* 1752, II, p. 294, octobre. — A la page suivante, traduction de ce sonnet par Des Forges en sept distiques latins.

8. — *Épigrammes.*

Notre poète a donné le nom d'épigrammes à plusieurs pièces très courtes, qui ne sont que des compliments ou des inscriptions. En revanche il a appelé *couplet*, au moins une fois, une véritable épigramme. En désignant sous ce nom (comme on doit le faire dans l'usage actuel) les pièces courtes, plus ou moins mordantes et terminées par une pointe, voici ce que nous trouvons dans les vers non réimprimés de Des Forges :

— « Épigramme sur une femme qui appeloit son mari *sot*, » — dans *Amus.* IX, p. 77 (1741). Le nom de *sot* appliqué à un mari avait alors, on le sait, un sens tout spécial.

— « Épigramme : *Si les injures que tu dis*, » — dans *Merc.* 1749, mai, p. 97.

— « Étrennes épigrammatiques, pour l'année 1750, à MM. de Voltaire, d'Arnaud et Marmontel, » — *Merc.* 1750, mars, p. 70. Grands éloges à Voltaire, qu'on présente comme le véritable auteur des soi-disant ouvrages de Marmontel et d'Arnaud-Baculard; cela n'est point sans intérêt :

Par Voltaire adoptés, deux célèbres génies
Font preuve avec succès de leurs talents divers.
D'Arnaud, tout plein de sel, sur sa prose et ses vers
Répand des grâces infinies,
Du meilleur goût, du meilleur ton.
Et chacun, enchanté du plaisir de les lire,
Dit : C'est l'immortel Apollon
— Ou bien Voltaire — qui l'inspire !

L'élégant Marmontel, couronné tant de fois,
A peine a-t-il chaussé le cothurne, qu'il brille !
Parbleu, chantons tous à la fois :
Vive Voltaire et sa famille !

— « Couplet sur l'air de Joconde, » — *J. de Verdun* 1754, II, p. 64, juillet. — Voici ce prétendu couplet, adressé à quelque détracteur de notre poète :

Tu crois sans doute m'irriter
En jouant de ta vielle,
Dont l'aigre son vient m'insulter,
Sans t'avoir fait querelle.
Mais je ne prendrai pas le soin,
Lycas, de te confondre :
Je laisse au savetier du coin
Le soin de te répondre.

9. — *Compliments.*

Beaucoup de petites pièces de Des Forges, quelque nom

qu'il leur donne, ne sont en réalité que des compliments ; sans tenir compte des différences de titre, nous les réunissons, mais en groupant tout d'abord ceux qui sont adressés, tant par notre poète que par sa femme, à leur grand ami et bienfaiteur Titon du Tillet.

— « Épître à M. Titon du Tillet, auteur du *Parnasse François*, etc., par M. D. F. M. (Des Forges Maillard), pour le premier jour de l'année 1748, » — dans *Mercure* 1747, déc. vol. II, p. 206. Dizain octosyllabique.

— « Autre épître » au même « par M^{me} D. F. M., pour le premier jour de l'année 1748, » — *Ibid.*, p. 207.

— (Deuxième) « Épître » au même par la même « pour le premier jour de l'année 1748, » — *Merc.* 1748, janvier, p. 210.

— (Troisième) « Épître » de la même au même, — *Merc.* 1748, octobre, p. 85

— « Épître pour le 1^{er} janvier 1749, à M. Titon du Tillet, par M. D. F. M. » — *Merc.* 1749, janv. p. 97.

— « Épigramme. A M. Titon du Tillet, sur sa réception à l'Académie de Madrid, par M^{me} D. F. M. » — dans *J. de Verdun* 1751, II, 211, septembre. Huit vers français, suivis d'une traduction en sept distiques latins par Des Forges.

— « Épigramme. A M. Titon du Tillet, par M. D. F. M., » — *J. de Verdun* 1755, I, p. 57, janvier. — Dizain décasyllabique.

Il existe bien d'autres fruits de la muse de Des Forges consacrés ou dédiés à Titon du Tillet, mais on les trouvera dans les éditions des œuvres de notre poète données par lui, dans ses *Lettres nouvelles* et ses *Poésies nouvelles*, publiées par la Société des Bibliophiles Bretons. — Passons aux autres *compliments*.

— « Madrigal d'une Nympe de la mer métamorpho-

sée en Berger du pays d'Astrée, sur les trois demoiselles P***, » — dans *Merc.* 1737, mars, p. 472. Si l'Olympe antique avait trois Grâces, il n'avait qu'une Vénus :

Mais Montbrison nous fait voir, en trois sœurs,
Trois Grâces véritables
Et trois Vénus, reines de tous les cœurs.

— « Vers pour être mis au bas du portrait de M. O** de F** [Orry de Fulvy], peint, ayant un globe auprès de lui, par M. de Largillière, » — dans *Amusemens*, XII, p. 146 (1741).

— « Vers de M. D. F. M. pour le premier jour de l'an » à sa femme ; avec la « Réponse de M^{me} Des Forges Maillard, » — *Merc.* 1746, janv. p. 159, 160.

— « Vers à M. le comte de la Motte Jacquelot, baron de Kerjean et de Campzillon, conseiller au Parlement de Bretagne, sur son mariage avec M^{lle} des Marais Chomard, » — *Merc.* 1748, déc. vol. I, 44.

— « Vers à M^{me} la Dauphine, sur un air connu, » — *J. de Verdun* 1751, II, p. 380, novembre. Sixain octosyllabique.

— « Épigramme. A M. de Pontneuf, élu trois fois de suite maire, commandant, et député de la ville du Croisic aux États de Bretagne, » — *J. de Verdun* 1753, I, 457, juin.

— « Compliment fait à M. le duc d'Aiguillon, commandant pour le Roi dans la province de Bretagne, à son entrée dans la ville du Croisic [en 1754] par le petit Des Forges Maillard, âgé de neuf ans, » — *Mercure* 1754, juin vol. I, 77. En même temps qu'il mettait dans la bouche de son fils ce compliment en vers, Des Forges se

réservait d'en débiter lui-même au duc d'Aiguillon un autre en simple prose, reproduit par le *Mercure* à la page précédente.

10. — *Vers funèbres.*

— « Épigramme de M. D. F. M., dont M. de Largillière a fait le portrait, » à l'occasion de la mort de ce peintre, — dans *Merc.* 1746, mai, p. 134. A la même page, sur le même sujet, une ode de notre poète, reproduite dans ses *Œuvres*, édit. 1759, I, 329.

— Vers sur la mort du maréchal de Saxe : « C'est la France qui parle, » — *J. de Verdun* 1751, I, p. 303, avril. Six ans auparavant, le *Mercure* de juillet 1745 (p. 134), avait publié des « Vers de M. D. F. M. pour être mis au bas du portrait du maréchal de Saxe. » — Voir aussi ce que nous avons dit plus haut à l'article des *Sonnets*.

Nous passons aux articles en prose, semés par Des Forges dans les journaux littéraires et jusqu'ici non réimprimés. Nous les rangeons en trois classes : 1^o comme transition, les lettres en prose et en vers, — 2^o les lettres en prose sur divers sujets, — 3^o les dissertations littéraires.

11. — *Lettres en prose et en vers.*

— « Extrait d'une lettre à M^{me} du Hallay. Au Croisic, ce 21 août 1738, » — *Amusemens du cœur et de l'esprit*, II, p. 434. Notre poète arrivait de Paris tout plein de l'image de cette belle dame, et il lui disait :

L'écho des autres de Neptune,
 A qui j'apprends votre beau nom,
 Le répète trois fois pour une
 Et le fait d'un si joli ton,
 Qu'il semble que ce nom lui soit plus agréable
 Que tous les autres du canton.
 Que je l'aime et qu'il est aimable !
 Ma joie et mon soulagement
 Est de l'écrire sur le sable
 Pour l'adorer à tout moment.
 Etc.....

— « Lettre à M^{me} du Hallay. Au Croisic, ce 26 décembre 1738, » — *Amusemens*, XI, p. 141 (1741).

12. — *Lettres en prose sur divers sujets.*

— « Lettre à M^{me} du Hallay. Au Croisic, ce 1^{er} septembre 1738, » — *Amus.* III, p. 72. En voici quelques lignes :

« Vous me parlez du futur rabais de l'argent. Cette nouvelle ne m'intéresse pas beaucoup. Les poètes ne sont pas favorisés de la fortune. Sa Majesté peut faire raser tous ses hôtels des Monnoies et même en défendre le cours en général : ce n'est pas ce qui m'embarrasse. L'étroit terrain que nos pères nous ont laissé, et que les soins de notre mère nous conservent, élargit son sein pour produire du blé, du raisin et du sel, autant qu'il nous en faut pour fournir aux besoins de la vie. Nous irons, au surplus, chercher sur nos côtes les coquillages que la mer nous envoie gratuitement. Mais il faudroit que le Roi, qui nous défend l'usage des carrosses, nous défendit aussi de payer les impôts. »

— « Lettre à Madame *** [du Hallay]. Au Croisic, ce

26 nov. 1738, » — *Amus.* IV, p. 336. On y lit, entre autres choses :

« Vous me demandez de mes nouvelles, Madame; il y a si peu de distance entre la santé et la maladie, que l'homme ne sçait quand il doit dire qu'il se porte bien. L'intérêt que vous prenez à ma santé suffiroit seul pour la rendre bonne. Mon air natal me rétablit, et il ne me reste qu'un léger ressentiment, que le repos achève de dissiper. Je vis chez ma mère, assez doucement accommodé des besoins de la vie; mais il me faut quelque chose de plus... Croiriez-vous, Madame, que je n'ose pas lire le soir les odes de Pindare? Son enthousiasme me met le sang si fort en mouvement que je ne dors pas de toute la nuit. Voyez comme la tête d'un poète est une plaisante machine. »

— « Lettre à M. l'abbé Philippe, contenant quelques extraits. Au château de la Maillardière, près de Nantes, ce 20 sept. 1741, » — *Amus.* XII, p. 13 à 47 (1741). Ces « extraits » sont pour la plupart des traits notables et des anecdotes historiques plus ou moins curieuses.

— Seconde lettre d'extraits, adressée à l'abbé Philippe et datée « de la Maillardière, 23 sept. 1741, » — *Amus.* XII, p. 311-335 (1741).

— « Lettre III^e à M. l'abbé Philippe » contenant la suite des extraits et datée « de la Maillardière, 30 sept. 1741, » — *Amus.* XIII, p. 179-208 (1742).

Pour donner quelque idée des « extraits » dont ces lettres sont formées, nous en citerons deux, c'est-à-dire deux anecdotes assez curieuses, tirées de cette troisième Lettre, et qui se trouvent aux p. 206 et 207 du tome XIII des *Amusemens* :

« Nos Bretons ont naturellement le cœur haut, et ils renoncent volontiers à tout espoir de fortune plutôt que de ram-

per et de prostituer leurs âmes à de viles souplesses. C'est le caractère de notre nation, qui porte une hermine pour devise avec cette légende : *Potius mori quàm fœdari*. Madame de la S***, femme de qualité et de mérite, alla faire visite à Madame la maréchale D***, alors à Nantes, et mena avec elle son fils, qui pouvoit être âgé de six ou sept ans. La maréchale, qui n'avoit point d'enfans, dit en voyant le jeune de la S*** : « Voilà un joli petit bonhomme ; s'il étoit plus grand, je serois bien aise d'en faire mon page. » — « Et moi, répondit Madame de la S***, je serois bien mortifiée de ne pouvoir point accepter votre proposition, puisque vous n'avez pas de quoi faire l'échange. »

« Le fils du maréchal de *** rencontrant un jour le chevalier de K***, Breton, mousquetaire gris, et revêtu ce jour-là d'habits magnifiques : « Monsieur, lui dit-il d'un air railleur, votre père portoit-il d'aussi beaux habits que vous ? » — « Oui, répondit notre Breton, non seulement mon père, mais on en portoit de pareils dans ma famille avant qu'on fût gentilhomme dans la vôtre. »

— « Lettre de M. D. F. M. à M. le président Bouhier, de l'Académie Française. A... ce... janvier 1744, » — dans *Merc.* 1744, août, p. 1736. — C'est une lettre à l'occasion du jour de l'an, mais la date donnée dans le *Mercur* est fautive ; car cette lettre répond incontestablement au n^o 947 du Catalogue La Jarriette (p. 105), lequel est daté « aux Sables-d'Olonne, ce 23 décembre 1742. » Les dernières lignes de la lettre, et notamment le quatrain qui la termine étant, ainsi que la signature et la date, reproduites en fac-simile dans l'édition des *Poésies diverses de Des Forges Maillard* donnée à Paris en 1880 par Quantin, cette identité n'est pas douteuse. Mais comme le *Mercur*, ne publia cette pièce que deux ans après sa composition, on se permit, pour la rajeunir, d'en rajeunir la date.

13. — *Lettres et dissertations sur des sujets littéraires.*

— « Lettre à M. Titon du Tillet, en lui envoyant l'ode de Faret ¹ au cardinal de Richelieu et quelques autres poésies de différens auteurs, » datée de « la Maillardière, près Nantes, ce 4 octobre 1741, » — dans *Amusemens*, XIII, p. 279-286 (1742). Beaucoup de renseignements et de jugemens curieux sur la poésie et les poètes de l'époque de Richelieu, ceci, entre autres, sur Boisrobert et sur Théophile (p. 283 à 285) :

« Boisrobert ² étoit un très bel esprit, et qui, pour me servir d'une plaisante expression du *Roman comique* de Scarron, « faisoit assez bien de méchans vers. » Sa conversation pétilloit de sel. Ses saillies étoient la rocambole du cardinal de Richelieu, dont rien ne piquoit l'appétit à moins qu'il ne fût assaisonné d'un peu de Boisrobert.

« Théophile ³, quoi qu'en ait dit Malherbe, étoit né avec plus de talent poétique que lui, mais avec moins de goût. Celui-ci perfectionna, par le plus grand effort de l'art, les dons qu'il avoit reçus de la nature ; l'autre enchâssoit des diamants bruts tels qu'ils se trouvoient sous sa main, sans se donner la peine de les polir. C'étoit un génie libertin, dans tous les sens, qui n'écoutoit que son imagination et ne revenoit jamais sur ses pas, rebuté par le travail qu'exige un ouvrage auquel on veut donner les derniers coups de lime. »

1. Faret (Nicolas), l'un des quarante premiers membres de l'Académie françoise, né à Bourg en 1596, mort en 1646.

2. François Le Métel de Boisrobert, l'un des quarante premiers Académiciens, né à Caen en 1592, mort en 1662.

3. Théophile de Viau, né à Clairac (en Agénois) en 1590, mort en 1626.

— « Lettre à M. l'abbé Berthelin, au sujet du *Mercur* de France. Au Croisic, ce 18 mai 1745, » — *Mercur* 1745, juin vol. II, p. 21-28. Éloge motivé du *Mercur* de France, dont Berthelin était alors directeur ; bonne étude littéraire sur ce journal, dont elle fait bien comprendre le caractère, le rôle, l'importance. En voici un passage :

« Le *Mercur*, réunissant tout ce que les autres journaux ont de plus précieux et de plus exquis, renferme encore mille choses agréables et utiles qui leur manquent. Par exemple, pour ce qui me regarde, j'y trouve l'abrégé instructif et circonstancié de toutes les productions de la tragédie, de la comédie, de l'opéra : de manière que, malgré la distance du Croisic à Paris, je m'y transporte en un trait de pensée, en état d'applaudir et de blâmer comme si j'assistais effectivement aux représentations. D'ailleurs, il sait me trier le bon dans les nouveaux ouvrages, et m'épargne la fatigue de l'y chercher dans le fatras effrayant du médiocre et du mauvais. — Sans ce secours, un homme de lettres, que la situation de ses affaires enchaîne dans sa patrie pendant deux ou trois ans, demeureroit fort étonné à son retour, et paroîtroit aux autres comme un automate tombé des nues dans la ville de Paris. »

— Lettre à M. Rémond de Sainte-Albine [directeur du *Mercur*] sur un ancien poète français. — « Au Croisic, le 28 décembre 1749, » — *Merc.* 1750, mars, p. 76-82. — Ce « poète français » est Nicolas Frenicle, né à Paris en 1600, mort en 1661. La lettre de Des Forges fait connaître ses œuvres, d'après un volume intitulé « *Les Poésies de N. Frenicle, conseiller du Roy et son général en sa cour des Monnoyes.* A Paris, chez Jean de Bordeaux, 1629, » petit in-8^o de plus de 400 pages. C'est encore, on le voit, un auteur de l'époque de Louis XIII, pour laquelle Des Forges semble avoir eu une prédilection marquée.

— « Observations sur le génie et le style du cavalier

Marin, » dans le compte rendu de l' « Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle, tenue le... 1753, » — *Mercur* de 1754, mars, p. 64 et suivantes. Les « Observations » de D. F. M. occupent les p. 115 à 122, elles sont fort intéressantes. Elles commencent ainsi :

« Les poètes italiens se laissent entraîner le plus souvent à la fougue de leur génie sans consulter la vraisemblance. Le cavalier Marin est de tous les poètes d'Italie celui qui a le plus d'abondance, le plus de brillant, et le moins de solidité. Son immense poème d'*Adonis* ressemble à un prodigieux animal qui auroit la tête d'une syrène, les yeux d'un lynx, les ailes d'un aigle, la peau d'un tigre, la queue d'un paon. Toutes ces beautés mal assorties n'aboutissent qu'à faire un monstre, produit en dépit de la nature et qu'elle désavoue. »

14. — *Poésies latines.*

Des Forges Maillard savait plusieurs langues vivantes, entre autres l'italien, l'espagnol ; non seulement il était bon latiniste, mais il se piquait aussi de poésie latine. Dans la table qui précède, nous avons déjà indiqué plusieurs traductions de pièces françaises en vers latins de sa façon ; voici l'indication de quelques pièces originales en vers de la même langue, dont il est aussi l'auteur, qu'il n'a point recueillies dans les diverses éditions de ses œuvres, mais que l'on trouve dans les journaux littéraires du temps. Sauf une ou deux citations fort courtes, nous nous bornerons à reproduire les titres, la plupart très développés.

— « *Phaleucium ad dominum Nericaltum Tuchæsium* [Néricault des Touches], *comædiarum gallica lingua scrip-*

*torem celeberrimum, et abusus ingenii in comicis operibus vindicem maxime probandum, » — dans *Amusemens du cœur et de l'esprit*, VII, p. 289 (1740). Titre presque aussi long que la pièce, qui n'a qu'onze vers phaléuces.*

— « *Epitaphium Russæi poetæ, vel Orphei ipsius rivalis necnon ipsius Catulli, » — *Amusemens*, VII, p. 290 (1740). *Russæus poeta*, c'est Jean-Baptiste Rousseau. Cette épitaphe, en cinq vers phaléuces, a cela de curieux qu'elle fut faite et imprimée du vivant de Rousseau (qui ne mourut qu'en 1741), sur un faux bruit de sa mort répandu, l'année précédente, à Paris.*

— « *Epigramma in obitum Jacobi Vanieri* [le P. Vanière ¹], *Virgilianæ in Georgicis elegantix et amœnitatis æmuli, » — dans les *Amus.* IX, p. 260 (1741). Huit hexamètres.*

— « *Epitaphium R. P. Caroli Porræi* [le P. Porée ²], *Societatis Jesu, et oratorum hujusce sæculi, quotquot latine scripserunt, facile principis, necnon poetæ præstantissimi, » — dans *Amus.* IX, p. 260 (1741). Deux distiques.*

— « *Epigramma de matrona quæ maritum unguibus penè excæcavit, » — dans *Amus.* XII, p. 268 (1741). — Deux distiques bien tournés, tout à fait dans le goût antique.*

— « *Poetæ necnon oratori celeberrimo, meoque amicissimo, rhetorices in Parisiensi Ludovici Magni collegio professori emerito, et rude laureata donato, nostrati Ægidio Xaverio de la Sante, Jesuitæ sacerdoti, gratiarum actio propter bina volumina dono missa, in quibus*

1. Jacques Vanière, né à Causses, près de Béziers, en 1664, mort en 1739.

2. Charles Porée, né à Vendes, près de Caen, en 1675, mort en 1741.

unumquodque carmen selectorum ex suis alumniis nomine videtur subscriptum. Epistola a Paulo Forgæsiio Mail-lardo, » — dans le *Mercure* de 1746, avril, p. 72-74. C'est le plus long titre de toutes les pièces latines de Maillard ; si je l'ai transcrit ici tout entier, c'est parce qu'il s'agit d'un Breton, le P. Xavier de la Sante, né à Redon en 1684, mort en 1762, digne émule — comme professeur, comme écrivain et comme poète latin — des célèbres Pères Porée et Vanière ci-dessus nommés. Maillard lui a consacré la plus longue de ses pièces latines, une épître de quarante vers hexamètres et pentamètres, en vingt distiques.

— « *Votum pro augustissimo Galliarum rege ad bellum properante, »* — dans *Merc.* 1747, juillet, p. 97. Sept distiques dont le premier porte :

Alme Deus, faveas Regi ! gallusque leones
Atque truces pardos, monstra inimica, fuget.

Les six autres distiques sont adressés à la reine.

— « *De Batavorum urbe, hactenus inexpugnabili, Bergopsoom, armis invictissimi Galliarum Regis obsessa, diruta et capta, epigramma, »* — *Merc.* 1747, octobre, p. 15. Deux distiques bien tournés, voici le premier :

Urbs ruit, antiquos nequicquam obsessa per annos,
Bergopsoomque jacet — triste cadaver — humi !

— « *De celeberrima fortissimi heroïs, scientias litterasque mirum in modum excolentis, comitis de Clermont, in Academiam Gallicam cooptatione, »* — dans *J. de Verdun*, 1754, I, p. 299, avril. Le comte de Clermont était un Bourbon-Condé, et c'était la première fois qu'un prince du

sang royal entrain par élection à l'Académie. Des Forges voit là un grand honneur pour celle-ci et pour les Lettres en général ; il invite les « bourgeois du Parnasse » à s'en réjouir :

Plaudite, Parnassi cives. Sic Gallica vestris
Lilia nectentur lauris, et juncta perenni
Fœdere despicient hiemes tristesque procellas.

Si cette alliance des lauriers et des lys devait avoir pour résultat de garantir ceux-ci contre « l'outrage des hivers, » l'avantage n'était pas tant pour les poètes que pour les princes, et c'est ainsi, j'imagine, qu'au fond notre Maillard l'entendait, — car dévoué très sincèrement à son art, il ne voyait guère rien au-dessus du « Parnasse. »

§ 8. — *Collaboration de Des Forges aux journaux littéraires, de 1759 à 1772.*

Après la publication de ses *Œuvres en vers et en prose* en deux volumes, édition de Hollande de 1759, notre poète semble s'être reposé quelques années. Du moins n'ai-je rien pu découvrir de lui jusqu'en 1764. Depuis cette date jusqu'à sa mort, voici les pièces et articles littéraires publiés par lui :

— « Épitaphe de M. Titon du Tillet, sonnet, » — *J. de Verdun* 1764, II, p. 142, août ; réimprimée dans le présent volume, p. 81 ci-dessus.

— « Épître à M. le chevalier de la Haye de Silz, pour l'inviter à venir au Croisic, » — *J. de Verdun*, 1766 I, p. 381 ; réimprimée p. 106 ci-dessus.

— « Lettre en prose, dans laquelle sont rapportés quelques faits rares et curieux. A M. le docteur Bonamy, médecin à Nantes, » *Ibid.* II, p. 364, novembre ; réimprimée dans les *Lettres nouvelles* de Des Forges, p. 221.

— « Note sur les relations de Des Forges Maillard avec l'ambassadeur et le ministre de Danemark, — *Ibid.* p. 372 ; réimprimée, p. 113 ci-dessus.

— « Deux sonnets au roi de Danemark Frédéric V, — *Ibid.*, p. 373-375, — réimprimés p. 111 ci-dessus.

— « Élégie sur la mort du roi de Danemark (Frédéric V). Au Roi (Christian VII, fils de Frédéric V), » — *Ibid.* p. 375.

— « Vers sur l'Eloge funèbre de Mgr le Dauphin par M. Thomas, » — *Ibid.* 380.

— « La Procédure normande, histoire véritable, » — *J. de Verdun* 1770, II, p. 381, novembre. Notons, comme fait assez singulier, que le *Journal de Verdun* avait déjà publié ce conte quatorze ans plus tôt, en 1756 (I, p. 459) ; il y a ici quelques variantes et une dédicace ajoutée, quelque peu énigmatique : « A M. D. P. R. P. D. F. D. R., à Caen, » ce qui doit, je suppose, s'expliquer ainsi : « A. M. De P***, Receveur Principal Des Fermes Du Roi, à Caen. » mais j'ignore le nom de ce personnage.

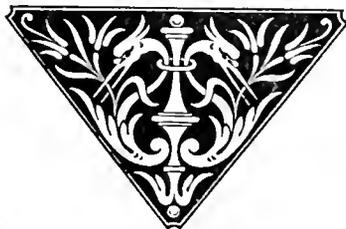
— « Épître à M. Bonamy, docteur-médecin à Nantes, » — *J. de Verdun* 1772, I, p. 360 ; réimprimée p. 116 ci-dessus.

— « L'Automne, idylle, » — *Ibid.* II, p. 290-292, octobre. Dernière pièce de Des Forges publiée de son vivant.

— « Le Printemps, ode imitée et paraphrasée de la IV^e du livre 1^{er} d'Horace, » — *J. de Verdun* 1773, I, p. 211, mai. La publication de cette pièce suivit de cinq mois la mort de Des Forges, survenue le 10 décembre 1772. Une note du *Journal de Verdun* porte : « Cette ode est

tirée des *juvenilia* de l'auteur. » On peut, sans beaucoup se hasarder, en dire autant de la pièce précédente (*l'Automne*), publiée en octobre 1772.

— Enfin nous devons signaler, au moins pour mémoire, dans le *Journal de Verdun* de 1773, tome I, p. 135-136 (cahier de Février), une « Lettre sur la mort de M. Des Forges Maillard, par M. Roi, chanoine de Nantes, » qui assigne à cette mort une fausse date (7 décembre 1772 au lieu du 10 de ce mois) et qui, sauf le nom de la maladie dont mourut notre poète (l'hydropisie), ne contient rien d'intéressant.





III

Bail de la métairie de Brederac en 1722 *.

LE 20^e jour de janvier 1722, environ midy, par devant nous notaires royaux de la cour et sénéchaussée de Guérande... a comparu en personne noble homme Paul Maillard, sieur Des Forges¹, demeurant en la ville du Croisic, lequel a ce jour affermé pour le temps de sept ans, qui ont commencé à Noël dernier et qui finiront à pareil jour de l'année 1728, à Olivier Rastel et Guillemette Bourdie, sa femme... demeurans à la mestairie de Brederac, paroisse d'Escoublac, prenans et acceptans, sçavoir est, la mestairie de Brederac, consistante en l'enbas de la maison où ils demeurent, avec le jardin à costé, de plein pied, et le grenier au-dessus, à la réserve d'un droit que réserve ledit sieur Des Forges pour placer un lit dans ledit grenier pour coucher sa servante ; la maison au bout de la cour comme

* Archives de la Loire-Inférieure, liasse E 1467. Nous devons l'indication de cette pièce à M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure.

1. C'est le père de notre poète.

elle se contient, de laquelle il jouit aussy ; la moitié du jardin à costé, qu'ils laboureront à la main, sans y passer la charrue ny bestiaux ; les terres labourables ¹, et les prez et pastures consistans en la noë Thébaud, le pré Cocaure et les pâtures de Cautre seulement, despendant de ladite mestairie de Brederac, que lesdits Rastel et femme ont dit bien connoistre... à la charge auxdits Rastel et Bourdic sa femme d'en jouir en bon père de famille sans rien démolir ni détériorer ; de semer tous les ans la moitié desd. terres labourables de froment et non d'autre grain ; de délivrer par chacun an aud. Desforges la moitié desd. grains, qu'ils feront battre et vanter ² à leurs frais dans la rue ³ de lad. mestairie, laquelle moitié ils porteront en sa demeure au Croisic aussy à leurs frais ; et auparavant les partager, ils lèveront la semence desd. terres sur le total desd. grains, à raison d'une truellée, mesure de Guérande, par journée de 48 scillons, et le surplus desd. grains sera partagé par moitié ; de paier pour les prez, sçavoir, la noë Thebaud, pré Cocaure et les pastures de Cautre, la somme de 75 livres par chacun an audit sieur Des Forges, paiable aussy aud. jour de Noël pendant le cours de la présente ; à la charge aussy auxd. Rastel et femme de réparer, à commencer de la première année de la présente, les fossez des prez et des autres terres, de les entretenir pendant lad. ferme, et de les rendre à l'expiration d'icelle en bon et dû état ; arrachera toutes les espines, landes et genez qui sont dans la noë Thebaud et pré Cocaure ; manisera ⁴ toutes les terres, prez et pastures tous

1. Les pièces de terre labourable ne sont pas nominativement désignées.

2. Vanner.

3. Le chemin qui passe devant la maison.

4. Marnisera, c'est-à-dire marnera.

les ans, et feront les labœurs en temps et saisons, et dehaier et conserver les arbres tant du jardin que sur les fossez.

Et à l'esgard du tombrelage ¹ qui reste à faire dans lesd. terres à froment, les crières ² à défricher et les douves ³ à curer, ils les feront aussy, à commencer dès la première année aux frais par moitié dud. sieur Des Forges et desd. preneurs, et ensuite les preneurs les tombreleron à leurs frais, à raison de trois journées par chacune desd. années dans les pièces que leur indiquera led. sieur Des Forges. Feront aussy lesd. preneurs deux charrois au Croisic par an ; porteront le sarment de *la vigne de Malecraze* à Brederac ; feront aussy quelques charrois à Pornichet, suivant que led. sieur Des Forges en aura besoin. Porteront aussy des tombollées ⁴ de terre le matin avant de commencer leur journée, lorsque led. sieur des Forges voudra bâtir : le tout à leurs frais. Et au cas que led. sieur Des Forges voulût rebâtir de neuf sa maison qui est au-dessus de la cour, les preneurs n'en pourront prétendre aucuns dommages ny interests.

Et en sortant, laisseront lesd. preneurs, à la fin de la présente, toutes les pailles ramassées en pailler dans la rue de lad. mestairie de Brederac, et tous les glés ⁵ dans les champs, et laisseront aussy lesd. pailles et glés comme cy dessus de l'année ensuite après leur sortie, qu'ils au-

1. Travail qui consiste à porter dans un tombereau de bonne terre sur les champs qui ont besoin d'être améliorés.

2. *Crières* ou *cruières* ce sont les bordures des champs laissées en friche.

3. Les fossés.

4. *Tombollée* pour *tomberellée*, c'est la charge d'un tombereau.

5. Les chaumes restés sur pied dans les champs après la moisson.

ront ensemencé. Est aussy entendu que led. sieur des Forges paiera les fouages ordinaires et extraordinaires, sans qu'il soit tenu de paier aucune autre levée ny taxe qui pourroient arriver. Et a led. sieur des Forges déclaré que lad. ferme est de la valeur de 90 livres de rente.

A quoy faire et accomplir se sont les parties obligées, chacun en ce que le fait les touche... Fait et passé au Croisic, en l'estude de Chessé, notaire royal, sous le signedud. sieur des Forges. Et pour ce que les preneurs ont déclaré ne sçavoir signer, ils ont prié, sçavoir ledit Rastel René Loyseau Treuenant, ladite Bourdic Jean Loréal escolier, de signer à leurs requestes, ce qu'ils ont fait lesdits jour et an.

(Signé) PAUL MAILLARD. — R. LOYSEAU. — JAN
LORÉAL. — LEBOURDIEC, *notaire royal*. —
CHESSE, *notaire royal*.



Vente de Brederac en 1786.

Paul-Philippe Maillard, sieur des Forges, fils du poète, vendit Brederac, par acte du 1^{er} août 1786, pour une somme de 12.000 livres, à son cousin germain Bonaventure-Vincent Maillard, fils de cet Olivier Maillard qui avait repris pendant quelque temps le surnom de Malcrais et commandé la frégate *la Calypso* (voir ci-dessus,

p. cxii-cxiii de l'Introduction), et qui fut le trisaïeul de M. Augustin Maillard, maire actuel du Croisic, à l'obligance duquel nous devons presque tous nos renseignements sur la famille de notre poète. Dans cet acte le manoir de Brederac est ainsi décrit :

« Une maison nommée Brederac, paroisse d'Escoublac, « consistant en trois enbas servant actuellement de logement au métaiier ; grenier au-dessus de l'appartement au « bout du Couchant ; trois petites chambres hautes en « forme de mansardes du bout du Levant ; rue et issuic au « Nord, et aire à battre au Midy. » Cette aire à battre dont notre poète a parlé dans sa description de Brederac, touchait d'une part la maison « y compris sa galerie, » et d'autre était débornée par le clos dit du Grand-Jardin, par le clos Michel, et par « un jardin cerné de murs et « fossé, dans lequel il y a un appentif couvert d'ardoise « et en l'angle du Couchant une vieille maison tombant « en ruine. »

Brederac n'est point sorti de la descendance d'Olivier Maillard-Malcras; dans un partage de 1829, entre autres, il figure comme métairie tenant environ 14 hectares de terre.

Quant à la vigne de Malcras, elle a gardé son nom ; c'est aujourd'hui le clos Malcras, tenant un hectare douze ares, sis en Escoublac près du village de Cui, lequel est lui-même à 500 mètres environ dans l'Ouest de Brederac. — D'après cela il y a lieu de faire un errata à la ligne 17, page vi de notre Introduction. Car notre poète, après être descendu de Brederac vers la mer, remontant ensuite vers Malcras, ne marchait pas « dans la direction de l'Est, » comme le porte cette ligne, mais dans celle du « Nord-Nord-Ouest. »



IV

Titon du Tillet et Voltaire. — Le père de Titon et Condé.

DANS l'*Introduction* du présent volume (p. LXX et LXXI ci-dessus), nous avons donné extrait d'une lettre inédite de Des Forges Maillard, où il rappelle une diatribe de Voltaire contre Titon du Tillet, dont il se borne à citer les trois premiers mots : *Un homme s'avisa, etc.* Nous avons vainement cherché le morceau visé par cette citation dans les meilleures éditions des Œuvres de Voltaire, entre autres, dans celles de Beuchot et de M. Moland. Au nom de *Titon du Tillet*, les tables de ces éditions renvoient, d'abord à un huitain concernant le Parnasse de bronze de Titon et que nous allons citer, ensuite à des mentions relatives à la petite-nièce de Corneille, recueillie d'abord par Titon, puis par Voltaire, — et c'est tout. Voici le huitain, que les éditeurs intitulent, on ne sait pourquoi, *Triolet à M. Titon du Tillet* :

Dépêchez-vous, monsieur Titon,
Enrichissez votre Hélicon ;
Placez-y sur un piédestal,
Saint-Didier, Danchet et Nadal ;

Qu'on voie armés du même archet
Nadal, Saint-Didier et Danchet ;
Et couverts du même laurier
Danchet, Nadal et Saint-Didier ¹.

Sans doute ce huitain est une raillerie, sinon très piquante, du moins fort peu déguisée contre le *Parnasse* de Titon ; pourtant si les attaques de Voltaire s'étaient bornées là, on ne comprendrait ni la lettre de Des Forges, ni les plaintes qu'on rencontre sur le même sujet dans plusieurs contemporains, par exemple, dans les *Trois siècles littéraires* de Sabatier de Castres qui, après avoir rappelé les services rendus aux lettres et aux gens de lettres par Titon, ajoute : « Tant de titres étoient plus « que suffisants pour le mettre à l'abri des insultes de M. « de Voltaire, qui devoit en son particulier lui savoir gré « de l'avoir si bien partagé dans les honneurs qu'il a accordés à nos grands poètes ; mais la gloire ne le touche « qu'autant qu'elle est exclusive, et M. Titon lui avoit « préféré Rousseau. »

Il y eut donc certainement d'autres attaques de Voltaire contre Titon et plus vives que ce quatrain ; mais, apparemment, Voltaire lui-même les aura retirées de son vivant, et elles semblent jusqu'à présent avoir échappé aux modernes éditeurs de ses Œuvres.

Nous avons beaucoup parlé de Titon du Tillet dans notre Introduction. Nous n'ajouterons qu'un mot pour dire que cet excellent homme, né en 1677, mort en 1762, fut successivement capitaine de dragons, — maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, dauphine de France, — puis, après la mort de cette princesse, il eut en 1713 et garda

1. *Œuvres complètes* de Voltaire, édit. Moland, t. X (1877), p. 482.

longtemps l'emploi lucratif de commissaire provincial des guerres.

Son père, Maximilien Titon (né en 1631, mort en 1711), seigneur d'Ognon près Senlis, fondateur et directeur-général des manufactures et magasins d'armes du roi, était très aimé du grand Condé, comme le prouve l'anecdote suivante, fort peu connue. — Ce Titon habitait souvent sa terre d'Ognon, et venait de là visiter le prince à Chantilli. Un jour qu'il y dînait, la conversation ayant tourné sur la beauté des jardins de cette résidence et les fleurs sans nombre, jacinthes, jonquilles, tulipes, etc., qui en décoraient les parterres : — Monsieur Titon, dit tout à coup le vainqueur de Rocroi, pourriez-vous me dire combien il y a d'Ognon à Chantilli ? — La tablée très monbreuse, comprenant : “ combien d'*oignons* ”, et voyant là une plaisanterie du maître, part d'un immense éclat de rire ; mais lui : — Ne riez pas, messieurs ! vous allez voir qu'il va nous le dire sans hésiter. — Assurément, monseigneur, répond Titon : il y a un peu moins de quatre lieues. — Ahurissement général... et Condé de rire !...

Je tiens ce trait amusant de feu M. Jules Carron, consul-général de France à Edimbourg, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, dont la femme, descendante de Maximilien Titon, avait trouvé cette anecdote dans ses traditions de famille.





Dates des Lettres de Voltaire à Des Forges Maillard.

TROIS lettres de Voltaire à Des Forges Maillard ont été imprimées, d'abord par Des Forges dans ses *Mémoires historiques* ou préface de ses *Œuvres*, édit. 1759 (t. I, aux p. viii-ix, — xxxii, — et XLVII-XLVIII), puis dans les diverses éditions de la *Correspondance* de Voltaire ; nous en avons reproduit le texte, sinon en entier, du moins en très grande partie dans l'Introduction du présent volume, aux p. ix, — LI-LIII, — et LXI. Voici le début de chacune de ces trois lettres, que nous cotons par A, B, C, dans l'ordre où Des Forges les a placées dans ses *Mémoires historiques*.

Lettre A. “ De longues et cruelles maladies dont je suis depuis longtemps accablé ” (*Mém. hist.*, p. viii-ix, et dans l'Introduction du présent vol., p. ix).

Lettre B. “ Votre changement de sexe, Monsieur, n'a rien altéré de mon estime pour vous ” (*Mém. hist.*, p. xxxii ; Introduction, LI-LIII).

Lettre C. “ Les fréquentes maladies dont je suis accablé ” (*Mém. hist.*, p. XLVII-XLVIII ; *Introd.*, LXI et CX).

Les meilleures éditions de Voltaire, notamment celles de Beuchot et de M. Moland, placent ces trois lettres sous

l'an 1735 avec ces dates de mois : lettre B, "le... février, Vassy" ; — lettre C, "le... avril" ; — lettre A, "le... juin" (voir édition Moland, t. XXXIII, p. 480, 492 et 497).

Avant l'édition Beuchot, publiée de 1829 à 1834, on trouve, dans diverses éditions de la *Correspondance*, un ordre un peu différent. La lettre A est mise en 1733 sous la date "le... juin" ; les deux autres en 1735, B en février, et C en avril sans désignation de jour.

Toutes ces dates sont plus ou moins erronées, comme le prouvent les *Mémoires historiques* de notre auteur, où il indique l'époque et les circonstances où il a reçu chacune d'elles.

La lettre A n'est ni de 1733 ni de 1735. Du texte même de cette lettre il résulte que Des Forges la reçut étant encore très jeune et avant de s'être déguisé en demoiselle de Malcrais, c'est-à-dire avant 1730. Les *Mémoires* de Des Forges la présentent comme à peu près du même temps que la lettre en prose où notre auteur prit la défense de la *Henriade* dans le *Mercure* de décembre 1724 (voir notre Introduction, p. VIII-IX ci-dessus) ; et puisqu'elle est du mois de juin, elle doit être de juin 1725¹.

La lettre B est bien de 1735, mais non du mois de février, comme disent toutes les éditions de la *Correspondance* de Voltaire ; elle est du 23 juillet, je l'ai prouvé dans l'Introduction du présent volume, note 1 de la page LIII ci-dessus.

La lettre C n'est point de 1735, mais de 1745. C'est une réponse à une lettre de Des Forges écrite "quelques

1. C'est par erreur qu'à la ligne 7 de la p. IX ci-dessus de notre Introduction, on a imprimé "avril 1725" ; il faut lire : "juin 1725".

mois après son arrivée en Bretagne”, quand y il revint de Paris avec le président de Robien: notre poète le dit formellement (*Mém. hist.*, p. XLVII). Cette arrivée ayant eu lieu, à Rennes, le 26 janvier 1745 (voir p. cx ci-dessus, note 3), la réponse de Voltaire est nécessairement de 1745, avril.

Voici donc les rectifications à faire pour ces lettres, en guise d'errata, dans les éditions Beuchot et Moland :

Lettre A, *au lieu de* juin 1735, *lisez* juin 1725.

Lettre B, — février 1735, — 23 juillet 1735.

Lettre C, — avril 1735, — avril 1745.

Ces erreurs chronologiques ne laissent pas, on le voit, que d'être assez lourdes.





VI

*Naissance, mariage, sépulture, postérité
de Des Forges Maillard.*

Nous avons donné plus haut (p. vii de l'Introduction, à la note) l'acte de baptême de Des Forges Maillard, d'où il résulte qu'il naquit le 24 avril 1699, et non le 25 comme le porte l'inscription de son portrait en tête de l'édition de ses Œuvres de 1759, et comme le disent quelques biographes. Mais nous avons omis d'indiquer les témoins qui ont signé cet acte, tous parents ou alliés de sa famille, bons à connaître. Il faut donc compléter l'extrait de la p. vii par ce paragraphe :

« Le registre est signé : Ollive Toussaint. Gabriel Maillard. Louis Audet. Renée Yvicquel. Joseph Audet. René Coquard. D.-L. Mercier. De Morinay Calvé. Cha. Morvan. Paul Maillard. Maillard, recteur d'Herbignac. »

Voici, dans leur texte complet, les actes de mariage et de sépulture de notre poète :

Extrait du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Notre-Dame de Pitié du Croisic, paroisse de Batz, évêché de Nantes, pour l'année 1743. — « Le 5^e jour de décembre 1743, après la publication d'un ban faite dans l'église

de cette paroisse ; vu la dispense des deux autres et celle du temps de l'Avent ; vu aussi le certificat de publication de trois bans faite dans l'église de Saint-Pierre de Vannes, le tout canoniquement et sans opposition, ont été épousés noble homme PAUL MAILLARD, sieur DES FORGES, fils majeur de feu noble homme Paul Maillard, aussi sieur des Forges, vivant maire de cette ville, et de demoiselle Marie Audet, ses père et mère, de cette paroisse, — et dame MARIE-ANNE LE FRANÇOIS, veuve d'écuyer Guillaume-François de Boutouillic, seigneur de la Porte, vivant conseiller au Présidial de Vannes. Présents et consentants, ladite Marie Audet, mère de l'époux ; noble homme Louis Maillard, maire en charge de cette ville ; et écuyer Pierre Calvé, sieur de Pradisé, et autres tous soussignés Ladite épouse de la paroisse de Saint-Pierre de Vannes, et demeurant depuis quelque temps en celle-ci.

» Le registre est signé : Marie-Anne Le François Boutouillic. Paul des Forges Maillard. Marie Audet. Louis Maillard. Perrine Goupil. Jeanne Maillard. Cécile Maillard. Marie-Félicité-Vincente Boutouillic. Pierre Calvé de Pradisé. Thérèse Maillard. Guibert, recteur. »

Parmi ces signataires, après l'épouse et l'époux nous trouvons, entre autres, la mère et un frère de celui-ci (Louis Maillard, maire du Croisic), trois sœurs du même (Jeanne, Cécile, Thérèse Maillard), et une fille du premier lit de la mariée (Marie-Vincente-Félicité Boutouillic), celle même qui avait accompagné sa mère et notre poète en chaise de poste dans leur voyage précipité de Vannes au Croisic (voir ci-dessus, Introduction, p. cviii). Suit l'acte de décès :

Extrait du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de Notre-Dame de Pitié de la ville du Croisic pour l'année 1772. — • L'onzième jour de décembre 1772, a été inhumé dans le cimetière le corps d'écuyer PAUL MAILLARD, sieur DES FORGES, décédé d'hier âgé de soixante-treize ans, vivant mari de dame Anne-Marie Le François, présens les parens soussignés.

« Le registre est signé : Maillard de la Villerenault. Maillard d'Amezeul. De Barjulé. D'Espinós. De Kergorre Cavaró, recteur. »

Quelque biographes, prenant la date de l'inhumation de notre poète pour celle de sa mort, mettent celle-ci à tort le 11 décembre 1772, au lieu du 10. La lettre écrite sur cette mort au *Journal de Verdun* (1773, t. I, p. 135, février) par un M. Roi ou Roy, qui s'intitule chanoine de Nantes et « confrère » (en poésie) de Des Forges Maillard, est encore plus loin de la vérité, car elle le fait mourir le 7 décembre. Après cette erreur vraiment singulière de la part d'un habitant de Nantes, à qui il était facile de se renseigner exactement, on se demande si le bon chanoine mérite plus de confiance en ce qu'il dit de la dernière maladie de Des Forges, qui aurait été, selon lui, une hydropisie : seul renseignement nouveau qu'on trouve dans sa lettre.

Nous dirons quelques mots — pour terminer — des quatre enfants de notre poète (voir ci-dessus Introduction p. cxv).

Le second fils, Guillaume-Marie-Evrard, dut mourir jeune : on ne trouve d'autre trace de son existence que son acte de baptême.

L'aîné, Paul-Philippe, épousa, le 6 août 1782, à Escoubac¹, Anne-Bertrande-Charlotte Le Long de la Touche, dont il eut au moins une fille (Marie-Thomase-Pauline) née le 27 avril 1784 ; peu de temps après il quitta le comté Nantais et alla à Binic, où on le trouve établi l'année suivante (suivant un acte du 20 décembre 1785) ; ce qui sans doute le décida à vendre Brederac à son cousin (voir p. 177 ci-dessus).

Marie-Renée, l'aînée des filles, épousa, le 9 janvier 1771,

1. C'est la paroisse de Brederac.

au Croisic, Jacques-Prosper de Lamarque, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui dans la famille Lamarque du Pouliguen et dans la famille Chaton des Morandais établie à la Chatière, près Hédé.

Enfin le dernier des enfants de Des Forges, c'est-à-dire sa seconde fille, Thérèse, fut mariée dans l'église d'Escoublac, le 22 juin 1780, à Jean Bronkhorst, négociant, commissaire de la marine hollandaise, originaire de Rotterdam et domicilié en la paroisse Saint-Remi de Bordeaux. De ce mariage naquit autre Jean Bronkhorst, marié le 18 janvier 1817 à Caroline Dolly Oller, et père de M. Gabriel Bronkhorst, ancien armateur et capitaine au long cours de la place de Nantes, qui habite aujourd'hui Saint-Aignan (Loire-Inférieure) et a bien voulu autoriser la Société des Bibliophiles Bretons à faire graver un portrait de notre poète qu'il possède — bonne copie de l'original de Largillière — afin d'en orner le présent volume.





ADDITIONS ET CORRECTIONS

Introduction

P. II, l. 8, *au lieu de vingt ans, lisez quinze ans.*

P. VI, l. 17, *au lieu de de l'Est, lisez du Nord-Ouest.*

P. XLI, l. 31-32, *supprimez Des Forges.*

P. XLVI, l. 9, *au lieu de Fort-Lévêque, lisez For-l'Evêque.* — C'était un bâtiment situé à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 65, où l'évêque (puis l'archevêque) avait sa cour de justice, *Forum episcopi*, d'où For-l'Evêque. Cette juridiction ayant été supprimée en 1674, le bâtiment où elle s'était tenue devint alors prison, destinée principalement aux détenus pour dettes, aux comédiens réfractaires, aux femmes légères, etc. Il fut démoli en 1780.

P. XLVIII, l. 28, *supprimez adorateurs déçus ou.*

P. XLIX, note 1, l. 1, *au lieu de ci-dessus, lisez ci-dessous.*

P. LI, l. 19, *au lieu de vi, lisez vif.*

P. LXI, l. 5, *au lieu de : qu'il n'omettroit de tout, lisez : qu'il n'omettroit rien de tout.*

P. LXXIII, l. 1, *au lieu de vingt, lisez quinze.*

P. LXXXIV, 1^{re} ligne de notes, *au lieu de M. Voltaire, lisez M. de Voltaire.*

P. CXV, l. 21, *au lieu de 19 octobre, lisez 21 octobre.*

P. CXIX, note 2, *ajoutez : Des Forges Maillard était contrôleur au bureau des fermes du Croisic dès le mois d'août 1749, car le Catalogue des autographes de M. de*

la Jarriette, p. 106, mentionne, sous le n° 948, deux lettres de notre poète écrites à M. Roslin, fermier-général, le 30 août et 6 octobre 1749, relatives l'une et l'autre à « un modeste emploi de 400 livres qu'il remplit à la recette » (du Croisic) et qui lui est nécessaire pour vivre. »

P. CXXXIII, l. 23, *au lieu de* 1745, *lisez* 1744.

P. CXXXV, l. 16, *au lieu de* sait, *lisez* fait provigner l'es-pèce.

P. CXXXIX, note 5, *au lieu de* 1559, *lisez* 1569 (date de naissance du cavalier Marin).

P. CXLII, l. 24, *au lieu de* ma rime, *lisez* ma veine.

P. CXLIX, *modifier ainsi les lignes 14 et 15* : Cette épître au docteur Bonamy (imprimée au mois de mai 1772) semble être la dernière pièce de vers composée par Des Forges.

Poésies nouvelles de Des Forges-Maillard.

P. 40, n° XII. On a omis l'indication du tome des *Amusemens du cœur et de l'esprit* d'où est tirée cette pièce. C'est le tome X de ce recueil, p. 226.

P. 85, n° XXVI. Cette pièce a été tirée des *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. VII, p. 276 (juillet 1740). On a omis de l'indiquer en note.

Appendice

P. 168, l. 3, *au lieu de* Mercure de 1754, *lisez* Mercure de 1753.

P. 171, l. 14, *au lieu de* 58, *lisez* 59.

P. 181, l. 14-15, *au lieu de* monbreuse, *lisez* nombreuse.

P. 183. La note mise au bas de cette page est inexacte et doit être supprimée.



TABLE DU VOLUME

Avertissement.....	PAGES 1*
--------------------	-------------

INTRODUCTION

Division de l'Introduction	1
----------------------------------	---

Première Partie. — Mademoiselle de Malcras
(p. iv à LXXXVI.)

I, II, III. Origines de Mademoiselle de Malcras (p. iv, vii, xiii). — IV. Débuts de Malcras au *Mercure* , 1730-1731 (p. xvii). — V, VI. L'astre de Malcras à son apogée, 1732-1733 (p. xxiii et xxx). — VII. Derniers rayons, 1733 (p. xxxiv). — VIII. Malcras à Paris et Titon du Tillet, octobre 1733 à janvier 1735 (p. xxxvii). — IX. Métamorphose de Malcras en Des Forges Maillard, 1733-1734 (p. xxxix). — X. Des Forges hérita-t-il, en tout ou partie, de la gloire de Malcras ? Opinion de l'armée du Parnasse : sous-officiers et soldats (p. xlvii). — XI. Les capitaines

(p. 1). — XII, XIII Le public (p. LIV, LV). — XIV. Des Forges conserve presque en entier l'héritage de Malcrais, 1738 à 1750 (p. LIX). — XV. Première attaque de Voltaire contre Malcrais-Des Forges, 1748 à 1753 (p. LXIII). — XVI. Emotion et réponse de Des Forges, 1753 à 1759 (p. LXX). — XVII. Insuccès de cette première attaque, 1751 à 1760 (p. LXXXI). — XVIII. Seconde attaque de Voltaire; une femme *dans toute la force du terme* (1768). Conclusion (p. LXXX à LXXXVI).

Deuxième partie. — Paul Des Forges Maillard

(p. LXXXVII à CL.)

I. Des Forges Maillard à Montbrison et en Forez (1735-1736); relations avec Bouhier, Senecé, Brossette, etc. (p. LXXXVII). — II. Des Forges au Croisic (1736-1737); second voyage à Paris et grave maladie (1737-38): Hunault, M^{me} du Hallay, l'abbé Philippe (p. xci). — III. Retour au Croisic; correspondance littéraire avec Bouhier, Rollin, Goujet, Réaumur, etc.; promenades en Bretagne; le manoir de Brederac, août 1738 à novembre 1741 (p. xcvi). — IV. Des Forges en Poitou, à Poitiers, à Fontenai-le-Comte, aux Sables-d'Olonne, novembre 1741 à février 1743 (p. cii). — V. Mariage de Des Forges, 5 décembre 1743; troisième voyage à Paris (sept. 1744 à janvier 1745): relations avec Bouguer, Fréron, Voltaire, etc. (p. cvii). — VI. Vie de Des Forges au Croisic depuis 1745: sa famille, père, mère, frères, sœurs (p. cxi). — VII. Sa femme et ses enfants; relations avec Titon du Tillet (p. cxv). — VIII. Ses amis de Bretagne: Pontneuf, Robien, Chevaye, Bertrand, Darquistade, l'évêque de Nantes, etc. (p. cxxi). — IX. Suite: l'Angevin Sorinière, les amis du dehors (p. cxxv). — X. Relations avec le duc d'Aiguillon, 1754-1755. Editions des Œuvres de Des Forges (1735,

1750, 1759). Examen de son bagage littéraire : la poésie noble (p. cxxviii). — XI. Suite : la poésie naturelle (p. cxxxiii). — XII. Suite : la prose (p. cxxxviii). — XIII. Caractère de Des Forges Maillard ; relations avec la cour de Danemark, 1766 (p. cxli). — Dernières années de Des Forges ; sa vie depuis 1760 ; sa mort en 1772 p. cxlv à cl).

POÉSIES NOUVELLES

DE DES FORGES MAILLARD

I. Chanson au sujet des réjouissances faites, au Croisic, pour la naissance du Dauphin (1729).....	1
II. Les Croisicais (1731).....	5
III. L'Almanach Nantais, conte (1731).....	8
IV. Les Critiques du <i>Mercur</i> e, conte (1732).....	13
V. Chanson anacréontique, par une Nymphé de la mer métamorphosée en Berger du pays d'Astrée (1736).....	16
VI. Vers sur la maladie de M. Des Forges Maillard (par René Chevaye, 1738).....	19
VII. Epitaphes diverses (1739).....	22
VIII. Les Voyages (1740).....	30
IX. Ode à Mademoiselle Julie du Vivier, du Croisic (1740).....	32
X. Le Portrait de Julie (1741).....	34
XI. Le Maître ingénieur et ses disciples, conte (1741)	38
XII. Treize à table, épigramme (1741).....	40
XIII. Epître à M. Bouguer (1743).....	41
XIV. La Plainte de l'Y, énigme (1746).....	45

XV. Etrennes à M. Titon du Tillet (1747).....	47
XVI. Epître à M. de la Sorinière (1748).....	49
XVII. Epître à M. l'abbé Trublet. — Eloge de Saint-Malo (1750)	55
XVIII. L'habile Sénéchal, conte (1752).....	60
XIX. Epitaphe de Tiraqueau (1752).....	63
XX. Epître au cardinal Quirini (1752).....	64
XXI. L'Epervier et la Corneille, fable (1753).....	71
XXII. Le Villageois malade et le Médecin de campagne, conte (1754).....	72
XXIII. Sur la mort de Bouguer (1758).....	78
XXIV. Epitaphe de Titon du Tillet (1764).....	81
XXV. Epigramme chagrine (1738).....	83
XXVI. Autre épigramme, sur ce que les Anglois ont un vaisseau nommé <i>le Parnasse</i> (1740)	85
XXVII. Badinage de Mai (1739).....	86
XXVIII. Fantaisie mythologique. — Requête de Vénus à Madame du Hallay (1739)	89
XXIX. Bias et les passagers, conte (1756).....	93
XXX. Ode sur la mort du père de l'auteur (1732).	95
XXXI. Chansons de table pour le mariage d'une cousine (1732).	100
XXXII. Epître au chevalier de la Haye de Silz (1766)	106
XXXIII. Deux sonnets au roi de Danemark (1766)	111
XXXIV. Epître au docteur Bonamy, (1772)....	116

Ordre chronologique des Poésies nouvelles

1729. — I, p. 1.

1731. — II, p. 5. III, 8.

1732. — IV, p. 13. XXX,

p. 95. XXXI, 100.

1736. — V, p. 16.	1750. — XVII, p. 55.
1738. — VI, p. 19. XXV, 83.	1752. — XVIII, p. 60. XIX, p. 63. XX, 64.
1739. — VII, p. 22. XXVII, p. 86. XXVIII, 89.	1753. — XXI, p. 71.
1740. — VIII, p. 30. IX, p. 32. XXVI, 85.	1754. — XXII, p. 72.
1741. — X, p. 34. XI, 38. XII, 40.	1756. — XXIX, p. 93.
1743. — XIII, p. 41.	1758. — XXIII, p. 78.
1746. — XIV, p. 45.	1764. — XXIV, p. 81.
1747. — XV, p. 47.	1766. — XXXII, p. 106. XXXIII, 111.
1748. — XVI, p. 49.	1772. — XXXIV, p. 110.

APPENDICE

I. Collaboration de Mademoiselle de Malcras au <i>Mercur de France</i> (1729-1735).....	123
II. Bibliographie des œuvres et des travaux litté- raires de Des Forges Maillard.....	133
§ 1. <i>Poésies de Mademoiselle de Malcras</i> , 1735.	133
§ 2. <i>Poésies diverses de Des Forges Maillard</i> , 1750.	136
§ 3. <i>Œuvres en prose et en vers de Des Forges</i> <i>Maillard</i> , 1759.	138
§ 4. Impressions séparées de quelques pièces de Des Forges Maillard (1737 à 1758).....	141
§ 5. Editions posthumes (1880 à 1888).....	144
§ 6. Collaboration de Des Forges Maillard aux journaux littéraires, de 1724 à 1729.....	145
§ 7. De 1729 à 1735.....	151
§ 8. De 1736 à 1759.....	152
§ 9. De 1759 à 1772.....	171

III. Bail de Brederac en 1722.....	174
—Vente de Brederac en 1786.....	177
IV. Titon du Tillet et Voltaire ; le père de Titon et Condé.....	179
V. Dates des lettres de Voltaire à Des Forges Maillard	182
VI. Naissance, mariage, sépulture, postérité de Des Forges Maillard.....	185
ADDITIONS ET CORRECTIONS.....	189
TABLE DU VOLUME	191



ACHEVÉ D'IMPRIMER

A NANTES

PAR

VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD

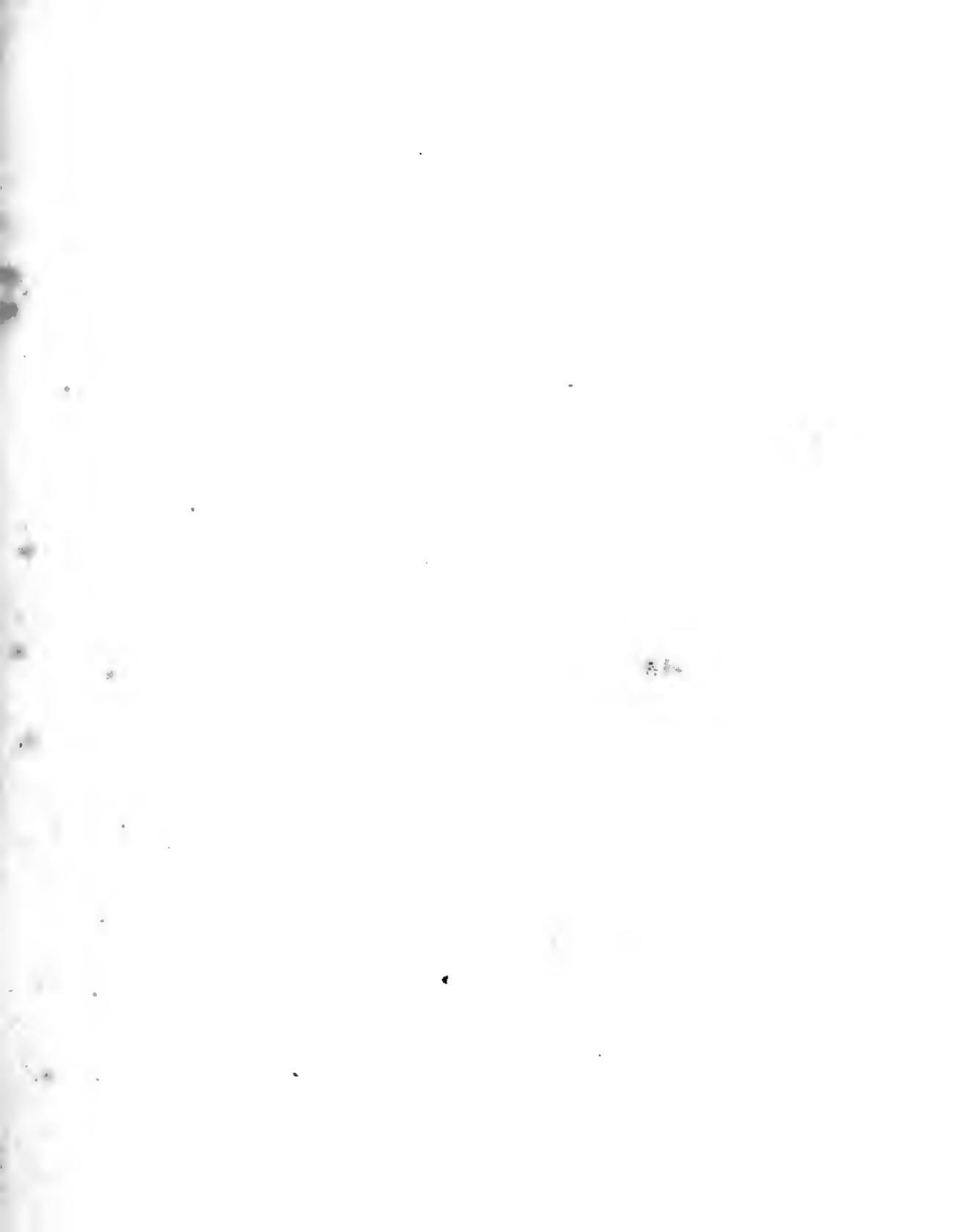
POUR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

LE XX^e JOUR D'AOUT

M. DCCC. LXXXVIII.







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

APR 1 1972



a39003 002240447b

CE PQ 1977
.D52 1888 V001
C00 DESFORGES-MA CEUVRES NCUV
ACCH 1216986

